The author of this work was Mr Thorwaldt de Surgey.

HISTOIRE

NATURELLE ET POLITIQUE

DE LA

PENSYLVANIE.

HISTOIRE
NATURELLE ET POLITIQUE
DE LA
PENSYLVANIE,
ET
DE L'ÉTABLISSEMENT
DES QUAKERS
DANS CETTE CONTRÉE.

Traduite de l'Allemand.

P. M. D. S. Censeur Royal.

Précédée d'une Carte Géographique.

A PARIS,
Chez GANEAU, Libraire, rue S. Severin, aux Armes de Dombes.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT
DE
L'AUTEUR FRANÇOIS.

SI rien n'eſt plus propre à donner une idée ſublime de l'Auteur de la Nature, que le ſpectacle de l'immenſe variété des êtres qui couvrent notre globe, rien auſſi ne rapproche davantage l'homme de la Divinité, que l'uſage qu'il ſait faire de ſon intelligence pour le bonheur de ſes ſemblables, lorſque, deſtiné par ſa naiſſance à les gouverner, il ſait leur aſſûrer leurs fortunes & le libre exer-

cice de cette raison, qui fait le bien le plus précieux de l'humanité. Ce double tableau d'Histoire Naturelle & d'Histoire Politique, est l'objet de cet Ouvrage, & forme sa division.

La première Partie renferme des observations, aussi savantes qu'agréables, sur les productions des trois genres, & sur la Théorie du continent de la Pensylvanie, qui jusqu'ici n'avoit été connue que très-imparfaitement. Tous les Amateurs d'Histoire Naturelle les recevront, sans doute, avec empressement, lorsqu'ils sauront qu'elles sont l'ouvrage d'un Savant Suédois, disciple du célèbre Linnæus.

La seconde Partie présente l'État Civil de la Pensylvanie, précédé de l'Histoire de la Cession qui en a été faite à Williams Penn, avec des détails intéressans sur les Loix qu'il y a éta-

blies. On ne voit pas sans étonnement que ces Loix ont, pour ainsi dire, créé des hommes dans cette Colonie, puisque, dans l'espace de 70 ans, 5 à 600 ames se sont multipliées jusqu'à trois cens mille. Sur quelle base ce Fondateur a-t-il donc établi l'édifice de sa législation ? Sur deux pivots, les seuls qui puissent faire la splendeur des Etats & la félicité des Peuples ; la liberté, la propriété. C'est par des moyens aussi simples, que de vastes plaines hérissées de forêts impénétrables, habitées par des bêtes féroces, continuellement occupées de guerres & de carnage, ont été converties en des champs couverts d'abondantes moissons, en des Villes commodes, où des milliers d'hommes de toute Nation & de toute Religion, jouissent paisiblement de leurs richesses, comme du fruit de leur in-

dustrie ; & vivent en frères, parce qu'ils ont la liberté de penser en hommes.

Quoique cet Ouvrage ne soit annoncé que comme une simple Traduction de l'Allemand, on en chercheroit envain l'Original dans aucune Langue. Si je n'ai témoigné tant d'indifférence pour l'honneur du dessein, de l'ordonnance & de la manière de cette Histoire ; c'est que j'ai voulu prévenir d'abord qu'une grande partie du fonds étoit empruntée de deux Écrivains étrangers, dont je ne fais souvent que rendre les expressions. Le premier est M. Kalms, Suédois, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Stockolm, & Professeur d'Economie à Abo, capitale de la Finnlande. M. Linnæus ayant conçu le dessein de faire recueillir les Plantes & les Semences des divers Pays, situés à la même lati-

tude que la Suède, & de les faire cultiver dans ce Royaume, pour y former de nouvelles branches d'Agriculture & d'Economie, M. Kalms fut choisi pour exécuter ce projet. La Nation concourut généreusement à cette entreprise, & ce Savant s'embarqua en 1747 pour l'Amérique.

Le Journal Etranger (*a*), qui a rendu compte du voyage de notre Académicien Suédois, finit l'extrait qu'il en donne par les réflexions suivantes. » Ce voyage » est très-curieux ; il est à sou- » haiter que l'Auteur le publie en » latin, comme il se l'est propo- » sé, pour l'avantage commun » de l'Europe. Il y a peu de Na- » tions qui ne puissent tirer de » ses recherches, des lumières » pour l'amélioration de leur » sol. «

(*a*) Mois de Juillet 1761, Article IV.

Ce Jugement aussi réfléchi que sensé, m'eût déterminé sans doute à donner la traduction entière du voyage de M. Kalms, si je n'eusse pressenti que le goût François ne seroit pas le même que celui des Suédois, parmi lesquels ce voyage a eu la plus grande réputation. Autant il y auroit d'injustice à refuser à l'Auteur la qualité de Naturaliste savant & judicieux, autant il y auroit d'indulgence à lui donner le titre d'Ecrivain excellent & agréable. Si l'on se fût contenté de le suivre pas à pas; si l'on se fût amusé à parcourir avec lui toutes les rues d'une ville, à rapporter leurs noms, à toiser la hauteur & la profondeur des maisons, sans oublier d'en compter les étages & les croisées, qui peut répondre qu'une pareille lecture eût été goûtée ?

Indépendamment de ces im-

perfections, la relation de M. Kalms, a de plus la forme aride d'un itinéraire, rempli de remarques journalières, qui font passer sous les yeux, en différens temps, trois ou quatre fois le même objet. Elle est encore surchargée d'une infinité de circonstances minutieuses, de détails soporatifs, qui peuvent intéresser le Voyageur qui les écrit; mais dont la traduction n'eût pas manqué de produire son effet sur les Lecteurs François les moins disposés à l'assoupissement.

Il est singulier que le Nord de l'Europe n'ait jusqu'à présent produit presque aucun Ecrivain, qu'on ne puisse justement accuser du défaut contraire à la méthode & à la précision.

Aussitôt que M. Kalms eut publié son Voyage en Langue Suédoise, il fut traduit en Allemand, & recueilli dans une collection

de Voyages modernes, imprimée à Gœttingue en 1754, en 10 vol. in-8°. C'eſt dans ce Recueil que j'ai puiſé tout ce que j'ai rapporté d'après le ſavant Suédois, traveſti en Allemand.

Pour jetter plus de jour ſur la nomenclature des Plantes, on y a joint les noms latins que leur donne M. Linnæus, & même ceux qui ſe trouvent dans les Inſtitutions Botaniques de Tournefort.

On en a uſé de même, à l'égard du Règne Animal & Minéral, toutes les fois qu'on a jugé cette méthode avantageuſe; & c'eſt toujours du ſavant Naturaliſte Suédois, que l'on a adopté les dénominations.

Le ſecond Voyageur qui m'a fourni quelques détails, eſt le ſieur Gottlieb Mittelberger, Organiſte & Maître d'Ecole Allemand, qui a exercé ces deux

professions en Pensylvanie pendant plusieurs années.

Le devoir de Juge impartial, que tout Ecrivain ne doit jamais perdre de vue, m'oblige à prévenir que cet Etranger, peut-être excellent Maître pour enseigner à lire à des enfans, eût bien dû lui même apprendre à écrire pour des personnes raisonnables. A l'exception du morceau qui forme le premier Chapitre de cette Histoire, morceau intéressant par les connoissances qu'il donne des noirceurs, des séductions, & de toutes les manœuvres qu'inspire la cupidité, & que pratique l'imposture pour surprendre l'innocence; le reste de la relation de Mittelberger est rempli de détails puériles, de réflexions triviales, qui révoltent à chaque page. Cependant parmi l'yvraie qui abonde dans cette production, on trouve quelques faits extraordinaires, qui sont con-

firmés par le rapport de M. Kalms. Si la simplicité du Voyageur Allemand le met à l'abri de tout soupçon d'imposture, & sert, dans ces circonstances, d'ornement à la vérité ; les connoissances de l'Académicien Suédois, son expérience dans la Science des Observations, doivent aussi garantir d'erreur ses récits.

C'est du moins d'après ces principes, que l'on a jugé ces deux Voyageurs, & que l'on a rapporté, sur leur témoignage, plusieurs faits d'Histoire Naturelle, que leur singularité ne rend pas moins difficiles à expliquer qu'à croire.

Ces deux Voyageurs étrangers ne sont pas les seuls qui nous ont fourni des secours. Nous en avons encore trouvé dans différens Ouvrages François & Anglois, anciens & modernes, où il est parlé de la Pensylvanie. Tels sont : un Recueil de Pièces

concernant la Pensylvanie ; une Lettre de Williams Penn à ses Frères les Quakers d'Angleterre, dans laquelle il donne la description de cette Contrée en 1682 (*a*) ; la Relation du Voyage de Richard Castelman dans cette Colonie en 1710 (*b*) ; l'Amérique Angloise, par Richard Blome ; l'Histoire Universelle, par une Société de Gens de Lettres d'Angleterre (*c*) ; enfin, une petite Brochure, traduite de l'Anglois en François, en 1756, & publiée sous ce titre : *Etat actuel de la Pensylvanie*.

(*a*) Ces deux pièces sont imprimées séparément, & forment un petit volume in-12, publié à la Haye en 1684.

(*b*) Cette relation est imprimée à la suite du Voyage du Capitaine Robert Boyle, 2 vol. in-12. Amsterdam. 1730. *Voyez* le Chapitre premier du 41 volume.

(*c*) Description des Isles & Terres du Roi d'Angleterre en Amérique, traduit de l'Anglois, in-12, Amsterdam.

TABLE
DES CHAPITRES
ET DES PARAGRAPHES,

Contenus dans ce Livre.

CHAPITRE I. *Route d'Allemagne en Pensylvanie. Eclaircissemens préliminaires sur la personne du Voyageur. Motifs de la publication de cet Ouvrage.* Page 1

Chap. II. *Description géographique de la Pensylvanie. Sa situation. Ses limites. Rivières qui l'arrosent.* 33

Chap. III. *Climat de Pensylvanie. Qualités des eaux qui s'y trouvent. Observations sur la durée des jours, & sur la température de chaque saison.* 39

Chap. IV. *Histoire Naturelle de la Pensylvanie.* 46

§ I. *Règne Végétal.* Idem.

§ II. *Observations sur quelques Plantes tardives, & sur le peu de durée des bois de cette Contrée.* 83
§ III. *Règne Animal de la Pensylvanie. Quadrupèdes qu'il comprend.* 86
§ IV. *Oiseaux domestiques & sauvages de la Pensylvanie.* 117
§ V. *Reptiles de la Pensylvanie.* 130
Histoire naturelle du Boiciningua, ou Serpent à sonnettes. 132
§ VI. *Insectes de la Pensylvanie.* 142
§ VII. *Poissons qui se trouvent dans les rivières & sur les côtes.* 156
Chap. V. *Observations sur la Théorie du continent de la Pensylvanie.* 157
§ I. *Genre Minéral. Corps qu'il comprend.* 162
Chap. VI. *Observations intéressantes sur différens sujets de Physique, sur la formation des grottes,* &c. 173
Chap. VII. *Eclaircissemens préliminaires sur la propriété de la Pensylvanie, cédée à M. Penn.* 179
§ I. *Déclaration du Roi d'Angleterre, portant cession de cette Contrée, & lui imposant le nom qu'elle porte.* 179
§ II. *Autre Déclaration du Roi d'Angleterre, en faveur de ceux qui veulent aller habiter la Pensylvanie.* 188

§ III. *Réglemens faits par M. Penn, en faveur des Colons.* 191
Chap. VIII. *Etat politique de la Pensylvanie.* 197
§ I. *Idée de toutes les villes de cette Colonie.* Idem.
§ II. *Description de Philadelphie. Notice de toutes les Sectes & des Edifices publics qu'elle comprend.* 202
Chap. IX. *Secte extraordinaire des Dunkars* ou *Dumplers.* 222
Chap. X. *Des Habitans de la Pensylvanie en général.* 227
§ I. *Portrait des deux Sexes. Usages particuliers.* Idem.
§ II. *Cérémonies des funérailles & des mariages de Pensylvanie. Aventure singulière d'un Bigame.* 230
§ III. *Observations sur les qualités physiques des Peuples de la Pensylvanie.* 236
Chap. XI. *Constitution politique de la Pensylvanie.* 238
§ I. *Gouvernement civil. Revenus de la Colonie. Vice de cette Constitution.* 239
§ II. *Monnoie. Administration de la Justice civile & criminelle. Loix pénales.* 241
§ III. *Commerce de la Pensylvanie. Ma-*

nufactures. Grands chemins. Louable Coutume des Habitans. 246

§ IV. *Etat des Domestiques & des Esclaves en Pensylvanie, & dans toutes les Colonies Angloises.* 250

Chap. XII. *Des Sauvages ou Habitans naturels de la Pensylvanie.* 257

§ I. *Noms de ces Sauvages. Pays qu'ils occupent. Leur portrait. Leurs habillemens.* Idem.

§ II. *Logemens, meubles de ces Sauvages. Leur nourriture. Leur langage.* 260

§ III. *Usages particuliers. Education des enfans. Leurs Funérailles. Leur Deuil.* 263

§ IV. *Usages religieux de ces Sauvages. Cérémonie solemnelle.* 267

§ V. *Gouvernement de ces Sauvages. Manière dont ils tiennent leurs Assemblées publiques, & dont ils traitent les affaires.* 270

§ VI. *Qualités naturelles de ces Sauvages. Bonheur de leur condition.* 275

§ VII. *Caractère de ces Sauvages. Exemple de leur intelligence & de leur mémoire.* 280

§ VIII. *Conjecture sur l'origine de ces Sauvages.* 285

Chap. XIII. *Gouvernement Militaire de*

la Pensylvanie. Cruautés inouies des Sauvages Dellawares. Fanatisme des Quakers. Tableau de ce qui s'y est passé depuis 1754, jusqu'à la fin de 1756. 288

Acte pour établir l'ordre & la discipline parmi ceux des Habitans de Pensylvanie, qui desireront s'unir en Corps de Milice, passé dans l'Assemblée générale de la Province, le 25 Novembre 1755. 303

Eclaircissemens sur les Observations Météorologiques. 320

Observations Météorologiques faites en 1748, pendant les mois d'Août, Septembre, Octobre, Novembre & Décembre. 322

Fin de la Table des Chapitres & des Paragraphes.

HISTOIRE

CAR


CHODANONS dont les Habitations s'étendent vers l'Oyo
Montagnes
Allegany
ELLE
ORK
hocamac
Conestoga
Branche
le Grand Sault
R. Patowmack
Alexandrie
de May
aware
New Malborough
Longitud
C
A
R
G
I
N
I
Y
E
aster
15
80
45
30
41
39

HISTOIRE
NATURELLE ET POLITIQUE
DE
PENSYLVANIE.

CHAPITRE PREMIER.

Route d'Allemagne en Penſylvanie. Éclairciſſemens préliminaires ſur la perſonne du Voyageur. Motifs de la publication de cet Ouvrage.

JE partis au mois de Mai 1750 d'Enzweyhingen ma patrie, dans le bailliage de Vaihingen, & je me rendis à Hailbrouc, où je trouvai une orgue deſtinée pour Philadelphie, dans la Penſylvanie. Je la fis charger, & je m'embarquai moi-même ſur le Rhin

CARTE DE LA PENSILVANIE.

Echelle de 25. Lieues communes de France faisans 69 Milles Anglois.





HISTOIRE
NATURELLE ET POLITIQUE
DE
PENSYLVANIE.

CHAPITRE PREMIER.

Route d'Allemagne en Penſylvanie. Éclairciſſemens préliminaires ſur la perſonne du Voyageur. Motifs de la publication de cet Ouvrage.

JE partis au mois de Mai 1750 d'Enzweyhingen ma patrie, dans le bailliage de Vaihingen, & je me rendis à Hailbrouc, où je trouvai une orgue deſtinée pour Philadelphie, dans la Penſylvanie. Je la fis charger, & je m'embarquai moi-même ſur le Rhin

pour Rotterdam. De-là je me rendis à Kaupp, en Angleterre, sur un vaisseau qui transportoit à l'Amérique environ quatre cens personnes d'Allemagne, des cantons de Wirtemberg, de Dourlach, du Palatinat & de la Suisse. Après neuf jours de résidence dans le port, nous remîmes à la voile, & nous débarquâmes enfin le 10 Octobre 1750, à Philadelphie, Capitale de la Pensylvanie. Mon voyage d'Enzweyhingen à Rotterdam fut de sept semaines, à cause des obstacles fréquens qu'on éprouve sur le Rhin, en Allemagne, & dans les Pays-bas.

J'ai resté près de quatre ans en Pensylvanie, & j'y ai été employé, ainsi que le prouvent mes attestations, en qualité d'Organiste & de Magister de l'Eglise allemande de S. Augustin, au bailliage de la Providence. Je me suis en outre occupé à donner des leçons de musique & de langue Allemande, dans différentes maisons considérables (*a*).

(*a*) Notre Relateur rapporte ici, pour confirmer son récit, un certificat conçu en termes. Le sieur Mittelberger, maître de Musique, porteur du présent certificat, étant dans l'intention de quitter cette Province, & de se rendre dans

Je me ſuis ſoigneuſement attaché à faire des informations ſur l'état du pays : l'on ne trouvera rien dans ma relation, que je n'aye vu moi-même, ou que je n'aye appris de gens dignes de foi & très-inſtruits de la topographie de la Penſylvanie.

Je dois dire auſſi que j'aurois pu faire une relation beaucoup plus ample, ſi

---

le Duché de Wirtemberg en Allemagne, j'atteſte que ledit ſieur s'eſt conduit honnêtement & avec l'approbation générale, dans la place d'Organiſte & de maître d'Ecole, qu'il a exercée pendant trois ans dans le bailliage de la nouvelle Providence, comté de Philadelphie, en Penſylvanie; de façon que tous ceux qui l'ont employé, ainſi que moi, ont été très-contens de ſes ſervices & de ſes talens; ce qui nous auroit fait déſirer vivement à tous de le garder plus longtemps dans notre pays. Mais comme il eſt obligé de retourner dans ſa patrie, nous recommandons ledit ſieur Mittelberger à toutes perſonnes, de quelle qualité & condition qu'elles ſoient; prions tous ceux qui ſont à prier, de vouloir lui accorder tous les ſecours qui lui ſeront néceſſaires, pour qu'il voyage librement, & qu'il arrive heureuſement dans ſa famille. Au ſurplus, que Dieu l'aſſiſte; que la bénédiction du ciel l'accompagne partout, le faſſe réuſſir dans ſes entrepriſes, & le conduiſe en bonne ſanté dans l'Allemagne, il n'aura pas beſoin des foibles ſecours des hommes. C'eſt ce que nous lui ſouhaitons tous du plus profond de notre cœur, & moi en mon particulier. *Signé*, C. DIENER.

j'avois préſumé qu'un jour je devois rendre public, tout ce que je ſavois de la Penſylvanie. La connoiſſance de mes forces, fort au-deſſous d'une pareille entrepriſe, a longtemps arrêté ma plume; & vraiſemblablement je ne me ſerois jamais hazardé dans la carrière d'Ecrivain, ſi je n'y euſſe été pouſſé par les accidens que j'ai eſſuyés, tant dans mon voyage d'Allemagne en Amérique, que dans mon retour en Europe; & ſi ces malheurs, dont les artifices de différens particuliers qui font le métier de ſuborneurs, ſont la cauſe premiere, ne m'euſſent excité à dévoiler toutes les indignités dont j'ai été le témoin.

Un autre motif encore, & le principal, qui m'a engagé à publier cette relation, c'eſt l'envie de diſſiper les belles illuſions avec leſquelles des ſuborneurs Hollandois ſurprennent mes compatriotes, pour trafiquer honteuſement de leurs perſonnes avec les Anglois, qui les envoyent dans leurs colonies, où ils ſe trouvent réduits à la condition la plus dure & la plus à plaindre.

Lorſque je ſuis parti d'Amérique, je n'ai pu refuſer aux prières & aux larmes d'une multitude d'infortunés du

Palatinat, du Wirtemberg & du Dourlach, qui gémissent en Pensylvanie d'avoir abandonné leur patrie, la promesse solemnelle de faire connoître leur situation misérable, & les manœuvres honteuses de certains Anglois & Hollandois, par lesquelles ils y ont été réduits. Heureux, si ce récit peut dessiller les yeux du peuple Allemand, & porter les Princes & les Seigneurs de l'Empire à fermer l'entrée de leurs Etats à ces odieux *trafiquans d'hommes*, qui n'y vont que pour les dépeupler.

Ces considérations me persuadent que l'Allemagne, & même toute l'Europe, recevra avec plaisir le détail certain & fidèle de la route qu'on tient pour passer en Pensylvanie, du temps que dure ce voyage, de ce qu'il coûte d'argent & de peines, & enfin qu'on sera charmé de connoître le climat & les productions de cette contrée, ses habitans, leurs ressources, leurs usages, leurs occupations, & les différens cultes religieux qu'ils pratiquent.

On compte des Etats de Wirttemberg & de Dourlach jusqu'en Hollande, à la pleine mer, environ deux cens lieues, & 150 lieues de-là jusqu'à Kaupp, port d'Angleterre, d'où les vaisseaux

partent ordinairement pour paſſer en Amérique. De Kaupp on n'a pas moins de treize cens lieues à faire, juſqu'à ce qu'on apperçoive la première pointe de terre de Penſylvanie, & enſuite cinquante lieues pour gagner Philadelphie ; ce qui fait enſemble un trajet de dix-ſept cens lieues de France.

On part communément dans les premiers jours de Mai, & on arrive à la fin d'Octobre ; ainſi ces ſix mois entiers ſe paſſent dans la ſituation la plus gênante.

Il eſt vrai que dans ces ſix mois il faut en retrancher ſix ſemaines, qu'on employe à deſcendre le Rhin, depuis Heilbron juſqu'en Hollande. Ce voyage qui devroit durer tout-au-plus quinze jours, n'eſt ſi long que parce qu'on paſſe devant trente-ſix villes, où l'on perçoit des droits de péage, pour la ſûreté deſquels tous les bateaux ſont viſités ; & ces viſites ſe faiſant au gré des gens commis au recouvrement de ces droits de péages, il arrive très-fréquemment que ces Employés, qui ne ſont ni civils ni complaiſans, choiſiſſent leur temps & leur commodité, & par-là font arrêter les bateaux quelquefois pluſieurs jours de ſuite.

Arrivé en Hollande, on y eſt encore arrêté cinq ou ſix ſemaines, pour donner le temps de faire les préparatifs du voyage.

Là on entaſſe les hommes dans les vaiſſeaux, comme des harengs dans des caques. Chacun a pour chambre à coucher, & pour appartement, un eſpace de deux pieds de large, & de ſix de long tout au plus. Chaque vaiſſeau contient ainſi quatre, cinq & juſqu'à ſix cens perſonnes, indépendamment d'une prodigieuſe quantité de meubles, d'effets, d'uſtenciles de ménage & d'autres groſſes marchandiſes, & de proviſions de toute eſpèce.

D'Amſterdam ou de Rotterdam, on employe trois ſemaines ou un mois pour paſſer à Kaupp, à cauſe des vents contraires. Mais ſept à huit jours ſuffiſent pour ce trajet, quand le vent eſt bon.

On acheve de charger les vaiſſeaux à Kaupp, & par cette raiſon on y reſte à l'encre douze ou quinze jours.

Enfin on appareille : on met à la voile pour la dernière fois : on perd de vue les côtes d'Angleterre, & l'on ne voit plus que le ciel & la mer. C'eſt alors que commencent les regrets, qui ſont bientôt ſuivis de misères & de maladies de toute eſpèce.

Il faut deux mois & demi ou trois mois, pour atteindre les côtes de Penſylvanie, ſuivant que le vent eſt bon. Ce trajet s'eſt même fait pluſieurs fois en ſept ſemaines.

Les différens retards qu'ont éprouvé tous les paſſagers depuis leur départ d'Allemagne, leur a fait conſumer la plus grande partie de leur argent & de leurs proviſions; ils en manquent préciſément dans le temps où ils en auroient le plus beſoin. Auſſi la nourriture, qui eſt de viandes ſalées ou trop vieilles, l'uſage d'eaux mal ſaines ou corrompues, la mauvaiſe odeur, les vapeurs infectes qui s'exhalent de tous ces corps renfermés dans des endroits ténébreux, & qui empoiſonnent le peu d'air qu'on y reſpire; ce funeſte aſſemblage de mauvais air & d'alimens non moins dangereux, engendre toutes ſortes de maladies; telles que la dyſſenterie, la fièvre, la colique, des obſtructions, le ſcorbut, des cancers, & autres maux de gencives & de bouche; traîne au tombeau quantité de perſonnes, & réduit la plus grande partie des autres à un état de misère & de déſolation, qu'il eſt plus aiſé d'imaginer que de décrire. Que ce tableau devient

plus affreux encore, lorſqu'à ces calamités viennent ſe joindre les horreurs & les dangers d'une tempête qui dure deux ou trois jours, ainſi que j'en ai vues. Le vaiſſeau porté d'abord aux nues par l'onde mugiſſante, ſemble ne s'élever ſi haut, que pour retomber avec plus d'impétuoſité juſques dans les entrailles de la terre : puis étant rudement baloté par le choc de cent montagnes vagabondes, que le vent en furie forme, diſſipe & reproduit en un inſtant, il communique ſes ſecouſſes, avec toute leur violence, aux malheureux qu'il renferme ; tantôt il les raſſemble en un monceau, tantôt il les diſperſe, & les jette de côtés & d'autres. Où chercher un abri contre tant de fureur, dans un bâtiment qui, comme une plume abandonnée dans l'air, eſt le jouet des vents & de la tempête ? Tout eſpoir eſt vain : tout travail eſt inutile. Que font ces pauvres habitans de terre-ferme, qui n'ont jamais vu que des rivières tranquilles, dont le courroux leur a paru terrible, lorſqu'elles ſont ſorties de leur lit pour ravager leurs champs ? Hélas ! ils ſe croyent perdus à la plus légère agitation du vaiſſeau : la mort ſe préſente à eux avec la première vague qui

le frappe : leur ame eſt glacée par la terreur. Tous reſtent ſans mouvement. Si quelques-uns conſervent encore des forces, c'eſt pour les conſumer en lamentations, en gémiſſemens, en prières & en vœux.

J'ai moi-même été le témoin d'un ſpectacle ſi triſte, & j'avouerai que je n'étois pas un des plus intrépides ſpectateurs. Cependant lorſque le calme eut ſuccédé à l'orage, je me fis un devoir de conſoler les plus affligés des paſſagers ; j'eſſayai de les ramener à leur tranquillité par de douces exhortations, & en chantant avec eux des cantiques ſpirituels. Je fis la prière en commun ſur le tillac, toutes les fois que le temps le permit. Mes fonctions s'étendirent même juſqu'à baptiſer cinq enfans, parce qu'il n'y avoit point d'Eccléſiaſtique ordonné ſur le vaiſſeau.

Tous les Dimanches je recitai à haute voix l'office divin. Lorſqu'il fallut donner la ſépulture à quelques morts, c'eſt moi qui fus chargé du miniſtère de Paſteur, & qui recommandois au ciel les cadavres qu'on deſcendoit dans la mer.

Je n'ai pu cependant empêcher que pluſieurs de mes miſérables compagnons

de voyage, dans leur phrénésie, n'attentassent à leurs propres jours, & n'exhalassent le désespoir de leur ame, par des imprécations & par des malédictions qu'ils donnoient aux auteurs de leurs voyages : les uns à leur père ; les autres à leurs oncles, à leurs frères, parens ou amis, qui les avoient conseillé : & tous s'accordoient à invoquer la justice du ciel, contre les scélérats qui les avoient subornés & enrôlés.

L'un s'écrioit en gémissant : Hélas ! que ne puis-je retourner dans ma patrie ! Je me contenterois de coucher dans mon étable, avec mes pourceaux : mes bras me fourniroient de quoi vivre, & je ne désirerois que de la santé. Un autre, tournant ses regards en soupirant vers l'Allemagne : Mon Dieu, disoit-il à haute voix, faites que je revoye ma pauvre famille ! Un morceau de pain, un bon verre d'eau fraîche, suffiront à tous mes besoins, & je travaillerai gayement. Je ferois un volume, si je voulois rapporter les différentes sortes d'exclamations & de *Jérémiades* que j'entendois perpétuellement, la nuit comme le jour. Les sanglots, les cris aigus qui interrompoient ces plaintes, rendoient en-

core la ſcène plus attendriſſante. Les cœurs les plus durs en euſſent ſaigné de douleur.

Mais ce qui ſurtout arrachoit des larmes de pitié, c'étoit la vue de quatre ou cinq femmes dans les travaux de l'accouchement. Ces mères malheureuſes étoient à peine échappées aux dangers de la tempête, & délivrées des douleurs de l'enfantement, que, faute de ſecours, elles devenoient bientôt les victimes d'une mort impitoyable, qui ſembloit choiſir cette funeſte conjoncture, pour ravir deux proies d'un ſeul coup : auſſitôt la mère & l'enfant étoient jettés à la mer, avant même que la chaleur de leur ſang fût éteinte.

J'ai remarqué dans mes différens voyages ſur mer, qu'il y avoit très-peu d'enfans au-deſſous de ſept ans, qui puſſent ſupporter un long trajet de mer. Quant à ceux qui naiſſent ſur cet élément, je n'en ai pas vu un ſeul vivre plus de ſept à huit jours : mais quoique les accouchées ayent également beaucoup à ſouffrir du mauvais air & du défaut de bonne nourriture, on en a vu quelques-unes ſe rétablir parfaitement dans le trajet dont je parle : de treize qui accouchèrent, il en mourut

quatre dans les cinq premiers jours qui ſuivirent leur délivrance, & quatre autres avant que d'arriver à leur deſtination.

Une choſe que j'ai remarquée particulièrement, & qui mérite de l'être, c'eſt que tous les enfans qui n'ont point eu la petite vérole, la gagnent ordinairement dans le vaiſſeau, & la plûpart en meurent.

J'ai vu mourir des familles entières dans le trajet; & il faut compter que de cent perſonnes, il en meurt une par ſemaine. La cauſe de toutes ces maladies vient, comme je l'ai dit. de la mauvaiſe qualité des alimens : on n'en prend de chauds que trois fois par ſemaine, & encore en très-petite portion, & avec toute la mal-propreté poſſible. L'eau répond très-bien à cette nourriture; car elle eſt noire, remplie de vers, & ſi dégoûtante, qu'il faut être tourmenté de la plus grande ſoif pour oſer en boire.

Lorſqu'enfin, après un voyage auſſi long que pénible, les vaiſſeaux ſont arrivés à la vue des côtes de l'Amérique, & qu'on peut appercevoir le Cap-Jacques, tout le monde s'empreſſe de monter ſur le tillac, pour voir cette terre

de promiſſion ſi déſirée. Les uns en pleurent de joye ; les autres prient Dieu en actions de graces de leur bonheur. Les malades même oublient leurs maux pour partager le plaiſir général. Les cris de douleur ſe changent en des cris d'allégreſſe, & la miſère ſemble s'enfuir à meſure qu'on approche de terre.... Mais hélas ! pour y toucher, on n'en eſt pas plus avancé.

Arrivés à Philadelphie, les vaiſſeaux y jettent l'ancre ; & toute perſonne, depuis l'âge de 15 ans, deſcend dans la chaloupe, & on les conduit à la maiſon de Ville pour faire hommage & ferment de fidélité à la Couronne d'Angleterre. Après cette cérémonie tout le monde eſt reconduit à bord ; & dès ce moment, il ne ſort du vaiſſeau que ceux qui ont de quoi payer leur paſſage, ou qui donnent de bonnes cautions pour ſûreté de ce payement.

Quant aux autres, ils ſont contraints de reſter à bord juſqu'à ce qu'ils aient été achetés, & que leurs acheteurs aient payé le prix de leur paſſage. (*a*) Dans

(*a*) Ce récit eſt confirmé par le témoignage de M. Kalms, qui dit que le Capitaine Lawſon, qui l'avoit tranſporté à Philadelphie, donnoit,

ces circonſtances, les malades ſont fort à plaindre, car ils reſtent preſque abandonnés pendant deux ou trois ſemaines; & tel qui eût été guéri, s'il fût deſcendu à terre, meurt pour avoir croupi ſans ſecours & ſans alimens convenables au fond de cale.

Il ne ſera peut-être pas inutile de rapporter ce que coûte le paſſage de Penſylvanie. Toute perſonne au-deſſus de dix ans paye, pour ſon tranſport de Rotterdam à Philadelphie, 60 florins d'Hollande, ou 63 livres de France. Depuis cinq juſqu'à dix, les enfans ne payent que le demi-paſſage, c'eſt-à-dire 30 florins. Au-deſſous de cinq ans, les enfans ne payent rien; mais ce paſſage *gratis* ils le payent aſſez, puiſque la mauvaiſe nourriture qu'ils prennent, coûte la vie au plus grand nombre.

Voici la manière dont ſont traités les paſſagers qui ſont reſtés ſur le vaiſſeau, faute d'avoir payé le prix de leur paſſage.

Chaque jour il ſe rend à bord de tout

---

en quittant ſon vaiſſeau, les ordres les plus rigides à ſon Pilote en ſecond, de ne laiſſer aller à terre aucun transfuge Allemand, à moins qu'il n'eût payé ſon paſſage, ou que quelqu'un ne l'eût payé pour lui, ou ne l'eût acheté.

bâtiment nouvellement arrivé d'Europe, grand nombre d'Anglois, de Hollandois & autres, qui viennent quelquefois, de 30 ou 40 lieues, à Philadelphie pour ce trafic. Ils visitent les pauvres Passagers, choisissent ceux qui se portent bien & qui leur plaisent : ils marchandent avec eux sur le temps qu'ils veulent servir, pour le montant de ce qu'ils doivent de leur passage. Le marché convenu, on fait un engagement par écrit. Un homme d'une taille commune s'oblige, pour l'ordinaire, à servir trois, quatre ou cinq ans, suivant l'état de ses forces & suivant son âge. Les jeunes gens, depuis dix ans jusqu'à quinze, sont tenus de servir jusqu'à vingt-un ans.

Il arrive souvent que des pères & mères sont réduits à négocier eux-mêmes ces marchés pour leurs enfans, & à les vendre comme des bestiaux, uniquement pour se libérer eux-mêmes du prix de leur passage, & de celui de leur famille. Il s'ensuit de-là que ces enfans tombant quelquefois au pouvoir de différens maîtres, qui demeurent fort avant dans les terres, & leurs pères & mères se plaçant ensuite de leur côté, il se passe plusieurs années avant que

ces enfans revoyent leur famille, & même il arrive souvent qu'ils ne la rejoignent jamais.

A l'égard des enfans au-dessous de cinq ans, ils ne peuvent, en aucuns cas, affranchir leurs parens. Ceux-ci sont obligés de les remettre entre les mains de différentes personnes, qui se chargent de les élever, moyennant que ces enfans demeurent astraints à les servir jusqu'à l'âge de vingt-un ans.

Quant à ceux qui sont au dessus de cinq ans jusqu'à dix, qui n'ont payé que le demi-passage, ils sont également forcés de servir jusqu'à l'âge de 21 ans, sans qu'ils puissent libérer leurs parens. Mais tous ceux qui sont au-dessus de dix ans, ont la faculté de prendre des engagemens pour acquitter une partie des frais de passage de leurs pères & mères.

Une femme est obligée de répondre pour son mari, s'il arrive malade, & *vice versâ*. Celui des deux qui est en bonne santé, doit se charger des frais de passage, & servir non-seulement pour lui, mais pour celui qui est malade. Il en est de même dans le cas de mort. Le survivant est obligé de s'engager pour les frais de passage de celui qui est décédé.

La même chose arrive à l'égard des enfans, si leur père ou leur mère sont morts dans le trajet. Au défaut d'argent pour payer, ils sont contraints de servir jusqu'à vingt-un ans.

Lorsque le temps de chacun de ces sortes d'esclaves est fini, on les affranchit en leur donnant un habit neuf & un cheval, si c'est un garçon : si c'est une fille on lui fait présent.

Si un de ces esclaves trouve occasion de se marier, & en obtient la permission de son maître, c'est sous la condition qu'il lui payera 30 ou 36 florins, pour chaque année qu'il lui restoit encore à servir.

Qu'un esclave mécontent se sauve de chez son maître, la Police est si bien observée, que, dans peu de temps, il est ratrappé. Pour chaque jour que ce fugitif a été absent, il est condamné à servir une semaine au-dessus de son engagement, par forme de punition. Une semaine d'absence est punie par un mois de service ; & un mois d'absence, par six mois entiers de servitude.

Si le maître ne veut pas reprendre son esclave qui a déserté, il lui est permis de le vendre à qui bon lui semble, pour servir seulement le temps de son engagement.

Cette peine prononcée par Dieu même contre l'homme, en punition de son péché & de sa désobéissance : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front*, est pleinement supportée par les malheureux Européens sans métier, qui passent en Pensylvanie, dans la vue de faire fortune avec leurs bras : aussi je ne conseillerai jamais à personne de passer en Amérique, s'il n'a pas d'autres ressources.

Que les gens qui sont dans ce cas, se persuadent bien qu'il est aussi facile de trouver de l'ouvrage dans l'ancien Monde que dans le nouveau, & encore ils s'épargneront les accidens d'un trajet dangereux, & ils ménageront les frais d'un voyage dispendieux, desquels il faut d'abord se libérer par ses bras, avant de songer à les employer pour soi.

Les jeunes gens sont encore plus à plaindre que les autres ; parce que, comme je l'ai déjà dit, outre qu'ils sont sujets à perdre de vue, & à ne plus rencontrer leur père & mère, leurs frères, oncles, *&c.* ils ont quelquefois le malheur de tomber entre les mains d'un Patron, qui n'a nulle connoissance de la Religion Chrétienne, ou qui n'est

pas baptisé, & dès-lors ils deviennent de très-mauvais sujets. Il faut observer qu'en Pensylvanie, il y a tant de Sectes & de Religions différentes, qu'un grand nombre de personnes n'ont point d'autre Religion que celle qu'ils se sont faite eux-mêmes, & qu'ils puisent dans leur raison. Chacun y est libre de croire ce qu'il veut, de glorifier Dieu à sa fantaisie; & qui plus est, de faire publiquement sa profession de foi.

Ô vous ! mes chers Compatriotes, qui vous trouvez misérables dans votre pays; & vous, mes Frères, hommes de quelque nation & de quelque coin de l'univers que vous soyez, si le tableau fidèle des dangers que l'on court, des misères que l'on souffre, des humiliations qu'on éprouve, ne suffit pas pour vous détourner de passer en Pensylvanie, je vais vous rapporter des exemples, des injustices & des perfidies, auxquelles on y est exposé; j'y ajouterai la relation du naufrage de quelques vaisseaux chargés de nos Compatriotes.

M. Darer, Prévôt de *Nagolo*, en Allemagne, étoit passé à Philadelphie à la fin de l'année 1753, avec sa femme, huit enfans, & une somme de 3000 liv.

Son argent lui ayant été volé dans le vaisseau, il se trouva par-là hors d'état de payer le Capitaine Anglois, qui, sans pitié pour sa situation, lui intenta un procès, qui condamna M. Darer à lui payer 1200 livres de frais de passage pour lui & pour sa famille, & en outre à tous les dépens. Cet honnête Allemand n'avoit plus d'argent ; on vendit impitoyablement tous ses effets pour en faire : & voilà toute une famille réduite dans l'état le plus affreux.

M. Darer, volé, condamné & dépouillé, croyoit n'avoir plus rien à craindre. Il ne connoissoit pas toute sa malheureuse fortune. Il emprunte de l'argent pour acheter une plantation ; & par une obligation, il s'engage à rembourser l'argent qu'on lui prête, dans deux ans. Celui qui dressa cet acte, séduit par le prêteur, inséra la clause de deux jours à la place de celle de deux ans, & M. Darer signa bonnement cet acte qui étoit en Anglois, dont il n'entendoit pas un mot.

Au bout de deux jours, le barbare prêteur, qui avoit toujours différé de lui remettre l'argent du prêt sous divers prétextes, demande effrontément à M. Darer le remboursement de l'argent

qu'il lui a prêté ; celui-ci n'ayant rien reçu de ce fourbe, refuse de payer. Procès, Sentence, condamnation & exécution, tout cela fut l'ouvrage de trois jours. On vend le reste des effets de M. Darer ; on lui arrache même une partie des habits qu'il portoit : & tous ceux de sa famille ont le même sort.

Il eût été mis en prison, ou obligé de vendre ses enfans, si je ne me fusse vivement employé auprès du Capitaine Diemer, qui se rendit sa caution, & qui a eu l'humanité de le loger & de le nourrir avec toute sa famille pendant deux mois entiers.

Toutes ces calamités, qui n'avoient affligé M. Darer que dans des choses extérieures, produisirent bientôt des effets encore plus funestes. Cet infortuné, accablé par le désespoir, vit toutes ses facultés perdre leur puissance & leur activité : son corps devenu paralytique, ne fut plus que la triste prison d'une ame réduite à végéter dans les horreurs de l'insensibilité.

Les plus grands de ses enfans ont ressenti les premiers, les cruels contre-coups de la mauvaise fortune de leur père. Ils ont été contraints d'entrer en servitude. Deux filles & un garçon se

ſont engagés à ſervir chacun pendant trois ans, pour aider leur mère & les autres enfans qui reſtoient avec elle.

De ſemblables aventures ne ſe publient malheureuſement pas en Allemagne : elles intimideroient bien du monde, & l'on ne verroit pas de ces émigrations qui dépeuplent notre pays, ſans être pour cela d'une grande utilité pour la population de l'Amérique, parce que la mer engloutit une bonne partie de ces transfuges.

En 1754, un vaiſſeau chargé de 300 hommes, la plûpart du pays de Wirtemberg, de Dourlach & du Palatinat, eſſuya une tempête violente, qui le jetta ſur un rocher entre la Hollande & l'Angleterre. Le bâtiment étoit fracaſſé, & faiſoit eau de toutes parts. Chacun ſongeoit à ſon ſalut. Soixante hommes des plus robuſtes s'emparent de la chaloupe, & prennent le large. Dix autres perſonnes ſe jettent à la nâge pour entrer auſſi dans cette barque, qui étoit le ſeul eſpoir qui reſtoit ; mais elle étoit déjà ſurchargée, & la crainte ſeule fermoit les yeux ſur le danger qu'on y couroit. A meſure que les malheureux nâgeurs abordent à la chaloupe, & s'y accrochent pour y mon-

ter, on leur coupe les mains, afin de leur faire lâcher prise; & ce n'est que par cette barbarie, que les soixante échappèrent au naufrage. Le bâtiment qu'ils avoient abandonné s'abîma sous leurs yeux, sans qu'ils pussent donner à leurs parens & à leurs camarades, qu'ils voyoient lutter contre les flots, d'autres secours, que des prières & des vœux.

En 1752, un autre vaisseau chargé de 340 personnes, après avoir été battu par la tempête, & avoir tenu la mer pendant six mois, aborda à Philadelphie avec 21 personnes seulement. Tout le reste avoit péri, soit de faim, soit de maladies, & des autres accidens qui arrivent dans une longue navigation.

J'ajouterai ici les nouvelles que j'ai reçues de Pensylvanie, par des lettres dattées du mois de Novembre 1754. On me mandoit qu'il y étoit arrivé pour le malheur du pays, & dans la seule ville de Philadelphie, plus de vingt-deux mille personnes qui venoient, en grande partie, de Wirtemberg & du Palatinat. La plus grande partie de tous ces misérables avoit été forcée de vendre ses enfans, pour avoir du pain; & encore le pays se trouvant surchargé

par

par tant de bouches, les provisions avoient été bientôt consommées : la famine avoit succédé avec toutes les horreurs qu'elle traîne à sa suite ; & des maladies épidémiques avoient fait périr un si grand nombre de peuples, & surtout de ces derniers venus, que les vivans n'avoient point eu d'occupation plus pressante, pendant plusieurs semaines, que celle d'enterrer les morts.

Tant que j'ai resté en Pensylvanie, j'ai toujours vu arriver sur la fin de l'automne, dans la seule ville de Philadelphie, 20 à 24 vaisseaux, qui, pendant les quatre années de mon séjour, ont débarqué plus de 24 mille personnes. Qu'on ajoute à ce dénombrement, la quantité de ceux qui ont péri dans le trajet, qui ont été transportés dans d'autres colonies Angloises, comme à la nouvelle Yorck, à Boston, à Maryland, à la nouvelle Ecosse, & à la Caroline, on sera étonné que l'Allemagne ne soit pas entièrement dépeuplée. Cependant ces émigrations si considérables, arrivées dans l'Amérique Angloise, sont cause qu'on y fait très-peu de cas de la vie des hommes, principalement à Philadelphie. On a pris de-là occasion de les surcharger de travaux, & de n'a-

voir pas plus de ménagement pour eux, que pour des bêtes de ſomme.

Afin de rendre raiſon de la grande quantité de monde qui s'empreſſe de paſſer en Amérique, & particulièrement en Penſylvanie, il eſt bon de prévenir qu'il y a en Hollande des eſpèces d'embaucheurs ou *raccoleurs*, dont l'unique profeſſion eſt de tromper les ames ſimples, & de les engager à paſſer dans le nouveau monde par différens artifices, dont il eſt à propos d'informer le Public.

Ces ſéducteurs, après avoir recueilli ſoigneuſement des connoiſſances exactes ſur les Allemands qui ſont en Amérique, ſur leur naiſſance, ſur la famille qu'ils ont encore dans leur patrie, paſſent de Hollande en Allemagne, & ſe donnent pour des gens qui arrivent de Penſylvanie. Ils vont faire des viſites à ceux qui ont des parens en Amérique, ſous prétexte de leur en donner des nouvelles : ils leur déclarent que ces parens déſirent beaucoup de les voir : qu'ils les invitent à faire ce trajet, parce qu'ils ſont en état de leur faire du bien ; ou parce qu'ils n'ont point d'héritier, en faveur duquel ils puiſſent diſpoſer de leur fortune ; ou point de parens,

avec qui ils puiſſent la partager. C'eſt à ce piège qu'on prend les gens au-deſſus du commun, & même des nobles de pluſieurs quartiers.

A d'autres, on promet des places avec de bons appointemens : on leur fait entendre qu'avec leurs talens ou leur ſavoir, ils ne peuvent manquer de faire rapidement leur fortune. On leur cite des exemples qui ne ſont que fictifs : on les exhorte à prendre conſeil de telles & telles perſonnes, qui ſont arrivées récemment de Penſylvanie, & qui ſont des ſuborneurs ſemblables à ceux qui les citent. Par ce moyen des gens inſtruits, même des ſavans, & tous autres qui profeſſent des beaux arts, & des arts diſtingués, cèdent à ces promeſſes inſidieuſes, dont ils ne ſoupçonnent pas les conſéquences funeſtes.

A l'égard des artiſans & de la populace ordinaire, il ſuffit de faire briller à leurs yeux beaucoup d'argent, de leur faire enviſager en Amérique, une condition plus heureuſe, & de leur offrir de payer les frais de leur paſſage ; il en eſt peu qui ne ſoient ſéduits par cette perſpective agréable, quoique dans le lointain, ſurtout s'ils ſentent la mi-

sère. C'est ainsi que plusieurs Hollandois se font un jeu de suborner leurs semblables, pour les vendre ensuite. Ces suborneurs reçoivent des négocians, qui les commettent, un ducat (*a*) pour chaque personne de dix ans & au-dessus, jusqu'à vingt : & deux ducats par chaque personne qui a plus de vingt ans.

Les Commettans Hollandois touchent à leur tour du Gouvernement Anglois, ou des Sociétés qui sont chargées de procurer des colons, 50, 60, & même 80 ducats, par chaque personne arrivée à Philadelphie.

Tous ces gens, qu'ils soient nobles, savans, artistes ou artisans, sont traités de la même façon à leur arrivée au port d'Amérique. S'ils n'ont point d'argent, ils ne sont pas débarqués, qu'ils n'ayent été rachetés comme de simples journaliers. La science, la noblesse & les talens, sont d'une très-foible ressource en Pensylvanie, où il ne faut que des bras & des manœuvres. Aussi un Baron, fut-il même allié à l'Empire; un docte

(*a*) Le ducat d'Allemagne, dont il est question ici, vaut 10 livres 7 sols, monnoie de France.

Profeſſeur, qui ſait le latin comme ſa langue, ſont-ils fort étonnés à leur arrivée, s'il ne leur reſte pas d'argent pour payer leur paſſage, d'être réduits à travailler à la terre après avoir été vendus; & qui pis eſt encore, d'être maltraités comme des bêtes de charge. Il arrive de-là que pluſieurs perſonnes de ce genre tombent dans le déſeſpoir, & terminent eux-mêmes leurs peines avec leur vie.

Un autre abus, qui ſe pratique encore dans ce commerce, c'eſt que les négocians Hollandois font une convention ſecrète avec les Capitaines de vaiſſeau, qui ſont chargés de conduire des colons en Penſylvanie; & au lieu de les débarquer dans cette contrée, on les mène en d'autres parties de l'Amérique, où la rareté des hommes les y rend d'un plus grand prix. Il arrive de-là que les pauvres transfuges Européens, qui ont compté ſur les ſecours des parens ou amis qu'ils ont en Penſylvanie, étant jettés dans une terre étrangère, où tout leur manque, tombent malades de miſère & de déſeſpoir, & meurent en langueur dans l'eſpace de deux ou trois années.

Quelquefois même ceux qui empor-

tent le plus d'argent, n'en ſont pas plus à leur aiſe, lorſqu'ils ſont débarqués. La plûpart, pour s'aſſurer la ſomme qu'ils poſſèdent, la remettent aux miſérables raccoleurs qui les ont ſéduits, afin qu'ils la tranſportent en Hollande; ou la dépoſent entre les mains du Capitaine du navire qui les porte aux îles. Mais les uns & les autres ſont également dupés. Les voleurs diſparoiſſent, ſoit en Hollande, ſoit en Amérique: les volés, arrivant en Amérique, n'ont plus d'autre reſſource que de ſervir, ou de vendre leurs enfans.

J'ai l'exemple d'un trait de ſcélérateſſe, qui eſt notoire en Penſylvanie. A la fin de l'année 1753, une Dame de condition d'Allemagne, en partant pour Philadelphie avec un fils & deux jeunes filles, avoit remis à un de ces ſuborneurs, qui avoit uſurpé ſa confiance, une ſomme de quatre mille liv. qui faiſoit la meilleure partie de ſa fortune. Le dépoſitaire s'enfuit avec le dépôt; & cette Dame infortunée, à ſon débarquement en Amérique, fut réduite à une telle misère, que les deux Demoiſelles furent obligées d'entrer en ſervitude, pour s'entretenir & ſe nourrir, ainſi que leur mère. Le printemps, ſuivant cette Dame, envoya ſon fils en

Hollande, pour tâcher de découvrir le ſcélérat qui l'avoit volée ; ce jeune Gentilhomme périt dans le trajet.

La nouvelle de tous ces accidens funeſtes, ne parvient jamais en Allemagne ; parce que toutes les lettres qu'on y écrit des colonies, ſont ouvertes en Hollande, & l'on ne manque pas de jetter au feu, celles qui contiennent des plaintes, des gémiſſemens ſur la misère des colons, ou qui font des peintures trop fidèles de l'état déplorable où ils ſont réduits.

D'autres fois ils ajoutent aux lettres qu'ils ont interceptées, en en contrefaiſant l'écriture, des invitations de paſſer en Penſylvanie ; ou d'autres *poſt-ſcriptum* qui tendent aux mêmes fins, & ils les font parvenir enſuite à leur adreſſe.

J'ai failli moi-même d'être la dupe d'un artifice à peu près de ce genre. Lorſque j'arrivai de Penſylvanie en Hollande, pour retourner en Allemagne ; des négocians de Rotterdam, pour qui j'avois des lettres, eſſayèrent de me perſuader de retourner en Amérique, en m'aſſurant que ma femme s'étoit embarquée avec mon enfant & ma ſœur, pour m'aller trouver à Philadelphie.

Comme je faisois difficulté de croire ces rapports, on me prouva par une lettre de ma femme même, & par des témoins, qu'elle étoit réellement embarquée pour l'Amérique : on me nomma le vaisseau, & le Capitaine qui le commandoit, & le N°. 22, comme celui du lit où elle étoit couchée.

J'avoue que toutes les allégations qu'on me faisoit, m'ébranlèrent beaucoup. J'hésitai même assez longtemps, entre le parti de retourner en Amérique, & celui de regagner ma patrie. Enfin, je me décidai pour le dernier, & ce fut un bonheur pour moi. Je trouvai ma femme & ma famille en bonne santé. On fut fort étonné, lorsque je racontai ce qu'on m'avoit dit à Rotterdam, & tout ce qui m'y étoit arrivé. On en conclut justement, que certains négocians Hollandois avoient autant d'habileté à contrefaire les écritures, qu'ils avoient d'empressement à faire trafic de l'espèce humaine. Et vraisemblablement ces négocians avoient été portés à me tendre le piège, que j'avois évité, par la crainte de perdre les profits de leurs honteuses séductions, si je dévoilois tout ce que je savois de leurs ruses & de leurs fourberies.

CHAPITRE II.

Description géographique de la Pensylvanie. Sa situation. Ses limites. Rivières qui l'arrosent.

LA Pensylvanie située sur la mer, précisément au milieu des possessions Angloises, dans le continent d'Amérique, en est une des plus considérables. Elle s'étend depuis le 39ᵉ degré de latitude, jusqu'au 43ᵉ ; & sa longitude comprend 5 degrés, suivant l'Edit de concession qu'on trouvera ci-après.

Les bornes de cette colonie sont, à l'est, la mer, la baie de Dellaware, & la nouvelle Jersay ; au nord, la nouvelle York & le Canada ; à l'ouest, une partie de la Louisiane & du Maryland, & des terres peu connues qui sont habitées par des sauvages ; & enfin, au sud, la Virginie & le Maryland.

On compte de Londres, jusqu'à l'endroit où l'on perd de vue l'Angleterre, 325 milles Anglois ; ensuite de-là jusqu'à la première terre de Pensylvanie,

3600 de ces milles ; puis, pour parvenir à Philadelphie, qui en eſt la capitale, 125 milles ; ce qui fait, en total, 4050 milles Anglois, ou 1350 lieues d'Allemagne, d'une heure de chemin ; c'eſt-à-dire, que ces lieues ſont les mêmes que celles de France, de vingt au degré.

Les côtes maritimes de la Penſylvanie ont peu d'étendue, & ne ſont point déterminées d'une manière invariable. Des cartes Angloiſes, très-bonnes & très-récentes, les prolongent juſqu'à trois lieues, au ſud, de la baie de Rehoboth. D'autres Géographes ne les font commencer qu'au cap Heulopen, près la baie de Dellaware : elles règnent enſuite le long de la côte méridionale de cette baie, où ſont les comtés ou diſtricts de Suſſex, Kent & Newkaſtle.

La Penſylvanie eſt très-reſſerrée dans cette partie, où le Maryland la borne au ſud & à l'oueſt. Elle s'élargit enſuite tout d'un coup ; & on y trouve les comtés de Cheſter, de Philadelphie & de Bukingham, qui ſont les plus peuplés de la colonie. Sa largeur continuant toujours au nord & à l'oueſt, elle comprend les comtés d'York, de Lancaſtre, de Cumberland, de Berk & de Nor-

thampton, qui la terminent de ces deux côtés.

Différens Ecrivains Anglois prétendent reculer les limites de la Pensylvanie au-delà de l'Oyo, & jusqu'au lac Erié ; mais c'est enfanter des chimères : elles se détruisent par les faits. Il est sûr qu'en 1755, les habitations les plus avancées dans l'intérieur des terres formoient, au nord, le hameau de Guadenhutten, à 30 lieues ou environ de Philadelphie. A l'ouest, étoient encore des habitations sur la Susquehanna, en remontant vers la fourche, où cette rivière en reçoit une autre, à laquelle on a donné, assez improprement, le nom de *Branche de l'ouest*. Enfin, il existoit d'autres habitations sur la rivière de Juniata, au-dessus de Seppembourg. Ainsi la véritable étendue de la Pensylvanie, est de 60 lieues dans sa plus grande longueur, & de 40 dans sa plus grande largeur.

Dès que les vaisseaux sont arrivés au cap Heulopen, sur les côtes de Pensylvanie, ils quittent la mer pour entrer dans une baie que forme la rivière de Dellaware, ou qui est proprement la rivière elle-même, qui a son embouchure à 50 milles ou environ du cap

Heulopen. On y trouve depuis 5 jusqu'à 15 toises d'eau ; mais il y a aussi plusieurs bancs de sable qui rendent cette navigation dangereuse, surtout dans des temps orageux.

La sortie de la mer & l'entrée dans la baie, sont au nord-ouest. Depuis le commencement de cette baie jusqu'à Philadelphie, le pays est d'un bel aspect, uni, ensemencé & entrecoupé de forêts & de petites rivières. Peu après son embouchure, la Dellaware sépare la Pensylvanie de la nouvelle Jersey, ainsi qu'on peut le voir par la carte. La première de ces colonies est sur la rive gauche, & l'autre sur la rive droite.

Dès qu'on est entré sur la Dellaware, on découvre des deux côtés, dans le lointain, beaucoup de montagnes fort hautes, qui s'élèvent les unes derrière les autres, en forme d'emphithéâtre. On en remarque qui sont bleues, & qu'on regarde avec plaisir. Elles passent pour les plus élevées ; & leur couleur, leur a fait donner le nom de *montagnes bleues*. Celles qu'on découvre sur la rive gauche sont moins éloignées, & ne flattent pas moins la vue que les premières, par l'aspect des belles forêts qui les couronnent.

Les deux fleuves les plus considérables de la Pensylvanie, sont la Dellaware, dont on vient de parler, & la Susquehanna.

La première prend sa source fort avant dans les terres de la nouvelle York, & grossit considérablement sous le 40e degré 40 minutes, par les eaux d'une autre rivière, qui sort, sous le 41e degré $\frac{1}{2}$, des montagnes Apalaches, qui forment une grande chaîne, depuis environ le 39e degré de latitude, jusqu'au 42e. On regarde, assez mal-à-propos, cette rivière comme un bras de la Dellaware, & on lui donne le nom de *branche de l'ouest.*

Depuis la jonction de ces deux rivières, la Dellaware reçoit encore un grand nombre de ruisseaux & de rivières, parmi lesquelles la plus considérable est celle de Shuykill, qui prend aussi sa source dans les montagnes, sous le 40e degré 50 minutes, & qui baigne les murs de Philadelphie, un peu avant de se jetter dans la Dellaware.

La largeur de cette dernière, devant Philadelphie, est d'environ une demi-lieue; mais elle est encore sujette aux marées, quoiqu'elle soit éloignée de la mer de 125 milles Anglois, ou de

40 lieues. Après la chûte de la Shuykill, la Dellaware, qui a près d'une lieue de largeur, augmente toujours jusqu'à la mer, où son embouchure a trois milles Anglois de largeur.

A l'égard de la Susquehanna, elle prend sa source fort avant dans le Canada; & elle coule assez directement jusques sous le 40e degré 45 minutes, où elle reçoit une rivière qu'on appelle *branche de l'ouest*, qui sort en partie des montagnes Allegany, situées entre le 40e degré & demi, & le 42e. Depuis cette jonction elle reçoit encore différentes rivières, parmi lesquelles celle de Juniata est la plus considérable. Après avoir arrosé la partie supérieure de la Pensylvanie, elle la sépare du Maryland, où elle tombe dans la baie de Chesapeac, qui baigne aussi les côtes de la Virginie.

On donne le nom de *montagnes bleues*, (*a*) dit M. Kalms, aux montagnes qui séparent les établissemens Anglois de ceux des sauvages. Elles forment une longue chaîne, qui court du nord au sud; c'est-à-dire, qui se prolonge de-

(*a*) The Blew Mountains.

puis le Canada, jusqu'à la Caroline. Elles sont coupées en différens endroits, d'une manière toute particulière, par de gros courans d'eau, qui descendent des plaines du sommet de ces montagnes. M. Bertrand, très-savant Naturaliste de cette contrée, & Correspondant de la Société Royale de Londres, dont j'aurai souvent occasion de parler, m'a assuré que l'air étoit toujours plus froid sur ces montagnes, que dans les vallées.

CHAPITRE III.

Climat de Pensylvanie. Qualités des eaux qui s'y trouvent. Observations sur la durée des jours, & sur la température de chaque saison.

LA Pensylvanie, ayant une latitude à peu près semblable à celle des provinces méridionales de France, elle jouit d'un climat très-pur & très-sain. L'air y est clair & agréable; & l'on remarque que depuis la fin du siècle dernier, il s'est encore beaucoup purifié par les défrichemens, & par les coupes

considérables de bois qu'on y a faites.

Les eaux n'y sont pas moins salubres que l'air. Elles doivent cet avantage au fond sur lequel elles coulent, qui est de sable, de pierre ou de roche. A une lieue ou environ de Philadelphie, on trouve des eaux minérales qui opèrent de fort bons effets en différentes maladies, & dont les vertus sont les mêmes que des eaux de Barnet & de Noordhal, qui sont auprès de Londres.

A l'égard des saisons qu'on éprouve dans cette contrée, elles sont en même nombre & aussi marquées qu'en Europe. Cependant il faut remarquer à cet égard, qu'elles semblent arriver plus rapidement en Pensylvanie, & que la température de l'air y est aussi plus variable. Les froids les plus âpres, & la chaleur la plus brûlante, s'y font sentir également, dans l'hyver & dans l'été; mais généralement parlant, l'un & l'autre sont de peu de durée. En été, le vent de sud-ouest amène fréquemment des orages qui rafraîchissent l'air, mais dont la violence cause quelquefois de cruels ravages; les plus gros arbres en sont brisés ou arrachés avec leurs racines; on a vu même quelquefois un canton entier dépouillé de ses forêts,

que le vent avoit renverſées. Le voiſinage des côtes eſt ſurtout expoſé à ces funeſtes accidens.

En hyver, une ſeule nuit ſuffit pour faire gêler la rivière de Dellaware ; & au bout de quatre à cinq jours, on auroit peine à y trouver de la glace. C'eſt le vent de nord-eſt qui règne dans cette ſaiſon, ainſi que dans le printemps & l'automne. Le ciel eſt rarement chargé de nuages & de brouillards par ce vent de nord-eſt ; & s'il pleut ou s'il neige, on eſt ſûr que ce n'eſt pas pour long-temps. Mais dans l'hyver & dans l'été, il arrive la même choſe qu'en Europe ; c'eſt-à-dire, que les vents y ſont plus fixes & plus conſtans que dans les autres ſaiſons.

Quoiqu'il ne ſoit pas poſſible de déterminer, d'une manière préciſe & abſolue, l'époque des quatre ſaiſons, cependant le temps où elles commencent, eſt à peu près toujours le même. L'hyver arrive avec le mois de Janvier, & finit à peu près avec celui de Mars. Quelque rigoureux que ſoit le froid, il eſt toujours beau ; c'eſt-à-dire, que le temps n'eſt ni gris, ni chargé.

A la fin de Mars, le printemps s'annonce par des pluies douces, par une

chaleur legère, qui augmente par degré jusqu'au mois de Juin; mais on ne voit, ni grandes pluies, ni giboulées.

L'été dure depuis le mois de Juin, jusqu'à la fin de Septembre, que commence l'automne, qui est assez semblable à la température de l'air à Paris, pendant les mois de Mai & d'Avril.

La variété des jours & des nuits répond à la situation de la Pensylvanie. Au solstice d'été, le jour n'arrive qu'à cinq heures, & finit à huit heures du soir. Dans celui d'hyver, il fait jour à six heures, & nuit à six heures; de façon qu'il n'y a guères qu'une heure, ou une heure & demie de différence, entre les jours d'été & ceux d'hyver. Mais les crépuscules n'y sont pas aussi longs qu'en Europe, où il existe de la clarté tant que le soleil est à moins de 18 degrés au-dessous de l'horison. En Pensylvanie, 8 à 10 minutes après que le soleil est couché, il fait tout-à-fait nuit. Ainsi l'on doit remarquer, qu'en général il y a trois heures de différence entre les jours d'Europe, & ceux de Pensylvanie.

Quelques observations de M. Kalms vont servir encore à faire connoître le climat de cette contrée. L'hyver, dit

cet Académicien, (*a*) eſt auſſi rude en Penſylvanie qu'en Suède ; quelquefois beaucoup plus froid qu'il ne l'eſt en Angleterre, & dans les autres Etats du ſud de l'Europe. J'ai trouvé qu'à Philadelphie, qui eſt de 20 degrés plus au ſud que la Suède, le thermomètre de Celſius deſcendoit à 24 degrés au-deſſous du point de congélation ; & l'on m'a cependant aſſuré, que l'hyver où je faiſois ces obſervations, étoit regardé comme un hyver modéré. On a ajouté, qu'il arrive fréquemment que le froid ſoit aſſez âpre, pour qu'en un ſeul jour la Dellaware ſoit gêlée en entier à Philadelphie, & de manière à porter des voitures. Je dois remarquer cependant que ce fleuve eſt très-large, ainſi qu'on le verra ci-après dans la deſcription de cette ville, & qu'en outre le flux y monte à huit pieds.

Il faut avouer auſſi que ſi le froid eſt très-piquant, il ne dure pas longtemps. Il eſt conſtant qu'en Penſylvanie l'hyver dure rarement plus de deux mois, quelquefois même il n'eſt que

---

(*a*) Voyage de Kalms, dans la collection Allemande, de Gœtingue, 10 vol. pag. 255.

d'un mois ; & s'il alloit jusqu'à trois, les gazettes, les papiers publics l'annonceroient comme une chose très-extraordinaire. Dans les contrées de l'Amérique, qui sont plus près du Pole, l'hyver y est beaucoup plus long, & ne diffère guères de celui qu'on éprouve en Suède. Les observations météorologiques que j'ai faites pendant mon séjour dans ce nouveau monde, ne pouvant manquer de répandre du jour sur cette matière, c'est ce qui me les a fait joindre à la relation de mes voyages. (*a*)

A l'égard de l'été de ces régions, la chaleur y est très-forte & assez constante ; mais il paroîtra étonnant que le thermomètre n'y monte guères plus qu'à Abo, où j'ai observé la liqueur de cet instrument, à 33 degrés au-dessus du point de congélation. Il est vrai que cet événement arrive peut-être une fois en 2 ou 3 étés dans la capitale de la Finnelande ; au lieu que, non-seulement en Pen-

---

(*a*) On a pensé que la traduction de ces observations météorologiques, pouvoit servir aux Physiciens François, qui tiennent des tables de comparaison des différentes températures de notre globe. Elles terminent cet ouvrage.

ſylvanie, mais dans la nouvelle York, dans l'Albanie, & dans une grande partie du Canada, le thermomètre reſte continuellement fixé à ce point de 33 degrés, pendant trois mois entiers. J'ai même vu que, dans l'été que j'ai paſſé à Philadelphie, la liqueur a monté deux ou trois fois juſqu'au 36e degré. Je dois encore ajouter avec confiance, que la plus grande partie du mois d'Avril, le mois de Mai entier & les mois ſuivans, juſqu'à celui d'Octobre, ſont en Penſylvanie auſſi beaux, que les mois de Juin & de Juillet qu'on éprouve en Suède. La chaleur y eſt forte & conſtante, ainſi que le prouvent mes obſervations météorologiques. On peut, au reſte, ſe faire une idée de l'été de la Penſylvanie, ſi je dis que les melons ordinaires, les melons d'eau, (*a*) les courges de différentes eſpèces, viennent en plein champ, ſans qu'on ait beſoin de les couvrir en aucune manière, & qu'ils ſont communément mûrs à la mi-Juillet. Les ceriſes ont auſſi acquis leur maturité dès le 25 de Mai, & il arrive ſouvent qu'on fait la moiſſon au milieu du mois de Juin.

(*a*) Arbouſer, Waſſermelon.

CHAPITRE IV.

Hiſtoire Naturelle de Penſylvanie.

§ I.

REGNE VÉGÉTAL.

AU rapport de nos deux Voyageurs, la terre eſt généralement très-fertile dans cette colonie, & toutes ſortes de grains y viennent très-bien : mais le ſeigle & le maïs ſont ceux que l'on ſème le plus abondamment.

Nous allons, d'après l'Académicien Suédois, faire l'énumération de toutes les productions qui appartiennent au règne végétal de ces contrées. Nous diſtinguerons enſuite celles qui méritent une attention particulière, ſoit par des propriétés utiles, ſoit par des uſages extraordinaires.

On trouve en Penſylvanie l'érable de Virginie (1), qui croît en quantité ſur

(1) *En latin :* Platanus foliis lobatis, linnæus, hort. uſp. Platanus occidentalis, Cateſbi. Hiſtori of. Carol.

les bords de la Dellaware ; le persimon (2) des lieux humides & remplis de sources ; le chêne blanc de bonne terre (3) ; le chêne noir (4), & différentes autres espèces de ces arbres ; le hickery (5), espèce de noyer ; la ronce d'Amérique (6) ; le platane à fleurs rouges (7) ; le sumach à feuilles lisses (8), qui croît sur des éminences dans les forêts, & dans les terres incultes ; la vigne de différentes espèces (9) ; le sureau d'Amérique, qui vient dans les haies & dans l'herbe des vallées (10) ; le chêne de marais, qui croît dans les endroits marécageux (11) ; le muguet des forêts & des lieux secs (12) ; le sorbier à renoncules, qui croît dans les forêts (13) ; la ronce des

(2) *Lat.* Diospyrus Virginiana. Linn. Sp. Plant.
(3) Quercus alba.
(4) Quercus rubra.
(5) Iuglans alba.
(6) Rubus occidentalis.
(7) Acer rubrum.
(8) Rhus glabra.
(9) Vitis.
(10) Sambucus Canadensis.
(11) Quercus Phellos.
(12) Azalea lutea.
(13) Cratagus crus galli.

champs à graînes bleues (14) ; le chêne à fruit de bonne terre (15) ; le cormier qui vient dans toute bonne eſpèce de terrein (16) ; l'arbre à tulipes (17), qui croît comme le précédent ; le cériſier ſauvage (18) ; la ronce de marais (19) ; le prinos de marais (20) ; le hêtre d'eau (21) ; l'arbre-poiſſon, qui croît dans les champs & ſur les montagnes (22) ; l'arbre aréſine liquidambar (23) ; l'aune (24) ; le châtaignier nain (25), qui pouſſe dans les champs & dans les petits bois ; le noyer noir (26) ; le ſumac rampant, qui grimpe juſqu'au haut des arbres (27) ; l'érable à feuilles de frênes, des marais & des lieux humides (28) ; le prunier ſau-

(14) Vaccinii ſpecies.
(15) Quercus prinus.
(16) Cornus florida.
(17) Liriodendron.
(18) Prunus Virginiana.
(19) Vaccinii ſpecies.
(20) Prinos verticillatus.
(21) Platanus occidentalis.
(22) Nyſſa.
(23) Liquidambar ſtyraci fluida.
(24) Alnus.
(25) Fragus caſtanea.
(26) Inglaus nigra.
(27) Rhus radicans.
(28) Acer negundo.

vage

vage (29) ; l'orme blanc (30) ; le buiſſon d'épine, qui croît dans les lieux bas (31) ; le ſaſſafras qui vient dans une terre mêlée de ſable (32) ; l'arbre de courrantt, eſpèce de neflier, qui vient dans les lieux bas & humides (33) ; le frêne des contrées baſſes (34) ; le choux d'hyver, à fleurs de laurier (35) ; l'arbre à ceuillere, qui croît ſur les montagnes expoſées au nord (36) ; le mûrier des champs, des côteaux & des métairies (37) ; le ſumach, poiſon, des lieux humides (38) ; le chêne rouge (39) ; le coudrier de magicien (40) ; l'arbre à ancre (41) ; le génèvrier rouge (42) des terreins maigres & arides ; le laurier d'été, ou *ſpicewood* des lieux

(29) Prunus domeſtica.
(30) Ulmus Americana.
(31) Vepres.
(32) Laurus, ſaſſafras.
(33) Ribes Americanus, fructu nigro.
(34) Fraxinus excelſior.
(35) Smilax laurifolia.
(36) Kalmia latifolia.
(37) Morus rubra.
(38) Rhus vernix.
(39) Quercus rubra.
(40) Hamamelis.
(41) Pyrus coronaria.
(42) Juniperus Virginiàna.

humides (43) ; l'yeuſe (44) ; le ſau ou fouteau, qui vient en bonne terre (45) ; le buis auſſi de bonne terre (46) ; l'arbre aux noix de beurre (47), eſpèce de noyer qu'on trouve ſur les collines, & près des rivières ; le pin de Penſylvanie (48) ; le bouleau à touffes de houblon, qui croît ſur les bords des rivières (49) ; le céphalant des pays occidentaux (50), qui vient dans les lieux humides ; le ſapin de Jerſey (51) ; l'arbre à ſalade (52) ; le courbarill, ou arbre à grenouilles (53) ; le tulipier à fleurs de laurier (54), qui croît dans des endroits humides ; le tilleul de bonne terre (55) ; l'arbre aux pois (56) ; l'aliſier des contrées occidenta-

---

(43) Laurus æſtivalis.
(44) Carpinus oſtrya.
(45) Carpinus betulus.
(46) Fagus ſylvatica.
(47) *En Anglois :* Butter nuttſtrae.
(48) Abies Americana.
(49) Betula lenta.
(50) Cephalantus occidentalis.
(51) Pinus tœda.
(52) Cerſis Canadenſis.
(53) Robinia pſeudo acacia.
(54) Magnolia.
(55) Tilia Americana.
(56) Gleditſia, *en anglois*, Honey locuſttrée.

les (57) ; l'arrête-bœuf à piquans (58) ; le ketmia (59) ; le poivrier de l'Inde (60) ; le ſumach à feuilles découpées (61) ; la morelle d'Amérique (62) ; la centaurée (63) ; la jacée (64) ; la jacobée (65) ; la renoncule (66) ; la violette (67) ; le garou (68) ; l'aliſier de Virginie à fruits rouges (69) ; le damaſonium (70) ; l'arroche à feuilles déchiquetées (71) ; la

(57) Celtis occidentalis.

(58) Anona muricata.

(59) Ketmia indica folio-ficus, fructu pentagono, recurvo, eſculento, graciliori & longiori. Millers indem Gaertner Lexicon, *Dictionnaire du Jardinier. Cette plante paroît être celle que Tournefort appelle, dans le ſixième genre des mauves*, Ketmia indica vitis folio, fructu corniculato.

(60) Capſicum annuum.

(61) Rhus foliis pinnatis, ſerratis lanceolatis, utrinque nudis. Rhus foliis ſerratis ; Rhus Virginianum, C. B.

(62) Phytolacca foliis integerrimis; Solanum.

(63) Centaurea.

(64) Jacea nigra, pratenſis, latiſſima ; gentiana autumnalis ramoſa.

(65) Solidago, virga aurea, vulg. latif.

(66) Hepatiqua.

(67) Viola martis inodorata ſylveſtris.

(68) Daphne. Chamelaea Germanica.

(69) Cratægus crus galli, cratægus foliis lanceolato-ovatis, ſerratis, glabris, ramis ſpinoſis.

(70) Plantago latifolia, glabra.

(71) Chenopodium folio ſinuato-cand. atriplex hortenſis.

caffie (72); le pied-de-veau de Virginie (73); la gentiane (74), le melèse (75); le bouillon blanc, ou molène; (76) la marguerite à feuilles larges (77); l'apocyn à larges fleurs, & qui porte de longues filiques (78); le bouleau à feuilles pointues & dentelées (79); le bouleau à feuilles rondes & à dents de fcie (80); la quinte-feuille rouge des marais (81); la gentiane à fleurs jaunes (82); la linnæa ou campanule des montagnes du Canada (83); le myrthe de marais, à feuilles pointues (84); la

(72) Caffia foliolis multi iugatis, glandula, petioli pedicellata, ftipulis enfiformibus; Linnæus, hort. ufp. Caffia chamæcrifta.

(73) Arum à caule foliis haftato cordatis, acutis, angulis obtufis.

(74) Sarothra; Gentiana caule ramifque ramofiffimis, foliis fubulatis, minimis.

(75) Larix.

(76) Verbafcum foliis utrinque tomentofis, decurrentibus.

(77) Gnaphalium lati-folium Americanum. Gnaphalium margaritaceum.

(78) Apocynum Virginianum flore herbaceo, filiqua longiffima. Apocynum cannabinum; Linnæus.

(79) Betula foliis acuminatis, ferratis.

(80) Betula foliis orbiculatis, crenatis.

(81) Comarum; quinque folium paluftre rubrum.

(82) Gentiana major lutea.

(83) Linnæa. Campanula, ferpylli folia.

(84) Myrica folio lanceolato, fructu ficco.

pentaphylloïde des endroits marécageux (85) ; le lierre à feuilles de jonc (86) ; le petit jonc à fruits ronds, qui vient près des sources salées & des salines (87) ; le lierre commun (88) ; l'érable à sucre (89) ; le cresson commun de jardin (90) ; le datura, ou stramonium, à fruits longs & piquans, & à fleurs blanches (91) ; le volubilis de plusieurs sortes, & surtout celui qu'on appelle *cloche de haye*, ou *batalas* (92) ; le tamarisc (93) ; la melisse (94) ; le cornouiller (95) ; la dent de lion (96) ; la mille-feuilles (97) ; l'arbre à cas-

(85) Potentilla caule fructicoso.
(86) Trientalis.
(87) Triglochin capsulis sex locularibus ovatis.
(88) Hedera.
(89) Acer foliis quinquepartito palmatis, acuminato-dentatis.
(90) Nasturtium hortense.
(91) Datura pericarpiis spinosis, erectis, ovatis ; stramoniumfructu spinoso, oblongo, flore albo ; *Tournefort.*
(92) Convolvulus radice tuberosa, esculenta.
(93) Myrica foliis lanceolatis, subserratis, caule arborescente. Myrica cerifera.
(94) Melissa pulegioides. Linn.
(95) Cornus florida.
(96) Leontodon, sive dens leonis vulgaris.
(97) Mille-folium vulgare.

tor (98) ; le lupin (99) ; la ſauge de jardin (100) ; le guy (101) ; le geneſt à balai (102) ; le bidens (103) ; la collinſonie (104) ; la ſemencine (105), & quelques autres qui ſont des variétés, ou du genre de celles dont on vient de donner la nomenclature. Les aſperges viennent auſſi dans les haies en quantité. On ne ſait ſi la ſemence en a été portée des jardins qui ſont à proximité ; mais il eſt ſûr que ces plantes viennent naturellement en différens endroits incultes, ſurtout dans les terres ſablonneuſes.

On voit, dans les jardins, différens arbres fruitiers qu'on y a portés d'Europe, & qui réuſſiſſent aſſez bien en général. Tels ſont les pêchers, les cériſiers, les pommiers, les poiriers, & quelques autres.

---

(98) Magnolia foliis ovato-lanceolatis.

(99) Lupinus perennis ; lupinus cærulans Virginianus.

(100) Salvia hortenſis, vel Germanica. Linn.

(101) Viſcum filamentoſum.

(102) Spartium ſcoparium.

(103) Bidens Americana apii-folio.

(104) *On trouvera ci-après l'étymoligie du nom de cette plante, avec quelques-unes de ſes propriétés.*

(105) Semen contra vermes.

On diftingue quatre fortes de pêches en Penfylvanie. La première, qui eft rouge en dedans & en dehors, de la groffeur d'un citron ; mais ronde, unie. Elle eft mûre aux environs de la fin du mois d'Août.

Une autre efpèce qui eft de même groffeur, & jaune comme de la cire.

Une troifième verte, fouettée de raies rouges, ou toute verte.

Et enfin la quatrième, qu'on appelle *Kling-fteine*, qui a une douceur extrême, lorfqu'elle eft mûre. Etant verte on la confit comme des cornichons, & on la fert de la même manière. Il n'y a que très-peu de pruniers dans cette contrée, & encore moins de prunes, parce qu'elles périffent très-fouvent par les brouillards & par la nielle.

Parmi toutes les plantes que nous avons nommées, le perfimon, le fumach, le faffafras, & quelques autres, méritent d'être diftinguées, à caufe de leur utilité dans la médecine, & de certaines vertus fingulières.

Le perfimon (*a*) croît dans les lieux humides & dans les environs des four-

(*a*) Diofpyros Virginiana, Linn. Sp. 1051.

ces. Il rapporte des petites pommes très-agréables à la vue ; mais qui ne ſont mangeables qu'après avoir eſſuyé la gêlée, & qui ſont alors d'un très-bon goût. Si l'on en mange avant leur maturité, elles cauſent à la bouche une contraction ſi violente, qu'on ne peut point du tout rire, & qu'on a beaucoup de peine à parler.

Parmi toutes les plantes de Penſylvanie, il n'en eſt point dont les propriétés ſoyent plus remarquables que celles de l'eſpèce de ſumach, qui croît dans les marais. Les Suédois & les Anglois l'appellent *arbre peſtiféré*, (*a*) ou *poiſon*. Quelques-uns des premiers, dit M. Kalm, lui donnent encore le nom de *ſumac ſchwamp*, ou *karr ſaltenbraſſ*. (*b*)

Lorſqu'on coupe une branche de ce ſumach, il découle d'entre l'écorce & le bois, un jus d'un blanc jaunâtre, & d'une odeur très-déſagréable, qui, loin d'avoir aucune vertu, eſt quelquefois très-dangereux. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que cet arbre ne produit

---

(*a*) Giſtige Baum, poyſontrée.

(*b*) Les Botaniſtes l'appellent en latin, *Rhus vernix*, ou *Rhus foliis pinnatis integerrimis, petiolo integro. Linn. Sp.* 265.

pas des effets nuiſibles ſur toutes perſonnes indifféremment. Quelques-unes peuvent toucher cet arbre, le dépouiller de ſon écorce, manier ſon bois, le travailler, le frotter même entre leurs mains, en reſpirer l'odeur, en répandre le ſuc ſur leur peau, ſans en reſſentir le moindre accident; mais d'autres n'ont qu'à manier ſeulement un morceau de ce bois, lorſqu'il eſt encore verd, en reſpirer la fumée quand il brûle; auſſitôt il leur ſurvient à la main, au viſage, ou même par tout le corps, une enflure conſidérable, qui eſt accompagnée d'une douleur très-cuiſante. Quelquefois il s'élève auſſi par toute l'habitude du corps, une ſi grande quantité de puſtules, qu'on diroit que c'eſt la galle ou la lèpre. Au bout de quelques jours les boutons diſparoiſſent, & laiſſent ſur la peau une tâche, qu'on prendroit pour la marque d'une brûlure. On dit même qu'il y a quelques perſonnes, à qui le ſumach eſt ſi contraire, que ſi elles ſe repoſent ou ſe promènent à l'ombre de cet arbre, ou même dans un endroit où le vent en porte l'odeur & les exhalaiſons, elles ſont ſurpriſes par une enflure générale dans toutes les parties du corps.

Les yeux en particulier ſont attaqués d'une inflammation, qui prive de la vue pendant un, deux, & quelquefois pluſieurs jours. Je connois des familles, obſerve le ſavant Suédois, parmi leſquelles un homme fait, ſans aucun danger, tout ce qu'il veut avec le bois de ſumach, tandis que ſon frère ne peut ni le toucher, ni le ſentir, ſans être incommodé. Il arrive ſouvent que l'on s'apperçoit que l'on eſt dans le voiſinage de cet arbre vénéneux, par l'enflure qui ſurvient ſoudain aux mains & au viſage.

Il y a des vieillards qui n'ont pas moins peur de cet arbre, que d'une vipère. J'ai connu une perſonne, à qui la proximité de cet arbre avoit cauſé une telle enflure par tout le corps, qu'elle en étoit reſtée roide comme un bloc de marbre; (*a*) & il lui falloit le ſecours de pluſieurs bras étrangers, pour ſe retourner dans ſon lit.

Un jour que je racontois à mon Domeſtique, des exemples des effets pernicieux de ce ſumach, il ſe mit à rire; & me répondit qu'il étoit d'autant

(*a*) Wie ein klotz.

mieux fondé à regarder tous ces effets comme des rêveries, qu'il lui étoit arrivé souvent, dans l'automne précédente, d'arracher des branches de cet arbre, de les tenir à nud pendant plusieurs heures, d'en ramasser les graines dans ses mains, & d'en cueillir des feuilles pour les placer dans un livre, sans avoir ressenti la moindre incommodité. Il concluoit de-là, car c'étoit une espèce de philosophe, qu'on ne devoit point ajouter de créance à des récits populaires, & que c'étoit toujours ses yeux qui dirigeoient sa foi.

Il eut, en effet, bientôt occasion d'être instruit par sa propre expérience. Pour avoir seulement touché quelques morceaux de bois verd de sumach, ses mains enflèrent considérablement, ainsi que ses yeux; mais ces derniers ressentirent une douleur si vive, que le petit philosophe, trop parfaitement convaincu des mauvaises qualités du sumach, ne voulut désormais plus en manier que les graines; & encore eus-je beaucoup de peine à l'y obliger. Je remarquerai cependant que le sumach, qui lui avoit causé ces accidens, étoit d'une espèce qui ne passe pas pour être aussi vénéneuse que l'autre. On l'appelle com-

munément *Rhus radicans*. Il fut forcé de convenir aussi, que la funeste vertu de ces sumachs, n'agissoit pas seulement sur lui dans l'été, pendant que la transpiration tenoit ses pores ouverts, mais même en hyver, & dans un temps où son corps étoit aussi froid que le bois.

On m'avoit assuré, comme une chose très-constante, qu'une personne, dont la constitution robuste l'avoit longtemps préservé de toute impression fâcheuse du sumach, y devenoit sujette, avec le temps, de la même façon que la constitution la plus foible; &, à parler franchement, il me restoit des doutes sur la vérité de ce récit. Cependant je fis moi-même, sans le vouloir, l'épreuve qu'on ne m'en avoit point imposé.

Je m'étois frotté plusieurs fois la peau avec le jus du sumach, avec des branches & de l'écorce de l'arbre. J'en avois gardé également dans mes mains différens morceaux, que j'avois flairé aussi, sans avoir ressenti aucun effet nuisible de ce bois. Ces expériences réitérées me faisoient croire que j'étois du nombre des personnes privilégiées, sur lesquelles le sumach n'avoit qu'une impuissante vertu. Un jour de l'été de 1750, me détrompa. J'avois arraché

une branche de ſumach, je l'avois portée dans ma main pendant environ une demi-heure, & j'en avois pluſieurs fois ſenti l'odeur. Il faut obſerver qu'il faiſoit très-chaud ce jour-là, & que j'étois en ſueur. Cependant je n'eus aucune incommodité dans tout le jour; mais le lendemain matin, je reſſentis aux paupières, & tout autour des yeux, une forte démangeaiſon, qui rendit ces parties ſi ſenſibles, qu'à peine je pouvois y ſupporter le doigt. J'appaiſai un peu la démangeaiſon avec de l'eau à la glace; mais les paupières furent très-roides pendant deux jours: & quoique je continuaſſe toujours le même remède, il me reſta, preſque pendant une ſemaine entière, une grande rougeur dans les yeux, & une telle roideur dans les paupières, que j'avois beaucoup de peine à les faire mouvoir.

Une autre fois je me couvris entièrement la main de ſuc de ſumach, tel qu'il étoit découlé de l'arbre. Elle s'enfla le même jour; & le ſurlendemain, il s'y éleva une multitude de petites ampoules & de boutons, qui ſe diſſipèrent dans les vingt-quatre heures, ſans me cauſer aucun mal. De tout ce

que j'ai expérimenté moi-même, & des différens récits que l'on m'a faits, on doit en inférer que le ſumach n'agit jamais plus efficacement ſur les corps que pendant l'été, dans un temps où les pores ſont ouverts par la tranſpiration.

Je n'ai pas ouï dire que perſonne fût mort de cet arbre vénéneux ; communément les douleurs qu'il cauſe, ſe diſſipent au bout de quelques jours.

Comme cet arbre a beaucoup de moelle, les Sauvages s'en ſervent pour faires des ſarbacanes ou des tuyaux à ſouffler le feu.

Ils aſſurent que, lorſque quelqu'un ſouffre des mauvaiſes influences du ſumach, il n'y a point de meilleur remède que de réduire un morceau de ſon bois en charbon, de le pulvériſer & de le mêler avec du ſaindoux ou de la graiſſe, & d'en frotter les partiés enflées.

Il y a pluſieurs endroits en Penſylvanie, où l'on arrache ce ſumach avec le même ſoin, que l'on prend par-tout, d'extirper l'ivraie & les mauvaiſes herbes.

L'eſpèce de ſumach, appelée *Rhus radicans*, quoique moins vénéneuſe que celle dont on vient de parler, cauſe

cependant des accidens fâcheux à différentes personnes ; & ne produit, de même que la première espèce, aucun effet sur d'autres. Mais elle a du moins quelques propriétés utiles ; en ce que le suc qu'elle rend, peut servir à écrire sur de la toile ou sur du papier, sans que les caractères s'effacent ; au contraire, avec le temps ils deviennent plus noirs. J'ai fait différentes expériences sur moi-même avec cette espèce de sumach, sans en avoir éprouvé aucune mauvaise influence, quoique j'aye choisi des plus gros morceaux, & que quelquefois même le suc m'en ait sauté dans les yeux. Cependant, après avoir frotté de ce même suc une main étrangère, au bout d'une heure la peau devint dûre comme du cuir tanné : les jours suivans elle tomba par petites écailles, & laissa à la place qui avoit été frottée, une marque semblable à celle d'une brûlure.

Il paroît par toutes les observations de l'Académicien Suédois, sur les deux sumachs dont on vient de parler, qu'ils sont d'une espèce fort différente du sumach qu'on emploie en France à la préparation des cuirs, ainsi que de celui dont on s'est servi anciennement pour assaison-

ner les viandes, & qui n'eſt plus d'uſage que dans les cuiſines de Turquie.

Le ſaſſafras eſt une production particulière à l'Amérique, & très commune en Penſylvánie. C'eſt un arbre dont le tronc eſt nud, fort droit, de la hauteur des plus grands ſapins, & d'une groſſeur proportionnée. Ses feuilles reſſemblent à celles du laurier, dont elles ont auſſi l'odeur. Ses branches s'étendent à ſon ſommet, comme celles d'un pin ébranché. Sa fleur eſt jaune, & fort reſſemblante aux primevères. On les prend de la même manière que le bouillon blanc, & on les regarde comme un excellent thé pectoral. (*a*) Aux fleurs ſuccèdent des baies ſemblables à celles du laurier; & il a encore, comme cet arbuſte, l'avantage d'être toujours verd. La racine de ſaſſafras, qui fait un objet de commerce, parce qu'elle eſt utile dans la médecine, pour avoir de bonnes qualités, doit être d'un roux blanchâtre, ſpongieuſe & légère, de couleur cendrée, rouſſâtre en dehors, d'un goût âcre, douceâtre, aromatique, d'une odeur pénétrante, qui approche de celle du fenouil & de l'anis.

(*a*) Als ein beſten bruſt thée.

Les propriétés du ſaſſafras ſont d'exciter la tranſpiration & la ſueúr, d'inciſer & de réſoudre les humeurs épaiſſes & viſqueuſes, & de remédier à la paralyſie & aux fluxions froides. Jadis on l'employoit très-fréquemment dans les maladies vénériennes, & même encore aujourd'hui on en retire quelquefois beaucoup d'utilité dans de pareilles circonſtances.

M. Kalms rapporte un exemple des propriétés de ſes graines. Une femme de Virginie reſſentoit, depuis pluſieurs années, des douleurs ſi grandes aux articles des pieds, qu'elle ne pouvoit marcher qu'avec beaucoup de peine. On lui conſeilla de faire rôtir dans une poële, des graines de ſaſſafras, & de frotter la partie malade avec l'huile qui ſortiroit de ces graines. Elle ſuivit ce conſeil; mais un moment après cette opération, il lui prit un vomiſſement violent qui l'incommoda beaucoup, mais qui ne l'effraya pas; car elle répéta ce remède encore trois fois, & il eut toujours les mêmes ſuites; cependant les douleurs s'appaiſèrent; & au boût de quelques jours, elle ſe trouva parfaitement guérie.

L'écorce du ſaſſafras ſert, aux fem-

mes de Penſylvanie, à donner à la laine une belle couleur d'orange ſi ſolide, que le ſoleil ne l'altère en rien. Au lieu d'alun, elles ſe ſervent d'urine; font bouillir cette écorce, & choiſiſſent un vaſe de métal; car elles prétendent que dans un vaſe de fer, on n'obtient qu'une couleur orangée, ſombre & ſans éclat.

Le tamarisk (*a*) ne mérite pas moins d'attention que le ſaſſafras. Il croît abondamment dans quelques endroits, & ſurtout dans un terrein humide. Il paroît même que l'air de la mer lui eſt très-favorable; car on ne trouve jamais de ces arbriſſeaux, dans des plaines bien éloignées de la mer. Il porte une quantité de graines, qui ſemblent, à l'extérieur, avoir été couvertes de farine blanche. On a grand ſoin de les ramaſſer à la fin de l'automne, lorſqu'elles ſont mûres, & on les jette dans de l'eau bouillante; alors on y voit ſurnager une matière oléagineuſe, qu'on écume juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus. Lorſque cette ſubſtance eſt figée,

(*a*) En Suédois, *talg ſtrauche*. Le Chevalier Linnæus l'appelle *wachs tragende tamarisken ſtaude*.

elle reſſemble à du ſuif ou de la cire, & communément elle eſt d'une couleur d'un verd ſale. On la fait fondre une ſeconde fois pour la purifier, & alors elle devient tranſparente, & d'un verd très-agréable.

Cette eſpèce de ſuif végétal, eſt plus chère que le ſuif commun; mais elle l'eſt moins que la cire. La livre en vaut à préſent (en 1748) un ſchelling, monnoie de Penſylvanie. Le même poids de ſuif ne vaut que la moitié, & la cire coûte deux ſchellings. En pluſieurs endroits de ces contrées, on mêle cette graiſſe de tamarisk, avec du ſuif ordinaire par parties égales, & l'on en fait des chandelles, qui ne ſont pas auſſi ſujettes à ſe fondre dans les chaleurs de l'été, que les chandelles ordinaires. Elles ont auſſi l'avantage de brûler plus lentement, & de répandre une odeur agréable, lorſqu'on les éteint.

J'ai appris, rapporte notre ſavant Botaniſte, d'un Suédois âgé de 91 ans, que ſes compatriotes, au commencement de leur établiſſement dans cette contrée, ne ſe ſervoient pas d'autre matière pour faire de la chandelle. Mais à préſent, que le ſuif animal eſt plus commun que l'autre, qu'on ne peut ſe

procurer qu'en prenant la peine de ramasser les graines de tamarisk, il n'y a plus que les pauvres gens des contrées, où cet arbrisseau est en quantité, & où le bétail est rare, qui s'éclairent avec ce suif végétal, en le brûlant simplement comme de l'huile.

On s'en sert encore en Pensylvanie pour faire un savon d'une odeur très-agréable, & qui est excellent pour faire la barbe.

Les Médecins, les Chirurgiens en tirent aussi un bon parti, en en composant des emplâtres, qui sont très-bonnes pour les blessures.

Les Sauvages de ces cantons se servent de l'écorce de la racine de tamarisk, pour appaiser les douleurs de dents, en en attachant un morceau sur celle qui fait mal. La rapure de la même racine, produit le même effet.

Dans la Caroline, non-seulement on en fait des chandelles comme en Pensylvanie, mais on en tire encore une laque, dont on compose toute sorte de cire à cacheter.

La mélisse de Pensylvanie (*melissé Poleyartige*) paroît avoir des vertus toutes différentes de la mélisse d'Europe.

Elle croît, dans des lieux secs, en très-grande quantité : son odeur est particulière & très-forte. Elle passe pour être aussi salutaire que le thé, quand on la prend de la même manière. On vante aussi ses qualités sudorifiques & diaphorétiques. Lorsqu'on ressent une lassitude ou des douleurs dans quelque membre, on regarde ici comme un moyen infaillible d'être soulagé, que d'appliquer sur la partie affectée, de la mélisse bien chaude.

Les propriétés de l'aune (*a*), qui croît dans les lieux bas & humides, méritent aussi d'être remarquées. Cet arbre, qui est très-commun en Pensylvanie, n'y devient jamais aussi grand qu'en Europe, & il n'acquiert presque jamais deux toises de hauteur. On observe, que plus on approche du sud, & plus cet arbre est petit & mince ; & qu'au contraire, dans les contrées septentrionales, il acquiert plus de hauteur & plus de grosseur. J'ai moi-même vu au Canada quelques-uns de ces arbres, qui étoient aussi hauts qu'en Suède.

(*a*) Alnus.

On se sert en Pensylvanie de l'écorce de l'aune, pour teindre en rouge ou en brun. Mais ce qui distingue plus particulièrement cette écorce, c'est qu'elle est un excellent vulnéraire. J'ai vu un Suédois, établi depuis longtemps en Amérique, qui m'a assuré, rapporte M. Kalms, qu'il avoit été parfaitement guéri, & en peu de temps, d'une blessure qu'il s'étoit faite à la jambe jusqu'à l'os, dans laquelle le sang s'étoit déjà caillé. Il avoit simplement lavé sa plaie avec de l'eau, dans laquelle il avoit fait bouillir de cette écorce; & quoiqu'elle parut d'abord envénimer le mal, cependant, au bout de quelque sjours, la plaie s'étoit refermée tout-à-fait.

La morelle (*a*) est remarquable par la propriété que le suc de ses graines a de teindre le papier, & autre chose, en un rouge foncé ou pourpre, si vif & si beau, qu'il est difficile de trouver une couleur plus agréable. Le malheur est qu'on n'a pu trouver jusqu'à présent, le moyen de la fixer sur la toile & sur

---

(*a*) Die phytollacca. *En Anglois*, Poke. *En Suédois*, Paok. *En All.* der Amerikanische nachtschatten.

les étoffes, où elle s'efface très-vîte.

Les feuilles de cette plante sont très-bonnes contre les foulures les contusions. & plusieurs autres espèces de blessures.

Dans le printemps, avant que les feuilles de la morelle soient entièrement développées, elles sont tendres, & si délicates, que les Anglois & les Suédois en mangent comme des choux verds, ou les accommodent de la même manière que les épinards. Dans ce dernier cas, il faut prendre garde que ces feuilles soient tendres & jeunes ; car pour peu qu'elles soient grandes & dûres, elles causent des maux d'estomac, & des coliques très-douloureuses ; & en effet, on les regarde alors comme un poison. Cependant les enfans mangent, en automne, les graines de cette plante, sans en être incommodés.

La collinsonie croît dans les petits bois & dans les buissons, & paroît aimer les terreins gras & ombragés. M. Bertrand, Naturaliste, estimable par ses connoissances, domicilié à Philadelphie, & Correspondant de la Société Royale de Londres, assure que la Pensylvanie & les contrées de

l'Amérique, qui ont le même climat, sont la seule patrie de cette plante ; ce qui est confirmé, par ses propres observations, dans tous les cantons des environs, & par celles de Messieurs Clayron & Mitchel, qui ont visité la Virginie & la plus grande partie du Maryland. On a éprouvé pareillement, que cette plante ne se trouve plus à 15 minutes au-delà du 43e degré de latitude. Dans la Pensylvanie même, cette plante pousse si tard, que sa graine peut à peine parvenir à sa maturité.

M. Bertrand est le premier qui l'ait découverte, & qui l'ait envoyée en Europe, où M. de Jussieu & le Chevalier Linnæus l'ont appelée *collinsonia*, d'après le célèbre Pierre Collinson, Quaker célèbre, riche Négociant de Londres, & Membre de l'Académie des Sciences de cette ville & de Stokolm. Ce Négociant a d'autant mieux mérité l'honneur de donner son nom à cette plante, qu'il est très-peu de personnes qui aient fait voir autant de zèle pour l'Histoire Naturelle, & qui aient montré plus d'amour pour les Sciences & les Arts utiles.

Cette *collinsonie* a une odeur particulière,

culière, qui eſt très-agréable ; mais en même temps ſi forte, qu'elle cauſe un violent mal de tête. J'en ai fait l'expérience, en paſſant un jour dans un endroit rempli d'une grande quantité de ces plantes, qui étoient alors en fleurs.

On aſſure que cette plante a la vertu d'appaiſer toute eſpèce de douleur, dans les membres, en en frottant les parties malades, & qu'elle eſt ſurtout incomparable dans toutes ſortes de fluxions. Un Interprète des Sauvages de Penſylvanie, m'a raconté qu'un jour il avoit guéri un Sauvage, qui avoit été mordu par un ſerpent à ſonnettes, & que ſes camarades avoient regardé comme mort, en lui faiſant boire beaucoup d'eau, où il avoit fait bouillir de la collinſonie.

Dans la nouvelle Yorck, cette plante porte le nom *d'herbe à chevaux ;* parce qu'au printemps, ces animaux la mangent volontiers avant toute autre herbe.

Le cornouiller (*a*) eſt très-commun dans les forêts de Penſylvanie ; & rien n'eſt plus agréable que ſa vue, lorſqu'il

---

(*a*) Cornus florida. Linn.

eſt en fleurs ; car elles ſont grandes, & d'un blanc de neige très-gracieux. Son bois qui eſt fort dûr, ſert à faire des bobines, des rabots, des coins, & différens ouvrages de cette eſpèce. Au printemps, lorſqu'un bœuf ou un mouton a quelque foibleſſe qui le fait chanceler, on lui attache un rameau de cornoüiller au cou, & il en reſſent beaucoup de ſoulagement.

Le tulipier mérite une deſcription particulière. Cet arbre tire ſon nom de ſa fleur, qui, par la forme, par la groſſeur & la variété de ſes couleurs, reſſemble parfaitement à une tulipe (*a*). Il eſt très-commun dans les forêts, & croît indifféremment dans les lieux élevés & ſecs, ainſi que dans les endroits bas & humides. Il paſſe, avec raiſon, pour le plus gros & le plus grand de tous les arbres des contrées ſeptentrionales de l'Amérique ; il peut même le diſputer, à cet égard, à nos plus beaux arbres de l'Europe. Ses feuilles ſont grandes, fermes, unies, échancrées, d'un beau verd, portées par un long

---

(*a*) *Les Suédois l'appellent* Canōetra *ou* Knutrae, *par contraction.*

pédicule, aſſez fort pour les empêcher de pendre, & d'une forme tout-à-fait étrangère aux feuilles des autres arbres. Auſſi les Anglois donnent à ces feuilles, en quelques endroits, le nom de *chemiſe de vieille femme*. A ſes fleurs ſuccèdent des capſules oblongues, étroites, qui, réunies en une maſſe, forment un fruit écailleux, qui a quelque reſſemblance avec les cônes de ſapin.

Il eſt difficile de trouver rien de plus agréable à la vue, que cet arbre, lorſqu'à la fin de Mai, il eſt paré de toutes ſes fleurs, qu'il conſerve pendant une quinzaine de jours.

Notre Organiſte Allemand dit avoir vu deux eſpèces d'arbres à tulipes. La première eſt celle que nous venons de décrire; & la ſeconde, une petite eſpèce ſemblable à nos eſpaliers, & qui ne fleurit qu'au mois d'Août.

Le bois de tulipier ſert à toutes ſortes d'ouvrages de menuiſerie, & à d'autres plus petits; comme des écuelles, des plats, des cuillers, *&c.* J'ai vu, dit le ſavant Suédois, une grange aſſez vaſte, qui avoit été conſtruite & couverte avec un ſeul tulipier, coupé en planches & en ſolives. Les ouvriers eſtiment le bois

de cet arbre, beaucoup plus que tout arbre, & même plus que le chêne ; parce que ce dernier eſt plus ſujet à ſe tourmenter, & plus dûr à travailler. Il eſt cependant vrai qu'il eſt fort peu de bois, qui ſoit plus ſuſceptible que le tulipier, des impreſſions de l'air. Un temps ſec le fait retirer, & y cauſe des fentes. L'humidité, au contraire, le gonfle & le fait crever. Ils diſtinguent deux ſortes de ce bois. L'une qui, avec le temps, devient jaune en dedans ; & l'autre, qui blanchit en vieilliſſant.

L'écorce de cet arbre ſe diviſe par couches très-minces, comme ſi elles avoient été collées enſemble ; mais elles reſtent toujours tenaces, comme une écorce fine. Je n'ai pas remarqué qu'on s'en ſervît de la même manière en aucun endroit.

Les feuilles de cet arbre, broyées & attachées au cou, ſont bonnes contre les douleurs de tête. Lorſque les chevaux ſont incommodés par des vers, on pile cette écorce, & on la leur donne toute ſéche à manger. Pluſieurs perſonnes penſent que la raclure de la racine, eſt auſſi ſalutaire contre la fièvre, que le quinquina.

L'arbre des caſtors (*a*) a reçu ce nom, parce que les caſtors aiment beaucoup l'écorce de cet arbre, & qu'elle ſert communément d'appas dans les piéges qu'on tend à ces animaux. Cet arbre perd, pour l'ordinaire, ſes feuilles dès le commencement de l'automne. Cependant quelques-uns de ces arbres, lorſqu'ils ſont jeunes & dans un bon terrein, les conſervent pendant tout l'hyver.

Dans toutes les contrées ſeptentrionales de l'Amérique que j'ai parcourues, dit notre Naturaliſte, je n'ai trouvé aucun de ces arbres au-delà de la Penſylvanie. Il commence à fleurir à la fin de Mai; & ſes fleurs ont une odeur ſi gracieuſe, & en même temps ſi forte, que les exhalaiſons qu'elles répandent, ſe ſentent à plus d'une demi-lieue. Il ne m'eſt pas poſſible de décrire quelles délices on éprouve en paſſant, principalement le ſoir, dans des forêts

(*a*) Magnolia foliis ovato-lanceolatis, Linn. Hort. Cliff. *En Allemand*, der Bicber Baum. *Les Suédois l'appellent auſſi* Karr Saltenbroſſ; *& les Anglois l'appellent encore inconſtamment*, *dit M. Kalms*, *tantôt* Swamp ſaſſafras, *tantôt* Withe laurel.

remplies de ces arbres. Quoique ces fleurs reſtent épanouies deux, trois ſemaines, & même encore plus longtemps, elles ſont toujours également odoriférantes.

Le fruit, qui ſuccède à ces fleurs, eſt une autre parure pour cet arbre; car ce ſont des graines d'un beau rouge, qui pendent aux branches, comme des bouquets ſuſpendus par un fil très-menu. On attribue à ces graines une vertu contre la toux, & contre d'autres maladies de poitrine. Pour cet effet, on les met infuſer dans l'eau-de-vie ou du rhum, & l'on prend, tous les matins, un verre de cette liqueur. De toutes les façons d'uſer de ces graines, c'eſt celle-ci qui eſt la plus ordinaire & la plus généralement goûtée; parce qu'elle a le double avantage de guérir une maladie, & de flatter le goût qu'on a généralement pour les liqueurs fortes. On aſſure que le même remède eſt excellent contre la phtyſie.

L'écorce de l'arbre, bouillie dans de l'eau-de-vie ou dans une autre liqueur, lui communique auſſi d'excellentes propriétés; non-ſeulement contre toutes les maladies de poitrine, contre les rhumes & les fluxions; mais encore

contre les douleurs de l'estomac, & contre les diarrhées & différens maux internes.

Le bois même de cet arbre, réduit en charbon, pulvérisé ensuite & mêlé avec du saindoux, est un très-bon vulnéraire, que les Sauvages vantent beaucoup, & dont M. Kalms rapporte les meilleurs effets.

Les cloches de haies (*a*), qu'on appelle aussi *batalas*, se cultivent abondamment en Pensylvanie, & l'on en prend bien du soin. Elles demandent un terrein un peu sablonneux, ni trop maigre, ni ttop gras. Les racines de cette plante sont très-bonnes à manger : elles fondent dans la bouche, & y laissent un goût sucré & très-agréable, qui, suivant moi, dit notre Savant, ne ressemble en rien au goût des artichaux, ni à celui de toutes les autres racines ou légumes connus. On les accommode de la même façon que les autres racines; & on les sert, ou seules, ou bouillies avec de la viande; communément on en garnit les bords d'un plat de rôti ou de bouilli, & on les mange crues.

(*a*) Convolvulus radice tuberosa, esculenta.

Comme cette plante croît très-promptement, & devient très-bonne avec le temps, le grand embarras est de la conserver au-delà de l'hyver ; car elle ne peut supporter, ni le froid, ni le chaud, ni l'humidité. Pour réussir à les garder, il faut les renfermer dans un coffre, sur un sable bien sec ; du moins c'est-là le moyen qu'on emploie en Pensylvanie, où les cheminées ne sont point fermées comme en Suède. Il n'est pas possible de les mettre dans du sable à la cave, ainsi que les autres racines ; l'humidité les auroit bientôt fait pourrir. A mon départ de l'Amérique, je m'étois empressé d'emporter avec moi une bonne provision de cette racine, & j'avois pris toutes les précautions possibles pour la préserver de tout ce qui pouvoit lui nuire ; mais nous essuyâmes un temps si rude dans le trajet en Europe, que notre bâtiment ayant fait eau, nos lits, nos habits, & toutes nos hardes, furent si mouillés, qu'il fallut les tordre & les faire sécher, & mes *batalas* se pourrirent.

L'arbre à sucre, ou l'érable de Virginie (*a*), croît naturellement en Pen-

(*a*) Acer foliis quinque-partito palmatis, acuminato-dentatis. *Voyez ci-devant le* N° 82.

ſylvanie, dans des endroits humides, près des ruiſſeaux, & devient preſque auſſi gros & auſſi hauts que nos chênes. Il eſt d'autant plus utile dans toutes les contrées ſeptentrionales de l'Amérique, qu'on en tire un ſuc mielleux, que l'on convertit en ſucre. Voici de quelle manière on procède à cette opération.

C'eſt au mois de Mars que l'érable commence à couler, & c'eſt alors qu'on fait, au bas de ſon tronc, une inciſion de la profondeur de deux ou trois pouces, afin qu'elle pénètre dans le bois. On insère dans cette plaie un tuyau, qui reçoit, d'un côté, la liqueur; & de l'autre, la conduit dans un vaſe, qu'on place au pied de l'arbre. La liqueur coule ſi abondamment, qu'une demi-heure ſuffit pour remplir une bouteille de pinte de Paris. Les vieux arbres donnent moins de liqueur que les jeunes; mais elle eſt plus ſucrée.

Au mois de Mai, lorſque l'écorce ſe détache du bois, la sève coule foiblement; ou celle qui découle, a un goût d'herbe déſagréable, & ne peut être convertie en ſucre. Elle conſerve toujours un peu de liquidité, & reſte dans un état de miel ou de ſirop très-épais.

Si l'on veut conſerver les érables à ſucre, il faut avoir ſoin de n'y faire qu'une ou deux inciſions; car ſi le deſir d'avoir une plus grande quantité de liqueur, en fait faire davantage, l'arbre en eſt énervé, & dépérit au bout de quelques années.

Pour amener cette liqueur à l'état de ſucre, on la fait évaporer par l'action du feu, juſqu'à ce qu'elle ait acquis la conſiſtance d'un ſirop épais, & on la verſe enſuite dans des moules de terre, ou d'écorce de bouleau. En ſe refroidiſſant le ſirop ſe durcit, & donne des pains ou des tablettes d'un ſucre roux, preſque tranſparent, qui eſt aſſez agréable. Cette liqueur ſucrée ne produit ordinairement que 5 à 6 livres de ſucre par quintal. Dans tout le nord de l'Amérique, on emploie ce ſucre aux mêmes uſages que celui des cannes. On y mêle quelquefois, en le fabriquant, un peu de farine de froment, qui lui communique de la blancheur; mais elle altère ſa ſaveur & ſon odeur. Pour qu'il ſoit bon, le ſucre d'érable doit être dûr, d'une couleur rouſſe, un peu tranſparent, d'une odeur très-ſuave, & d'un goût doucereux ſur la langue.

Avant de terminer l'hiſtoire des végétaux de Penſylvanie, nous avons encore à parler du genevrier & de la marguerite. Cette petite fleur, qui eſt ſi commune dans les prairies de l'Europe, eſt très-rare en Amérique. On la cultive dans les jardins, comme une fleur précieuſe ; on la regarde comme un très-bel ornement pour les parterres.

Le genevrier y eſt de même en grand crédit, & ſes grains ſe vendent plus chers que les grains de poivre. En général, toutes les fleurs de l'Europe y ſont de la même rareté. Mais ce que regrettent ſurtout vivement les Allemands, comme le dit leur compatriote Mittelberger, *c'eſt le noble Jus de la treille*. Il n'y vient que de la vigne ſauvage, dont le fruit conſerve toujours une acidité, qui empêche d'en tirer aucun parti avantageux.

§ II.

Obſervations ſur quelques plantes tardives, & ſur le peu de durée des bois de cette contrée.

Il eſt ſingulier qu'il ſe trouve en Penſylvanie pluſieurs plantes ſauvages,

telles que la gentiane (*a*), différentes plantes à étoile, & plusieurs autres, qui fleurissent si tard, que leur semence ne peut parvenir à sa maturité avant l'hyver, quoique ces mêmes plantes rapportent de bonnes graines en Europe, sous une latitude plus septentrionale que celle de la Pensylvanie. Il est vrai que ces plantes sont presque toutes du genre de celles qu'on appelle *perpétuelles*, & qui, au défaut de graines, se propagent par boutures, ou par des surgeons qu'on transplante. Peut être n'est-il pas difficile de trouver la raison de ce que ces plantes sont si tardives.

A l'arrivée des Européens, cette contrée étoit couverte de forêts épaisses. Les naturels du pays, qui ne se nourrissoient que du produit de leur chasse & de leur pêche, ne s'occupoient point à cultiver la terre. La nature livrée à elle-même, entassoit sans cesse, les uns sur les autres, les fruits de sa fécondité. Si, par accident ou par mains d'hommes, quelques arbres, quelques plan-

(*a*) Gentiana autumnalis ramosa.
(*b*) Stern-kraut.

tes étoient abattus, arrachés ou cueillis, c'étoit à l'entrée des forêts, ou ſur les rivières : l'intérieur étoit peu fréquenté ; & c'eſt-là que, depuis des milliers d'années, différentes plantes s'élevoient lentement, à l'ombre des arbres touffus qui les environnoient. Lorſque l'automne dépouilloit les forêts, une couche de feuilles, de l'épaiſſeur de trois ou quatre pouces, couvroit tout le terrein entre les arbres : l'été arrivoit avant qu'elles fuſſent entièrement pourries ; & les plantes, ſe trouvant enſevelies ſous ces feuillages humides, qu'elles ne pouvoient percer qu'avec beaucoup de temps, ſe ſont accoutumées à une végétation tardive. Elles n'ont pu, juſqu'à préſent, vaincre une habitude confirmée par pluſieurs ſiècles, quoiqu'elles ne ſe trouvent plus actuellement dans les mêmes circonſtances.

On doit remarquer auſſi que les bois de Penſylvanie ne ſont point à comparer à ceux d'Europe, pour la ſolidité & pour la durée. On regarde comme un prodige, qu'un vaiſſeau, conſtruit en Amérique, puiſſe être utile après douze années de ſervice. Communément il ne peut ſupporter la mer, que ſix, huit ou dix ans.

Quelques-uns attribuent le peu de durée de ces vaiſſeaux, à la mauvaiſe qualité du bois; d'autres, à l'habitude de les conſtruire avec des bois nouvellement coupés, auxquels on ne donne point le temps de ſécher. Il peut bien ſe faire que ces deux cauſes y contribuent. J'ai vu, dit M. Kalms, le tronc d'un chêne, qui avoit été abattu depuis dix à douze années, & dont la partie ſupérieure avoit été recouverte par une écorce très-dûre que j'enlevai, je trouvai tout le bois pourri, converti en une matière très-friable, qui ſe réduiſoit en poudre entre les doigts. Combien d'années ne faudroit-il pas pour produire les mêmes effets ſur des troncs de chênes d'Europe?

§ III.

Règne animal de Penſylvanie. Quadrupèdes qu'il comprend.

Tous les animaux domeſtiques qu'on voit en Penſylvanie, y ont été portés par les premiers Européens qui y ont abordé. Les Sauvages naturels n'en avoient point, & même à préſent ils ſe ſoucient peu d'en élever.

Tout le bétail dégénère peu à peu, & devient beaucoup plus petit qu'il ne l'eſt en Angleterre, quoique les premières races ayent été apportées de ce Royaume. Dès la première génération, les bœufs, les chevaux, les brebis & les cochons, perdent quelque choſe de leurs pères ; & à la quatrième, il n'y a preſque plus de comparaiſon à faire entre les enfans & les ancêtres, pour la groſſeur & pour la force. C'eſt vraiſemblablement dans le climat, dans la nourriture, & dans les qualités du ſol, qu'on doit chercher la ſource de cette dégénération.

Les animaux ſauvages que nourrit la Penſylvanie, ſont des biſons ou bœufs ſauvages, des loups, des raccoons, des chevreuils, des renards, des chats ſauvages, des écureuils, des martes & des taupes ; des caſtors, des loutres, & des opaſſum ou loirs ſauvages.

M. Kalms ne nous apprend rien de nouveau ſur les biſons ou bœufs ſauvages, qui ſont aſſez connus. Il remarque ſeulement que, malgré les ſoins qu'on prend de les apprivoiſer dès leur plus tendre jeuneſſe, ils reprennent, en devenant grands, une humeur ſauvage,

& un caractère fougueux & indiſcipliné, qui leur fait briſer les haies des enclos où ils ſont renfermés, pour ſe jetter dans les champs enſemencés. Cependant ils s'accouplent avec les vaches domeſtiques, & produiſent une race nouvelle, qui participe des deux eſpèces.

Il y a deux ſortes de loups, qui toutefois paroiſſent ne faire qu'une ſeule eſpèce, ſuivant M. Kalms. J'en ai vu, obſerve ce Savant, qui étoient entièrement jaunâtres, ou d'un gris clair; d'autres qui ſe faiſoient remarquer par un poil noir, ou d'un brun très-foncé. D'anciens Suédois m'ont rapporté que, du temps de l'arrivée de leurs ancêtres dans cette contrée, & même dans leur enfance, il y avoit des loups en ſi grande quantité, qu'on les entendoit, toute la nuit, faire des hurlemens horribles; & qu'ils faiſoient un carnage affreux des moutons, des cochons, & de tout le menu bétail.

Quelque temps après l'établiſſement des Anglois & des Suédois, les Sauvages furent attaqués de la petite vérole, qu'ils reçurent probablement des Européens, puiſqu'ils ne la connoiſſoient pas avant leur arrivée. Il mourut plu-

ſieurs centaines des naturels de ce canton, qu'on appelloit alors *la nouvelle Suède*. L'odeur de tous ces cadavres y attira une ſi prodigieuſe quantité de loups, que non-ſeulement ils dévoroient les corps morts, après les avoir déterrés, mais qu'ils alloient attaquer les malades juſques dans leurs huttes. Le petit nombre de ces Sauvages, qui reſtoit en bonne ſanté, ne pouvoit ſuffire à chaſſer ces bêtes féroces, avec des perches & des bâtons.

Cependant depuis cette malheureuſe époque, les loups ont ſi bien diſparu, qu'il eſt très-rare à préſent d'en rencontrer un, & d'entendre dire qu'ils ayent cauſé quelque dommage. Il y a apparence que les raiſons de cette diſparution, viennent en partie de ce qu'on a beaucoup bâti dans la campagne, & en partie de ce qu'on en a exterminé pluſieurs; car on en trouve encore aſſez dans les cantons qui ſont peu habités. Mais ſur les côtes, en Penſylvanie, de même que dans la nouvelle Jerſey, les brebis reſtent jour & nuit dans les champs, ſans qu'on prenne aucun ſoin particulier de les garantir des loups. Il eſt vrai que, pour empêcher que ces animaux ne ſe multiplient, on a aſſigné

une récompenſe de 20 ſchellings en Penſylvanie, & de 30 dans la nouvelle Jerſey, pour celui qui tue un loup, & on lui en abandonne encore la peau. La mort d'un jeune de ces animaux, ne ſe paye que 10 ſchellings. On m'a aſſuré, finit notre Naturaliſte, que ces loups avoient beaucoup de diſpoſition à devenir privés ; & qu'on en avoit vû qui l'étoient preſque autant que des chiens.

Si cette dernière obſervation eſt exacte & ſûre, ſans doute que la douceur du climat, corrigeant un peu le naturel féroce de ces animaux, produit en eux cette aptitude à la familiarité. Le Pline de notre ſiècle, a fait l'expérience que les loups de ces contrées ne ſont abſolument pas ſuſceptibles d'éducation ; & qu'à dix-huit mois ou deux ans, ils reviennent toujours à leur naturel féroce & ſanguinaire (*a*).

On ne trouve point en Penſylvanie, de véritables lièvres ſemblables à ceux de notre Europe. Mais on voit de certains quadrupèdes, qui ſont une

(*a*) *Voyez* l'Hiſtoire Naturelle de M. de Buffon, à l'article *Loup*.

eſpèce moyenne, entre nos lièvres & nos lapins, & qui ſont de grands ravages, quand ils tombent ſur des champs de raves & de choux.

Le Raccoon.

Le quadrupède, qui porte en Penſylvanie, le nom de *raccoon*, eſt le même que M. Linnæus appelle *ours à longue queue* (*a*), & qu'on nomme en Suède *Jupp*. Il eſt très-commun dans cette colonie, & il fait la guerre aux poules. On le chaſſe avec des chiens. Dès qu'il eſt pourſuivi, il grimpe ſur un arbre : ſi on l'y ſuit, & ſi on ſecoue l'arbre, il tombe à terre, & les chiens le tuent. On mange ſa chair, qui paſſe pour avoir un très-bon goût. Les Chapeliers achetent ſa peau, & ſe ſervent de ſon poil pour faire des chapeaux, qu'on regarde comme les meilleurs, après ceux de poil de caſtor. La queue du raccoon ſe porte au cou, en forme de collier, & l'os de ſa verge ſert à déboucher les pipes. Son plus cruel en-

(*a*) Urſus cauda elongata. *Voyez les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Suède, pour l'année 1747.*

nemi eſt le ſerpent à ſonnettes, & il lui ſert de nourriture.

Cet animal devient ſi privé avec le temps, qu'il ſuit ſon maître partout, même dans les rues, comme un animal domeſtique. Mais il n'eſt pas poſſible de lui faire perdre entièrement ſon caractère ſanguinaire & ſa gourmandiſe. Quelquefois il profite des ténébres pour ſe gliſſer dans un poulailler ; &, en une ſeule nuit, il étrangle toutes les poules. Il eſt auſſi très-friand de ſucre, de confitures, & de toutes ſortes de ſucreries. Si l'on n'a pas grand ſoin de fermer les buffets & les armoires, il a l'adreſſe d'y entrer ; & s'il y trouve du ſucre, il le mange : ſi ce ſont des confitures ou des ſirops, il y trempe ſes pattes, & les lèche enſuite. Il y a peu de jours que les femmes n'ayent à ſe plaindre de quelque nouveau tour de cet animal ; ce qui dégoûte beaucoup de perſonnes d'en élever. Le plus ſouvent on ne voit des raccoons qu'avec des petits garçons, qui les portent ſur leurs épaules, & qui s'en font ſuivre partout.

M. Kalms ne dit rien de particulier ſur les chevreuils de Penſylvanie, ſinon qu'ils ſont très-aiſés à apprivoiſer, &

qu'il en a vu de privés en plusieurs endroits ; particulièrement dans la nouvelle Jersey, où un particulier avoit un de ces animaux, qui alloit tous les jours paître dans la forêt, & qui revenoit le soir à la maison. Quelquefois il sembloit séduire quelques-uns de ses semblables, & les engager à le suivre, pour procurer à son maître l'occasion de les tirer.

La conduite de ce chevreuil a fait naître à quelques habitans de ce canton, l'idée d'élever quelques-uns de ces animaux dès leur enfance, & de les faire servir à chasser les chevreuils sauvages. Il est même arrivé plusieurs fois que ces derniers, dans le temps du rut, suivoient les chevrettes privées jusques dans leur étable.

Les Renards.

On distingue deux espèces des renards en Pensylvanie, des gris & des rouges. Les gris conservent cette couleur toute l'année. Ils sont plus communs en Pensylvanie, & dans les autres colonies méridionales de l'Amérique, que dans les contrées septentrionales ; aussi les François donnent aux renards

gris, le nom de *renards de Virginie* (*a*). Ils ne ſont, ni auſſi gros, ni auſſi vîtes à la courſe, que les renards rouges. Ils en diffèrent encore, en ce qu'ils n'attaquent point les agneaux. Ils ſe contentent de faire la guerre aux poules, aux dindons, & à la volaille. On les aprivoiſe avec aſſez de facilité; mais il faut cependant avoir le ſoin de les tenir enchaînés, pour qu'ils ne faſſent point de dégat dans les baſſes cours. Les Chapeliers font grand cas de leur peau, & on s'en ſert communément pour faire des doublures. Leur graiſſe eſt eſtimée pour appaiſer les douleurs des reins.

A l'égard des renards rouges, ils ſont entièrement ſemblables à ceux d'Europe. Les Sauvages diſent qu'ils n'en avoient point vu avant l'arrivée des Européens dans leurs terres. On raconte deux hiſtoires ſur la façon dont ces renards ſont arrivés en Amérique.

Les ſauvages diſent, qu'à peu près

(*a*) Cateſbi, dans ſon Hiſtoire Naturelle de la Caroline, les appelle *renards gris de cendre d'Amérique.*

dans le temps que les Européens s'établirent chez eux, il survint un hyver très-rude, qui fit gêler la mer du nord; & ils en concluent, que les renards sont venus dans leur pays, sur la glace, par le Groenland, des parties septentrionales de l'Asie & de l'Europe.

D'autres personnes, très-dignes de foi, rapportent qu'un particulier, qui aimoit passionnément la chasse, passa d'Europe dans la nouvelle Angleterre, avec une grande quantité de renards, qu'il y lâcha, pour avoir le plaisir de les chasser. Ces renards se sont ensuite multipliés & répandus dans les contrées voisines; de manière que l'opinion générale est que les renards rouges de Pensylvanie, descendent de ces premiers renards apportés d'Europe. Cette espèce se compte parmi les animaux très-nuisibles, parce qu'ils causent beaucoup de ravage parmi les agneaux, indépendamment des meurtres fréquens qu'ils font dans les basses-cours. C'est ce qui a fait mettre leur tête à prix. On paye deux schellings pour celle d'un vieux renard rouge, & un seulement pour la tête d'un jeune. Cette récompense est fixée sur le même pied dans toutes les colonies Angloises. Les mar-

chands recherchent plus les peaux de ces renards rouges, que celles des renards gris, & ces dernieres valent moitié moins.

Le Chat ſauvage, *Blaireau puant*, ou *Enfant du Diable*.

Le chat ſauvage, que les Anglois appellent *polcat* & *ſtunck*, & les Suédois *fiskatt*, a reçu des François du Canada, le nom de *puant* ou *d'enfant du diable* (*a*), à cauſe de l'odeur inſupportable qu'il répand quelquefois. On l'appelle encore *pikan*. Cet animal ne ſe trouve pas ſeulement en Penſylvanie, mais dans toutes les contrées d'Amérique, tant au ſud, qu'au nord. Il paroît tenir beaucoup de l'eſpèce de la marte, dont il n'a pourtant pas toute la groſſeur. Communément il eſt noir, & marqué de trois raies blanches, dont une règne ſur toute la longueur du dos; les deux autres courent ſur les deux côtés également, depuis la queue juſ-

(*a*) Stinkend thier, oder Teufel Kind. *Cateſbi l'appelle* Putorius Americanus Striatus, *dans ſon Hiſtoire Naturelle de la Caroline.*
M. de Buffon l'appelle Opaſſum & Sarigue. *Hiſt. Natur. Tom. 10, in-4. Pag. 179.*

qu'aux

qu'aux oreilles. Plus communément cet cet animal eſt tout blanc. Il fait ſes petits dans des creux d'arbres, ou dans un trou en terre. Il habite indifféremment dans les champs ou dans les forêts, & grimpe ſur les branches les plus élevées, avec une agilité ſurprenante. Les oiſeaux, la volaille, n'ont point d'ennemi plus dangereux. Il avale les œufs : il mange les petits qu'il trouve ; & s'il peut ſe gliſſer dans un poulaillier, il y étrangle tout ce qui tombe ſous ſa dent.

Mais ce qui diſtingue particulièrement cet animal, c'eſt que, lorſqu'il eſt chaſſé par des hommes, ou pourſuivi par des chiens, de façon à ne pouvoir échapper au danger, il lance contre eux ſon urine, ſoit naturellement, ſoit en en arroſant ſa queue, qu'il ſecoue enſuite violemment derrière lui. Des perſonnes dignes de foi, ont rapporté que ce chat les avoient atteintes avec ſon urine, à dix-huit pieds de diſtance. Cette liqueur a une ſi mauvaiſe odeur, qu'il n'eſt pas poſſible de ſentir rien de plus dégoûtant. Elle ſemble approcher un peu de l'odeur du bec de

grue (*a*) ; mais elle eſt encore plus forte & plus déſagréable. Lorſqu'on eſt fort près de l'animal, cette odeur eſt ſi violente, qu'elle fait perdre la reſpiration : on diroit qu'on eſt étouffé par la preſſion d'un corps extérieur. Cette liqueur eſt en même temps ſi corroſive, que s'il en ſaute dans les yeux, on court grand riſque de devenir aveugle. Un habit qui en a été taché, conſerve pendant plus d'un mois, une odeur ſi fétide, qu'on ne pourroit le porter ſans s'expoſer à faire fuir tout le monde devant ſoi, comme ſi on étoit peſtiféré. Un homme de conſidération éprouva un jour combien on a généralement d'horreur pour l'odeur qu'exhale cette liqueur. Son habit en avoit reçu quelques gouttes, & puoit horriblement. Tous les paſſans qui le rencontroient, l'évitoient comme on ſe ſauve du feu. Il voulut ſe refugier dans une maiſon ; mais on lui en refuſa l'entrée, & perſonne ne vouloit lui parler que de très-loin : enfin il a

(*a*) Kuprechts kraut ; Geranium Robertianum primum. C. B. *Herbe de la Squinancie, appelée* bec de grue, *parce que ſon fruit a quelque reſſemblance avec le bec d'une grue.* Voyez *Tournefort*, Inſtitutiones rei herbariæ, pag. 268. Genus 8. Sectio 6, de herbis flore roſaceo.

avoué que, de ſa vie, il ne s'étoit trouvé dans des circonſtances auſſi fâcheuſes & auſſi mortifiantes. Le ſeul moyen de faire perdre à des habits l'odeur infecte que cette urine leur communique, c'eſt de couvrir les taches qu'ils en ont reçues, de terre fraîche, qu'on y laiſſe vingt-quatre heures.

Il arrive ſouvent, en chaſſant cet animal, que les chiens l'abandonnent, lorſqu'il leur lance ſon urine empeſtée; mais ſi ce ſont de vrais chiens de chaſſe, ils ne quittent jamais priſe. Pour ſe garantir de la vilaine odeur qui les ſuffoque, ils ont l'inſtinct de ſe frotter, de temps en temps, le nez contre terre, & ils pourſuivent la bête juſqu'à ce qu'ils l'ayent miſe à mort. Après cette chaſſe, on ne peut ſouffrir ces chiens dans les maiſons, à cauſe de l'odeur dont ils ſont infectés.

Lorſqu'on paſſe dans des forêts, l'odorat vous annonce bientôt ſi vous êtes près d'un gîte de ces animaux; & la force de la mauvaiſe odeur fait diſtinguer ſi le chat y repoſe. M. Kalms rapporte enſuite avoir été témoin, que l'odeur de l'urine d'un chat ſauvage, rendit malade, pendant un jour entier, une ſervante qui avoit tué un de ces

animaux dans une cave. L'odeur qui s'exhala du cadavre, empesta si fortement le pain, la viande, & tous les comestibles que l'on conservoit au même endroit, qu'il fallut les jetter à la rivière.

On apprivoise assez facilement ces animaux, & ils suivent leur maître comme un chien. Ils ne jettent aucune mauvaise odeur, à moins qu'on ne les tourmente ou qu'on ne les frappe.

Chaque fois que les Sauvages tuent un chat sauvage, ils en mangent la chair, après l'avoir écorché, & avoir enlevé la vessie, pour qu'elle ne contracte aucun mauvais goût. Des Anglois & des François assurent aussi avoir mangé de cet animal avec plaisir. Ils comparoient le goût de cette viande à la chair de cochon. Les Européens ne tirent aucun parti de la peau du chat sauvage, parce qu'elle porte un poil long & très-rude ; mais les Sauvages en font des bourses pour mettre leur tabac, & les portent continuellement pendues à leur ceinture.

Écureuils de trois espèces.

On voit en Pensylvanie trois sortes

d'écureuils, qui forment chacun une eſpèce particulière, également communes dans toutes les contrées ſeptentrionales de l'Amérique. Ce ſont les écureuils gris, les écureuils rayés, & les écureuils volans.

Les écureuils gris (*a*) paroiſſent entièrement ſemblables aux écureuils communs de Suède; mais ils en diffèrent cependant par leur groſſeur & par leur couleur, qui eſt griſe pendant toute l'année. Leur nourriture conſiſte en noix, en chataignes, en noiſettes, en glands de toutes eſpèces de chênes; en grains de toutes ſortes, parmi leſquels ils paroiſſent aimer ſurtout le mahis, ou blé de Turquie. En hyver, lorſqu'il fait très-froid, ou que la terre eſt long-temps couverte de neige, l'écureuil reſte pluſieurs jours de ſuite ſans ſortir de ſon nid. La plûpart du temps il le fait dans le creux d'un arbre, dans lequel il porte de la mouſſe, de la paille, & d'autres matières molles; quelque-

(*a*) Sciurus Virginianus Cinereus major. Rai. Cateſbi. *En Allemand*, der Virginiſch aſchgrau groſſer tich horn. *En Suédois*, Grao ickorn. *En Anglois*, Gray ſquirrel.

fois il en bâtit un à sa manière, avec de petites buchettes, entrelacées les unes dans les autres, & garnies de mousse bien foulée : il le couvre d'un toît construit de la même manière, & de forme conique. C'est ce nid qui est le premier magasin où il fait ses provisions d'hyver ; mais il n'est pas le seul. Il creuse des trous en terre, en différens endroits, & y ramasse aussi des noix, des noisettes, & tout ce qui peut lui convenir. Dès que le temps est radouci, l'écureuil, qui a consommé les vivres qu'il avoit dans son gîte, court à ses petits magasins, & les vuide pour approvisionner de nouveau sa résidence. Dans l'hyver de 1741, la neige étant restée ici sur la terre pendant très longtemps, un grand nombre d'écureuils mourut de faim.

C'est ordinairement en automne que les écureuils font leurs provisions : la chose est très-aisée ; car alors la terre est couverte ici de noix, de noisettes, de glands, & d'autres fruits. Rien n'est plus amusant que de voir dans un bois, une quantité de ces petits animaux, la queue retroussée, errans de tous côtés pour ramasser des fruits. La vivacité de leurs démarches, l'agilité

de leurs mouvemens, la grace qu'ils mettent à toutes leurs actions, font oublier au chasseur qu'il est venu pour leur faire la guerre; & souvent il prend plus de plaisir à les admirer, qu'à les détruire.

Lorsque les écureuils descendent par grandes troupes, des cantons élevés, dans les forêts de Pensylvanie, pour y faire leurs provisions, les habitans en augurent que l'hyver sera très-rude; en effet, ce présage s'est vérifié quelquefois; mais dire qu'il est infaillible, ce seroit partager l'absurdité de ceux qui en ont cette idée.

Les Européens, établis en Amérique, se font un amusement de chercher les nids d'écureuils, parce qu'ils sont sûrs d'y trouver les noix & les noisettes les plus belles & les plus saines. Les cochons, que l'on fait paître dans les forêts, ruinent souvent ces petits animaux; car s'ils découvrent leurs trésors, ils les mangent avec avidité. Il est vrai que les écureuils se vengent bien au printemps, à la fin d'Avril, lorsque les chênes sont en pleines fleurs. On voit cinq, six, jusqu'à dix de ces animaux, jouer ensemble sur les chênes, & sembler, à l'envi, prendre plaisir d'en ar-

racher les fleurs ; ce qui fait que le gland eſt toujours rare, & qu'il n'eſt pas poſſible d'en ramaſſer une certaine quantité.

L'écureuil gris n'a pas moins de fineſſe que d'agilité. Dès qu'il apperçoit un homme, il fait claquer ſes dents avec un ſi grand bruit, qu'il porte l'allarme autour de lui, en annonçant la préſence d'un ennemi à tous les animaux qui l'environnent. D'ailleurs il eſt très-difficile de le tirer ; car à meſure qu'il voit tourner le chaſſeur autour de l'arbre où il eſt, il tourne également avec beaucoup de promptitude, & ſe tient caché derrière une branche. S'il peut trouver l'enfourchure de deux branches, il ſe tapit avec tant de ſoin, qu'il n'eſt pas poſſible de le découvrir. Un vieux nid d'oiſeau eſt encore pour lui un refuge aſſuré, qu'il ne laiſſe pas échapper. On a beau ſecouer l'arbre, y jetter des pierres & des bâtons, rien ne peut le déranger. S'il ne trouve point un arbre convenable, il grimpe & deſcend le long du tronc avec une vîteſſe incroyable, en portant la tête élevée ; mais rarement on voit les écureuils gris ſauter d'un arbre ſur un autre. Tous ces écureuils ſont ſujets à avoir

une quantité prodigieuſe de puces.

Comme le mahis eſt vraiſemblablement une nourriture délicieuſe à leur goût, quelquefois ils deſcendent en troupes nombreuſes, ſur un champ enſemencé de ces grains ; &, en une nuit, ils détruiſent toutes les eſpérances du cultivateur ; non-ſeulement ils mangent le haut de la tige, mais ils s'attachent à l'épi, qui eſt encore tendre & ſucré, & le rongent en entier, après avoir déchiré ſa triple enveloppe.

Les ravages que font ces animaux dans les mahis & dans tous les grains, ont engagé le Gouvernement à mettre leur tête à prix dans toutes les colonies Angloiſes. On auroit peine à croire combien il en a coûté à la Penſylvanie pour cette proſcription, ſeulement pendant l'année 1749. On payoit alors trois pences (*a*) par chaque écureuil ; ces animaux étoient en ſi grand nombre, que quantité d'artiſans avoient abandonné leur ouvrage pour leur aller faire la chaſſe ; ce qui avoit preſque

(*a*) Le penny vaut un ſou, ainſi l'évaluation de trois pences eſt très-facile.

épuisé la caisse provinciale. L'assemblée des Députes de la Province fut étonnée que ce seul objet de dépense montât, suivant les comptes, à huit mille livres sterlings pour une année : elle prit de-là occasion de réduire le prix de chaque tête d'écureuil, à la moitié de ce qu'il se payoit auparavant. Dans le Maryland, chaque habitant est obligé, sous peine d'amende, de présenter tous les ans à la Régence, quatre écureuils qu'il a tués.

On mange la chair de ces animaux, & on la trouve d'assez bon goût ; mais leur peau apporte peu de profit, parce qu'elle fait une mauvaise fourure.

Outre que les écureuils ont beaucoup à craindre des hommes, ils ont encore, dans le serpent à sonnettes, un ennemi redoutable, dont la haine ne se calme, ni par l'agilité, ni par les gentillesses. La manière dont ce serpent sait attrapper sa proie, quoiqu'elle soit à plusieurs toises de lui, paroissant trop curieuse pour être omise, & trop extraordinaire pour être crue sans restriction, nous allons laisser parler notre savant Suédois, dont nous ne ferons que traduire les expressions.

Je ne peux m'empêcher de rapporter

ici la façon, dont les ſerpens à ſonnettes charment les écureuils. A la vérité je n'ai jamais eu l'occaſion de m'en inſtruire par mes propres yeux ; mais différentes perſonnes, dignes de foi, m'ont aſſuré ſi poſitivement qu'elles en avoient été témoins, & qu'elles y avoient apporté la plus grande attention, que je ſuis forcé d'ajouter foi à un rapport qui eſt unanime, & toujours accompagné des mêmes circonſtances. Voici donc comment ſe fait cette eſpèce d'enchantement.

Un ſerpent à ſonnettes, couché au pied d'un arbre, y apperçoit-il un écureuil ; auſſitôt il fixe les yeux ſur lui, & dès lors ce petit animal ne peut plus s'enfuir ; il commence au même inſtant à pouſſer un cri plaintif, qui lui eſt particulier dans cette funeſte circonſtance, & qui même eſt ſi connu, que dès qu'on l'entend, on peut aſſurer qu'il eſt ſous les yeux d'un ſerpent. L'écureuil, toujours en ſe lamentant, ſaute ſur une branche, au-deſſus de celle où il ſe trouve, & enſuite redeſcend, par un autre ſaut, plus bas qu'il n'étoit d'abord ; & ainſi ſucceſſivement, arrive juſqu'aux branches les plus voiſines de terre. Pendant ce

temps-là, le ſerpent, toûjours étendu au pied de l'arbre, ne ceſſe de fixer ſa proie. Son application eſt ſi grande, que le bruit le plus fort ne peut le diſtraire. Enfin, l'écureuil deſcendu ſur l'extrémité des dernières branches, ſe précipite, avec un cri de douleur, ſur le ſerpent, qui tient la gueule ouverte pour le recevoir, & qui l'avale tout d'un coup. Quand l'écureuil eſt trop gros, le ſerpent l'humecte en le léchant, & l'engloutit enſuite petit à petit.

En différentes contrées ſeptentrionales de l'Amérique, on attribue le même pouvoir d'enchanter les écureuils à des ſerpens noirs (*a*). Notre ſavant Suédois promet, en terminant ſes obſervations à cet égard, d'expliquer ailleurs comment ſe fait cet enchantement, & de décrire en même temps le dangereux enchanteur. Il a tenu parole dans les Mémoires de l'Académie de Suède : nous en extrairons tout ce qui a rapport au ſerpent à ſonnettes, lorſque nous en ferons parvenu à la

(*a*) Notre Savant en rapporte un exemple, que l'on trouvera ci-après.

defcription des reptiles de cette contrée.

Les écureuils rayés, ou écureuils de terre (*a*), font une efpèce tout-à-fait différente des premiers, & font en auffi grand nombre dans les forêts. Ce qui diftingue effentiellement les écureuils rayés, c'eft qu'ils fe creufent des terriers comme les lapins, & ne grimpent fur les arbres que dans des cas forcés. La longueur de cet animal eft communément de fix pouces : fon corps eft étroit : il ne porte point la queue retrouffée : fa peau eft d'un rouge brun, marquée de cinq raies noires, dont l'une court le long du dos, & deux autres font fur les côtés. Sa nourriture eft la même que celle des écureuils gris. En automne, il fait comme lui des provifions pour l'hyver, dans des trous en terre. Il pénétre également dans les caves, où il gâte les pommes que l'on y conferve ; & dans les greniers, où il fait beaucoup de dégat parmi le blé & les autres grains.

(*a*) En Allemand, *Erdeich horner.* En Suédois, *Koffelwiftar.* En Anglois, *Ground fquirrel.* Catefbi, dans fon Hiftoire Naturelle de la Caroline, l'appelle fimplement *Sciurus ftriatus*,

En hyver, on voit très-peu de ces écureuils. Ils restent sous terre, & mangent les provisions qu'ils ont amassées. Un Suédois creusant un jour, vers la fin de l'automne, dans une colline, rencontra un terrier de ces animaux. Il le visita, & découvrit quatre magasins, pratiqués l'un à l'extrémité de l'allée principale du souterrein, & les autres sur les côtés, avec des petits sentiers de deux pieds de long, pour y arriver. Le magasin du bout renfermoit du gland de chêne blanc; dans un autre c'étoit du mahis; le troisième étoit rempli de grosses noix, & le dernier l'étoit de châtaignes, dont on auroit pu remplir deux grands chapeaux.

Les écureuils volans forment une troisième espèce, & sont bien moins communs que les autres. On en trouve de semblables dans la Laponie & dans la Finlande, où le Chevalier Linnæus en a vu; il les appelle *écureuils volans*, au moyen de l'extension de leurs hypocondres (*a*). En effet, cet animal

(*a*) Sciurus hypochondriis prolixis volitans. Faun. Suec. § 22. *Les Anglois l'appellent* Flying squirrel. *En Allemand*, Fliegende tich horner. Sciurus volans. *Catesbi.*

ne mérite le nom de volant, que parce que, lorsqu'il saute d'un arbre à un autre, il étend, comme des aîles, la peau de ses côtés qui est fort longue. Il la replie en se posant, & l'élargit de nouveau à chaque bond qu'il fait. L'espace le plus grand qu'il puisse parcourir d'un seul saut, est de quatre à cinq toises. Quelques personnes disent avoir remarqué que, dans cette espèce de vol, il décrit toujours une ligne horisontale. D'autres rapportent qu'il plonge d'abord un peu, & qu'il se relève ensuite en hauteur, de manière à se porter sur un arbre, dont il est à proximité.

L'écureuil volant se montre rarement pendant le jour, & paroît redouter beaucoup les hommes. Il ne sort de son nid, qu'il fait dans des creux d'arbres, que pendant la nuit. Quelquefois en coupant un gros arbre, on y trouve jusqu'à sept de ces animaux, ensemble dans un même creux. Ils se nourrissent ainsi que les écureuils gris; mais on ne dit pas qu'ils fassent des provisions pour l'hyver.

Des trois espèces d'écureuils dont on vient de faire mention, ces derniers sont les plus faciles à apprivoiser. On

voit plusieurs petits garçons en porter avec eux à l'école, à la promenade dans les bois, sans les tenir enchaînés, & sans que ces petits animaux cherchent à s'enfuir. Ils sautent sur l'épaule de leur maître, se jettent dans son sein, ou se fourrent dans les plis de son habit, pour y dormir.

L'écureuil gris se familiarise aussi très-bien; mais il faut le prendre petit. Ces animaux, quoique devenus privés, font, lorsqu'ils peuvent, des provisions de vivres, qu'ils cachent dans leur petite cabane, sous les haillons qui leur servent de lits. Ils ne s'effarouchent point de voir du monde; & des étrangers même peuvent les toucher, sans craindre d'en être mordus. Ils jouent dans les cours avec les chats & les chiens, & mangent aussi du pain.

A l'égard des écureuils rayés, il est impossible de les apprivoiser comme les autres. Quelque peine qu'on se donne pour réussir, il faut toujours les tenir enchaînés, ou renfermés dans une cage. M. Kalms rapporte qu'il y a encore en Pensylvanie, des écureuils rouges, bruns, & des noirs; c'est à quoi se borne tout ce qu'il en dit.

Il obſerve, en paſſant, qu'on voit dans cette même contrée, des loutres & des caſtors ſi bien élevés, qu'ils vont à la pêche, & rapportent à leurs maîtres tout ce qu'ils prennent. J'ai vu un caſtor ſurtout, qui ſuivoit ſon maître par tout, comme un chien. Entroit-il dans un bateau, il y entroit auſſi, ramoit avec lui. S'il appercevoit du poiſſon, il ſautoit auſſitôt à l'eau, & revenoit, un moment après, avec ſa proie.

On parvient encore à apprivoiſer les opaſſums, de manière qu'ils ſuivent leurs maîtres comme des chiens.

L'opaſſum eſt un petit quadrupède, dont nous avons déjà parlé, de la grandeur du lapin, qu'on appelle indifféremment *rat des bois*, *loir ſauvage*, *didelphe*, *rat du Bréſil*, *opaſſum* & *municon*.

Notre ſavant Voyageur ne nous donne aucun détail ſur les martes de Penſylvanie; mais il obſerve que les taupes qu'il y a vues, ſont différentes des nôtres, en ce qu'elles ne pouſſent jamais la terre en dôme au-dehors. Cependant elles pratiquent, pour leur domicile, un boyau vouté, de deux pouces de haut, d'un bon travers de main de large, avec pluſieurs petites tranchées

qui y aboutissent. J'ai remarqué qu'elles ont dans les jambes, toute proportion gardée, une roideur & une force beaucoup plus considérables que les autres animaux. Pour creuser la terre, elles emploient leur museau, & font aller leurs pieds, qui sont tortus, comme des avirons qu'on agite pour faire voguer. Elles travaillent avec une vîtesse incroyable. Ces taupes paroissent être méchantes. J'en ai nourri une qui mordoit tout ce qu'on lui présentoit. En une minute, elle faisoit à un mouchoir un grand nombre de petits trous, qu'on auroit cru percés avec un poinçon. Si on lui offroit quelque chose de dûr, comme du fer, ou d'autres corps semblables, elle les mordoit d'abord de toutes ses forces, & avec fureur; mais lorsqu'elle sentoit qu'elle n'y faisoit pas d'impression, elle les abandonnoit, & n'y vouloit plus toucher.

J'avois lu dans plusieurs écrits, qu'on déterroit quelquefois en Irlande des cornes très-longues & très-rameuses, qu'on disoit provenir d'un grand animal, dont l'espèce avoit été détruite dans cette île, & qui ne se trouvoit plus aujourd'hui que dans la nouvelle Angleterre, & dans d'autres con-

trées septentrionales de l'Amérique, où l'on lui donnoit le nom de *Mose* (*a*). On inféroit de cette découverte, que l'Irlande avoit vraisemblablement été jointe, dans des siècles fort reculés, au continent de l'Amérique septentrionale, par une chaîne de petites îles, que le temps avoit détruites. J'étois très-avide de m'instruire, si l'on connoissoit dans ces contrées un grand quadrupède, qui portât des cornes d'une hauteur étonnante, telles qu'on dépeignoit celles du Mose. Mais M. Bertrand m'assura que, dans tous ses voyages, il avoit pris le plus grand soin de faire des informations sur le même sujet, & qu'il n'avoit jamais trouvé personne qui pût lui en donner; d'où l'on devoit conclure qu'un pareil animal n'avoit jamais existé dans l'Amérique septentrionale. M. Franklin m'a raconté, à la vérité, qu'il se souvenoit d'avoir vu, dans sa jeunesse, une couple d'animaux qu'on appeloit *Moose*; mais qu'il avoit fort bien remarqué que leurs cornes n'étoient, ni aussi grandes, ni aussi branchues que celles qu'on trouvoit enfouies

(*a*) Moose deer.

en Irlande. Ces deux animaux, qu'on faiſoit voir par curioſité, & dont la hauteur égaloit celle d'un grand cheval, indépendamment de leurs têtes, qui portoient des cornes très-élevées, avoient été conduits à Boſton, & de-là envoyés à la Reine Anne, en Angleterre.

Dans mon voyage au Canada, je queſtionnai beaucoup de perſonnes pour apprendre quelque choſe du Moſe. On me répondit partout qu'on n'en avoit jamais entendu parler, & qu'on en avoit encore moins vu. Quelques-unes même m'ont aſſuré, qu'il falloit qu'un pareil animal n'exiſtât pas, puiſqu'elles n'en avoient jamais rencontré, quoiqu'elles euſſent très-fréquemment parcouru les forêts de ces contrées.

Je conjecture que les deux animaux que M. Franklin a vu à Boſton, étoient, ou des élans de la même eſpèce que ceux de Suède, parmi leſquels on en voit quelquefois qui ſont d'une grandeur étonnante; ou bien une variété de ces animaux. Les récits qu'on fait des Moſes, & qu'on embellit aux dépens de la vérité, doivent également être mis ſur le compte des élans, que les François du Canada appellent *orignal*,

du nom que les Sauvages donnent à ce quadrupède. Peut-être même M. Dudley, qui a donné la deſcription du Moſe dans les Tranſactions Philoſophiques, n'a-t-il pas eu en vue d'autre animal que l'élan.

§ IV.

Oiſeaux domeſtiques & ſauvages.

Indépendamment de la volaille, qui conſiſte en poules, poules-d'Inde, pigeons, *&c.* on voit en Penſylvanie quelques oiſeaux, qui ſont auſſi les mêmes qu'en Europe; comme des corbeaux, des hyrondelles, des fauvettes, & pluſieurs autres eſpèces qui y ſont abſolument inconnues. Parmi ces dernières, on voit, dit Mittelberger, des oiſeaux jaunes, qui ont des aîles noires; 2°. des rouges, auſſi avec des aîles noires; 3°. d'autres qui ſont entièrement jaunes. Il diſtingue enſuite ſix ſortes d'oiſeaux, qui lui paroiſſent reſſembler à nos étourneaux par la forme, & qu'ils ſurpaſſent en groſſeur. Il y en a des bleus, avec des aîles rouges; des blancs, avec des aîles noires; des bigarrés de noir, de gris & de blanc;

d'autres qui ſont entièrement bleus, ou partout verds, à l'exception de la tête qu'ils ont rouge ; & d'autres encore, qui ſont blancs & noirs.

Ces oiſeaux, à qui l'on donne le nom générique de *perroquets*, ſavent ſiffler, & imiter le chant de tous les autres oiſeaux ; de façon qu'en une demi-heure, ils répétent le ramage de vingt oiſeaux différens. Il y a apparence que c'eſt quelqu'un de ces oiſeaux, que M. Kalms appelle *mocqueur* (*a*), ou bien *oiſeau railleur*. Il a l'adreſſe d'imiter le cri & le chant de tous les oiſeaux qu'il entend. Mais outre cet avantage, il a de plus celui d'avoir un ramage particulier, qui eſt ſi mélodieux, que pluſieurs perſonnes ſe perſuadent qu'il n'y a point d'oiſeau dans le monde qui en ait un auſſi agréable. Cette prévention, fondée à quelques égards, eſt le ſeul motif qui fait rechercher cet oiſeau ; car ſon plumage n'a rien de gracieux.

Cet oiſeau, qui chérit paſſionnément ſa liberté & la ſolitude, paſſe pour être bourru & obſtiné, comme le ſont tous

(*a*) Morkin gbitr ſpottvogel.

les solitaires. Il bâtit son nid sur un arbre ou sur un arbrisseau. Si quelqu'un regarde ses œufs, il s'enfuit, & n'y revient plus. Lorsqu'on prend les petits, & qu'on les met dans une cage, leur mère leur apporte à manger pendant trois & même quatre jours. Si elle ne voit alors aucune espérance de leur procurer la liberté, elle les abandonne entièrement ; ce qui leur cause ordinairement la mort, soit de regrets, soit plus vraisemblablement, parce que l'on ne leur donne pas à manger assez promptement. Plusieurs personnes croyent fermement que la mère même de ces petits devient leur bourreau, & leur donne une nourriture empoisonnée la dernière fois qu'elle les voit, pour les délivrer de leur misère & de leur captivité. Ces oiseaux ne passent qu'une partie de l'année en Pensylvanie. En automne, ils s'en vont du côté du sud, & restent tout l'hyver absens.

Le Voyageur Allemand distingue encore deux oiseaux singuliers par leurs cris. L'un est de la grosseur des cailles, & leur ressemble beaucoup par le plumage ; mais il n'a point de queue. La manière dont il crie sans cesse fort distinctement, *dépêche donc, dépêche donc,*

imite aussi le courcaillis de la caille. Le second ne se fait entendre que la nuit, & crie *wiperwill*, *wiperwill*; ce qui l'a fait appeller de ce nom.

Il ajoute qu'on ne voit en Pensylvanie, ni pies, ni coucoux, ni allouettes, ni loriots, ni rossignols, ni cailles, ni chardonnerets, ni serins, ni merles noirs, ni mésanges, ni rouge-gorges, ni linottes, ni moineaux. Il se pourroit faire cependant, observe-t-il, que quelques oiseaux de la Pensylvanie eussent quelque conformité avec ceux que je viens de nommer, soit par la couleur, soit par la forme, soit par le chant; mais je peux assurer qu'il n'y en a point d'exactement semblables.

Oiseau-Mouche.

De tous les oiseaux que nourrit l'Amérique septentrionale, il n'en est point de plus admirable & de plus précieux, que celui que les Anglois appellent *oiseau-bourdon*, les Suédois *oiseau royal* (*a*), & les François *oiseau-mouche*.

(*a*) Humming bird. *En Allemand*, Hummel vogel. *En Suédois*, Kœingsfogel. *On l'appelle encore* oiseau de sucre. *Il ne faut pas le confondre avec le Colibri*, *qui est différent.*

Sa

Sa grosseur, en effet, surpasse à peine celle d'une grosse mouche, & c'est certainement le plus petit de toute l'espèce volatille ; du moins, jusqu'à présent, on n'en a point encore découvert qui soit plus petite. Son plumage est très-agréablement peint. Il est, par-tout le corps, mêlé de verd & de gris ; mais différentes plumes rouges lui forment autour du cou, un cercle très-éclatant : sa queue, qui est mi-partie de verd & de couleur d'or, offre à l'œil une couleur très-gracieuse, qui varie suivant les mouvemens de l'oiseau, & suivant son exposition à la lumière. Il a le bec long & pointu comme une aiguille. Ses pattes sont, à peu près, de la grosseur d'une épingle ordinaire. On ne peut donner une plus grande idée de la beauté de ces petits oiseaux, qu'en disant que les femmes de différentes contrées des Indes orientales, en font un ornement de leur parure même, après qu'ils sont desséchés, & qu'elles les pendent à leurs oreilles, comme ailleurs on porte les diamans. Elles emploient aussi leurs plumes à différens tissus, & à faire des tableaux très-estimés.

L'oiseau-mouche est un oiseau de passage, qui arrive lorsqu'il commence

à faire chaud dans les contrées septentrionales. Il y fait son nid, & s'en retourne en automne dans les pays méridionaux. Il ne se nourrit que du suc des fleurs, parmi lesquelles il choisit celles qui ont le cou long & étroit. On le voit souvent voltiger autour de la menthe, de l'agripaume, du lamium, & de quelques autres (*a*) de ce genre. Son vol produit un bourdonnement semblable à celui que fait un taon, ou un rouet à filer. C'est un amusement, réellement très-agréable, que de voir comment ce petit oiseau papillonne sur les fleurs de ces plantes, & avec quelle vivacité il y donne de petits coups de bec, pour en extraire le suc. Quelquefois il se plonge, en battant des aîles pour se soutenir, dans le calice des plus grandes, de manière qu'on ne voit plus que sa queue : il passe ensuite, toujours en voltigeant en rond comme une abeille, à une autre fleur. Lorsqu'il est las, il vole sur un arbre ou sur un pieu, qui se trouve à sa proximité : il y reste quel-

---

(*a*) Mentha, Cardiana, Lamium, Cannabis spuria, *que Tournefort appelle* Galeopsis angusti-folia, flore variegato ; monarda floribus coccineis ; impatiens.

ques minutes, & revole aux fleurs. Les hommes ne paroissent pas lui faire peur; & j'en ai approché, dit M. Kalms, en causant avec une autre personne, jusqu'à six pieds.

Croiroit-on que ces petites créatures, si charmantes à l'œil & si innocentes en apparence, sont, comme les plus grandes, dévorées par des passions, qui répandent parmi elles, la haine, les inimitiés, & tous ces sentimens funestes qui produisent les quérelles & les combats ? C'est alors que le spectacle redouble d'agrément, lorsqu'on voit deux de ces oiseaux acharnés, l'un contre l'autre, avec une fureur qu'on ne soupçonne pas dans de si petits corps, se porter mutuellement des coups de bec, redoublés si vivement, qu'il est impossible de les suivre. Pendant ce combat, on diroit qu'ils sont posés sur l'air, si l'on peut s'exprimer ainsi, tant ils mettent de vivacité dans le battement de leurs aîles. Lorsqu'ils se poursuivent, leur vol est aussi rapide que celui d'une fléche décochée par un bras vigoureux; & ils poussent un cri semblable, à peu près, à celui d'un moineau.

La colère & le dépit entrent aussi dans ces petites ames, & se produisent exté-

rieurement, de manière à ne pas être méconnus. On remarque que toutes les fois qu'ils approchent d'une fleur, où ils ne trouvent pas de suc, soit parce qu'elle commence à se faner, soit par d'autres raisons, ils s'animent contre elle, & lui arrachent toutes ses feuilles. Leur précipitation indique très-visiblement le sentiment qui en est la source. Rien n'est plus commun, sur la fin de l'été, que de voir, dans un parterre, une multitude de fleurs que la colère de ces petits oiseaux a dépouillées. On n'a jamais remarqué qu'ils mangent, ni fruits, ni insectes. On a essayé plusieurs fois d'en élever dans des cages avec cette nourriture; mais jamais on n'a pu réussir. Cependant on peut se procurer le plaisir de les voir de très-près, si l'on habite un appartement qui donne sur un jardin. Il ne faut qu'en laisser les fenêtres ouvertes, & bientôt on verra les oiseaux-mouches y venir voltiger & bourdonner comme des mouches. Quelquefois même la jalousie veut une jouissance exclusive, & l'appartement devient leur champ de bataille.

Cet oiseau bâtit communément, au milieu d'une branche, son nid, qui est si petit qu'on ne peut le découvrir, à

moins qu'on ne ſoit monté ſur l'arbre: auſſi eſt-il très-rare d'en trouver un, ſur-tout l'été, où le feuillage le met parfaitement à l'abri des regards curieux. Ce nid eſt garni intérieurement d'un duvet très-mou, d'un rouge-brun, qu'il paroît avoir ramaſſé ſur la *phlomis male*, à fleurs jaunes (*a*), & qui eſt mêlé communément avec une laine très-fine, de même couleur. A l'extérieur ce nid eſt conſtruit d'une mouſſe griſe & verdâtre, qui vient aux arbres & ſur les vieilles haies. Le diamètre de ce nid eſt à peine d'un pouce, & ſa profondeur n'en a que la moitié. Ces nids ſont faits auſſi quelquefois avec du lin, de la filaſſe, de la mouſſe, des cheveux, & d'autres choſes ſemblables. On n'y trouve jamais que deux œufs, qui ſont gros comme des pois. On a tenté pluſieurs fois d'élever les petits avec de l'eau ſucrée; mais ils n'ont vécu que trois ſemaines, ou un mois au plus.

On trouve dans la deſcription de la

(*a*) Verbaſcum mas lati-folium luteum. *En Allemand*, Mœnnlich gelb Wollkraut. Phlomis lychnitis. *Tournef.*

nouvelle Ecoſſe (*a*), la peinture d'un de ces oiſeaux, qui, ſi elle étoit exacte, ſeroit une variété auſſi agréable qu'étonnante, dans l'eſpèce des oiſeaux-mouches : elle établiroit en même temps, d'une manière évidente, le travail ſucceſſif de la nature, lors de la création des différentes eſpèces d'êtres, qui couvrent la face de l'univers.

Voici comment il eſt décrit. Parmi tous les oiſeaux qui paroiſſent ici, il n'en eſt point de plus curieux que celui qu'on appelle *murmure* (*b*), dont on diſtingue deux ſortes. L'une de ces eſpèces eſt extrêmement petite ; & avec ſes plumes, elle n'eſt pas plus grande qu'une petite mouche (*c*).

L'autre eſt groſſe comme un bourdon, & produit un bruit ſemblable à celui que fait cet inſecte. Ses pattes, qui ſont longues d'un pouce, paroiſſent être de fines aiguilles, & ſon bec a la même reſſemblance : il ſert d'étui à ſa langue, encore plus fine ; laquelle,

(*a*) Autre Ouvrage Allemand, publié à Francfort en 1750, *in*-8. pag. 174.
(*b*) Murmur.
(*c*) Mit allen ſeinen federn nicht groſſer als eine kleine fliege.

comme un autre bec, il plante au milieu des fleurs, pour en tirer le miel, qui fait sa seule nourriture. En vérité, cette petite créature mérite bien qu'on l'appelle l'*ornement de la nature*. Elle porte (*a*) sur sa couronne, une huppe noire, qui est d'une beauté incomparable. Sa poitrine est de la plus belle couleur de rose qu'on puisse voir, & son ventre est blanc comme du lait. Une couleur grise, argentée & nuancée d'un jaune d'or très-éclatant, pare son dos, ses aîles & sa queue ; il feroit difficile de trouver une autre couleur qui fût mieux assortie au couleur de rose. Le duvet qui règne sur tout le plumage de cet oiseau, lui donne un air si délicat, qu'il ressemble à une fleur veloutée, dont le moindre attouchement fane la fraîcheur, ou altère l'éclat; enfin, les expressions manquent pour bien rendre les agrémens & la délicatesse infinie, qui règnent sur toute cette petite créature.

(*a*) Dieser vogel tragt einen schwarzen busch auf seiner krone, welcher von einer ausser ordentlichen schœnheit ist ; seine brust gleichet der aller schænsten Rosenfarbe, als man immer sehen kan, und sein bauch ist so weis wie milch.

M. de Dierville, dans son voyage en Acadie, recueilli dans la collection faite à Gœttingue (pag 237) fait mention aussi de cet oiseau rare, dans les termes suivans . . . .

Nous allons parler maintenant de petits oiseaux, qui n'ont pas à craindre qu'on leur vole leurs œufs ; car ils ne sont pas plus gros que des grains de chennevis : ce sont les œufs des *colibris* ou *oiseaux-mouches*, qui sont les plus beaux de l'univers ; & dont les couleurs sont si vives, que les mâles surtout, dans de certaines attitudes, semblent jetter des rayons de feu. Leur ventre est d'un gris clair ; leur dos verd argenté, & leur queue noire, ondée de blanc, avec des aîles noires.

Ces oiseaux ne paroissent que dans la saison des fleurs, autour desquelles ils volent comme des abeilles, pour en sucer le suc. Nul autre oiseau ne met autant de vivacité dans les différens mouvemens qu'il fait. Leur vîtesse est si grande, qu'on a bien de la peine à les appercevoir quand ils fendent l'air. Ils ne se mettent point sur les fleurs ; mais ils voltigent dessus & à l'entour, comme des papillons.

La façon avec laquelle la nature a

formé leur bec & leur langue, mérite ſurtout d'être admirée. Ce bec noir, pointu, mince, & tout droit, eſt d'un travers de doigt; & la langue, qui eſt fendue très-finement, a le double de cette longueur : ils la mettent dans une fleur, & c'eſt en la remuant continuellement qu'ils pompent ce ſuc mielleux, qui fait leur nourriture.

A meſure que la Penſylvanie s'eſt peuplée d'hommes, elle s'eſt dépeuplée d'oiſeaux bons à manger, tant de terre que d'eau. Autrefois il s'y trouvoit des quantités prodigieuſes de francolins, de perdrix, de coqs de bruyères, de pigeons ramiers, d'oyes, de canards ſauvages, & d'autres oiſeaux aquatiques; mais aujourd'hui toutes ces eſpèces ſont ſi rares, qu'un homme, qui chaſſe toute une journée, eſt heureux de voir quelques-uns de ces oiſeaux; & l'eſt encore davantage, s'il parvient à en tuer un ou deux.

En même temps que le gibier a diſparu, d'autres oiſeaux, comme les piegrièches & les étourneaux, ont beaucoup pululé, par la raiſon qu'on ne leur a pas fait la guerre; & que la culture des terres, augmentant toujours en raiſon de la population, la facilité qu'ils ont eu de

trouver leur nourriture, a beaucoup favorisé leur multiplication.

Il se trouve encore dans les forêts, éloignées des habitations, quelques poules-d'Inde, qui ne diffèrent de celles qu'on élève dans les basses-cours, que par leur grosseur, par une couleur roussâtre, & par le goût de leur chair, qui est beaucoup meilleur que celui des poules-d'Inde domestiques. Lorsqu'on découvre leurs nids, on fait couver leurs œufs par des poules-d'Inde privées, qui élèvent très-bien les petits. Cependant ils prennent, en grandissant, un caractère sauvage, qui les porte à s'enfuir, si l'on n'a pas la précaution de leur couper les aîles.

Pour finir la description de tout ce qui appartient au règne animal dans la Pensylvanie, il ne reste plus à traiter que des reptiles, des insectes & des poissons.

§ V.

Reptiles.

Cette classe comprend beaucoup d'individus, sur lesquels néanmoins M. Kalms n'a donné aucun détail. Notre Voyageur Allemand assure

avoir vu plusieurs lézards de différentes couleurs, & des serpens de diverses espèces, parmi lesquels il en est de dix, douze & quinze pieds de longueur, qui attaquent les bestiaux, quelquefois même aussi les hommes, & principalement les femmes.

Il y a de ces serpens qui sont noirs, d'autres blancs, d'autres gris, verds; & noirs, rayés de jaune.

De tous les reptiles de cette colonie, les serpens noirs sont, observe-t-il, les plus gros & les plus dangereux. Ils ont communément douze ou quinze pieds de longueur, & sont de la grosseur du bras. Ils ont le pouvoir d'ensorceler ou charmer, d'une façon surprenante, par leurs regards, tout ce qu'ils fixent; comme lièvre, oiseau, écureuil, qu'ils avalent ensuite. Ils savent grimper sur les arbres les plus élevés, pour y aller chercher leur proie, après l'avoir arrêtée. M. Kalms rapporte, d'après le témoignage de plusieurs personnes, un exemple de ces sortes d'enchantemens; jetté sur un chat huant, par un serpent noir.

Les serpens à sonnettes sont encore plus gros que ceux de l'espèce précé-

dente ; car on en a trouvé qui avoient dix-huit pieds de long, & qui paroiſſoient comme des poutres. Ils ont des écailles comme les poiſſons : il y en a de noires, de bleues & des vertes, qui reſſemblent à de la nacre de perle. Lorſqu'ils ſont irrités, ils font, avec leurs queues qu'ils agitent, un certain bruit, qu'on entend de plus de cinquante pas.

Hiſtoire naturelle du Boiciningua, ou *Serpent à ſonnettes.*

Les détails que donne M. Kalms ſur ce reptile, qu'on appelle auſſi *Boiciningua*, ſont plus intéreſſans, & paroiſſent beaucoup plus exacts que ceux de notre Voyageur Organiſte.

Il eſt ordinairement long de trois à quatre pieds ; les plus grands en ont ſix, & ſont très-rares. Son corps eſt, à peu près, de la groſſeur de la cuiſſe d'un homme ordinaire. Notre ſavant Obſervateur trouva dans un de ces ſerpens qu'il avoit tué, 173 anneaux qui formoient ſon ventre, & 27 autour de la queue. De l'extrémité de ſa tête juſqu'à la ſonnette excluſivement, il avoit deux pieds d'étendue ; mais il n'avoit,

dans sa plus grande circonférence, que vingt lignes de diamètre.

Sa mâchoire supérieure étoit garnie de quantité de dents canines : il en avoit quatre entre autres, également longues & aiguës, dans l'intérieur de la gueule : deux de chaque côté, qui pouvoient sortir & se renfermer dans sa mâchoire, de la même manière que les griffes des chats sortent de leurs étuis, & y rentrent. Aux racines des dents, il y en avoit quantité d'autres, toujours prêtes à remplacer celles que le serpent pouvoit perdre ou casser. Quand on pressoit la racine de chacune des quatre dents principales, il en sortoit une liqueur verdâtre.

Ces animaux sont fort rares dans les parties de l'Amérique septentrionale qui sont habitées. Ils sont communs dans les bois, dans des creux de rochers, & sur la cime des montagnes. Ils se rassemblent tous aux approches de l'hyver, & passent cette saison ensevelis sous terre, où ils dorment jusqu'au printemps. La chaleur du soleil les réveille : ils sortent, vont s'échauffer à ses rayons, & sont alors très-faciles à tuer.

Les Naturalistes prétendent que la

ſonnette de ce ſerpent, acquiert, tous les ans, une nouvelle écaille, & que c'eſt par-là qu'on reconnoît ſon âge. On en a trouvé, dont la ſonnette étoit de 41 écailles. Les plus grands qu'on tue aujourd'hui, n'en ont guères plus de douze : les plus petits une. Vraiſemblablement le ſoin que prennent les habitans de détruire, autant qu'il eſt poſſible, ces dangereux animaux, les empêchent de ſe multiplier, & d'acquérir une grandeur conſidérable.

Je n'ai pu découvrit, ſi c'eſt par un ſentiment de crainte, ou par un mouvement de colère, que le Boiciningua agite ſa ſonnette.

La lenteur de ſa courſe ne lui permet pas de pourſuivre les hommes ſur terre; mais ſa rapidité eſt extrême dans l'eau. Quand il nage, il reſſemble exactement à une veſſie. Il n'y a pas moins de danger à l'attaquer ſur cet élément, que d'imprudence à reſter ſur le tillac des petits vaiſſeaux, auprès deſquels il paſſe. Il s'y lance avec autant d'agilité que de vîteſſe, & ſa morſure eſt inévitable.

L'odeur que répandent ces ſerpens, eſt très-forte & très-déſagréable : elle devient ſurtout inſupportable, lorſ-

qu'ils se sont chauffés quelques instans au soleil, ou qu'ils commencent à s'irriter. La nature semble ne leur avoir donné cette odeur & cette sonnette, qu'afin d'avertir l'homme de leur approche.

Les Américains croyent que l'odeur de ce serpent est aussi mal-faisante que son venin. Cependant ce préjugé paroît plutôt fondé sur la crainte, que sur l'expérience.

Ce reptile est extrêmement vorace; mais il est rare qu'il attaque, après avoir assouvi sa faim. C'est principalement quand il pleut, ou quand il a besoin de nourriture, qu'il est le plus furieux. Les Sauvages prétendent qu'il est tranquille, timide même, pendant le mois de Juillet; & qu'il n'est jamais disposé à mordre, qu'après s'être replié sur lui-même, & s'être courbé en cercle. Il est vrai que ce mouvement est en lui si rapide, qu'à peine on a le temps de le voir prendre cette attitude.

De tous les serpens qui naissent dans l'Amérique septentrionale, le Boiciningua est celui qui franchit le plus grand espace, qui, cependant, ne s'étend jamais au-delà de la moitié de

l'étendue de ſon corps. S'élever ſur la pointe de ſa queue, s'élancer ſur ſa proie, la bleſſer & ſe retirer ; ce n'eſt pour lui que l'ouvrage d'un inſtant.

Ceux qu'il bleſſe ne ſentent, au moment de la morſure, qu'une douleur légère, comme s'ils étoient piqués par une épine. Bientôt une exceſſive laſſitude, accompagnée d'une enflure générale, affaiſſe tout leur corps. Il ne paroît, ſur la partie mordue, que deux bleſſures auſſi petites, que ſi elles avoient été faites avec une épingle. Une ſoif dévorante accable le malade : ſon cœur eſt déchiré par des douleurs violentes. S'il boit, il eſt perdu ſans reſſource. La plus petite goutte d'eau hâte ſa mort, & redouble les tourmens de ſon agonie. Il ſent ſa bouche embraſée : ſa langue enfle ſi conſidérablement, qu'elle ne peut plus y tenir. Quand elle devient noire, le venin eſt à ſon plus haut degré de malignité ; & c'eſt auſſi l'inſtant qui doit décider de la mort, ou de la guériſon du malade. Une immenſe quantité de taches livides, noires, rouges & bleuâtres, couvrent tout ſon corps. Ses yeux s'éteignent, ſes forces l'abandonnent : il perd le ſentiment, & meurt avec tranquillité.

Parmi ceux qui ont le bonheur de guérir de la morſure du Boiciningua, il n'en eſt aucun qui ne porte, toute ſa vie, des marques de ſon accident. Les uns deviennent jaunes, gardant, juſqu'à leur mort, des taches qui confondent leurs traits, & les rendent horriblement difformes. Les autres, qui paroiſſent jouir d'une ſanté parfaite, éprouvent tous les ans, dans le même temps où ils ont été mordus, des douleurs internes très-violentes, qu'ils ne font diſparoître que par l'uſage d'une décoction de la racine d'ariſtoloche.

Un chien qui avoit été mordu par un ſerpent à ſonnettes, parut d'abord parfaitement guéri, lorſqu'on lui eut fait prendre ce remède, dit M. Kalms; mais la première & la ſeconde année qui ſuivirent ſa bleſſure, il éprouva, le même jour qu'il l'avoit reçue, les mêmes ſymptômes qu'il avoit eus la première année; la troiſième il devint enragé. Les chevaux, les vaches, & tous les beſtiaux, périſſent à l'inſtant même que le venin a paſſé dans leur ſang.

Les petits oiſeaux, les grenouilles, les lièvres, les écureuils, *&c.* ſervent de pâture au Boiciningua. Lorſqu'il a pris un lièvre, il en dévore la moitié,

& tient le reste avec ses dents, jusqu'à ce qu'il ait digéré la portion qu'il a d'abord mangée.

A l'égard du prétendu charme que ce serpent jette sur les animaux, dont il veut faire sa proie, on a vu ci-devant un exemple de la manière dont il exerce ce pouvoir magique. Suivant M. Kalms, deux causes naturelles concourent à le lui procurer. Ce serpent a les yeux si brillans & si farouches, que les plus fiers animaux qu'il fixe, peuvent être d'abord étonnés par leur éclat, & arrêtés par la crainte; ensuite l'odeur pénétrante qu'il répand, achève de les étourdir vraisemblablement au point, qu'ils ne savent plus ce qu'ils font.

Tout remède est inutile contre les morsures que ce reptile fait, lorsqu'il est en fureur. Un Sauvage, voulant prouver aux Anglois l'excellence d'un antidote de sa composition, se fit mordre par ce serpent, & fut guéri, en effet, par son contre-poison. S'étant fait mordre une seconde fois par le même animal, qu'il avoit irrité, l'antidote fut inutile; il mourut sur le champ. Sa blessure est encore mortelle aux femmes grosses. Les Sauvages sont si fort persuadés qu'il n'y a pour elles, ni re-

mède, ni eſpérance, qu'ils n'eſſayent pas même de les ſecourir.

Ce ſerpent, ſi terrible aux yeux de preſque tous les animaux, tremble à ſon tour devant le cochon-maron, qui eſt naturellement ſon plus cruel ennemi, & qui le dévore avec avidité. Quand on veut cultiver un champ où il ſe trouve des Boiciningua, on y renferme un troupeau de ces cochons pour les détruire. Soit crainte du reptile, ſoit adreſſe du quadrupède, ce dernier eſt rarement mordu; s'il l'eſt, la bleſſure n'a aucune ſuite.

Autant on reconnoît de qualités nuiſibles à un ennemi ſi dangereux, autant il y a de moyens pour l'éviter, & de facilité à s'en défaire. L'odeur & le bruit de ſa ſonnette, avertiſſent de fuir. Si l'on eſt ſurpris, le plus léger coup de baguette appliqué ſur le dos de ce ſerpent, le fait mourir incontinent, ou, au plus tard, une demi heure après qu'il a été frappé. Un enfant de ſix ans eſt aſſez fort pour tuer le Boiciningua le plus monſtrueux. Les ſignes de mort ſont ſouvent très-équivoques dans les autres eſpèces de ſerpens; mais dans celui-ci, le ſilence de ſa ſonnette eſt une preuve certaine que l'animal ne reſpire plus.

La chair de ce ſerpent eſt d'un goût exquis, & paſſe, dans l'Amérique ſeptentrionale, pour un antidote ſûr contre ſa morſure. Au contraire, il devient un poiſon très-dangereux, ſi le ſerpent s'eſt mordu lui-même ; ce qu'il fait preſque toujours, quand il eſt en fureur ou mortellement frappé. Sa chair eſt encore vénimeuſe, quand le coup qu'il a reçu lui fait couler ſon ſang. L'huile d'olive, le ſuif, le beurre, appliqués ſur la morſure d'un de ces ſerpens, & pris intérieurement, ſont, de même que le ſel commun, & une décoction de la racine de collinſonie, des remèdes convenables indiqués par le ſavant Suédois.

On auroit lieu d'être ſurpris qu'un animal auſſi effrayant & auſſi nuiſible que le ſerpent à ſonnettes, ait eu des temples & des adorateurs, ſi toutes les nations n'offroient pas des exemples d'une ſuperſtition auſſi ridicule & auſſi extravagante.

Les anciens habitans de l'Amérique ſeptentrionale, rendoient au Boicininga, des honneurs proportionnés au mal que cauſoit ſa morſure, qui n'en étoit pas moins mortelle. Mais dès qu'ils ont connu les moyens de la guérir, le ſer-

pent a perdu ſes autels ; & le dieu n'a plus été qu'un reptile odieux, malfaiſant & féroce. L'ignorance & la crainte ont plus élevé de temples, que l'amour & la reconnoiſſance.

Dans le Royaume de Calicut, ſur la côte de Malabar, ce même ſerpent eſt encore actuellement adoré. Les Brames le repréſentent comme créé de Dieu, pour affliger les hommes, & les punir de leurs fautes. Le Gouvernement ſoutient cette folle opinion ; & le peuple imbécille y ajoute foi, ſans ſe donner la peine de l'examiner. Qui ſait même ſi celui qui voudroit le détromper, ne ſeroit pas le martyr du fanatiſme intéreſſé des Brames, ou une victime immolée par la politique, qui ne néglige rien de ce qui peut appéſantir les fers qu'elle impoſe ? L'avanture d'un matelot Hollandois, que la fuite ſeule put dérober à l'acharnement d'une troupe de femmes, armées de pierres, dans le Royaume de Juida, en Afrique (*a*), pour avoir tué un ſerpent, dont il avoit été mordu, eſt une leçon malheureuſement trop certaine de cette vérité.

(*a*) *Voyez* le Voyage de Smith en Afrique.

§ VI.

Insectes.

Parmi les insectes de la Pensylvanie, les abeilles tiennent le premier rang. Elles réussissent très-bien dans cette contrée, quoiqu'elles y soient étrangères; car on croît qu'il n'y en avoit point avant l'arrivée des Européens, & que les premières y ont été apportées d'Angleterre. Ce qui semble prouver évidemment cette conjecture, c'est que les Sauvages appellent les abeilles dans leur langue, *Mouches Angloises*. On en trouve à présent de nombreux essains dans les forêts; mais ce n'est que jusqu'à un certain degré. Les pays très-septentrionaux, comme le Canada, ne paroissent pas convenir à ces insectes, à cause du grand froid de l'hyver, qui les fait périr: aussi ne peut-on pas y en élever. On a remarqué qu'il ne se trouvoit pas d'abeilles dans les forêts qui sont au nord, derrière les montagnes bleues; ce qui est une nouvelle preuve qu'elles ne sont pas anciennes dans cette contrée. Au reste, ces insectes rapportent de grands bénéfices à ceux

qui en prennent ſoin. Leur miel ſert à différens uſages : beaucoup de gens en font leur nourriture. La cire fait un objet de commerce conſidérable. Ces abeilles paroiſſent être un peu plus petites que celles de Suède.

Il eſt encore pluſieurs autres eſpèces de mouches, qui, loin d'être d'aucune utilité, ſont, au contraire, fort incommodes la nuit. Il en eſt une ſurtout qu'on voit l'été en grandes troupes, & qui porte le nom de *Muſquetoes*. La deſcription que le Chevalier Linnæus a donnée du moucheron, couleur de cendre (*a*), dans ſa *Fauna Suecica*, convient parfaitement à cet inſecte.

Il s'introduit dans les maiſons, le ſoir principalement, & pendant la nuit : il ſe remplit ſi fort du ſang qu'il ſuce, que les forces lui manquent pour s'envoler. Sa piquure cauſe à la peau des ampoules très-douloureuſes, qui durent un ou deux jours. Les habitans de la campagne n'ont pas d'autre moyen, pour ſe garantir de ces hôtes incommodes, que d'allumer le ſoir du feu devant leurs maiſons.

(*a*) Culex cinerus, abdominis annulis fuſcis octo. Linn. 1116.

Fourmis.

Les fourmis ne ſont pas plus rares que les moucherons ou moſquites. Elles ſe logent, comme ailleurs, dans les trous de murs, ou ſous terre. Les ſucreries de toute eſpèce ſont fort de leur goût. La longueur de leur corps eſt d'une ligne. Leur couleur eſt, ou noire, ou d'un rouge obſcur.

Un homme digne de foi, & diſtingué par ſes connoiſſances autant que par ſon rang (*a*), rapporte s'être aſſuré, d'après des obſervations exactes, que les fourmis ſavoient ſe communiquer leurs idées, & très-bien s'entendre.

Il avoit remarqué, que ſi, par hazard, une fourmi découvroit du ſucre dans une armoire, elle couroit auſſitôt en porter la nouvelle à la fourmillière, & on la voyoit, au même inſtant, revenir ſuivie de toute la troupe qu'elle conduiſoit au ſucre, dont chaque inſecte emportoit un morceau. Une fourmi

(*a*) M. Franklin, Directeur Général des Poſtes dans le Nord de l'Amérique, connu par quelques découvertes ſur l'électricité.

trouvoit-

trouvoit-elle une mouche morte, qu'elle ne pouvoit pas emporter ſeule, elle alloit à ſa réſidence : le moment d'après on la voyoit accourir, avec pluſieurs de ſes ſemblables, vers le cadavre de la mouche ; &, toutes enſemble, réuniſſoient leurs petites forces pour le tranſporter dans leur habitation.

Une autre fois, ce même homme s'étant apperçu que les fourmis viſitoient fréquemment une armoire, dans laquelle étoit un pot rempli de ſirop, il l'en ôta, & le ſuſpendit au plancher d'une chambre, par le moyen d'une ficelle. Il s'étoit gliſſé, par hazard, une fourmi dans le vaſe, & elle y étoit reſtée. Après s'être bien raſſaſiée de ſirop, elle ſongea à ſa retraite : mais elle ſe trouva fort embarraſſée. On la voyoit tourner autour du vaſe, ſe promener deſſous, revenir enſuite en dedans, toujours pour chercher une iſſue. Son bonheur lui fait rencontrer la ficelle, qui traverſoit diamètralement le vaſe, & tenoit au plancher par ſon extrémité. Elle monte auſſitôt ſur la ficelle, & la ſuit un inſtant. Effrayée, ſoit par la crainte du péril, ſoit par la difficulté du trajet, elle revient ſur ſes pas ; fait de nouveaux tours ſous & deſſus le vaſe, &

retrouve une feconde fois la ficelle. Elle fe hazarde de nouveau à la fuivre, & parvient fans accident au plancher. Dès lors fa marche devient plus rapide : elle parcourt le plancher, defcend le long du mur, & fe rend vraifemblablement à l'habitation générale.

Il s'étoit à peine écoulé une demiheure, qu'il parut une légion innombrable de fourmis, qui, tenant la même route que la première, qui leur fervoit de guide, arrivèrent au firop, & ne l'abandonnèrent plus qu'à la fin du jour. Tout le peuple fourmi fembloit avoir abandonné la colonie, & marchoit, en bon ordre, fur deux lignes, dont l'une montoit & defcendoit le long de la ficelle même, fans qu'il arrivât d'accident ni d'embarras.

On trouve encore ici trois efpèces d'infectes, qui font remarquables par l'ordre fucceffif & alternatif qu'elles femblent obferver dans leur apparition.

La première eft une certaine fauterelle (*a*), dont tous les fept ans il pa-

---

(*a*) En Allemand, *Heufchreck*. En Anglois, *Locuftrec*. En langue du pays, *Lokis*.

roît des quantités inouies. Elles commencent à ſortir de terre au milieu du mois de Mai. Six ſemaines après, elles font, avec leurs cris, un ſi grand bruit dans les forêts, que deux perſonnes ne peuvent s'entendre, à moins de parler très-haut. Ces inſectes piquent, avec un éguillon qu'elles ont à leur queue, l'écorce molle des petites branches, & ſouvent les font ſécher. Elles ne cauſent d'ailleurs aucun dommage aux arbres & aux autres plantes. Dans l'intervale qui ſépare ces ſeptièmes années, où paroiſſent ces inſectes, on n'en voit & on n'en entend que quelques-uns dans les forêts. Le Voyageur Allemand parle auſſi des lokis, & dit qu'ils ſont de la groſſeur des hannetons.

La ſeconde eſpèce d'inſecte eſt une ſorte de chenille, qui dévore les feuilles des arbres (*a*). Dans les années où elles viennent, les forêts paroiſſent dépouillées de leurs feuilles au milieu de l'été, comme dans le cœur de l'hyver; ce qui fait auſſi que pluſieurs arbres périſſent, deſſéchés par la chaleur. Cet inſecte,

(*a*) Eine art von Wurmern, velche das laub von den Baumen freſſen. *En Anglois*, Caterpillars.

rampant, se change ensuite en une mouche luisante, qu'on voit voltiger, dans les nuits d'été, en si grand nombre, qu'on diroit que toute l'athmosphère est remplie d'étincelles volantes.

Le ver d'herbe ou de prairie (*a*) est le troisième fléau qui, dans certaines années, afflige encore cette contrée. C'est un bonheur que ces insectes ne se rencontrent pas avec les sauterelles & les chenilles; car tout le pays seroit ruiné. Mais il n'en paroît jamais qu'une seule espèce dans la même année; quelquefois il s'en passe plusieurs sans qu'on en voie aucune des trois. On a remarqué que ces vers de prairie recherchoient particulièrement les terreins gras & fertiles. Les propriétaires qui ont des prés de cette espèce, les entourent d'un fossé étroit, dont les côtés sont coupés d'aplomb, de manière que lorsque les vers arrivent sur les bords, ils tombent au fond, & ne peuvent pas grimper sur ces surfaces, qui sont perpendiculaires & très-glissantes.

Il est très-remarquable que ces trois

(*a*) Gras Wurm.

insectes paroissent, les uns après les autres, toujours dans le même ordre. La première année ce sont les sauterelles; la seconde les chenilles, & la troisième les vers de près.

Un autre insecte qui a déjà causé beaucoup de dommage dans ces contrées, & qui semble menacer tout ce nouveau continent, c'est le ver qu'on trouve dans les pois. On a été obligé d'abandonner ici la culture de ces grains, parce que les récoltes étoient toujours infectées de ces vers.

Dans le temps que les pois sont en fleurs, & commencent à se former dans les cosses, cet insecte dépose ses œufs sur chaque grain, qui est alors très-délicat, & qui, malgré cela, acquiert sa grosseur ordinaire. A l'extérieur on n'apperçoit absolument rien qui décele que ces pois renferment leur destructeur; mais si on les partage en deux, on y trouve un petit ver. Il passe l'hyver dans cette loge; &, pendant ce temps, il en consume toute la partie farineuse; de manière qu'au printemps, il ne reste plus, en chaque pois, qu'une écorce très-mince. C'est alors que ce ver se change en une nymphe; s'envole, par un trou qu'il fait à sa prison,

pour chercher un nouveau champ de pois, où il s'accouple, dépose ses œufs, & trouve sa nourriture.

Cet insecte, si nuisible, paroît s'avancer toujours vers le nord. Il y a douze ou quinze ans, la nouvelle York ne le connoissoit pas, & récoltoit chaque année une bonne provision de pois. Mais, peu à peu, cet ennemi s'est si multiplié, que les habitans ont été forcés d'abandonner la culture de ce légume. Dans les contrées voisines, comme l'Albanie, les cultivateurs témoignent beaucoup de crainte de voir bientôt arriver ce fléau jusqu'à eux; car ils remarquent que, tous les ans, il s'avance du côté de cette contrée.

Je ne crois pas, dit M. Kalms, que cet insecte puisse jamais arriver en Europe; & je pense qu'en Suède, la longueur de l'hyver ne manqueroit pas de le faire périr.

J'ai cependant failli moi-même de procurer à l'Europe, sans le vouloir, une plaie aussi funeste. En partant de l'Amérique, j'emportai, dans un cornet de papier, quelques pois qui étoient verds, & qui paroissoient très-sains. A mon arrivée à Stokolm, à la fin du mois d'Août 1751, je fus fort

étonné, en ouvrant le papier, de trouver tous les pois percés; quelques insectes montrant déjà leur tête, & d'autres qui couroient dans le cornet, & sembloient essayer ce nouveau climat. Je me hâtai de les renfermer; & j'avoue qu'au premier coup d'œil, je fus aussi effrayé que si j'avois découvert une vipère dans ce papier. Je crus dejà voir, dans l'avenir, cet insecte multiplié par millions, portant la désolation dans ma patrie : il me sembloit entendre les cris & les plaintes du cultivateur, ruiné par les ravages de ce vermisseau, à qui mon imprudence avoit donné l'être. Je me rappellois enfin, que deux ou trois années suffisoient pour me rendre témoin de ce malheur; & les regrets d'en être l'auteur, déchiroient ma conscience.

Je ne me sentis tranquille qu'après avoir renfermé, avec beaucoup de soin, plusieurs de ces insectes, dont j'envoyai partie à M. le Comte de Tessin, & l'autre au Chevalier Linnæus, en les prévenant des qualités nuisibles de cet insecte, & du danger de leur donner la liberté. M. Linnæus l'a décrit d'après mes observations, & l'appelle

Chenille de l'Amérique ſeptentrionale (*a*). Je remarquai encore que, dans mon cornet de papier, il n'y avoit pas un ſeul pois qui ne contînt un ver.

Si les habitans de Penſylvanie sèment des pois, ils ſont communément exempts de ces vers dans la première année ; mais dans les ſuivantes, il en eſt peu qui ne ſoient infectés de cette peſte. Il eſt fort à ſouhaiter que jamais aucun vaiſſeau ne nous apporte ces inſectes en Europe, ſoit de Penſylvanie, ſoit de la nouvelle York ; car je ne doute pas qu'il n'y fût auſſi nuiſible qu'en Amérique. Ces obſervations font voir que la Science de l'économie, & la connoiſſance des inſectes, ne doivent pas être regardées ſimplement comme un paſſe temps, ou comme une étude frivole ; mais qu'elles ſont une occupation très-ſérieuſe & très-intéreſſante pour le bien général.

Les grillons, les puces & les punaiſes, ſont encore des inſectes de Penſylvanie. Les deux premiers, ſuivant M. Kalms, ſont indigènes ; mais les

---

(*a*) Bruchus Americæ ſeptentrionalis. *En Allemand*, Bruchus aus dem nordlichen Amerika.

derniers paroiſſent y avoir été portés de l'Europe. Les grillons ſont répandus dans toute la campagne. Les puces fourmillent chez les Sauvages, & dévorent même les lièvres & les écureuils.

Ce qui me perſuade, dit notre Académicien, que les punaiſes ſont originaires d'Europe, c'eſt que les Sauvages n'en ont aucune (*a*), ainſi que je m'en ſuis informé auprès de pluſieurs d'entre eux. M. de Luſignan, Commandant du Fort Frédéric, qui avoit beaucoup fréquenté les Illinois, & les autres Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, m'a donné la même certitude.

On voit encore en cette contrée deux

(*a*) Cette opinion du ſavant Suédois eſt confirmée par nos obſervations. Nous avons remarqué qu'un ſinge, du genre des Sapajous & de l'eſpèce des Pleureurs, qui étoit nouvellement arrivé du Bréſil, ſe ſentant mordre par des punaiſes, en prit une, & la porta à ſa bouche, après l'avoir beaucoup conſidérée ; mais dès qu'il lui eut donné un coup de dent, & qu'il en eut vraiſemblablement ſenti la mauvaiſe odeur, il rejetta cet inſecte, & touſſa pendant plus d'un demi-quart d'heure. Dès ce moment, ce ſinge n'a plus oſé toucher aux punaiſes ; & la vue d'une ſeule lui fait prendre la fuite. Cette même obſervation a été faite, par pluſieurs autres perſonnes, ſur les ſinges de l'Amérique ; au lieu que les ſinges de l'Aſie & de l'Afrique prennent les punaiſes, & les mangent.

espèces d'insectes, qui jettent de la lumière pendant la nuit. L'une est une mouche, dont on a parlé ci-devant, & qui, pendant la nuit, remplit l'air d'étincelles.

L'autre espèce d'insecte est un ver qui rampe dans les haies & dans les buissons (a). Son corps est droit, composé d'onze anneaux, & terminé en pointe aux deux extrémités. Sa couleur générale est brune, & la disposition de ses articulations est la même que dans les vers de cave. Les antennes qu'il a sur la tête sont petites & droites. La partie antérieure de son corps est armée de six pieds ; lorsqu'il marche, il laisse traîner la partie de derrière sur la terre, & semble ne s'aider que de celle de devant. Sa queue contient, à l'extérieur, une matière qui jette une petite lueur dans les ténèbres, & qui paroît verte, lorsqu'on l'examine au grand jour. Ce ver supprime cette clarté

(a) Corpus lineare constans, undecim articulis, ante & post acutiusculum. Longitudo à capite ad caudam 5 $\frac{1}{2}$ linnearum Geometr. color fuscus. Articuli dispositi eodem modo ac onisci ; antennæ breves, linneares pedes sex, siti ad anteriorem corporis partem.

quand il veut ; & l'on ne peut alors le découvrir que très-difficilement. C'eſt ſurtout après de grandes pluies que ces vers ſe montrent en ſi grande quantité, que le terrein, ſous les buiſſons, paroît tout parſemé de petites étoiles. Peut-être, dit M. Kalms, ces inſectes luiſans ne ſont-ils que des variétés de ceux que nous connoiſſons ſous le nom de *Lucioles* (*a*).

Les grenouilles, qu'on peut regarder comme une eſpèce d'inſecte aquatique, ſont de deux eſpèces en Penſylvanie. L'une entièrement ſemblable aux grenouilles d'Europe, & l'autre qui ſe tient ſur les arbres par milliers.

Ces grenouilles font un cri différent du croaſſement des autres grenouilles ; & le ſoir & la nuit, lorſqu'il a fait très-chaud pendant le jour, ou quand le temps ménace de pluie, elles font un ſi grand bruit, que deux perſonnes ne peuvent s'entendre près d'un arbre où elles ſont perchées. À la nouvelle York, capitale de la colonie du même nom, où les rues ſont plantées d'arbres

(*a*) Lampyris, noctiluca, *Linnæus. En Allemand*, Johannis Wurmern.

à ſauterelles (*a*), de platanes (*b*) & d'ormes, il s'y trouve en été un ſi grand nombre de ces animaux, que le ſommeil des habitans en eſt ſouvent interrompu.

§ VII.

Poiſſons.

La rivière de Dellaware, celle de Shuykill, & quelques autres moins conſidérables, fourniſſent encore à préſent beaucoup de poiſſons à la Penſylvanie, ainſi que ſes côtes, quoique cette claſſe ait éprouvé, de même que le gibier, une diminution très-conſidérable.

Les cauſes de la dépopulation des rivières, viennent, en partie, de ce qu'il n'y a aucune Ordonnance qui défende de pêcher, ni qui preſcrive la forme des filets ; &, en partie, de ce qu'on a conſtruit ſur les rivières, plusieurs moulins avec des digues ; ce qui barre le paſſage aux poiſſons, qui ſe plaiſent

---

(*a*) Heuſchrecken baum. *En Anglois*, Locuſtree. Robinia pſeudo acacia. *Linnæus.*
(*b*) Platanus occidentalis.

à remonter le courant des eaux, & les oblige à retourner à la mer.

Avant de paſſer à la deſcription des richeſſes du genre minéral, il ne ſera pas inutile de préſenter ici l'idée que M. Kalms nous donne de la théorie de ce continent.

CHAPITRE V.

Obſervations ſur la Théorie du continent de Penſylvanie.

MONSIEUR Bertrand, Obſervateur exact, qui a parcouru pluſieurs fois ces contrées pour étudier la nature, & qui a rapporté de ſes voyages un fond de grandes connoiſſances, m'a aſſuré qu'il étoit convaincu que la mer avoit jadis couvert tout ce pays; & qu'il y avoit eu des changemens de mer en terre. Il confirmoit ce rapport par les obſervations ſuivantes.

Premièrement, ſi l'on creuſe dans les montagnes bleues, qui ſont à trois milles Anglois de la mer, on y trouve des écailles d'huitres, d'autres coquilles, & des eſcargots, qui ſe rencon-

trent pareillement dans les vallées que forment ces montagnes.

Secondement, les pierres calcaires, les pierres à fusils & les grès, renferment une quantité étonnante de coquilles de moules pétrifiées; &, en général, on a peine à imaginer combien il y en a de milliers contenus dans les différentes espèces de pierres, qui composent ces montagnes bleues.

Troisièmement, ces écailles d'huitres, de moules, & ces autres coquilles, qui se voyent dans la Virginie, dans le Maryland, dans la nouvelle York, & dans cette province, sont encore entières & très-dures.

Quatrièmement, en creusant de nouveaux puits en Pensylvanie, & dans les cantons voisins, on trouve à la profondeur de 18 pieds, des troncs d'arbres, des arbres entiers, avec leurs racines, & même quelquefois des feuilles de chêne, qui ne sont point encore pourries entièrement.

Cinquièmement, les vallées que composent un terrein gras, semblable au meilleur terreau, sont coupées communément par des ruisseaux ou de petites rivières, qui coulent au travers des montagnes, dont les côtés semblent

avoir été taillés exprès en talut. M. Bertrand concluoit de-là, qu'il falloit que ces vallées eussent été très-anciennement des lacs, dont les eaux s'étoient insensiblement percé un passage à travers les montagnes, & dont la vase avoit formé ce sol noir, ressemblant à du terreau.

On trouve fréquemment, dans toutes ces contrées, de semblables vallées, & des montagnes coupées de la même manière. Il y a surtout un évasement de cette nature, qui est très-remarquable entre deux montagnes, à travers desquelles passe une certaine rivière, qui coule sur les frontières de la Pensylvanie, du côté de la nouvelle York. On dit à ce sujet, en plaisantant, que c'est le diable qui a fait cette ouverture, en passant d'une province dans l'autre.

Sixièmement, l'aspect des montagnes bleues démontre clairement qu'elles ont jadis été couvertes par les eaux; car plusieurs sont taillées d'une manière tout-à-fait particulière, & les plus élevées sont plattes.

Septièmement, lorsqu'on raconte aux Sauvages que les écailles d'huitres, & les autres coquillages que l'on trouve

ſur les hautes montagnes, font croire qu'autrefois elles ont été battues, & même en partie couvertes, par les flots de la mer : ils ont coutumé de répondre qu'ils ne trouvent rien de merveilleux à cela, puiſqu'ils ont reçu de leurs ancêtres une tradition, qui porte que la mer environnoit anciennement ces montagnes bleues.

Huitièmement, les eaux des rivières & des ruiſſeaux diminuent ſenſiblement, puiſque les moulins qu'elles faiſoient mouvoir, il y a 60 ans, pendant toute l'année, ſont très-ſouvent dans l'inaction, & n'ont jamais aſſez d'eau qu'après de fortes pluies, ou dans le printemps, lorſque les neiges ſont fondues. La diminution de ces eaux vient de ce que l'on a deſſéché les campagnes, & de ce que l'on a beaucoup abattu de forêts.

Neuvièmement, les côtes de la mer s'agrandiſſent tous les ans par les marées, qui apportent ſur le rivage beaucoup de ſable, & étendent par-là le ſol du pays.

A ces obſervations M. Bertrand ajoutoit encore, que les écailles d'huitres qu'on trouvoit pétrifiées dans les montagnes du nord, appartenoient à une

eſpèce, qu'on ne trouvoit plus dans les mers, à la même latitude que celle de ces montagnes, & qui ne ſe pêchoit plus que ſur les côtes de la Caroline méridionale.

Il prenoit de-là occaſion d'adopter l'opinion du Docteur Burnet, qui penſe que la terre, avant le déluge, avoit une forme toute différente de celle qu'elle a aujourd'hui, & que ſon axe avoit une inclinaiſon différente vers le ſoleil.

Les grands os & les dents d'éléphans qu'on trouve enfouis en Syberie, lui paroiſſoient faire une preuve démonſtrative, que le ſoleil avoir, ainſi que le prétend Burnet, autrefois formé d'autres zones, puiſqu'il étoit abſurde de penſer, qu'un animal, comme l'éléphant, eût pu vivre dans un climat, tel que celui de Syberie, où le froid eſt exceſſif, & très-long.

Il convenoit cependant que ce qu'on vient de rapporter, à l'égard de la Penſylvanie, pouvoit avoir d'autres cauſes, telles, par exemple, qu'un déluge particulier, le mouvement continuel des mers, & les changemens qui arrivent dans le cours des fleuves, que des fontes de neiges & des inondations conſi-

dérables, font sortir de leur ancien lit pour en former un nouveau.

§ I.

Genre Minéral.

Les différentes montagnes de Pensylvanie, renferment plusieurs espèces de marbre, parmi lesquelles notre Observateur en distingue un, qui se trouve à un mille de Philadelphie, & qui est blanc, avec des taches d'un gris clair, ou d'une couleur qui tourne au bleu. On travaille ce marbre avec beaucoup de facilité, quoiqu'il ne soit pas cependant de l'espèce la plus fine : on en fait des tombes, des tables, des cheminées, des jambages de portes, des pavés pour les appartemens, & plusieurs autres choses, que l'on envoye dans toute l'Amérique.

La pierre à chaux est très-abondante dans cette province, & contient beaucoup de parcelles de crystal de roche. Cette matière est quelquefois en si grande quantité dans cette espèce de pierre, qu'elle en compose plus de la moitié. Elle sert à faire une chaux qui est très-belle, & de la meilleure qualité. Sur les côtes on fait, avec des écailles d'huitres, une chaux qui est

fort inférieure à la première pour bâtir; mais elle mérite la préférence, lorsqu'il n'eſt queſtion que de blanchir & recrépir des bâtimens.

J'ai ramaſſé, dit M. Kalms, pluſieurs morceaux de ce cryſtal de roche (*a*), qu'on tire de différentes ſortes de pierres, & ſurtout de la pierre à chaux, qui eſt d'un gris clair ou argenté. Il y en a qui ſont longs & épais comme le petit doigt; mais leur tranſparence eſt parfaite. D'autres, qui ont un pied de long, & la groſſeur de la jambe d'un homme ordinaire, ſont beaucoup moins nets, & beaucoup moins tranſparens.

On n'a point encore découvert de charbon de terre en Penſylvanie; cependant on en voit, en pénétrant plus avant dans les terres, & parmi les Sauvages. Il eſt très-commun dans les pays plus ſeptentrionaux, comme le Cap-Breton.

J'ai auſſi un morceau d'une pierre particulière, qui ſert, dans la nouvelle Angleterre, à conſtruire des fourneaux & des forges, parce qu'elle ſe durcit au feu. Elle paroît un mêlange de fer-

(*a*) Cryſtallus hexagona pellucida, non colorata.

pentine & d'asbête. La matière dominante eſt une ſerpentine griſe, qui eſt ſi liſſe & ſi douce au toucher, qu'elle ſemble avoir été travaillée exprès de cette manière. Dans cette ſerpentine brillent différentes petites étoiles, formées par l'asbête, dont les filamens, partant d'un centre commun, ſemblent former autant de rayons qui ſe prolongent, de côté & d'autre, avec beaucoup d'irrégularité.

Je ne dois pas oublier de faire mention d'une pierre ſingulière, nommée *pierre de ſavon* (*a*), qu'on pourroit appeler *talc*, mêlé de ſpath & de grenat (*b*). Je réſerve ſon exacte deſcription pour un autre endroit. Je remarquerai ſeulement ici, que le fond de ſa couleur eſt un verd clair, tacheté çà & là de petites marques d'un bleu obſcur, & quelquefois verdâtres. Cette pierre eſt à l'extérieur liſſe comme du ſavon, & partout ondée. En dedans elle eſt, au contraire, raboteuſe, & remplie de petites cavités; mais cepen-

---

(*a*) Seifen ſtein. *En Suédois*, Saopſten. *En Anglois*, Soapſtone.

(*b*) Saxum Taloſum particulis ſpataciis granatiſque immixtis.

dant elle se laisse scier & couper proprement.

J'ai vu, auprès de Philadelphie, des pierres de cette nature, qui avoient une toise, & même davantage, de longueur, avec une largeur proportionnée; leur épaisseur étoit depuis six pouces, jusqu'à un pied. Il paroissoit y avoir trente fois plus de parties de talc, que de parties de spath & de grenat. Ces pierres se trouvent en différens endroits de cette contrée, & surtout dans le canton de Chester.

On les emploie à beaucoup d'usages, dont le principal est d'ôter les taches de graisse sur les étoffes de soie ou de laine indifféremment. Mais toute la pierre n'a pas cette propriété. Elle n'appartient qu'à des parties obscures, qui consistent en une serpentine, qui est renfermée dans les parties les plus brillantes, & qu'on en tire aisément avec un couteau, ou tout autre instrument d'acier. On la réduit en poudre, qu'on met sur la tache, dont elle pompe toute la graisse.

La vertu que cette pierre a de durcir au feu, est si bien reconnue dans ce pays, que l'on s'en sert pour construire les foyers de cheminées, & tous les

endroits où l'on place du feu ; on a l'expérience qu'il n'y en a aucune qui puisse mieux résister à l'activité de cet élément.

On l'emploie encore à faire des escaliers, des tombes, & même des couvertures de maison, à la place de thuiles. Cette pierre, réduite en feuilles, résiste beaucoup mieux que la thuile aux effets de l'air, du soleil & de la pluie, aux grands vents & aux orages : elle a l'avantage de ne jamais exiger d'être renouvellée. Notre Savant ajoute encore que l'on en fait des bordures de soupiraux de cave, & différens ouvrages, qui demandent autant de force que de solidité.

On trouve en différens endroits de cette colonie, des morceaux de marienglas, aussi gros & aussi beaux que ceux qui viennent de Russie. J'en ai vu qui avoient une demi-aune de long, & même encore plus. Les premiers Suédois, à leur arrivée dans cette terre, se sont servi de ce verre naturel pour leurs fenêtres.

Les environs de la rivière de Skuykill fournissent aussi une belle ardoise noire (*a*), dont on trouve quelquefois

(*a*) Schwarz schiefer stein.

des morceaux de deux aunes de long, d'une pareille largeur, & de deux pouces d'épaiſſeur. On s'en ſert pour couvrir les maiſons, comme en Europe. M. Bertrand m'a aſſuré qu'il avoit une maiſon, dont le toît entier n'étoit compoſé que de quatre tables, d'une pareille ardoiſe, jointes enſemble; & qu'il avoit l'expérience que le ſoleil, la chaleur, le froid & la pluie, ne cauſoient jamais d'altération à cette couverture.

Ce même Naturaliſte m'a appris qu'à la voute de différentes grottes ou cavernes, on voyoit une quantité de ſtalactites, qui avoient toutes une couleur différente. Quelques-uns de ces cryſtaux étoient d'autant plus admirables, que leurs côtés extérieurs paroiſſoient contournés, comme s'ils euſſent été tordus exprès.

L'amianthe eſt encore une production qui n'eſt pas rare en Penſylvanie. On l'appelle indifféremment *lin de montagne*, ou *pierre à filamens mous & très-ſéparables* (*a*). On voit quelques

(*a*) Berglein; ſtein mit den leicht abzuſondernden weichen fæſern.
Amianthus fibris ſeparabilibus, molliuſculis. *Minéralogie de l'Evêque Browallius.*

morceaux très-mous, ſans conſiſtance, & d'autres plus ſolides & fort tenaces. J'ai vu du papier fait de cette pierre, dont on fabrique auſſi des bourſes. On dit communément, que ſi l'on expoſe l'amianthe en plein air pendant l'hyver, & qu'elle ſubiſſe le froid & l'humidité, elle en devient plus tenace, & plus propre à être filée. Mais je n'ai connu perſonne qui m'ait dit avoir fait cette expérience. Le papier & le fil d'amianthe ont la propriété de ne pas brûler dans le feu, quelque ardent qu'il ſoit ; mais de s'y nettoyer parfaitement. Cependant ſi on frotte de graiſſe cette eſpèce de papier, ou tout autre compoſition, dont l'amianthe fait la matière, elle s'enflamme alors, & ſe conſume facilement.

Le ſel, dont on fait uſage en Penſylvanie, y eſt apporté des îles occidentales de l'Amérique ; mais les Sauvages ont en différens endroits, des ſources ſalées, dont ils ſavent très-bien tirer du ſel par l'ébullition. Il ſemble qu'on pourroit d'autant mieux réuſſir à fabriquer du ſel en Penſylvanie avec l'eau de la mer, qu'on en fait de très-bon ſur les côtes de la nouvelle Angleterre, qui eſt beaucoup plus ſeptentrionale.

On

On a découvert anciennement une mine de plomb en Penſylvanie ; mais comme elle étoit très-pauvre, on l'a abandonnée. Je ne doute pas non plus qu'il n'y ait des mines d'aimant, dit M. Kamls ; car j'en poſsède un beau morceau, qui a été trouvé dans cette colonie.

Le fer n'eſt pas plus rare ici, que dans toutes les autres colonies Angloiſes. Mais la Penſylvanie ſurtout en eſt ſi abondamment pourvue, qu'elle pourroit en fournir non-ſeulement l'ancienne Angleterre, mais preſque toute l'Europe.

Le minerai eſt beaucoup plus aiſé à déterrer ici qu'en Suède : une bèche, un coin de bois, une pince, ſuffiſent pour le détacher, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'employer, ni tranchée, ni poudre à canon. Il a pareillement beaucoup de facilité à ſe fondre, & l'on fait plus de cas de ce fer pour la conſtruction des navires, que de celui de Suède, & des autres contrées de l'Europe, parce qu'il eſt bien moins ſujet à être rongé par les eaux de la mer. Ce métal eſt une branche précieuſe de commerce pour les habitans, qui en font des envois dans toutes les parties du nouveau

Monde, & même en différentes contrées de l'ancien. On pense assez généralement que ce fer, malgré les frais de transport, pourra se vendre en Angleterre à un prix beaucoup plus modique que celui des autres nations, principalement lorsque le pays sera plus peuplé qu'il ne l'est aujourd'hui, & que la main-d'œuvre y sera moins chère.

Il paroît que les Sauvages de l'Amérique septentrionale n'avoient aucune connoissance de l'usage du fer, avant l'arrivée des Européens, quoique leur pays contienne de riches mines de ce métal. En revanche, ils savoient se servir de cuivre. Des Hollandois établis ici, rapportent qu'ils avoient oui dire à leurs ancêtres, que lors de leur arrivée à la nouvelle York, ils avoient vu plusieurs Sauvages qui avoient des pipes de cuivre, qu'ils avoient fabriquées eux-mêmes avec ce métal, qu'ils disoient avoir trouvé dans le pays. Il existe aujourd'hui une belle mine de cuivre à *Secondriver*, entre Elizabetstown & Neuyork.

On voit en plusieurs montagnes de Pensylvanie, principalement au-dessous de Newkastle, non loin de la mer, dif-

férens trous, qui semblent n'avoir été faits que pour chercher des mines de cuivre. Quelques personnes conjecturent que ces trous sont l'ouvrage des Espagnols, qui, peu de temps après la découverte du Méxique, visitèrent les côtes de l'Amérique septentrionale, & se donnèrent beaucoup de mouvemens pour y découvrir des mines d'un métal précieux. Mais il n'est pas naturel de croire que ces Européens, dont la cupidité ne pouvoit s'assouvir que par de l'or & de l'argent, se fussent amusés à fouiller la terre en tant d'endroits pour en tirer du cuivre. Il est plus probable de dire qu'elle a été fouillée ainsi, dans des temps moins anciens, ou par les Sauvages, ou par les premiers Européens qui ont abordé dans cette contrée, puisqu'on remarque que tous les trous sont recouverts de terre avec soin, comme si l'on avoit voulu les dérober aux yeux des étrangers.

M. Bertrand m'a rapporté qu'en faisant creuser une cave à Philadelphie, il avoit remarqué que le terrein étoit formé des couches suivantes. La superficie étoit une terre légère, propre à un jardin, d'une couleur de brique obscure, & son épaisseur étoit d'un demi-pied.

Sous cette bande de terre, on en trouvoit une autre de huit pieds, dont l'argile & le ſable, en grande partie, compoſoient l'épaiſſeur. On rencontroit enſuite un gros gravier, avec des petits & des gros cailloux, qui étoient intérieurement un quartz, partie luiſant, partie obſcur. A l'extérieur, ils étoient unis & arrondis. Ce gravier formoit un lit d'une demi-aune de hauteur (*a*). On retrouvoit encore de l'argile mêlé de ſable, & de couleur de brique. M. Bertrand concluoit de la diſpoſition de ce terrein, qu'il falloit qu'il eût été formé par les eaux.

(*a*) La demi-aune d'Allemagne eſt de dix pouces & demi.

CHAPITRE VI.

Observations intéressantes sur différens sujets de Physique.

Ce même Physicien m'a raconté, qu'en parcourant les colonies Angloises, il avoit découvert dans des montagnes voisines des rivières, quelques cavernes ou grottes, qui, d'après la description qu'il en donnoit, paroissoient entièrement semblables à ces antres qu'on trouve en Suède, & qu'on appelle *trous de géans* (*a*). Je les ai décrits dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Suède.

Quelques habitans d'Amérique avoient attribué l'origine de ces grottes aux Sauvages, qu'ils supposent les avoir faites pour y cacher, en temps de guerre, leurs provisions de bouche ou leurs effets les plus précieux. M. Bertrand a combattu victorieusement cette opinion; & voici de quelle manière il ex-

(*a*) Kiesentæpfe.

plique la formation de ces cavernes.

Lorſqu'il ſe forme des glaçons ſur les bords des rivières, il y reſte toujours quelques petits cailloux. Au printemps, après la fonte des neiges, les rivières ſe débordent, & s'élèvent juſqu'aux endroits où l'on voit de ces cavernes. Les glaçons qui ſurnagent, charient avec eux des cailloux ſur le bord des rivières, qui les portent enſuite dans des fentes de montagnes, ou dans de petites crevaſſes. Chaque fois que les flots viennent battre ces crevaſſes, le caillou en reſſent l'impulſion, & roule circulairement dans l'eſpace vuide où il eſt tombé. Le roc, amolli par l'eau, s'uſe inſenſiblement par le choc du caillou, & la cavité s'aggrandit. Au printemps ſuivant, d'autres cailloux chariés encore par les eaux, & violemment agités par les vagues, minent auſſi le rocher ou la terre; &, d'année en année, le vuide augmente conſidérablement. Le roc une fois ouvert extérieurement, les flots, par leur choc en avant, & par leur mouvement retrograde, détachent & entraînent des matières de l'excavation commencée; &, de cette manière, forment des cavernes d'autant plus ſpacieuſes, qu'ils

viennent les battre plus fréquemment.

La Société Royale de Londres, à qui M. Bertrand a envoyé cette explication, l'a trouvée très-plausible, & l'a consignée dans ses Mémoires. Les observations que j'ai faites moi-même dans l'été de 1743, en voyant ces grottes, & dont j'ai fait lecture à l'Académie Royale des Sciences de Stokolm, prouvent que je m'étois fait la même idée de leur formation. Il ne faut pas cependant imaginer que tous les trous de géans, & toutes les grottes, n'ont pu commencer que de la manière qu'on vient de décrire. Quelques paysans trouvèrent ici, il y a quelques années, en travaillant à la terre, une fosse qui renfermoit des ossemens d'hommes d'une grandeur étonnante. Il y avoit un os de la cuisse, un os de la jambe, qui avoient chacun près de 14 pieds de long, & des dents qui étoient d'une grandeur proportionnée à cette taille monstrueuse. Il n'en fallut pas davantage pour persuader à beaucoup de monde, que cette contrée avoit été habitée par des géans ; & l'on ne manqua pas de me communiquer cette découverte, comme un fait assuré.

On ajoutoit que les Sauvages avoient

une tradition ancienne, qui s'étoit conſervée de génération en génération, par laquelle on apprenoit que jadis les environs de l'endroit où l'on avoit découvert cette foſſe, avoient été habités par un homme très-grand & très-fort, qui portoit ſur ſon dos, au-delà de la rivière, les perſonnes qui vouloient la traverſer ; & dans laquelle ce géant trouvoit toujours un gué, quoiqu'elle fût très-profonde. On lui donnoit pour ſalaire, du mahis, des peaux de bêtes, & d'autres choſes ſemblables.

Je rencontrai ici un Capitaine de navire (*a*), qui avoit fait pluſieurs voyages au Groenland, lequel m'aſſura qu'au-delà du 70[e] degré de latitude ſeptentrionale, il avoit eſſuyé en été une chaleur beaucoup plus forte que celle qui s'étoit fait ſentir avant d'être

---

(*a*) Quoique ce rapport de M. Kalms n'ait aucune relation avec l'Hiſtoire Naturelle de la Penſylvanie, on n'a pas cru devoir le ſupprimer, parce qu'il s'accorde avec le récit de différens navigateurs Anglois & Hollandois ; & ſi la vérité en étoit bien reconnue, on ne pourroit plus ſoutenir que près des poles, la multitude des glaçons eſt un obſtacle inſurmontable, qui empêche de les approcher à plus de 12 ou 15 dégrés.

parvenu à cette hauteur : d'où il concluoit que cette chaleur devoit augmenter à mesure qu'on approchoit du pôle, puisque pendant six mois le soleil éclairoit continuellement cette partie, qui borde l'univers du côté septentrional.

Un autre Capitaine de navire, nommé *Henri Atkins*, qui étoit domicilié à Boston, racontoit des choses plus étonnantes. Ce navigateur ne faisant pas une bonne pêche sur les côtes de la nouvelle Angleterre, cingla si haut vers le nord, qu'il dépassa le Groenland. Il avança encore, & découvrit des habitans qui n'avoient jamais vu d'Européen, & qui ne connoissoient pas même l'usage du feu; d'ailleurs quand ils l'eussent connu, ils n'en auroient tiré aucun secours, puisque leur pays ne produisoit, ni arbre, ni buisson. Ils vivoient de poissons & d'oiseaux, qu'ils mangeoient cruds. Atkins disoit avoir échangé avec ces habitans, des choses de très-peu de valeur, contre toutes sortes de pelleteries très-précieuses. Il affirmoit en même temps, de la manière la plus positive, que toute cette nation ne connoissoit pas le feu.

On sait à la vérité, par plusieurs re-

lations, que la terre est dans un engourdissement éternel sous des climats très-sèptentrionaux, ne produisant ni arbres, ni arbrisseaux, ni plantes propres à brûler; mais les habitans de ces régions infortunées, suppléent à cette disette par des huiles, par des graisses & des arrêtes de poissons, dont ils se servent pour faire du feu, & pour se ménager quelque clarté pendant cette triste saison, où la nature les a privés du plaisir de voir le soleil.

CHAPITRE VII.

Éclairciſſemens préliminaires ſur la propriété de la Penſylvanie, cédée à M. Penn.

§ I.

Déclaration du Roi d'Angleterre, portant ceſſion de cette Contrée, & lui impoſant le nom qu'elle porte.

AVANT de paſſer à l'hiſtoire civile & politique de la Penſylvanie, il n'eſt pas inutile de dire par quelles raiſons, en quel temps, & ſous quelles conditions cette province fut donnée à Guillaume Penn, & par quels moyens elle eſt devenue ſi floriſſante en moins d'un ſiècle. Voici comment s'en explique lui-même cet homme, plus célèbre encore par ſon attachement à la ſecte des Quakers, que par la Souveraineté que lui procura cette conceſſion, dans un écrit qu'il fit répandre dans toute l'Europe en 1682.

Ayant obtenu par la providence de Dieu (*a*), de la faveur du Roi, un pays dans l'Amérique, je me suis cru obligé, pour mon intérêt, d'en donner connoissance au public; afin que, tant ceux de mon pays, que des autres nations, qui désireront se transporter, eux & leurs familles, au-delà des mers, puissent rencontrer une terre digne de leur choix; & dans le cas où le pays & le gouvernement seront de leur goût, ils seront libres de s'y établir avec moi.

Le titre & le droit du Roi sur cette contrée, avant qu'il me l'ait cédée, est le droit des nations; parce que toute terre inculte, qui est découverte par quelque Prince, lui appartient justement, à cause de la dépense qu'il a faite pour la découvrir.

Le titre du sieur Guillaume Penn se voit en la Patente que Sa Majesté lui a accordée le 4 Mars 1681 (*b*), dont l'extrait suivant fera connoître les dispositions.

(*a*) *Voyez* Recueil de Pièces concernant la Pensylvanie, petit in-12. La Haye 1684.

(*b*) Elle est dattée du 4 Mars 1680, vieux style.

I. Nous donnons & octroyons pour diverses considérations, à Guillaume Penn, ses héritiers ou ayant-cause, à perpétuité, toute cette étendue de terrein en Amérique, avec les îles y appartenantes, qui est comprise entre le 40e degré de latitude septentrionale & le 43e, & dont les limites, du côté de l'ouest, doivent être prises 12 milles plus haut que Newcastle, autrement nommé *la ville de Lavare*, suivant la rivière de Dellaware tout le long de son cours.

II. Libre usage de tous ports, havres, baies, embouchures des rivières, canaux, îles & écluses qui y appartiennent ou qui y conduisent, pour y demeurer ou pour y passer, soit en entrant ou en sortant, sans aucun obstacle, avec le fonds de la terre, les bois, bocages, montagnes, côteaux, valées, marécages, îles, lacs, eaux, rivières, ruisseaux, baies & rades, situées dans l'enceinte des limites ci-dessus, ou en dépendantes, ensemble toute sorte de poissons, de mines, de métaux, *&c.* pour en jouir & les tenir à jamais, ainsi que ledit Guillaume Penn, ses héritiers & ayant-cause verront bon être, à la

charge qu'ils les tiendront auſſi, & relèveront de Nous, comme de notre château de Windzor, à cette ſorte de foi & obéiſſance, que nous nommons *franc & commun ſouage*, en payant ſeulement deux peaux de caſtor par an.

III. Et pour amplifier cette faveur davantage, Nous avons jugé à propos, de notre grace ſpéciale, d'ériger & par ces préſentes Nous érigeons led. Pays & Îles en titre de Province & Seigneurie, à laquelle Nous donnons le nom de *PENSYLVANIE*, voulant que dorénavant on l'appelle ainſi.

IV. Nous confiant entièrement en la ſageſſe & l'équité dudit Guillaume-Penn, Nous lui accordons & à ſes héritiers & ſucceſſeurs, ou leurs ſubſtituts, la permiſſion d'établir, pour le bon & heureux gouvernement de la Province, & de publier ſous ſon ſceau & les leurs, telles loix qu'ils jugeront propres à l'utilité publique; & cela, par & avec l'avis & approbation des propriétaires du pays, ou de leurs agens, pourvu qu'elles ne répugnent point à la loi de ce Royaume, & à l'obéiſſance & fidélité qui nous ſont dues par ſon légitime gouvernement.

V. Plein pouvoir audit Guillaume Penn de créer des Juges, Lieutenans, Baillifs, Magiſtrats & Officiers, pour quelque cauſe que ce ſoit, & avec tel pouvoir & en telle forme qu'il verra bon être; comme auſſi le droit de pardonner & d'abolir les crimes & délits, & de faire toutes autres choſes qui appartiennent aux Cours & Tribunaux, aux Formulaires de Judicature, & à la manière de plaider, pour le parfait établiſſement de la Juſtice. Si donnons en Mandement, voulons & nous plaît que telles loix & procédures ſoient tout-à-fait abſolues & reconnues en Jugement; & que tous les fideles Sujets de Nous, nos hoirs & ſucceſſeurs, les obſervent inviolablement dans ce pays-là, ſauf à eux néanmoins à ſe pourvoir par appel à Nous en dernier reſſort.

VI. Que les loix, pour le réglement de la propriété, auſſi bien à l'égard de la ſucceſſion aux terres, que de la jouiſſance des biens-meubles, & pareillement pour ce qui concerne les félonies, ſeront les mêmes qu'en Angleterre, juſqu'à ce qu'il y ſoit innové par ledit Guillaume Penn, ſes héritiers ou ayant-cauſes, & par les habitans domiciliés

de la province, ou leurs Lieutenans ou Subdélégués, ou pour le moins par la plus grande partie d'entre eux.

VII. De plus, afin que cette nouvelle colonie puisse plus facilement s'accroître par la multitude de peuple qui s'y retirera, Nous donnons liberté par ces présentes, pour Nous, nos hoirs & successeurs, à tout notre bon peuple présent & futur, excepté ceux à qui expresse défense en sera faite, de se transporter, eux & leurs familles, dans ce pays-là, pour l'habiter & cultiver pour le bien du public, & le leur particulier.

VIII. Permission d'y transporter toute sorte de biens & de marchandises, qui ne sont point de contrebande, en payant ici les droits légitimement dûs à Nous.

IX. Pouvoir de diviser le Pays en comtés, cantons & bourgades; de réduire les bourgades en villes, les villes en cités; d'établir foires & marchés, avec des privilèges convenables au mérite des habitans ou à la situation des lieux, & de régler toutes les autres choses touchant cet article, que ledit Guillaume Penn, ses hoirs ou ayant-

caufes, jugeront néceffaires, quoiqu'elles puffent être d'une nature à requérir un ordre plus précis qu'il n'eft porté par ces préfentes.

X. Toute liberté d'apporter en Angleterre les productions & les ouvrages des manufactures de cette Province, en payant les droits légitimes & accoutumés.

XI. Pouvoir d'ériger ports, havres, quais, baies, abords & entrées, & autres lieux, pour des marchandifes, avec telles Jurifdictions & privilèges qui femblera bon audit Penn.

XII. Que ni le Gouverneur, ni les habitans n'enfreindront les actes concernant la navigation, fous les peines portées par lefdits actes.

XIII. Qu'ils ne feront ligue avec aucun Prince ni Etat qui aura guerre contre Nous, ou nos hoirs & fucceffeurs.

XIV. Droit de fortifier & de défendre, par tels moyens & en telle forte que ledit Penn ou fes repréfentans le jugeront à propos.

XV. Plein pouvoir de difpofer par aliénation, octroi, démiffion ou inféodation, de telle partie du pays, & en

telle quantité qu'il plaira audit Penn ou ses ayans-cause, en faveur des personnes qui voudront acquérir, & de leur vendre & transporter à eux, leurs hoirs & successeurs, soit à titre de fief simple, soit à droit de *remere*, soit à terme de vie, bail amphithéotique, ou pour un nombre d'années fixe, à la charge d'être tenues dudit Penn, ses héritiers & ayans-cause, comme de la Seigneurie de Windzor susdite, à telles servitudes, taxes & redevances qu'il semblera bon audit Penn, *&c.* & non prochainement de Nous, nos héritiers & successeurs : Voulons que lesdites personnes puissent prendre dudit Penn les terres dont il s'agit, en tout ou en portion, & les retenir pour eux, leurs hoirs & successeurs, sans que le Statut *quia emptores terrarum*, y puisse préjudicier en façon quelconque.

XVI. Nous donnons & accordons licence à toutes personnes, auxquelles ledit Penn aura octroyé quelque fonds ou héritage, ainsi qu'il a été marqué ci-dessus ; d'ériger, avec le consentement dudit Penn, quelque parcelle de terre que ce soit, en manoirs, pour y tenir moyenne & basse Justice par eux-mêmes, ou leurs Sénéchaux.

XVII. Pouvoir à ces perſonnes-là de céder à d'autres les mêmes poſſeſſions en fief ſimple ou autrement, pour être tenus deſdits manoirs reſpectivement; & qu'en cas d'un plus grand nombre d'aliénations, le fonds relève toujours du manoir dont il relevoit auparavant.

XVIII. Nous traitons avec ledit Penn, *&c.* Nous lui octroyons en ſorte qu'il ne levera aucune coutume, ni autre taille, ſur les habitans de ladite Province, non plus que ſur les terres, maiſons, beſtiaux, ni autres biens & marchandiſes, ſi ce n'eſt du conſentement des habitans & du Gouverneur.

XIX. Ordonnons qu'aucuns Officiers ni Députés de Nous, nos hoirs & ſucceſſeurs, ne préſumeront en aucun temps, de rien attenter qui ſoit contraire à ces préſentes, ou pût en empêcher l'effet; mais qu'ils aideront, en toute occaſion, ledit Penn & ſes repréſentans; & aux habitans & marchands qui y ſeront, leurs facteurs, ſubſtituts, *&c.* à jouir pleinement du fruit des préſentes.

XX. Et s'il naît ci-après des doutes & difficultés ſur le vrai ſens d'aucune

expreſſion, clauſe ou propoſition contenues dans cette Patente, Nous voulons, ordonnons & commandons, qu'en tout temps & en toutes rencontres, il n'y ſoit, dans aucune de nos Cours, donné nulle autre interprétation que celle qui ſe trouvera être la plus favorable & la plus avantageuſe aud Penn, ſes héritiers ou repréſentans, pourvu qu'elle ne ſoit point contre l'obéiſſance & la fidélité qui nous eſt dûe, comme à nos héritiers & ſucceſſeurs. En témoin de quoi, Nous avons fait expédier les préſentes Lettres Patentes. A Weſtminſter, le 4 Mars 1681.

§ II.

Autre Déclaration du Roi d'Angleterre, en faveur de ceux qui veulent aller habiter la Province de Penſylvanie.

CHARLES, Roi.

Comme ainſi ſoit que Sa Majeſté, en conſidération des grands mérites & fideles ſervices de feu ſieur Guillaume Penn, & pour diverſes autres bonnes cauſes, le mouvans à cela, ait bien

voulu, par Lettres Patentes du dernier jour de Mars (V. S.) octroyer au ſieur Guillaume Penn, Ecuyer, fils & héritier dudit Guillaume Penn, toute cette partie de terre qui a nom de *Penſylvanie*, ayant pour bornes du côté de l'orient, la rivière de Dellaware, commençant du côté du nord 12 milles audeſſus de la ville de Newcaſtle, juſqu'au 43e degré de latitude nord ; & ſi ladite rivière ne s'étend pas ſi loin du côté du nord, alors ce ſera auſſi loin que ladite rivière s'étend, & depuis la tête de ladite rivière. Les bornes du côté de l'orient ſeront déterminées par une ligne tirée du midi, de la tête de ladite rivière, audit 3e ou 4e degré. Ladite Province doit s'étendre, vers l'occident, cinq degrés en longitude, à compter deſdites bornes orientales ; & étant bornée, du côté du nord, par le commencement du 43e degré de latitude ſeptentrionale ; & du côté de l'occident, au commencement du 40e degré de latitude nord ; & puis par une ligne droite vers l'occident, juſqu'aux limites de la longitude ci-deſſus mentionnée : enſemble tout pouvoir, prééminence & juriſdiction pour le Gouver-

nement de ladite Province, comme il eſt plus amplement porté par nos Lettres Patentes, auxquelles Nous nous référons, c'eſt pourquoi Sa Majeſté déclare par ces préſentes, que ſa royale volonté & ſon bon plaiſir, ſont, que toutes ſortes de perſonnes établies, ou habitans, dans les limites de ladite Province, rendent l'obéiſſance dûe audit Guillaume Penn, à ſes héritiers ou ayants-cauſe, comme en étant propriétaires abſolus & légitime Gouverveur; comme auſſi aux Députés, Agens, ou Lieutenans, ayant commiſſion légitime, ſuivant les pouvoirs & autorités accordés par les ſuſdites Lettres Patentes : à toutes leſquelles choſes, le Roi veut & commande une prompte obéiſſance par toutes ſortes de perſonnes, ſelon qu'elles les regardent, ſous peine de déſobéiſſance. DONNÉ à la Cour de Witheal, le 2 Avril 1681, en la 33e année de notre Règne. Par le commandement de Sa Majeſté. CONWAY.

§ III.

Réglemens faits par M. Penn, en faveur des Colons.

Tous ceux qui, lors de leur arrivée en Penſylvanie, n'auroient plus d'argent pour acheter des terres, le Gouverneur (M. Penn) leur donne pleine liberté, tant pour eux que pour leurs femmes, enfans & ſerviteurs, qui ne feront point au-deſſous de l'âge de 16 ans, ſoit mâle ou femelle, de prendre, pour chaque tête, cinquante akers de terre, à la charge d'une rente annuelle & perpétuelle d'un denier anglois pour chaque aker; & ils poſsèderont cette terre, eux & leurs héritiers, à perpétuité, de la même manière que s'ils l'avoient achetée : Permet également aux enfans & ſerviteurs, après leur majorité, & lorſqu'ils auront fait le temps de leur ſervice, afin de les encourager à ſervir fidèlement leurs pères & leurs maîtres, de prendre chacun 50 akers, en payant

---

(*a*) L'aker de terre eſt une meſure, qui vaut en Angleterre 120 pieds en carré.

ſeulement une petite rente annuelle de deux eſcalins anglois, pour les 50 akers.

Tous ces poſſeſſeurs de terres, tant les pères, que les enfans & les ſerviteurs, ſeront regardés comme vrais habitans. Ils auront droit de ſuffrage, non-ſeulement pour l'élection des Magiſtrats du lieu de leur réſidence, mais auſſi pour celle des membres du Conſeil de la Province, & de l'Aſſemblée générale; leſquels deux Collèges, conjointement avec le Gouverneur, font la Souveraineté. Ils pourront de plus être élus pour exercer quelque charge, ſi la Communauté les en juge capables, de quelque nation ou religion qu'ils puiſſent être.

Les Membres des deux Collèges ſouverains, c'eſt-à-dire, du Conſeil d'Etat & de l'Aſſemblée générale, qui ſe fera tous les ans à jour préfixe, ſeront élus par les Communautés, tant des bourgeois des villes, que des habitans de la campagne; ce qui ſe fera par ballotes; de ſorte que les habitans de cette colonie ne pourront avoir aucuns Magiſtrats ſouverains, que ceux qu'ils auront choiſi eux-mêmes; de manière que les élus & les exclus ne pourront connoître

connoître ceux dont ils auront eu la faveur, ou qui auront parlé contre eux, afin d'obvier par-là aux animoſités & à la haine, qui pourroient naître de toute autre forme d'élection. Si quelqu'un ſe comporte mal pendant ſon adminiſtration, on en nommera un autre dès l'année ſuivante.

On ne pourra jamais établir aucune taxe, aſſiſe, impôt, ou autre charge ſur la Communauté, que par le conſentement des deux tiers de ces Collèges.

Pour empêcher, autant qu'il ſe pourra, les conteſtations & les procès, on aura un regiſtre public, qui contiendra les biens & facultés de chacun, non-ſeulement en immeubles, hypothèques & contrats de louage qui courront au-delà d'un an, mais auſſi les obligations & billets qui excèderont la ſomme de 50 livres, & qui courront au-delà de trois mois.

Afin que perſonne n'ait intérêt d'animer les habitans à plaider les uns contre les autres, défendons à tous Avocats, Procureurs ou Solliciteurs, & autres Suppôts de la chicane, de prendre aucun ſalaire pour leurs peines.

Dans la vue d'établir une parfaite

égalité entre toutes les ſectes, de même qu'entre tous les hommes, on n'inſtituera aucune Egliſe cathédrale ou principale, au lieu d'aſſemblée générale; & dans le cas où l'on en conſtruiroit une, nulle perſonne ne ſera tenue d'y contribuer en quoique ce ſoit.

La liberté de conſcience étant un droit que tous les hommes ont reçu de la nature, avec l'exiſtence, & que tous les gens paiſibles & amis du repos doivent protéger & maintenir; il eſt fermement établi, que perſonne ne ſera forcé d'aſſiſter à aucun exercice public de religion.

Mais il eſt expreſſément donné plein pouvoir à chacun de faire librement l'exercice public ou privé de ſa religion, ſans qu'on puiſſe y apporter aucun trouble ni empêchement, ſous aucune ſorte de prétexte; pourvu qu'il faſſe profeſſion de croire en un ſeul Dieu éternel, tout-puiſſant, qui eſt le créateur, le conſervateur & le gouverneur de l'univers, & qu'il rempliſſe tous les devoirs de la Société civile, auxquels l'on eſt obligé envers ſes compatriotes.

Pour éloigner tout ce qui feroit capable d'entretenir les habitans dans la vanité, le libertinage, l'impiété, &

dans une vie ſcandaleuſe ; on y défend, ſous des peines qui ſeront rigoureuſement exécutées contre les contrevenans, toutes gageures, comédies, jeux de cartes, jeux de dez, maſcarades, injures, malédictions, juremens, menſonges & faux témoignages ; on y défend de prononcer toutes paroles ſales & deshonnêtes ; de commettre inceſte, ſodomie, paillardiſe, trahiſon, rebellion, meurtre, larcin ; de donner dans l'orgueil & la piaffe des habits ; de faire aucun excès dans les repas, & généralement de tomber dans aucun de ces déréglemens, qui ſont contraires à la ſaine Morale.

Il a été jugé convenable de donner à connoître tout ce que deſſus, afin que les honnêtes gens, qui auront de l'inclination à venir en ce lieu, y ſoient d'autant plus diſpoſés, par la certitude de ne point y trouver mauvaiſe compagnie, & afin que les libertins n'aillent pas ſe figurer qu'ils pourront y mener impunément une vie diſſolue & ſcandaleuſe.

Et pour que tous marchands, trafiquans, qui viendront dans cette Province exercer leur profeſſion, n'en ſoient point éloignés par la crainte

d'y manquer d'une Juſtice ſûre, qui fait d'ordinaire le motif des plaintes contre les colonies ; il eſt conſtamment établi, que s'il eſt démontré qu'aucun Facteur ou Commis ait trompé ſes commettans, & leur ait cauſé quelque tort, il ſera non-ſeulement condamné à payer le dommage, mais encore, en punition de ſa mauvaiſe foi, il ſera tenu de payer à ſes commettans, un tiers du dommage qu'il leur aura cauſé : au cas que quelque Commiſſionnaire ou Facteur vienne à mourir, & que, parmi ſes effets, il s'en trouve qui appartiennent à ſes commettans, ils peuvent être aſſurés de les retrouver en tout temps ; & les Députés du Collège des négociations, ſeront ſpécialement chargés du ſoin de veiller à la garde deſdits effets.

Rien ne fait mieux, ſans doute, l'éloge de ces Réglemens (*a*), que les accroiſſemens ſucceſſifs qu'a reçu la Penſylvanie. Il y a réellement de quoi

---

(*a*) Il s'en faut cependant beaucoup qu'ils n'ayent été parfaits ; l'examen de ce Gouvernement a donné lieu à quelques réfléxions ſur les vices qu'il comporte. Elles termineront cet ouvrage.

s'étonner, lorſqu'on conſidère qu'en ſoixante-douze années, un pays inculte, couvert de forêts épaiſſes, & preſque déſert, puiſqu'il contenoit à peine cinq cens habitans, ſoit devenu une colonie des plus floriſſantes & des plus peuplées que poſsède l'Angleterre. Au commencement de 1755, on y comptoit deux cens quatre-vingt mille habitans, y compris trente mille nègres. Quelques détails ſur les villes & ſur leur commerce, vont répandre un plus grand jour ſur cet objet.

CHAPITRE VIII.

Etat politique de la Penſylvanie.

§ I.

Idée de toutes les villes de cette Colonie.

APRÈS Philadelphie, les villes les plus conſidérables ſont Lewis, capitale du comté de Suſſex; Douvres, capitale de celui de Kent; Newcaſtle & Cheſter, capitales des comtés de

même nom ; Derby & Germantown, près Philadelphie ; Briſtol, capitale du comté de Buck ou Buckingham ; Newtown dans le même comté ; Lancaſtre & York, chefs-lieux des comtés de même nom.

On auroit une idée très-fauſſe de toutes ces villes, ſi l'on s'imaginoit qu'elles ſont d'une grande étendue, & qu'elles ſont fermées de murs, ou défendues par de bonnes fortifications. Le Gouvernement étant compoſé de Quakers, qui, d'après leurs principes, ſont amis de tout le monde, & abhorrent tout ce qui tend à troubler la paix ; on n'a pris peu de précautions pour garantir les villes & le pays d'une irruption, & pour prévenir les mauvais deſſeins d'un ennemi, parce qu'on a ſuppoſé n'en jamais avoir.

Newcaſtle eſt la première ville que l'on paſſe pour arriver à la capitale. Cette ville quoique petite, eſt la plus ancienne de la colonie. Elle eſt ſituée ſur le rivage occidental de la Dellaware, & doit ſa fondation aux Hollandois, après qu'ils eurent chaſſé les Suédois, à qui appartenoit toute la Penſylvanie, qui portoit

alors le nom de *nouvelle Suède*. Mais le triomphe des premiers ne fut pas de longue durée. Peu d'années après leur victoire, les Anglois abordèrent dans cette contrée, & s'en emparèrent. La ville de Newcaſtle tire beaucoup d'avantage de ſa poſition, qui eſt plus favorable au commerce que celle de Philadelphie, en ce qu'il arrive très-rarement que la rivière y ſoit priſe entièrement ; au lieu que dans cette dernière, cet accident interrompt tous les ans la navigation pendant pluſieurs ſemaines.

Willmington eſt une autre petite ville, à ſix milles au-deſſus de Newcaſtle, & à trente ou environ au-deſſous de Philadelphie. Elle a été bâtie en 1733, en partie, ſur les fondemens d'une Egliſe Suédoiſe ; ce qui fait qu'on paye un certain cens annuel, dont partie eſt affectée aux gages d'un Prédicateur de cette Communion, & partie à l'entretien d'une autre Egliſe Suédoiſe, qui eſt à un demi-mille anglois de la ville. Toutes les maiſons de Willmington ſont de pierres de taille, & proprement bâties ; mais au lieu d'être jointes enſemble, elles ſont ſéparées par de grandes places vuides, qui lui

donnent l'air d'un village. Les Quakers y ont une maiſon d'aſſemblée. Willmington eſt arroſée par une petite rivière, appellée Chriſtinenkiel, qui ſe jette dans la Dellaware à trois milles de là. Sa profondeur, qui eſt au moyen des marées de deux & trois toiſes & demie, facilite un libre paſſage à de gros bâtimens tout chargés, ſoit pour remonter juſqu'à la ville, ſoit pour en deſcendre. Des deux côtés de la rivière ſont de belles prairies, qui fourniſſent aux habitans beaucoup de foin. Leur commerce d'ailleurs eſt peu conſidérable, à cauſe de la proximité de Newcaſtle & de Philadelphie.

Dans l'été de 1748, on conſtruiſit un petit fort ſur la Chriſtinenkiel, pour défendre le pays des corſaires François & Eſpagnols, qu'on diſoit diſpoſés à remonter la rivière pour faire une irruption. En travaillant à ce fort, pour lequel on avoit choiſi un emplacement, où les Suédois y en avoient jadis conſtruit un, on a trouvé, à la profondeur de deux pieds, d'anciennes monnoies d'argent ſuédoiſes, du temps de la Reine Chriſtine : elles portoient d'un côté les armes de la Maiſon de Waſa, avec cette légende : *Chriſtine*,

par la grace de Dieu, élue Reine de Suéde, 1633; & de l'autre : *Nouvelle monnoie du Royaume de Suéde.* On trouva encore une quantité d'inſtrumens de fer; comme des hâches, des coignées, des pelles, & d'autres de cette eſpèce.

Le fort actuel eſt conſtruit en bois, avec un rempart, & une cave qui ſert de magaſin à poudre. On remarqua lors de cette conſtruction, que les Quakers, qui rejettent toute eſpèce de guerre, ne fût-elle même que défenſive, montrèrent le même empreſſement que les autres habitans, pour la voir achevée. La crainte de tomber en un inſtant au pouvoir des corſaires ennemis, leur fit ſupprimer toutes repréſentations. Quelques-uns même y travaillèrent de leurs propres mains; d'autres fournirent de l'argent, & toutes les proviſions néceſſaires.

§ II.

Deſcription de Philadelphie. Notice de toutes les Sectes & des Edifices publics qu'elle comprend.

La capitale de la Penſylvanie eſt une des principales villes de l'Amérique

ſeptentrionale, & ſûrement la plus conſidérable après Boſton. Sa ſituation eſt ſous le 39e degré 50 minutes de latitude boréale, & ſous le 75e de longitude occidentale du méridien de Londres.

Le fameux Quaker Guillaume Penn eſt le fondateur de cette capitale, à la quelle, conformément à ſes vues & à ſes principes, il a donné le nom de *Philadelphie*, qui veut dire *amour fraternel.* Cette ville, ſuivant ſon projet, devoit occuper un eſpace de deux milles anglois de long, & d'un mille de large, que laiſſent entre elles les rivières de Dellaware & de Shuykill. Le côté oriental devoit être arroſé par la première de ces rivières, & celui de l'occident par la ſeconde. On y avoit même déja conſtruit quelques maiſons, & l'on avoit tracé au cordeau huit rues principales de deux milles anglois de longueur ; & ſeize rues de traverſe, chacune d'un mille.

Cet emplacement étoit couvert de bois en partie, & renfermoit auſſi quelques habitations, qui appartenoient aux Saenſſæner, trois frères Suédois, propriétaires de tout ce terrein, auxquels Penn en céda le double à quelques

milles anglois de cet endroit.

Le premier plan de Philadelphie n'ayant pas été exécuté, parce qu'il ne se trouva pas assez d'habitans pour remplir une aussi grande étendue ; on abandonna la rivière de Shuykill, & l'on se contenta de bâtir le long de la Dellaware. Cette rivière, qui baigne ses murs du côté de l'orient, lui procure à la fois une très-belle vue, & de grands avantages pour son commerce.

Philadelphie dans son état présent, s'étend, du nord au sud, sur la Dellaware l'espace d'un mille. Sa largeur est, en quelques endroits, d'un demi-mille, & même davantage. Son sol est uni, & consiste en sable, mêlé de terre grasse.

Toutes les rues sont droites & spacieuses. Le plus grand nombre a 50 pieds de large, & quelques-unes en ont 70 & 100. Elles sont construites dans le goût anglois ; c'est-à-dire, que l'on a pavé le long des maisons avec des cadettes ou pierres plattes, de la largeur d'une toise, défendues en dehors par des poteaux, plantés à la distance de 15 à 18 pieds les uns des autres, afin de garantir les gens de pied, des boues & des atteintes des chevaux & des voitures.

Indépendamment de ces précautions, plusieurs de ces rues sont pavées de cailloux, & d'autres ne le sont pas; dans le fait, ce n'est point une grande nécessité qu'elles le soient, parce que le sable qui domine dans le sol, a bientôt absorbé toute humidité.

Les maisons portent plusieurs étages, & sont construites de briques ou de pierres de rocher, dans lesquelles on apperçoit un mêlange de sable très-menu, de pierres à chaux d'un grain très-fin, & d'une matière reluisante, noire, grise, ou nuancée de ces deux couleurs. Ces pierres, qui se tirent en quantité des carrières du pays, se laissent travailler aisément; elles sont en outre d'une bonne qualité, & n'attirent point l'humidité.

Toutes les maisons sont couvertes de bardeaux, que l'on fait avec un arbre, que les Anglois appellent *cèdre blanc*, & qui est le *Cupressus Thyoides*. Les Suédois lui donne le nom de génèvrier blanc.

Cet arbre croissoit jadis abondamment dans les lieux humides & marécageux; mais il commence à devenir rare aujourd'hui, & cependant on ne songe pas à en faire des plants. Les qua-

lités de ce bois ſont, d'être très-legèr, & très-peu ſuſceptible de pourriture. C'eſt par cette raiſon qu'on le choiſit par préférence pour en faire les toîts. Il ne charge pas les murs, & dure une cinquantaine d'années. Il eſt vrai que de l'uſage de couvrir les maiſons avec ce bois, il réſulte un inconvénient, qui peut avoir un jour des ſuites funeſtes : la plûpart de ceux qui ont fait conſtruire des maiſons, connoiſſant la légèreté des toîts qu'elles devoient porter, ont donné peu d'épaiſſeur aux murs ; de manière qu'ils n'ont pas plus de durée que les toîts, & que tout l'édifice n'a qu'une très-médiocre ſolidité. Dans la ſuite, ſi l'on veut ſuppléer aux bardeaux par les tuiles, comme la coutume s'en introduit déjà, l'on ſera obligé de démolir les anciens murs, pour en conſtruire d'autres plus épais & plus forts.

Parmi les bâtimens publics que renferme Philadelphie, les Temples méritent le premier rang, & ſont en grand nombre.

On y compte, 1°. une Egliſe Angloiſe, qui eſt à peu près au centre de la ville, à peu de diſtance du marché. C'eſt la plus belle de toutes, quoi

qu'elle n'ait qu'un petit & miſérable clocher, où il n'y a qu'une horloge, & une ſeule cloche pour les enterremens & pour appeller au ſermon. Cette Egliſe, qui porte le nom de *Chriſt*, a été fondée à la fin du ſiècle paſſé; &, depuis quelques temps, réparée & dotée de beaux ornemens. A cette Egliſe ſont attachés deux Prédicateurs, qui reçoivent d'Angleterre la plus grande partie de leurs appointemens.

2°. Une Egliſe Suédoiſe, appelée auſſi *Wikako*, qui a la plus agréable ſituation. On cite encore, avec vénération, le nom de M. Radman, qui en a été le premier Paſteur; homme d'un grand ſavoir & d'une piété exemplaire, que les Quakers & toutes les autres Sectes s'empreſſoient d'aller entendre prêcher.

Le trait ſuivant donne une grande idée de ſon caractère & de ſon zèle pour la Religion (*a*). Lorſque les ſouſcriptions pour bâtir ſon Egliſe eurent été ouvertes, il ſouſcrivit pour une ſomme conſidérable, qu'il ne fut pas en état de payer dans le temps; mais

---

(*a*) Voyages du Sr. Caſtelmann, page 260.

pour ne pas manquer à ſes engagemens, il s'obligea envers l'Entrepreneur à porter du mortier à tant par jour, juſqu'à ce qu'il eût rempli la ſomme, pour laquelle il avoit ſouſcrit. Rare exemple de piété jointe à l'humilité !

3°. Une Egliſe Evangelique ou Luthérienne pour les Allemands, érigée en 1743. En 1748, elle avoit un petit clocher, qu'il a fallu démolir en 1750, parce qu'un Architecte ignorant l'avoit conſtruit avant que les murs fuſſent ſecs. Le Prédicateur qui deſſert cette Egliſe, eſt chargé auſſi d'une autre, de la même Communion, à Germantown ; & il prêche alternativement dans cette ville & à Philadelphie. Cette Egliſe Luthérienne conſerve encore précieuſement le ſouvenir du ſieur Dylander, Miniſtre Suédois de Wikako, homme très-ſavant & très-charitable, que ſa douceur & un zèle éclairé rendoient cher à toutes les Communions On l'a vu prêcher trois fois chaque Dimanche ; le matin en Allemand ; à onze heures en Suédois ; & l'après-midi en Anglois. Indépendamment de cette fatigue, ſa ſollicitude Paſtorale le faiſoit voyager toute la ſemaine dans les campagnes, pour

inſtruire les habitans qui ſont diſperſés & établis loin des Egliſes. On m'a aſſuré, dit M. Kalms, que ce Miniſtre infatigable faiſoit fréquemment ſeize ſermons par ſemaine.

On ne ſuit le Profeſſeur Suédois dans ces petits détails, que pour offrir au Clergé Romain un modèle qu'on trouveroit difficilement dans ſes Membres, quoique charitablement tous prétendent tenir eux ſeuls le véritable chemin de la gloire éternelle.

La Communauté des Allemands Luthériens s'étant fort accrue, elle entretient aujourd'hui un Paſteur particulier pour deſſervir cette Egliſe.

4°. Une Egliſe bâtie en 1704, pour les Presbytériens (*a*). On remarque

(*a*) Ce ſont des Schiſmatiques de la Religion Anglicane, auxquels on a donné ce nom de Preſbytériens, parce qu'ils prétendent que le gouvernement de l'Egliſe appartient aux Prêtres; c'eſt-à dire, aux Miniſtres & aux Anciens qui ſont aſſociés pour le gouvernement & la diſcipline. Selon eux, il n'y a point d'Ordre d'Inſtitution Divine dans l'Egliſe, qui ſoit Supérieur aux Prêtres. Tous les Miniſtres étant Ambaſſadeurs de J. C. ils doivent être égaux par leur commiſſion. Ils prétendent, d'après l'Ecriture-Sainte, que le plus ancien & l'Evêque ſont deux noms qui ſignifient la même choſe, &

que le bâtiment eſt ſitué du nord au ſud, au lieu de l'être du couchant au levant, comme le ſont tous les Temples chrétiens.

5°. Une nouvelle Egliſe conſtruite en 1750 par les Presbytériens, ſurnommés *Newlights* ou *illuminés*. On donne ce dernier nom à tous ceux qui ont embraſſé le parti de *Whitfield*, fameux Prédicateur, qui a parcouru toutes les colonies Angloiſes, depuis 1739 juſqu'en 1745. On a vu ce Miniſtre, qui joignoit le zèle le plus ardent, l'éloquence la plus perſuaſive, au ſon de voix le plus gracieux, prêcher en pleine campagne, au milieu de 20 mille auditeurs, très-empreſſés de l'entendre. Le but de ſes voyages étoit de ramaſſer de l'argent, pour fonder une maiſon deſtinée à recevoir des orphélins ; & il l'établit en effet dans la nouvelle Géorgie, en 1740. Cet Apôtre Presbytérien reçut, en deux ſermons qu'il pro-

---

qui déſignent un même emploi. L'Ordination des Miniſtres de cette Secte, ſe fait par les Prêtres-Prédicateurs, qui ſeuls ont le droit d'impoſer les mains après le jeûne & la prière, & après que les ſujets ont été examinés ſur leurs mœurs, ſur leur capacité, & ſur leur croyance.

nonça le même Dimanche, 150 livres sterlings de la charité de son auditoire.

Sur le frontispice de cette Eglise, on y lit les paroles suivantes, écrites en caractères d'or: *Eglise des Presbytériens, érigée, par l'approbation de Dieu, en 1750* (*a*).

6°. Une seconde Eglise réformée Allemande, où l'on a vu arriver l'aventure suivante. Après le décès du sieur Dylander, qui desservoit encore cette Eglise, les Luthériens firent venir un Pasteur de Halle. Les Calvinistes, qui composoient l'autre partie de la Communauté, en demandèrent un à Dordrecht.

Celui de Halle, c'est-à-dire le Luthérien, arriva le premier. Mais en 1750, le Ministre de Dordrecht, nouvellement débarqué, parvint si bien, à force d'artifices & d'intrigues, à s'insinuer dans l'esprit des Auditeurs du Prédicant de Halle, qu'il lui en enleva les trois quarts. Celui-ci voulut lui disputer sa chaire par son éloquence. Les

---

(*a*) *Templum Presbyterianum, annuente numine, erectum anno Domini M. DCC. L.*

deux Eccléſiaſtiques parlèrent chacun à leur tour, pendant pluſieurs Dimanches de ſuite : enfin le Prédicateur Hollandois, pour s'aſſurer de la chaire un Dimanche qu'il ne devoit point prêcher, & faire croire par-là que ſon adverſaire vaincu lui en cédoit la poſſeſſion, y monta le ſamedi, & y paſſa la nuit. Le lendemain, le Luthérien ſe voyant exclus de ſon droit, avoit échauffé les eſprits de ſes partiſans contre le Calviniſte : l'auditoire diviſé s'étoit battu, comme une troupe de forcenés. Le Temple du Dieu de Paix étoit devenu le théâtre d'une guerre ſanglante & ridicule, où il s'étoit paſſé des indécences & des extravagances, qui avoient excité la compaſſion des gens ſenſés : mais les gens indifférens s'en étoient beaucoup diverti, & les dévots avoient crié au ſcandale.

Les Juges civils prirent connoiſſance de cette affaire, & le Miniſtre Calviniſte fut exclu de la chaire : le Luthérien fut réintégré dans ſes fonctions Paſtorales.

7°. Les partiſans du Miniſtre vaincu conſtruiſirent, tout auprès de l'ancienne, une autre Egliſe, dont ils lui donnèrent la direction. Ce Prédicateur a

ſi bien fait, qu'il a rendu l'ancienne Egliſe déſerte, & qu'il a enlevé tous les auditeurs de ſon rival.

8°. & 9°. Deux Temples qui appartiennent aux Quakers, qui les appellent *Meetings*. On n'y trouve, ſelon leur uſage, ni chaire, ni autels, ni aucun autre ornement d'Egliſe. Sa ſeule décoration conſiſte en quelques bancs & quelques luſtres. Ces Sectaires s'y aſſemblent trois fois chaque Dimanche; &, deplus, en de certains jours de la ſemaine ou du mois.

On voit ſouvent, dans ces Temples, une femme prêcher en langue Angloiſe; mais jamais on n'y entend chanter, parce que les Quakers n'aiment ni les cantiques, ni la muſique. A la fin de chaque ſermon, ſi quelque aſſiſtant eſt d'un avis contraire au Prédicateur, il s'avance au milieu de l'aſſemblée, & donne l'explication de ſon ſentiment particulier: le premier peut repliquer encore, & de-là s'enſuit une diſpute, ſouvent beaucoup plus longue que le ſermon; mais dans laquelle il n'entre jamais, ni fiel, ni chaleur.

10°. Un Temple pour les Anabatiſtes.

11°. Une Egliſe pour les Catholiques Romains.

12°. Un Temple pour les Hernhoutes ou Sectateurs du Comte de Zinzendorff. Ils y faisoient leur service en langüe Allemande & en langue Angloise, non-seulement deux ou trois fois chaque Dimanche, mais même tous les jours ouvrables, après que la nuit étoit arrivée.

Dans l'hyver de 1750, ils furent contraints de cesser ces assemblées nocturnes, parce que plusieurs jeunes gens, qui s'y glissoient pour se divertir, scandalisèrent les assistans, en accompagnant chaque verset des Pseaumes, avec ces soufflets qui servent de jouet aux enfans, & qui portent le nom de *coucou*, parce qu'ils en imitent le cri.

Les autres bâtimens publics de Philadelphie sont l'Hôtel-de-Ville, qui fait le plus bel ornement de cette capitale. C'est-là que les Députés de la Province s'assemblent régulièrement tous les ans au mois d'Octobre, ou même plus souvent, si les circonstances l'exigent, pour tenir une diette. On y revise les anciennes Loix : on y fait de nouveaux Réglemens, & l'on s'y occupe enfin de tout ce qui tend au au bien de la Province.

A côté de l'Hôtel-de-Ville est une Bibliothèque publique, fondée en 1742 par les soins du savant Franklin. A force de sollicitations, il parvint à exciter la générosité de différentes personnes distinguées, qui fournirent chacune 40 schellings (*a*), & s'engagèrent d'en donner encore annuellement 10, pendant un certain temps. Cet argent fut emploié à acheter des livres, & les Fondateurs ont conservé le droit de jouir librement de cette Bibliothèque. Mais les autres personnes, à qui l'on prête des livres, sont obligées de laisser un gage; & de plus, de payer un prix fixe par semaine; savoir, 8 pennys ou sols pour un volume in-folio, 6 pour un in-4°, & 4 pour les volumes des autres espèces.

Le temps, pour lequel on a loué un livre, étant échu, si on ne le rapporte pas, on est imposé à une amende, indépendamment du prix du louage. Une partie de cet argent sert aux appointemens du Bibliothéquaire, & l'autre pour acheter des livres. En 1748 cette

---

(*a*) Le schelling vaut 15 sols de France; ainsi les 40 schellings font 30 liv.

collection étoit composée d'ouvrages choisis, la plûpart en langue Angloise, beaucoup en Latin & en François, & fort peu dans les autres langues.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les samedis pendant quatre heures ; & l'on y trouve, indépendamment des livres, différens instrumens de Mathématique, de Physique, & un beau Cabinet d'Histoire Naturelle.

A l'extrémité occidentale de la ville est une maison où l'on tient les Ecoles. L'on n'y enseigne encore que les basses classes ; mais on se propose d'y instituer des Professeurs pour les hautes études, pour les langues, & d'en faire un Collège, où la jeunesse y puisse recevoir une aussi bonne éducation que dans ceux de l'Europe.

A l'extrémité méridionale de la ville, & sur le bord de la rivière, est un Fort qui fut construit en 1746, pour empêcher le débarquement aux corsaires François & Anglois. Mais cet ouvrage ne fut terminé qu'après une contestation très-vive, entre les habitans & les Quakers, qui prétendent qu'on doit uniquement avoir confiance au Seigneur, & qui défendent toute espèce de guerre contre les Chrétiens. On écrivit

de part & d'autre pour appuyer ſon ſentiment, & le pays reſtoit ouvert. Pendant ce temps-là, des corſaires François enlevèrent ſur la Dellaware quelques bâtimens de Philadelphie. Tous les Quakers alors trouvèrent qu'il convenoit de faire travailler promptement à des ouvrages de défenſe, & ſe réunirent dans cette vue pour faire l'avance d'une ſomme conſidérable.

Quoiqu'il n'y ait aucune ſource qui fourniſſe de l'eau à la ville, elle n'en manque cependant pas de bonne. Il eſt peu de maiſons qui n'ait un puits, dont l'eau, de même que celle de la Dellaware, ſert à tous les uſages, ſans qu'on en ait éprouvé aucune mauvaiſe qualité. Pour faire ces puits, il faut ordinairement creuſer à 30 ou 40 pieds, & l'on eſt toujours ſûr de trouver l'eau à cette profondeur.

La Dellaware a partout 5 à 6 toiſes de fond devant Philadelphie ; ce qui permet à de gros vaiſſeaux d'aborder juſques ſous les murs de la ville, & de jetter l'ancre près du pont, où le fond eſt d'une bonne tenue.

L'eau de la rivière n'a plus aucune ſalure ici ; d'où il réſulte que toute eſpèce d'inſecte qui s'eſt attachée aux

vaiſſeaux dans la mer & qui le ronge, meurt dès que les bâtimens ont séjourné quelque temps dans la Dellaware. Quoique la marée ſoit de 8 pieds dans cette rivière, ce mouvement ne l'empêche pas d'être remplie de glaçons chaque hyver, pendant plus d'un mois; ce qui interrompt tout-à-fait la navigation. Les cataractes que forme la Dellaware auprès de Trenton, qui eſt à 30 milles anglois au-deſſus de Philadelphie, & celles de la Shuykill à peu de diſtance de cette dernière ville, empêchent qu'on ne puiſſe remonter l'une & l'autre de ces rivières. C'eſt la quantité de glaçons qu'elles apportent des pays élevés à Philadelphie, qui vraiſemblablement y rend la Dellaware *innavigable* en hyver, puiſque le même inconvénient ne ſe rencontre pas à Boſton, à la nouvelle York, & en d'autres villes qui ſont plus ſeptentrionales, mais en même temps plus près de la mer.

On a trouvé dans cette ville, le 13 Octobre 1750, la déclinaiſon de l'aimant, de 5 degrés 45 minutes vers l'occident. Des expériences ſuivies ont démontré que cette déclinaiſon avoit

diminué d'un degré depuis environ dix-huit ou vingt ans.

Par des obſervations faites pendant pluſieurs années, on a reconnu que la plus grande différence entre le plus haut point & le plus bas du baromètre, étoit de 28 à 59, & de 30 à 70.

Le 5 Septembre 1732 (V. S.) Philadelphie eſſuya une légère ſecouſſe de tremblement de terre, qui ſe fit reſſentir auſſi à Boſton & à Montréal au Canada, qui en eſt éloigné de plus de 60 milles ſuédois (*a*).

Au mois de Novembre 1737, on en reſſentit une autre plus conſidérable, dont la durée ne fut guères que d'une demi-minute.

Quelques informations que l'on puiſſe faire pour ſe procurer des connoiſſances certaines ſur la population de Philadelphie, il eſt très-difficile de réuſſir, parce que les regiſtres mortuaires ne ſont pas tenus exactement, & que les Quakers, & d'autres Sectaires, ne font jamais baptiſer leurs enfans. D'un autre côté, cette ville reçoit cha-

(*a*) Chaque mille ſuédois comprend 30 mille pieds, ou 5 mille toiſes.

que année des accroiſſemens conſidérables, par les colonies qui viennent des autres pays. En 1746, il débarqua 12 mille Allemands, dont un grand nombre ſe fixa en cette ville. La même année 1749, par le dénombrement qu'on fit des maiſons de la Capitale, on en trouva 2076. Suivant le calcul des gens du pays, Philadelphie renferme douze à quinze mille ames.

On a vu, par le détail des Temples, combien il ſe trouve de Sectes différentes parmi ces habitans ; mais il eſt un grand nombre de citoyens qui ſe contentent de profeſſer leur religion (*in petto*,) qui n'ont, ni Temples, ni Prêtres, ni culte extérieur ; & l'on a remarqué que ce ne ſont, ni les moins heureux, ni les moins charitables.

Au reſte, quiconque reconnoît un Être Suprême, créateur & conſervateur de tous les Êtres ; quiconque n'enſeigne & n'entreprend rien contre l'Etat & le repos public, eſt bien reçu en Penſylvanie. Il peut y exercer librement ſes talens, ſa profeſſion, ſans avoir à craindre la tyrannie de ſes confrères, & ſans être vexé par ces impôts établis ſous le nom de *Maîtriſe*, dont le payement fait un Maître d'un ignorant opulent, & qui

ſont un obſtacle inſurmontable pour l'Ouvrier habile, s'il eſt indigent. Nul n'eſt inquiété pour ſes principes, ni recherché ſur ſa créance. Les Loix aſſurent à chacun une jouiſſance ſi ſolide de ſon bien, & une telle liberté, qu'on peut dire, à certains égards, qu'un Bourgeois de Philadelphie vit dans ſa maiſon comme un Roi. Enfin, il n'eſt aucun Gouvernement où l'on ſente moins qu'on eſt ſujet, & dans lequel on puiſſe plus agir en homme.

La deſcription de la capitale de Penſylvanie ſuffit pour donner une idée de toutes les autres villes de cette colonie, auxquelles elle a ſervi de modèle; mais qui lui ſont fort inférieures par l'étendue, par le commerce, & par la population. Cependant celle d'Euphrate mérite de nous occuper quelques inſtans, à cauſe de ſa fondation, qui eſt l'ouvrage d'une Secte extraordinaire, dont les principes & les uſages peuvent intéreſſer la curioſité.

CHAPITRE IX.

Secte des Dunkards, ou *Dumplers*.

UN Hermite Allemand se choisit une solitude agréable sur les confins du comté de Lancastre, à 50 milles de Philadelphie, pour s'y livrer à la contemplation (*a*). La curiosité engage plusieurs de ses compatriotes à le visiter dans cette retraite. Touchés de sa vie simple, pieuse & tranquille, ils se joignent à lui ; le nombre de ces solitaires augmente ; ils construisent une petite ville ; voilà l'origine d'Euphrate : & l'on donne aux Fondateurs le nom de *Dunkards* ou *Dumplers*. Cette ville est bâtie dans un vallon délicieux, entre deux collines gracieuses, dont l'aspect semble inspirer le goût de la vie contemplative Elle est de forme triangulaire, & fermée de trois côtés par des allées de poiriers & de mûriers. Au

(*a*) *Voyez* le 41 volume de l'Histoire Universelle, par une Société de Gens de Lettres, *en Anglois*.

centre d'Euphrate eſt un verger très-étendu, dont les fruits appartiennent à la Communauté. Les maiſons ſont de bois, induſtrieuſement conſtruites, & chacune à trois étages, afin que chaque Dunkard, tranquille dans ſa chambre, n'ait aucune diſtraction dans ſes prières ou dans ſes méditations.

Ces Sectaires ont beaucoup de reſſemblance, par leur ſyſtême religieux, avec les Hernhoutes ou Zinzindorffiens; mais ils ſont encore plus dévots. Euphrate en renferme environ trois ou quatre cens; & toutes les poſſeſſions des Dunkards vont, à peu près, à 250 acres de terre. Ce petit eſpace eſt borné d'un côté par une rivière & un étang, & de l'autre par une montagne couverte de forêts. Les hommes & les femmes habitent dans des quartiers ſéparés, & ne ſe voyent que dans l'Egliſe, ou lorſqu'il eſt queſtion de délibérer ſur des affaires d'économie publique. Le travail, la prière & le ſommeil, partagent toute leur vie. Les cérémonies du culte public ſe font deux fois le jour, & deux fois la nuit. Les prières & les ſermons ſont toujours impromptus, comme chez les Quakers & les Méthodiſtes. L'humilité, la chaſteté, la tempérance,

& les autres vertus chrétiennes, ſont les ſujets ordinaires de ces diſcours publics. Ils n'adminiſtrent jamais le baptême qu'aux Adultes : ils ſoutiennent le libre Arbitre : croyent au Paradis, à l'Enfer ; mais ils rejettent l'éternité des peines. La doctrine du péché originel, quant à ſes effets ſur la poſtérité d'Adam, leur paroît impie & injuſte. Ils obſervent le Sabbat avec le plus grand ſcrupule. Ils imaginent que les ames des Chrétiens ſont occupées à convertir celles des morts, qui n'ont pas eu occaſion de connoître l'Evangile.

Ils ſont encore plus ennemis de la violence que les Quakers ; car ils ne ſe permettent pas même de l'employer pour leur propre défenſe. Ils aiment mieux ſe laiſſer tromper, outrager, & même maltraiter, que de diſputer, ou citer un homme en Juſtice. Si l'on trouve de l'extravagance dans cet enthouſiaſme, c'eſt aſſurément la plus innocente qui puiſſe attaquer l'eſprit humain.

La vie des Dunkards eſt extrêmement auſtère ; mais ces hommes, qui ont abandonné leur famille & leur patrie, pour chercher, dans un nouveau

monde, des frères & la liberté, font bien au-dessus des mortifications. Ils sont vêtus très-simplement, & à peu près comme nos Capucins ou les paysans Italiens. En hyver, ils portent une longue robe de laine blanche, qui couvre une camisole, & qui est surmontée d'un capuce qui leur sert de chapeau. Sous cette robe est une chemise de grosse toile, des culottes comme les matelots, & de gros souliers. L'été l'habillement est de la même manière; mais de toile, au lieu d'étoffe de laine.

A la culotte près, les femmes ont le même ajustement.

Ils ne se nourrissent que de végétaux, non qu'ils s'en soient fait une loi; mais ils croyent que l'abstinence de la chair est plus conforme aux principes du Christianisme. Ils couchent sur des lits, ou un morceau de bois leur sert d'oreiller.

Chacun remplit, avec autant d'exactitude que de gaieté, le travail particulier qui lui est assigné. Le produit qu'on en retire est mis en commun, & sert à subvenir à tous les besoins publics & particuliers. Ils ont des manufactures, & tous les arts nécessaires, non-seulement pour leur propre usage, mais

encore pour faire un petit commerce. Ils ſont très-induſtrieux. Ils poſsèdent un moulin à blé, un moulin à huile, une papeterie, que leur adreſſe fait valoir avec beaucoup d'avantages. Leurs femmes excellent ſurtout dans la Calligraphie, ou l'art d'écrire très-proprement, & dans la broderie : leurs ouvrages ſervent à parer la chapelle publique.

Quoique les deux ſexes vivent ſéparés à Euphrate, les Dunkards ne ſont pourtant pas ennemis du mariage. Ceux qui veulent prendre une femme, ſont obligés de quitter la ville, & de ſe faire une habitation aux environs d'Euphrate, dans la campagne; mais le tréſor public leur donne de quoi pourvoir à leur établiſſement. Chacun envoye ſes enfans dans la Métropole, pour y recevoir l'éducation. Toutes les filles vivent enſemble dans un bâtiment ſéparé de la ville, & travaillent en commun au profit de la Société.

Le Chef ou Préſident de cette Nation, eſt (en 1762) (*a*) un vieux Allemand, nommé *Miller*, qui jadis s'eſt

(*a*) Hiſtoire Univerſelle, tome 41.

fait connoître dans l'Univerſité de Halles, où il a pris ſes degrés. On aſſure que c'eſt un homme ſavant, & d'un jugement très-ſolide : il a quitté le Calviniſme pour profeſſer cette Secte.

Les Dunkards ſont doux, officieux & affables envers les étrangers. Les devoirs de l'hoſpitalité ſont ſacrés pour eux. Ils ſe font une loi de tout offrir à ceux qui les viſitent, & de n'en jamais rien recevoir. Enfin, c'eſt un peuple de frères, chez qui l'on voit, avec attendriſſement, l'égalité, la concorde & l'affection, concourir à faire le bonheur général. Chacun connoiſſant ſes devoirs, s'attache à les remplir, & tout ſe trouve dans l'ordre le plus avantageux aux Sociétés.

En contemplant la nature humaine dans un pareil tableau, ſans doute les gens qui ſe piquent de raiſon, traiteront les Dunkards de fous ; mais on pourroit leur répondre, que la folie, couvrant la face de ce globe, il ſeroit peut-être à deſirer que celle des Dunkards fût la folie générale, puiſqu'elle eſt la plus innocente & la plus heureuſe.

CHAPITRE X.

Des Habitans de Penſylvanie en général.

§ I.

Portrait des deux Sexes. Uſages particuliers.

NOs deux Voyageurs s'accordent à dire, que le ſexe de Penſylvanie eſt généralement d'une figure agréable, & toujours mis avec autant de propreté que de goût, ſans pourtant ſe piquer de magnificence. Les femmes, ainſi que les hommes, ſont habillées à l'Angloiſe ; & ces derniers, payſans ou citadins, font tous uſage de drap fin d'Angleterre. Il ſemble que ce ſoit un défaut d'avoir ſes cheveux parmi les hommes, car l'on n'en voit aucun qui n'ait une perruque.

Le bétail, la volaille & les grains de toute eſpèce, étant fort abondans, la nourriture eſt à bon compte, & cependant les Ouvriers y ſont fort chers ; ce

qui prouve que la population n'eſt pas encore auſſi conſidérable qu'elle pourroit l'être, relativement à l'étendue de la colonie. Communément un homme de journée gagne près de 3 livres de France par jour.

Indépendamment des vins qu'on tire d'Eſpagne, de France, qui valent un écu la bouteille, on y trouve du cidre, de la bierre & de l'eau-de-vie, qui ſe font dans le pays, & différentes liqueurs compoſées, telles que le *Punſch* & le *Sinkere*, qui eſt encore plus agréable que cette dernière, & qui ſe fait avec du vin d'Eſpagne mêlé par tiers avec deux tiers d'eau, du ſucre, & de la muſcade à proportion.

De même qu'en Angleterre, on ne voit point de mendians en Penſylvanie: chaque Bailliage prend ſoin des pauvres de ſon reſſort. Comme chaque propriétaire a ſa maiſon ſituée à peu près au centre de ſes terres, qui ſont entourées de haies, il arrive de-là qu'il n'y a en Penſylvanie que des villes & des bourgs, & qu'une Paroiſſe de campagne a 12 à 15 lieues de circonférence, ſurtout quand elle comprend de grands terriens.

Cette vaſte étendue des Paroiſſes, &

l'éloignement où différens habitans sont de l Église, ont donné lieu à quelques usages religieux, qui sont assez singuliers pour être rapportés ici. Tel est celui de ne présenter les enfans pour être baptisés, qu'après plusieurs mois, & même après une ou deux années; d'où il arrive que ces enfans déjà forts, se défendent contre celui qui les baptise, avec les pieds & les mains, au moment qu'il les arrose de l'eau salutaire. La multitude des Sectes fait aussi que les père & mère servent eux-mêmes de parrain & de marraine à leurs enfans, à cause de la défiance où chacun est sur la religion & sur la créance de ses amis & de ses voisins. Rien n'est plus commun que de voir deux ou trois personnes vivre familièrement une douzaine d'années, sans s'expliquer mutuellement ce qu'elles pensent & ce qu'elles croyent en matière de religion.

§ II.

Cérémonies des Funérailles & des Mariages de Penſylvanie. Aventure d'un Bigame.

Lorſque quelqu'un eſt mort dans la campagne, on en donne la nouvelle aux quatre plus proches voiſins, & on leur indique en même temps le jour fixé pour l'enterrement. Ces quatre particuliers annoncent cette mort également à leurs voiſins; &, de cette manière, en vingt-quatre heures elle eſt connue à 50 milles à la ronde.

C'eſt un uſage établi que chaque maiſon ou habitation envoye au moins une perſonne, pour aſſiſter à la pompe funèbre; & tout le monde ſe rend à cheval au logis du défunt, où ſes parens ſont aſſemblés. A meſure qu'il arrive quelqu'un, on lui préſente un morceau de gâteau, ſuivi d'une grande taſſe de punch ou de rhum. Le jour de l'enterrement arrivé, l'on porte le mort à l'endroit où l'on enterre les perſonnes de ſa Secte, s'il n'en eſt pas bien éloigné; mais dans le cas d'une grande diſtance, on l'enterre dans ſes champs.

Toute l'aſſemblée ſuit à cheval le cercueil ; & le morne ſilence qu'elle garde, annonce la triſteſſe de cette cérémonie. Dans ces occaſions, on voit ſouvent une cavalcade, compoſée de 2, 3, 4, & juſqu'à 500 perſonnes.

La vanité ſuit ici, comme ailleurs, tout le monde juſqu'au tombeau ; car, avec les triſtes reſtes d'une exiſtence paſſée, chacun y porte la folle diſtinction de ſon état & de ſa fortune. Les gens opulens ont des cercueils de bois de noyer, enduits d'un beau vernis brun, & parés de quatre anſes de cuivre très-proprement travaillées. Les autres, ſuivant leurs facultés, n'ont que des cercueils de bois blanc ou de noyer, non verniſſés. Si le mort eſt un homme marié, ce ſont quatre hommes qui portent ſa bière ; ſi c'eſt un garçon, il eſt porté par quatre filles ; & lorſque c'eſt une fille, quatre garçons ſont chargés de cette opération.

Les uſages dans les mariages ne ſont pas moins extraordinaires. On a la liberté de ſe faire donner la bénédiction nuptiale par un Prêtre ou Miniſtre de ſa Communion, moyennant un écu d'Allemagne, après une publication préalable de trois bancs ; ou de ſe ma-

rier, ſans publier des bancs, pour la ſomme de 6 florins, devant tel Juge qu'on veut choiſir. Dès que le couple amoureux a reçu la bénédiction nuptiale, c'eſt la coutume qu'il s'embraſſe devant toute l'aſſemblée, ſoit à l'Egliſe, ſoit en un autre endroit.

Si les père & mère s'oppoſent à l'union de deux amans, il n'y a d'autre moyen d'éluder leur refus, que de s'enfuir enſemble; mais il faut alors, pour éviter toutes pourſuites juridiques, que le garçon monte en croupe derrière ſa maîtreſſe, & qu'ils ſe préſentent l'un & l'autre dans cette ſituation devant le Juge. La fille confeſſe qu'elle a enlevé ſon amant, & prie le Juge de la marier avec lui; ce qui ſe fait auſſitôt. La cérémonie achevée, les époux vont jouir de leurs droits, & les parens ne peuvent plus faire aucun obſtacle à leur conduite, & encore moins demander la caſſation de leur mariage.

Quoique la Bigamie ſoit défendue, il n'eſt pas rare cependant de voir des gens qui ont deux femmes; ou même, comme la Loi ne prononce la peine de mort que contre les Bigames, celui qui eſt pourſuivi pour un crime de cette eſpèce, prend une troiſième fem-

me, & s'affranchit de la Loi, sous le spécieux prétexte qu'elle ne regarde que ceux qui ont deux femmes.

Il y a quelques années qu'il arriva dans cette colonie une aventure, qui fera juger aisément du degré de liberté & de tranquillité, dont chacun y jouit.

Une femme d'un certain âge, qui habitoit la campagne près des montagnes bleues, se voyant malade dangéreusement, & sans espoir de rétablissement, exigea de son mari, encore jeune, qu'il lui promît pour dernière faveur, une chose qui lui seroit aussi avantageuse à lui-même qu'à ses enfans. Le mari attendri par l'état de sa femme, l'assura qu'il ne lui refuseroit rien, & la pria de s'expliquer. C'est ce qu'elle fit dans ces termes. » Mon cher Ami, » prête de descendre dans la nuit éter- » nelle, je vois avec douleur que nos » enfans sont encore bien jeunes, » & qu'il faut songer à commencer » leur éducation. Je crains qu'après » ma mort tu ne te remaries à ton » goût. L'amour pourra t'aveugler, & » nos enfans auront une méchante belle- » mère. Je te prie de tout mon cœur, » & je l'exige au nom de la tendresse

» que tu m'as toujours témoignée, de
» ne prendre point d'autre femme que
» notre chère Rosine, qui, jusqu'à
» présent, nous a servi fidèlement, &
» qui nous a marqué sans cesse autant
» d'attachement que d'affection. « Le
mari surpris d'un pareil langage, le
prit pour l'effet du délire. Il tâcha de
la distraire de ces idées, en lui disant
quelques paroles consolantes sur son
état. Il lui fit entendre que la santé
qu'elle alloit recouvrer, suivant les apparences,
lui causoit trop de plaisir
pour s'occuper de ce qu'il auroit à faire
dans les circonstances affligeantes dont
elle vouloit parler. Mais cette femme,
obstinée à croire qu'elle ne releveroit
pas de sa maladie, persista dans ses sollicitations
auprès de son mari; & ne
cessa de le fatiguer de ses prières, que
lorsqu'il eut fait serment entre ses mains
de contracter avec Rosine.

Le lendemain, la malade se défiant
encore d'une semblable promesse, fait
venir la future proposée auprès de son
lit. Elle lui déclare qu'elle veut la marier
avec son mari, qui va bientôt être
veuf; & finit par l'exhorter à l'aimer
fidèlement, à servir de mère à ses enfans,
& à donner tous ses soins au mé-

nage & aux biens dont elle alloit devenir la maîtreſſe.

Roſine en pleurs, promit tout ce qu'on lui demanda, & déclara qu'elle étoit réſignée aux volontés de ſon maître. La femme contente le fait approcher, l'oblige à donner la main à Roſine, impoſe elle-même les ſiennes ſur celles des futurs époux, & leur donne la bénédiction nuptiale avec les démonſtrations de la plus vive joie.

Cependant l'état de la malade s'améliora. Dans une quinzaine ſa ſanté fut parfaitement retablie. Le mari qui vraiſemblablement avoit, en tout point, ſuivi les conſeils de ſa femme, lui dit que puiſqu'elle l'avoit forcé d'épouſer la jeune Roſine, il comptoit la garder juſqu'à la mort; mais loin de ſe fâcher ou d'en témoigner aucun mécontentement, elle embraſſa ſon mari : approuva tout ce qu'il avoit fait, & lui marqua beaucoup de ſatisfaction de ſa docilité.

Jamais le moindre orage n'a troublé la paix & l'union de ce double ménage. La jeune femme a eu pluſieurs enfans, dont la vieille a pris ſoin, de même que de la mère pendant ſes couches : celle-ci, de ſon côté, n'a pas ceſſé d'avoir pour l'autre les égards &

lès ſentimens qu'elle lui devoit comme à ſa bienfaitrice. Les jours du Bigame ont coulé ſans inquiétude. Lorſqu'on vouloit voir une de ſes femmes, ou avoir de ſes nouvelles, il demandoit à laquelle ou de laquelle on vouloit parler; &, dans la ſuite, il a avoué que c'étoit le ſeul embarras qu'elle lui euſſent cauſé. Perſonne ne s'eſt ſcandaliſé de cette Bigamie; & comme il n'y a jamais eu de partie plaignante, le Miniſtère public, ni la Juſtice, n'en ont point pris connoiſſance.

§ III.

Obſervations ſur les qualités phyſiques des Peuples de Penſylvanie.

Nous ne devons pas omettre une remarque ſingulière que l'on fait au ſujet des habitans de Penſylvanie. Il ſemble que la nature agiſſe plus rapidement dans cette contrée qu'en Europe; car l'on voit la raiſon devancer la maturité de l'âge. Il n'eſt pas rare de trouver des petits garçons en état de répondre à des queſtions fort au-deſſus de leur âge, avec autant de juſteſſe & de bon ſens, que s'ils étoient

déjà des hommes. Il eſt vrai qu'ils ne parviennent pas à la même vieilleſſe que les Européens. Il eſt ſans exemple qu'un habitant né dans ces climats, ait atteint quatre-vingts ou quatre-vingts-dix ans. On ne parle ici que des hommes d'origine Européenne; car pour les Sauvages, qui ſont les anciens habitans du pays, on voit encore des vieillards parmi eux; mais ils ſont en bien plus petit nombre qu'anciennement, avant l'arrivée des Européens, qui leur ont appris l'uſage de l'eau-de-vie. Les Européens y dégénèrent ſenſiblement, & leur conſtitution s'altère à meſure que les générations ſe multiplient. On a remarqué dans la dernière guerre, que les hommes nés en Amérique ne pouvoient pas ſupporter auſſi longtemps que ceux qui étoient venus d'Europe, les travaux des ſièges, & la fatigue des voyages de mer: ils mouroient en grand nombre. Il leur eſt pareillement impoſſible d'habiter un autre climat, ſans être ſujet à quantité d'accidens qui les font périr.

Les femmes font des enfans beaucoup plutôt qu'en Europe; mais elles ceſſent d'en avoir à trente-cinq & quarante ans. Je me ſuis appliqué, dit

M. Kalms, à rechercher les causes de cette nature hâtive & foible ; mais les sentimens sont partagés à cet égard. Les uns les attribuent aux excès en tout genre, en général très-communs dans les colonies. D'autres en accusent l'inconstance des saisons, & l'extrême *variabilité* du climat, disant qu'il seroit difficile de trouver un pays sur la terre, où la température de l'air change en un jour autant de fois & aussi brusquement ; car on a éprouvé jusqu'à six de ces variations en vingt-quatre heures.

CHAPITRE XI.

Conſtitution politique de la Penſylvanie.

§ I.

Gouvernement civil. Revenus de la Colonie. Vice de cette conſtitution.

LA puiſſance exécutrice eſt entre les mains du Gouverneur, qui eſt à la nomination des Meſſieurs Penn ; mais il ne peut entrer en exercice, qu'après avoir été confirmé par le Roi d'Angleterre. L'autorité de ce Gouverneur eſt d'ailleurs fort bornée par les aſſemblées provinciales, qui tiennent leurs ſéances tous les ans. On diſtingue deux de ces aſſemblées ; l'une pour la haute Penſylvanie, ou la Penſylvanie proprement dite ; & l'autre pour les trois Comtés ſur la baie de Dellaware, appelés le *Canton* ou *la Penſylvanie inférieure.*

Ces aſſemblées ſont compoſées de repréſentans, qui ſont choiſis par le peuple tous les ans, au commencement

du mois d'Octobre. C'eſt dans leur ſéance que ſe paſſent & ſe rédigent toutes les Loix ; mais elles ne peuvent avoir leur exécution, qu'après que le Gouverneur y a donné ſon conſentement.

Les revenus publics de Penſylvanie ne ſont pas fort conſidérables, parce que les Chambres ne ſouffrent pas qu'on charge les peuples d'impôts. Ils peuvent monter à 8000 livres ſterlings, ou 190000 livres de France, & ſuffiſent pour les appointemens du Gouverneur, des autres Officiers publics, & à toutes les Charges du Gouvernement, dont une des principales eſt de faire annuellement des préſens aux Sauvages.

Dans cette conſtitution politique de la Penſylvanie, on remarque un vice eſſentiel, qui eſt l'ouvrage de la politique des Quakers, & dont ils ſavent tirer de grands avantages dans toutes les circonſtances, où l'on voudroit combattre leurs principes pacifiques. Quoique ces bons Sectaires ſemblent, dans tous les cas, remettre leurs intérêts entre les mains du Souverain Maître de l'univers, & marquer beaucoup d'indifférence pour le ſecours des hommes ; cependant ils ont eu ſoin, lors

de

de l'érection des cinq derniers Comtés, d'établir que ces cinq districts n'enverroient aux assemblées provinciales, que dix Députés, tandis que les trois plus anciens Comtés, où presque tous les Quakers sont établis, ont à ces mêmes assemblées vingt-six représentans. Ainsi dans cette Chambre, composée de trente-six membres pour la haute Pensylvanie, les Quakers tiennent toujours la balance, & sont sûrs de la pluralité, quoiqu'ils ne fassent pas la cinquième partie du peuple. On verra ci-après, quelle dextérité ces Sectaires savent employer, pour soutenir leur systême. Passons à quelques détails sur l'administration de la Justice.

§ II.

Monnoie. Administration de la Justice civile & criminelle. Loix pénales.

La monnoie qui a le plus de cours en Pensylvanie, consiste en papier timbré des armes du Roi, du nom du Gouverneur, avec la valeur qu'il porte. Il y a des billets depuis 3 pennys ou 3 sols, jusqu'à 6 livres sterlings, ou 135 livres

de France. Après cette monnoie courante, on ne reçoit que les écus de France, les piastres d'Espagne, & toutes les pièces d'or.

Ainsi qu'en Angleterre, il y a des Juges de paix & des Juges-Mages établis dans les villes, pour rendre la justice. Le Tribunal des Juges de paix répond, à peu près, à nos Présidiaux; & celui des Juges-Mages, à des Baillages, qui ressortissent aux premiers.

Si l'on rend une plainte contre un homme, & qu'on ait des preuves suffisantes du dommage qu'il a causé, on fait jurer d'abord les témoins sur la Bible, après une exhortation pathétique de la part du Juge, concernant les obligations du serment. Ensuite l'accusé est cité à comparoir à la première audience; & pour s'assurer de sa comparution, il est en même temps décreté & emprisonné, s'il ne peut pas se cautionner lui-même, ou se faire cautionner, pour une somme fixée par le Juge. A la première audience, si l'accusé ne se présente pas, son cautionnement est confisqué sans rémission, & tient lieu d'amende, dont partie est applicable au Juge, & le reste au demandeur.

D'autre fois les Juges nomment trois Arbitres, dont on reçoit le ferment; & après l'examen des faits ou de l'affaire litigieufe, ils en dreffent, en langue Angloife, un mémoire qu'on fait figner par les deux parties, de quelque nation ou communion qu'elles foient, avec leur foumiffion de s'en rapporter au jugement des Arbitres. Leur décifion eft alors un arrêt en dernier reffort.

Un homme qui ne peut pas payer fes dettes, eft auffitôt conftitué prifonnier, à moins qu'il ne trouve une caution, ou qu'il ne s'engage à fervir, ou fa caution, ou fon créancier, pour un temps proportionné à la fomme qu'il doit. Le débiteur a même la liberté d'engager ou louer un de fes enfans. Le fervice d'un homme fait, pendant une année, acquitte ordinairement une dette de 102 liv. 10 fols, ou 5 livres fterlings. Mais fi c'eft un enfant audeffous de douze ans, il eft obligé de fervir jufqu'à l'âge de 21 ans, pour 5 ou 6 livres fterlings.

La Juftice criminelle eft très-févère, & tous les crimes ont des punitions rigoureufes. Les blafphêmes, les faux

ſermens, les juremens même, ſont punis d'une amende de 5 livres ſterlings, dont la moitié s'accorde au dénonciateur qui a prouvé le fait.

Tout voleur convaincu d'un vol, quoique de peu de valeur, eſt fuſtigé cruellement pour la première fois. La récidive, & tout vol au-deſſus de deux livres ſterlings ou 45 livres, eſt punie de la corde, ſans rémiſſion.

Il n'y a point de Bourreau en charge ainſi qu'en Europe. Le premier venu peut faire l'exécution, & ſon ſalaire eſt de 5 livres ſterlings : auſſi les pendus ſouffrent-ils beaucoup. On en a vu ſe débattre pendant vingt-quatre & quarante-huit heures. J'ai été témoin moi-même, dit Mittelberger, de la maladreſſe d'un Exécuteur, qui exerçoit ſon apprentiſſage vraiſemblablement; car il tourmenta pendant ſi longtemps un miſérable criminel, que des perſonnes de conſidération qui étoient préſentes, ne purent s'empêcher de lui en faire des reproches. Mais le Bourreau, ſans s'émouvoir, leur repliqua hardiment : *Meſſieurs, ſi vous ſavez mieux pendre que moi, avancez ici, & chargez-vous de l'opération.* Cette ré-

ponſe inſolente mit les rieurs de ſon côté ; & ceux à qui elle étoit adreſſée, furent obligés de ſe retirer, confondus par les huées & les riſées de la populace.

Une autre aventure, à laquelle le même Voyageur a été préſent, va donner une idée de la manière dont ſe traitent les affaires criminelles. Une fille, qui portoit des fruits de ſon incontinence, accuſe un jeune homme de l'avoir violée ; & demande qu'en réparation, il ſoit condamné à l'épouſer. Les deux perſonnages ſont confrontés. L'accuſatrice perſiſte à ſoutenir ſa plainte, & l'affirme ſur la Bible. L'accuſé, loin de répondre ſur aucun point de ſon interrogatoire, ſe contente, ſuivant les conſeils de ſon Avocat, de jetter les regards de côté & d'autre, & de fixer les Juges, la bouche béante, chaque fois qu'il les voit parler. Après différentes queſtions, auxquelles il reſte toujours muet, on le condamne à garder priſon juſqu'à ce qu'il ait ſatisfait aux concluſions de ſon accuſatrice. Le *Conſtabel* ou *Huiſſier* l'approche, & lui crie trois fois cette Sentence dans l'oreille. A ces cris l'accuſé

demande pardon aux Juges, s'il n'a pas répondu à leurs queſtions : il s'en excuſe ſur ce qu'il a perdu l'ouie par les cris effroyables qu'a pouſſé ſon accuſatrice, au moment du délit dont elle l'accuſe. La fille qui étoit préſente, replique auſſitôt avec vivacité : *Comment, inſigne menteur, pouvez-vous annoncer un pareil fait ? Je n'ai pas ſeulement dit une parole.*

Le jeune homme en convient en effet, & la remercie poliment de cet aveu. Les Juges demandent à la fille pourquoi donc elle n'a pas crié. Elle répond que c'eſt parce qu'elle ne penſoit pas qu'un ſeul crime eût des ſuites auſſi viſibles. Cette réponſe excita la riſée de tout l'auditoire, & le jeune homme fut renvoyé abſous.

§ III.

Commerce de la Penſylvanie. Manufactures. Grands chemins. Louable coutume des habitans.

Les relations principales que cette colonie entretient pour ſon commerce, ſont avec l'Amérique méridionale,

qu'on appelle en Penſylvanie *Indes occidentales* ; avec les Antilles, l'Angleterre, l'Irlande, le Portugal, & tous les établiſſemens Européens en Amérique. C'eſt du port de Philadelphie, qui eſt le centre & l'entrepôt de tout le commerce de Penſylvanie, que partent les vaiſſeaux avec leur chargement ; & les bâtimens Anglois ont ſeuls la permiſſion d'y entrer.

On porte aux Indes occidentales, de la farine, du beurre, des viandes ſalées, des bois de charpente, des planches, du miel, du blé de Turquie, & d'autres productions du pays. Les marchandiſes de retour conſiſtent en ſucre, en rhum, en indigo, en épiceries, en argent comptant, & en bois de Mohogony. Le véritable bois de Mohogony, obſerve M. Kamls, qui croît dans la Jamaïque, eſt preſque aujourd'hui détruit entièrement. Ce que ce ſavant Suédois appelle Mohogony, porte en France le nom de bois de Campêche, ou de la Jamaïque, *Lignum Indicum.* Il eſt d'un grand uſage dans les teintures noires & violettes.

On envoye enſuite une partie des marchandiſes des Indes occidentales

en Angleterre, en Irlande, avec du fer & des pelleteries de toute espèce. L'on en tire des draps de différentes façons, des toiles, & toutes sortes d'ouvrages de fer & d'autres métaux. On fournit à l'Espagne & au Portugal, des grains qui sont payés en argent comptant, avec lequel on acquite en Angleterre les laines, fils & cotons, qu'on emploie en Pensylvanie, dont toutes les manufactures ne sont alimentées que par l'Angleterre.

On ne peut mieux faire juger du commerce de cette colonie, & particulièrement de Philadelphie, qu'en présentant le tableau suivant, qui contient le nombre des bâtimens, tant grands que petits, que cette Capitale a chargé pour l'étranger, & qu'elle a reçu dans son port pendant sept années.

Années.	*Bâtimens entrés.*	*Bâtimens sortis.*
1735	199	212
1740	307	208
1741	292	309
1744	229	271
1745	280	301
1746	273	293
1749	303	291

On voit en Penſylvanie quatre Imprimeries, dont deux ſont à Philadelphie; une à Germantown, & l'autre à Lancaſter.

Il s'y trouve auſſi des moulins de toute eſpèce; comme moulins à blé, moulins à ſcie, moulins à huile, *&c.* des fabriques de papier, des manufactures de poterie & de fayance; des tanneries, & différens établiſſemens de ce genre.

On a conſtruit auſſi pluſieurs beaux chemins pour la communication des villes; & la Penſylvanie eſt peut-être, à cet égard, beaucoup mieux entretenue que bien des contrées de l'Europe.

On a établi quatre foires annuelles à Philadelphie, où le concours eſt très-nombreux, & où les marchandiſes du pays ſont en très-grande quantité.

On fait mention d'une coutume qui fait beaucoup d'honneur au cœur des Penſylvaniens. On pourroit voyager une année entière en Penſylvanie, ſans dépenſer un ſol. Lorſque quelque voyageur paſſe devant une maiſon, on lui demande s'il a beſoin de manger; & auſſitôt on lui préſente du pain, de la viande, du beurre, du fro-

mage, & à boire tant qu'il veut. Il eſt également le maître de ſéjourner auſſi longtemps qu'il lui plaît. On ſe fait un plaiſir de le garder, & de le défrayer lui & ſes chevaux.

§ IV.

État des Domeſtiques en Penſylvanie, & dans toutes les Colonies Angloiſes.

On voit en Penſylvanie, & dans toutes les colonies Angloiſes, trois ſortes de Domeſtiques. Des hommes libres, qui ſe louent comme en Europe, & quittent leurs maîtres quand ils veulent. D'autres qui engagent leur liberté pour un certain temps, moyennant une ſomme qu'on a payée pour eux : ceux-ci ſont ſerfs juſqu'au terme convenu. Et enfin des eſclaves.

Un bon Domeſtique ordinaire gagne par an *16* & *20* livres de Penſylvanie; cette livre vaut 13 l. 10 ſ. de France; ce qui fait environ 2*16* ou 270 livres. Sur ces gages, il eſt obligé de s'habiller & de s'entretenir ; mais il eſt nourri. Une Servante en gagne la moitié. On

ne s'arrête à ces petits détails, que pour faire juger que cette colonie eſt un bon pays, où l'argent eſt très-commun.

Il n'y a d'autres Domeſtiques eſclaves que les Nègres, & leur ſervitude dure autant que leur vie, à moins que leurs maîtres ne les affranchiſſent. Cependant ces maîtres n'ont point le droit de les tuer : ils ſeroient eux-mêmes ſujets à la peine de mort, prononcée contre tout meurtrier. Il eſt vrai qu'il n'y a jamais eu d'exemple de cette eſpèce. En pareil cas, on laiſſe au maître, qui a tué ſon eſclave, le temps de s'enfuir ; & on lui en procure les moyens, parce qu'on craint que les Nègres, prenant occaſion de là de s'eſtimer beaucoup, ne devinſſent indiſciplinables, obſtinés & inſolens envers leurs maîtres.

Leur caractère naturel ſemble aſſez déjà les porter à une pareſſe extrême, à laquelle on ne peut les arracher qu'à force de menaces & de ſévérité. Pour peu qu'ils joigniſſent à ce défaut inné, l'idée d'être à l'abri des mauvais traitemens, il n'y a point d'excès auxquels ils ne ſe portaſſent, plutôt que de ſe réſoudre à travailler.

En général, tous les Nègres sont bien dans les colonies Angloises, & l'on ne met point de différence entre eux & les autres Domestiques, pour leur nourriture & leur entretien. Au contraire, dans les Indes occidentales, & surtout parmi les Espagnols, les malheureux, parce qu'ils sont noirs, sont traités avec la dernière barbarie. Aussi l'on ne peut faire ici de plus terrible menace à un esclave, que de lui dire qu'on le fera vendre dans l'Amérique Espagnole.

Autrefois tous les Quakers se faisoient un scrupule d'avoir des esclaves. A présent le plus grand nombre en possède, comme tous les autres habitans. Quelques-uns cependant, trouvant encore qu'il est contraire à la Morale Chrétienne d'avoir des esclaves, n'en veulent point. D'autres leur rendent la liberté, après en avoir été servi fidèlement pendant quelque temps.

Les Loix défendent le mélange des Blancs avec les Négresses, des Noirs avec les Femmes blanches, & elles prononcent même des peines afflictives contre ceux qui font ou facilitent ces unions. A l'égard des mariages entre

les Nègres, ils font communs, & ils apportent aſſez de profits aux maîtres, pour qu'ils cherchent à les multiplier autant qu'il eſt poſſible, en nourriſſant des individus des deux ſèxes.

Lorſque du commerce de deux Noirs il provient des enfans, ils appartiennent toujours au maître de la femme. Je me ſuis informé ſoigneuſement, obſerve l'Académicien Suédois, ſi l'on ne remarquoit pas que la couleur de ces Africains s'altérât inſenſiblement; mais on m'a répondu qu'à la troiſième génération même, on n'avoit pas remarqué la moindre différence. On m'a fait voir en effet des Nègres, dont les pères & les grand-pères étoient, ainſi qu'eux, nés en Penſylvanie, & je les ai trouvés d'une couleur auſſi noire que ceux qui étoient nouvellement arrivés d'Afrique.

En général, tous les Nègres des colonies Angloiſes ſe plaignent de l'indifférence de leurs maîtres, ſur l'article de la Religion, & ſont mécontens de ce qu'on les laiſſe dans les ténèbres du Paganiſme. Il y a pluſieurs perſonnes qui empêchent même que leurs eſclaves ne ſoient inſtruits des vérités

du Christianisme ; afin, disent-elles, de ne pas avoir pour frères spirituels des gens d'une nation si méprisable. D'autres personnes sont d'avis qu'on ne peut trop avilir & traiter trop dûrement les Nègres, parce qu'ils pourroient se persuader que la Religion les rend égaux à leurs maîtres, & que cette opinion ne serviroit qu'à les rendre mutins & indociles.

Le prix d'un Nègre bien constitué & en bonne santé, est, en Pensylvanie, depuis 50 jusqu'à 100 livres, monnoie du pays (*a*). Uu petit garçon, une petite fille de trois ans, valent depuis dix jusqu'à vingt de ces livres (270 l.). On en trouve très-difficilement à cet âge, parce que les Quakers, & différens autres Sectaires, s'empressent de les acheter pour les élever dans leurs principes, & leur donner ensuite la liberté.

On remarque que les Nègres, nouvellement arrivés dans ces contrées, sont beaucoup plus sensibles au froid

---

(*a*) La livre valant 13 l. 10 sols, les 100 liv. font 1350 livre

que ceux qui y ſont nés. Les premiers perdent ſouvent des membres, qui ſe ſéparent de leurs corps comme s'ils avoient été coupés. Pour qu'ils ſouffrent moins de la rigueur du climat, il eſt bon de les tranſporter ſucceſſivement de leur pays dans l'Amérique méridionale, enſuite dans les pays plus ſeptentrionaux.

En 1620, lorſque les Hollandois apportèrent les premiers Nègres en Penſylvanie, les Sauvages les prirent pour des mauvais eſprits, & leur donnèrent le nom de *Manittou*, mot qui, dans leur langue, ſignifie également *Dieu* & *Diable*. La vue ſeule d'un Nègre eût fait fuir cent Sauvages; au lieu que les premiers Européens leur paroiſſoient des Dieux. Avec le temps, ils ſe ſont familiariſés avec la couleur noire des Nègres. Aujourd'hui même il y en a pluſieurs qui habitent parmi eux.

Il eſt peu d'établiſſemens Européens où l'on voye autant de Nègres libres qu'en Penſylvanie, dans la nouvelle York, & dans les autres colonies Angloiſes, où ſont établis les Quakers, parce qne leur Religion leur en fait un mérite. Cependant on ne peut donner

la liberté à des Nègres, dans toutes les possessions Angloises, sans leur assigner en même temps un revenu qui les mette en état de subsister; afin que la nécessité ne les porte pas au crime, ou qu'ils ne tombent pas à la charge des Communautés.

CHAPITRE XII.

Des Sauvages ou Habitans naturels de Penſylvanie.

§ I.

Noms de ces Sauvages. Pays qu'ils occupent. Leur portrait. Leurs habillemens.

AVANT d'entrer dans aucun détail ſur la conduite politique des Quakers, il eſt intéreſſant de faire connoître les ennemis, qui leur donnent le plus ſouvent occaſion de développer leurs principes extraordinaires. Ce ſont les habitans naturels de Penſylvanie, connus ſous le nom de *Sauvages*.

On en diſtingue deux nations, qui, cependant, n'ont rien de différent à l'extérieur, ni dans leurs uſages. Les uns portent le nom de *Chouanons ;* & leurs habitations, qui commencent à l'oueſt des montagnes Allégany, s'étendent fort loin vers le fleuve Ohio.

Les autres, appelés *Dellawares*, habitent les bords du bras ſeptentrional de la Suſquehanna, & ſont répandus fort avant dans les terres, juſques ſur les frontières du Canada.

On voit rarement de ces Sauvages dans les ports de la colonie, parce qu'ils reculent preſque tous les ans leurs habitations dans les terres, à meſure qu'ils vendent des portions de leur terrein, qui eſt voiſin des établiſſemens Européens.

C'eſt d'après M. Penn (*a*), le premier propriétaire de la Penſylvanie, & d'après Mittelberger & Caſtelmann, que nous parlerons de ces habitans naturels.

Ils ſont communément d'une belle taille, bien proportionnés; leur phyſionomie eſt aſſez ſemblable à la nôtre pour les traits, mais ils ſont très-bazanés; non pas que cette couleur leur ſoit naturelle, mais le ſoin qu'ils ont de ſe frotter le viſage & tout le corps de graiſſe d'ours, & de s'expoſer enſuite au ſoleil, fait qu'ils reſtent toujours d'une couleur bronzée. Leurs yeux ſont

(*a*) Lettre de M. Penn, Propriétaire & Gouverneur de la Penſylvanie, de 1683, contenant une deſcription générale de la Province, in-12, la Haye.

petits, noirs, & ressemblent fort à ceux des Juifs. Leur démarche est noble & assurée. J'en ai vus, dit Penn, dans l'un & l'autre sexe, qui avoient des visages aussi gracieux & aussi mignons qu'en ont les Européens.

Leurs habillemens ne consistent, pour les hommes comme pour les femmes, qu'en des espèces de tapis grossiers, ou peaux d'animaux, qu'ils mettent sans façon sur leurs épaules pendant l'hyver. En été ils courent tout nuds, grands & petits, dans leurs villages ; mais s'ils fréquentent les établissemens Européens, ils se couvrent depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Hommes & femmes portent, épars sur leurs épaules, leurs cheveux, qui sont ordinairement assez longs, mais noirs & lisses. Ceux qui veulent se parer, se peignent le front & les joues en rouge, & portent à leurs oreilles des pendans de bois ou de coquilles, qui ont vingt-deux pouces de long (*a*).

(*a*) Mittelberger dit qu'ils pendent à leurs oreilles des *Nuster* fausses, de la longueur d'une aune d'Allemagne. Ce mot de *Nuster*, étranger aux langues Allemagne & Angloise, n'a pu être rendu, puisqu'il ne s'entend pas.

L'uniformité des vêtemens des deux ſexes, & le défaut de barbe dans les hommes, font qu'il eſt difficile de diſtinguer ceux-ci des femmes. Il ne paroît pas que la qualité d'imberbe leur ſoit naturelle ; ils ne la doivent, ainſi que je m'en ſuis informé, dit notre Voyageur Allemand, qu'à l'attention ſingulière qu'ils ont dans leur jeuneſſe, d'arracher tous les poils de leur menton, à meſure qu'ils pouſſent.

Au reſte, depuis qu'ils ont eu des relations avec les Européens, l'uſage de chemiſes, d'habits & de culottes, a été adopté par quelques-uns de ces Sauvages, & pourra bien, avec le temps, ſe communiquer à toute la nation.

§ II.

Logemens, meubles des Sauvages. Leur nourriture, leur langage.

Leurs maiſons ſont faites de nattes ou d'écorces d'arbres, portées ſur des traverſes, que ſoutiennent quatre pieux plantés en quarré. Pour les mettre à l'abri du vent, ils ne leur donnent qu'environ ſix pieds de hauteur. Un

trou, pratiqué dans le toît, y sert de cheminée. Les lits sont faits de roseaux ou de longue herbe sèche. Leurs meubles consistent en un pot, deux ou trois calebasses, un gobelet, & quelques outils de fer.

Leur nourriture commune est du mahis, préparé de différentes manières; des racines de plantes, du poisson, & de la chair de toutes sortes d'animaux. Quelquefois ils font cuire les grains de mahis sous la cendre, d'autre fois dans l'eau. Ils l'écrasent aussi pour en faire des espèces de gateaux, qu'ils appellent *homines*, & qui, suivant Penn, n'ont pas mauvais goût. Ils ont aussi plusieurs sortes de fèves & de pois, qui leur fournissent de bons alimens. A l'égard de leur boisson, les ruisseaux & les rivières sont des sources inépuisables pour eux.

Leur langue, dit Penn, est mâle, brève, serrée & pleine d'énergie, en quoi elle ressemble assez à l'Hébreu. Un mot sert pour trois, & le reste est suppléé par l'intelligence de ceux qui écoutent. Ce langage est imparfait dans les temps, défectueux dans les modes, participes, adverbes, conjonctions &

interjections. Je me suis, en quelque façon, appliqué à apprendre leur langue, afin de me pouvoir passer d'interprète en différentes circonstances; & je peux dire que je ne connois point de langue en Europe, qui ait plus de douceur & de noblesse que celle-là. Il me semble que les mots suivans, qui sont des noms de lieux, ont un son majestueux: *Octorockon*, *Rancocus*, *Oricton*, *Shakamaxon*, *Poquessin*.

La douceur se rencontre dans ceux-ci:

Anna, c'est-à-dire,	Mère.
Issimus,	Frère.
Netap,	Ami.
Queoret,	Très-bon.
Sépassen, *Passajon*,	Noms de Villages.
Poyée,	Du pain.
Metse,	Serment.
Hatta,	Avoir.
Payo.	Venir.
Itah,	Bien vous soit.

Tamane, *Secane*, *Menanse*, *Secatereus*, noms propres.

Si on leur demande quelque chose qu'ils n'ont pas, ils répondent *matta ne hatta*; ce qui signifie, suivant l'ordre

des mots, *moi non ai.* Ils ont des chansons particulières, dont les airs sont assez mauvais; leurs instrumens de musique ne valent pas mieux.

§ III.

Usages particuliers. Education des enfans. Leurs Mariages. Leurs Funérailles. Leur Deuil.

Ils mangent deux fois par jour, le matin & le soir. La terre leur sert à la fois de table & de chaise; &, de cette façon, ils trouvent partout la table mise. Mais ce qui fait leur malheur, c'est que les Européens qui sont arrivés dans leurs contrées, leur ont appris à connoître les liqueurs fortes. Ces pauvres Sauvages se sont pris d'une passion si violente pour ces boissons, & surtout pour le rhum, qu'ils donnent tout ce qu'ils ont de plus précieux pour s'en procurer. Quand ils ont une fois commencé d'en boire, & que leur tête en est échauffée, ils ne discontinuent pas qu'ils n'ayent vuidé tous les flacons. A chaque instant ils crient de toute leur force : *Encore un peu davantage, & j'irai dormir.*

Lorſqu'un Européen vient leur rendre viſite, ils lui donnent toujours la place la plus honorable, & lui ſervent le premier morceau.

Quand ils viennent nous voir, leur ſalutation eſt *itah*, bien vous ſoit. Enſuite ils s'aſſeoient à terre ſans façon, les jambes étendues, ou quelquefois appuyés ſur leurs talons. Ils reſtent ainſi ſans dire une parole ; mais ils examinent tout ce qui ſe paſſe autour d'eux. Si on leur offre à boire ou à manger, ils l'acceptent ; autrement ils ne demandent rien. Pourvu que les dons qu'on leur fait leur ſoient préſentés avec affection & cordialité, ils s'arrêtent peu à leur valeur. S'ils remarquent de l'humeur, ils s'en vont très mécontens, ſans cependant le faire connoître.

Dès que les filles ſont parvenues au moment de nubilité, elles mettent ſur leurs têtes une eſpèce de petit voile, qui indique leur état, & qui leur couvre le viſage, de manière qu'on ne peut pas le voir. Les filles ſe marient ordinairement à douze ou quinze ans, & les garçons à dix-ſept ou dix-huit, & très-rarement au-deſſous de cet âge.

Les

Les demandes, dans ces circonſtances, ſe font aux parens, à qui l'on fait des préſens pour acheter leur fille. Les Sauvages ne prennent jamais qu'une femme ; & on ne remarque pas que leur union ſoit ni précédée, ni ſuivie d'aucune cérémonie religieuſe.

Quelques filles s'abandonnent ſans façon au premier qui veut les payer, dans la vue de ſe faire une dot. Mais, du moment qu'elles ſont mariées, leur chaſteté eſt ſi grande, qu'elles ne permettent pas à leurs maris de les approcher, dès qu'elles ſont devenues groſſes. Elles reſtent un mois après leurs couches ſans rien toucher avec les mains nues, à cauſe de l'état d'impureté dans lequel elles ſe croyent.

Auſſitôt qu'un enfant eſt né, on le lave dans de l'eau froide, & l'on a coutume de le plonger fréquemment dans les rivières, tant qu'il eſt en bas âge. Après avoir enveloppé le nouveau né dans un linge, on l'étend ſur un ais droit & mince, un peu plus long que l'enfant. C'eſt-là leur manière d'emmailloter les enfans, pour en faire des hommes d'une belle taille ; & c'eſt cette méthode qui eſt probablement la raiſon

de ce que tous ces Indiens ont la tête platte.

Les enfans commencent à marcher & courir ordinairement à l'âge de neuf mois. Leur premier exercice eſt la pêche, & leur ſert à acquérir des forces pour aller à la chaſſe ; ce qu'ils font à quinze ans. Quand ils ont donné des preuves de courage & de force, par la quantité de peaux qu'ils ont rapportées, ils peuvent ſe marier ; autrement ce ſeroit ſe deshonorer que d'y penſer.

Les filles demeurent auprès de leurs mères pour les aider à travailler à la terre, & c'eſt le métier qu'elles font toute leur vie ; car les femmes ſont les ſervantes de leurs maris, qui pourtant leur témoignent beaucoup d'affection.

Il n'entre non plus aucune cérémonie dans leurs funérailles. Les maladies ſemblent leur cauſer baaucoup d'inquiétude. Il n'y a rien qu'ils ne donnaſſent pour recouvrer la ſanté, ou pour la rendre à leurs enfans, qu'ils chériſſent fort tendrement. Leurs remèdes ne ſont que des racines en décoction, ou des ſimples infuſés. S'ils

mangent de la viande, alors il faut que ce ſoit d'un animal femelle. Quand le malade eſt mort, on l'enterre tout habillé, homme ou femme. Les plus proches parens, pour preuve de leur attachement, ſont obligés de jetter dans la foſſe quelque choſe, dont le mort a fait beaucoup de cas pendant ſa vie.

Leur deuil conſiſte à ſe noircir les yeux pendant un certain temps. Ils ont grand ſoin de veiller à ce qu'on ne perde pas le ſouvenir des endroits où ſont enterrés leurs parens. Il n'eſt pas permis de les cultiver, ni de les employer à aucun uſage. Ils relèvent la terre qui eſt ramaſſée par-deſſus la foſſe, à meſure qu'elle tombe, & ſont fort ſoigneux d'arracher l'herbe qui pourroit y croître.

§ IV.

Uſages religieux. Cérémonie ſolemnelle.

En matière de Religion, ces Sauvages ſont dans la nuit la plus obſcure; du moins, dit Penn, en ce qui regarde

la Tradition & l'Histoire de la Création. Ils reconnoissent cependant une Divinité. Ils croyent à l'immortalité de l'ame, sans se douter de métaphysique; car ils disent qu'au midi de leur pays, réside un grand Roi, dont l'empire est celui de la gloire & du bonheur, & que les ames des gens de bien iront y prendre une autre vie.

Leur culte consiste en deux points; en oblations ou sacrifices, & en cantiques. Ils font des offrandes des premiers fruits qu'ils recueillent. Ils font rôtir aussi, dans certain temps de l'année, le plus grand ours ou cerf qu'ils tuent : après quoi, celui qui préside à cette cérémonie, chante un cantique sur un ton lugubre & lamentable; mais avec un zèle si fervent, qu'il est tout en sueur.

Ils ont d'autres cantiques qui sont mêlés de danses & d'exclamations de joie. Deux personnes de bout au milieu de l'assemblée, entonnent le cantique, & le conduisent ensuite en battant sur une planche. Leurs attitudes, dans la danse, sont singulières; mais mesurées & assez justes. Ils mettent d'ailleurs tant de vivacité & tant de joie dans

leurs mouvemens, que leur extérieur annonce le plus vif contentement.

Dans l'automne, quand ils ont fait leur récolte de mahis, ils se regalent les uns les autres. J'ai vu deux de leurs Fêtes solemnelles. Tous les étrangers y sont bien reçus. J'ai assisté cette année à une de ces solemnités. La place d'honneur qu'on me donna, fut un banc de verdure, à l'ombre de deux gros arbres fort touffus, & tout près d'une fontaine.

Il y avoit vingt cerfs, avec des gâteaux de blé nouveau; savoir, de froment & de fèves. Ces gâteaux sont carrés, & cuits sous la cendre. Chacun des assistans de la nation est obligé d'apporter à cette Fête un petit présent de leur monnoie, de la valeur d'environ six sols. Cette pièce est faite d'une coquille de poisson. Celles qui sont noires sont estimées comme l'or, & les blanches passent pour l'argent. Ces pièces, noires ou blanches, s'appellent *Wampon* en leur langue.

§ V.

Gouvernement de ces Sauvages. Manière dont ils tiennent leurs Aſſemblées publiques, dont ils traitent les Affaires.

Ces Sauvages ſont gouvernés par des Chefs ou Rois, qu'ils appellent *Sachimas*. Ces places de Rois, qui ſont héréditaires dans les familles, ne paſſent pas aux enfans; mais aux neveux des Rois du côté de leurs ſœurs, & ainſi ſucceſſivement des oncles aux neveux mâles de la ligne féminine. Ils diſent pour raiſon de cette ſucceſſion, que les Succeſſeurs ne ſont point bâtards, & deſcendent toujours du Sang Royal de leurs Princes.

Chaque Roi a ſes Conſeillers, qu'il choiſit parmi les ſages & les anciens de la nation, qui ne comprend pas plus de trois ou quatre cens hommes. Il n'entreprend rien d'important, ſans avoir préalablement aſſemblé ſon Conſeil. Les matières de paix, de guerre, de commerce, ſont les objets ordinaires de leurs délibérations. On ap-

pelle auſſi quelquefois au Conſeil des jeunes gens, dont la ſageſſe eſt reconnue. C'eſt une choſe étonnante que de voir combien ces Rois ont de pouvoir ſur leurs Sujets, quoique cependant, pour ſe ſervir de l'expreſſion du Quaker Hiſtorien, ils ne ſe meuvent que par le ſouffle de leurs peuples.

J'ai eu l'occaſion de traiter avec eux, touchant une vente de terre, & pour ſtipuler les conditions d'un commerce avec eux. Voici l'ordre que j'ai remarqué dans leurs aſſemblées.

Le Roi eſt aſſis, avec ſes Conſeillers à ſes côtés en demi-cercle. Un peu derrière ſont les jeunes gens rangés de la même manière. Après avoir examiné mes demandes, & entendu leurs avis, le Roi ordonna qu'un des Conſeillers me vînt parler. Il ſe leva, s'approcha de moi; me ſalua au nom du Roi; en me prenant la main. » Le Roi, me » dit-il, m'ordonne de te parler; mais » ce n'eſt pas moi qui te parle, c'eſt » mon Roi; car c'eſt ſon ſentiment & » ſa volonté que je te vais expliquer «.

Il me dit enſuite de ne point trouver mauvais qu'ils ne m'euſſent pas contenté la dernière fois; qu'ils avoient

craint que mon Interprète, qui n'étoit ni Indien, ni Anglois, eût mal rendu mes demandes & leurs réponses. D'ailleurs, que leur manière de délibérer sur les affaires étoit d'y employer beaucoup de temps, & de se consulter longtemps avant que de prendre une résolution; que cependant si les jeunes gens & les propriétaires de la terre que je demandois à acheter, eussent été aussi expéditifs qu'eux, l'affaire n'auroit pas tant traîné.

Après ce préambule, il entra en matière : il parla des limites du terrein que je desirois, du prix qu'ils mettoient à sa cession; & certes à présent ce prix est considérable; une étendue de pays de deux milles anglois, coûte aujourd'hui (en 1682) ce que coûtoit autrefois l'étendue de vingt milles. Pendant tout le temps qu'il me parla, tout le Conseil garda le silence le plus profond, & le sérieux le plus tranquille. La gravité brilloit sur le front des anciens; sur celui des jeunes, c'étoit le respect. En général, ils parlent peu; mais c'est toujours avec autant de majesté que d'éloquence, non de cette éloquence factice, dont un pédant,

couvert de la poudre de ſon école, croit donner des leçons, en compaſſant ſes phraſes & en meſurant ſes geſtes; mais de cette éloquence vive & naturelle, qui provient de la netteté des idées & de la profonde méditation de ſon ſujet.

Il ſeroit difficile de trouver en aucun pays des hommes d'un plus beau génie, ſi l'on conſidère ſurtout qu'ils ſont privés des ſecours de toute tradition écrite, qui peut être ſert bien moins à éclairer, qu'à corrompre le cœur humain. Au reſte, on ne pourroit refuſer le titre de ſage, à quiconque parviendroit à les ſurpaſſer dans la négociation d'une affaire qu'ils entendent, ou qui les intéreſſe.

Lorſque le marché fut conclu, nous nous donnâmes mutuellement de grandes marques d'amitié; l'on ſe promit de vivre dans l'union & en bons voiſins. On convint que la bonne intelligence & la paix règneroient entre les Anglois & les Indiens, tant que le ſoleil répandroit ſa lumière ſur le monde. Après ces promeſſes, un autre Conſeiller fit un diſcours à l'Aſſemblée de la part du Sachimas.

Il expoſa premièrement le traité de vente qui venoit d'être conclu ; enſuite il déclara que la volonté du Roi étoit qu'on aimât les Chrétiens, & qu'on prît ſoin d'entretenir la paix avec moi, de même qu'avec tous ceux qui étoient ſous mon Gouvernement; diſant qu'il y avoit eu pluſieurs Gouverneurs ſur cette rivière, mais qu'ils n'en avoient jamais vu aucun qui fût venu l'habiter en perſonne avant moi ; que je me comportois ſi bien avec eux, que jamais ils ne me feroient en rien aucun tort, ni aucune injure. A chaque phraſe qui renfermoit une condition, une promeſſe, toute l'Aſſemblée faiſoit une exclamation, pour aſſurer, à leur manière, qu'ils deſiroient tous que ce traité fût obſervé.

Il fut auſſi convenu qu'en cas qu'il ſurvînt quelque brouillerie entre nous, ſix Arbitres élus de part & d'autre, termineroient le différent à l'amiable.

§ VI.

Qualités naturelles de ces Sauvages. Bonheur de leur condition.

Qu'on ne fasse point de tort à ces peuples, & qu'on leur rende justice, on est sûr de gagner leur affection. Ce que je trouve de plus malheureux pour eux, c'est qu'ils sont devenus plus méchans depuis que les Européens ont répandu leurs opinions & leurs traditions parmi eux.

Ils ont d'ailleurs d'excellentes qualités. Leur générosité s'étend au-delà de tout ce qu'on peut dire. S'ils ont quelque objet rare ou précieux, ils le donnent volontiers à leurs amis. Ont-ils quelque beau fusil, quelque belle robbe, ces choses passeront par plus de vingt mains, avant de s'arrêter dans aucune. En général, leur cœur est volage, leur caractère inconstant. La violence accompagne toutes leurs passions; mais elles sont de peu de durée.

Ce sont de bons vivans, observe Penn. Il n'y a pas de gens au monde qui aient plus

de penchant à la joie. Ils se divertissent & dansent continuellement. Ils ne possèdent jamais beaucoup ; mais ils sont contens, parce qu'ils ont peu de besoins. Leurs richesses sont, parmi cette nation, comme le sang qui circule dans tout le corps, afin que chaque membre en reçoive la portion qui lui convient. Ils ne souffrent jamais qu'aucun de leurs semblables reste longtemps dans le besoin ; le peu qu'ils ont, ils le partagent pour l'assister. Cependant quelques désintéressés qu'ils soient, ils prennent beaucoup de soin de conserver ce qu'ils possèdent.

Quelques-uns de leurs Rois m'ont vendu de la terre, & d'autres m'en ont fait présent de quelques parcelles. Ce que je leur ai donné en retour n'a été ni caché, ni renfermé chez eux ; au contraire, ils ont appellé les Rois voisins pour étaler mes présens ; ensuite les principaux de ceux qui en étoient les propriétaires, ont supputé entr'eux ce qu'il en reviendroit à chacun, en les partageant également.

Les portions étant faites, on envoie à chaque Roi celle qui lui revient, par un Officier choisi pour cet effet. Tous

ces partages & ces envois ſe font avec une gravité & une nobleſſe, qu'on eſt étonné de trouver parmi des Sauvages.

Ces Rois, qui ont reçu ces préſens, font auſſi leurs ſubdiviſions pour en envoyer à leurs amis, de manière qu'il leur en reſte à peine autant qu'à quelques-uns de leurs ſujets. Dans les Fêtes ſolemnelles, de même que dans les repas ordinaires, les Rois commencent par ſervir les plus anciens, & finiſſent par eux-mêmes.

Il eſt encore d'uſage aujourd'hui de leur faire des préſens chaque année, de la part du Gouvernement. Ils conſiſtent en tapis, en armes, en rhum, en eau-de-vie, en différens uſtenciles de cuiſine, & en outils de fer.

Tous les ans, aux approches de l'hyver, on voit à Philadelphie un grand nombre de ces Sauvages, hommes & femmes, qui viennent y vendre des paniers de jonc, qu'ils ſavent faire de différentes formes, avec beaucoup d'adreſſe. Ils apportent auſſi des peaux de cerfs, d'ours, & toutes ſortes de fourures.

Des amendes pécuniaires rachetent

tous les crimes parmi ces Sauvages. Des outrages, un meurtre même, le plus souvent se font oublier avec des présens, & un certain nombre de leurs Wampons, qui se proportionne à l'âge & à la qualité de la personne offensée. Le meurtre d'une femme se paye une fois autant que celui d'un homme. Dans le cas cependant où le meurtrier n'est pas en état de donner une satisfaction convenable à la famille, ou si c'est un Anglois qu'il a assassiné, il est conduit devant le Roi qui l'interroge, & qui ordonne qu'on le conduise à l'endroit où s'est passé le délit. Là, on l'assomme, & on l'enterre sur le champ.

Il faut de même avoir grand soin de punir un Européen qui tueroit un Sauvage ; autrement ils égorgeroient tous ceux qui tomberoient entre leurs mains, sans distinguer l'innocent du coupable.

Il arrive rarement qu'ils aient querelle ensemble, quand ils sont à jeun ; & s'il s'en élèvent lorsqu'ils sont yvres, ils se pardonnent mutuellement, en disant que ce n'est pas l'homme, mais le vin qui a fait l'injure.

Avant que les Européens leur euſſent fourni des armes à feu, ces Sauvages n'en avoient point d'autres que des arcs, avec leſquels ils lançoient également, ou des flèches, ou des pierres pointues & effilées en tranchant. Ces pierres ſont de la longueur du doigt, & large d'un pouce à une extrémité, pointue à l'autre, & tranchante comme un couteau, ſur ſes deux côtés. Pour preuve de ce récit, Mittelberger dit avoir apporté une de ces pierres en Allemagne, à ſon retour de Penſylvanie.

Ces Sauvages ſont beaucoup plus riches que nous, parce qu'ils ont moins de beſoin, & que peu les contente. S'ils n'ont pas autant de plaiſirs, ils ne reſſentent pas non plus autant de peines & de chagrins. Les hazards de la mer & les lettres de change, ne troublent pas leur repos ; le démon de la chicane ne les tourmente point ; ils n'ont rien à démêler avec la Chambre des Comptes. Nous ſuons & ahanons pour vivre ; eux, au contraire, vivent ſi agréablement, qu'ils ſe nourriſſent de leurs plaiſirs même, de la chaſſe & de la pêche.

Quelques petites que ſoient les con-

noissances de ces peuples, & quoique les Chrétiens ayent sur eux à cet égard beaucoup de supériorité ; néanmoins, avec les lumières dont ils se vantent, ils n'ont pu atteindre encore à l'innocence de cette vie, que la foible raison de ces Indiens leur a toujours prescrit. Quelle heureuse Société ne se formeroit pas, si des gens doux, & d'une conduite irréprochable, venoient se mêler à ces habitans naturels, qui ont une connoissance si distincte du bien & du mal ?

§ VII.

Caractère de ces Sauvages. Exemples de leur intelligence & de leur mémoire.

Leur caractère n'est point exempt de dissimulation. Ils savent très-bien cacher les sentimens qu'ils ont d'une chose ; & je juge que cela vient de de ce qu'ils sont très-vindicatifs. Ils exercent souvent leur vengeance les uns contre les autres ; &, sur ce point, ils ne le cèdent en rien aux Italiens. C'est de quoi je peux rapporter

un triste exemple dont j'ai été témoin.

La fille d'un Roi jugeant que son mari cessoit d'avoir de l'attachement pour elle, parce qu'il avoit fait coucher une femme entre eux deux, se lève un instant après, & va manger d'une certaine racine, dont elle mourut sur le champ; sur quoi, la semaine étant passée, il fut obligé de faire un présent aux parens de sa femme, pour les appaiser, & pour avoir la liberté de se remarier.

Deux autres Sauvages veufs ont aussi été obligés de donner des présens aux parens de leurs femmes, quoiqu'elles fussent mortes naturellement. C'est une coutume établie, que les hommes veufs ne se remarient qu'après en avoir acheté la permission des parens de leurs femmes.

M. Kalms fait aussi de ces Sauvages un portrait, qui s'accorde parfaitement avec celui qu'on vient de tracer d'après Penn.

Il n'y a point d'hommes plus exacts à tenir leur parole à leurs alliés, & plus fidèles à leurs promesses, pourvu qu'ils ne s'apperçoivent pas qu'on les

trompent. Leur affabilité envers les étrangers n'a pas plus de bornes que leur hospitalité ; & tout voyageur jouit, parmi ces nations, d'une plus grande sûreté que celle dont on jouit en bien des Royaumes civilisés. Cependant il n'y a ni gardes, ni troupes, pour purger les chemins de brigands. L'amour naturel qu'ils ont pour l'équité, l'innocence de leurs mœurs, la simplicité de leur vie ; voilà le bouclier qui garantit de toute insulte ceux qui parcourent leur pays.

Un marchand Anglois ayant un jour été trouvé assassiné sur le territoire des Dellawares, il se passa plusieurs années sans qu'on put découvrir l'auteur de ce crime. Les Sauvages cependant, qui ne se lassoient pas de faire des informations entre eux, découvrirent que l'assassin étoit un de leurs compatriotes. Ils s'en saisissent aussitôt, lui lient les mains derrière le dos, & l'amènent sous une escorte à Philadelphie, où ils le livrent au Gouverneur. Ils lui déclarèrent que ce scélérat, qu'ils ne reconnoissoient plus pour leur camarade, avoit assassiné le marchand Anglois, qui avoit été trouvé, il y avoit

deux ans, ſur leur terrein ; qu'ils le lui livroient pour le faire juger par les Loix Angloiſes. Ce coupable fut en effet pendu peu de jours après à Philadelphie.

L'intelligence, la pénétration & la mémoire de ces peuples, ne le cèdent en rien à leurs autres bonnes qualités. Lorſque des Députés viennent pour traiter des choſes importantes avec les Gouverneurs des Etabliſſemens Européens, ils s'aſſeoient d'abord devant lui ſur la terre, & prêtent une oreille attentive à ſon diſcours. Quelques nombreuſes & quelques étendues que ſoient les propoſitions qu'il renferme, ils n'écrivent rien ; ils ſe contentent de faire, de temps en temps avec leur couteau, une entaille à un bâton qu'ils tiennent à la main. Le lendemain, lorſqu'ils viennent rendre une réponſe au Gouverneur, ils ſuivent ſon diſcours de point en point, ſans en oublier un ſeul article, & ſans même en intervertir l'ordre, de la même manière que s'il leur avoit été donné par écrit.

L'exemple ſuivant peut donner une idée de leur ſavoir. Un marchand An-

glois, nommé *Sleidorn*, ayant un jour rencontré dans une hôtellerie plusieurs Sauvages, parmi lesquels il y en avoit un vieux d'une physionomie respectable, s'approcha d'eux pour lier conversation. Le vieux Sauvage offrit de gager avec Sleidorn, qu'il savoit lire & écrire l'Anglois aussi bien que lui. Le Marchand lui dit, que pour s'en assurer, il falloit qu'il lui fît quelques questions. Le Sauvage y consentit, à condition qu'il auroit sa revanche.

Sleidorn demande au Sauvage quel a été le premier homme circoncis. Celui-ci répond, c'est le père Abraham.

Le Sauvage demande ensuite à l'Anglois s'il connoissoit le premier Quaker. L'Anglois embarrassé nomme deux ou trois hommes; mais le vieux Sauvage, remuant la tête & souriant malignement, lui dit : Tu n'y es pas. C'est Mardochée qui est le premier Quaker du monde, puisqu'il ne voulut pas ôter son chapeau devant Amant.

§ VIII.

Conjectures ſur l'origine de ces Nations.

Quand à l'origine de ces Sauvages, c'eſt un point d'autant plus difficile à éclaircir, qu'ils n'ont ni faits, ni hiſtoires. Si l'on conſulte la tradition orale qu'ils ont reçue de leurs pères, c'eſt une fable qui ne mérite pas d'arrêter des perſonnes raiſonnables. Et comment des Barbares, ſans lettres, ſans annales, ſans Profeſſeurs, ne donneroient-ils pas dans des contes abſurdes & ridicules, puiſque les nations les plus ſavantes & les plus policées de la terre, ont toujours débité, ſur leur origine, des fables puériles, que la vanité dictoit bien plutôt que la vraiſemblance ?

Je ne ſuis pas éloigné de croire, dit Penn, qu'ils ſont de race Juive ; & je penſe qu'ils deſcendent des dix Tribus.

Ce qui me confirme dans cette opinion, c'eſt que ces Tribus devoient aller dans un pays, qui n'étoit ni planté, ni connu. Aſſurément ce devoit être

l'Aſie ou l'Afrique ; & je ne vois nulle impoſſibilité à aller de l'Aſie à l'extrémité de l'Amérique, ſurtout quand on a pour guide celui qui a créé les terres, & qui commande aux élémens.

Je trouve de plus que leur viſage reſſemble aux viſages des Juifs, & dans les enfans ſurtout.

Leurs coutumes les rapprochent encore des Juifs. Comme eux ils comptent par lunes. Ils offrent les prémices des fruits. Ils ont une eſpèce de Fête des Tabernacles. Pluſieurs uſages de leurs femmes ſont analogues auſſi à ceux des Juifs.

Le Père Lafiteau, dans ſes recherches ſur les mœurs des Sauvages, eſt fort loin d'attribuer une origine Juive aux Iroquois, dont les Sauvages de la Penſylvanie & du Canada forment une branche. Ce ſavant Jéſuite (*a*), après avoir obſervé que les Sauvages conviennent qu'ils ſont étrangers au pays qu'ils habitent, & qu'ils ſont venus de loin du côté de l'oueſt, c'eſt-à-dire, de

---

(*a*) Mœurs des Sauvages. Tome premier, page 83.

l'Asie, conjecture que tous les Sauvages de l'Amérique septentrionale descendent de ces Barbares, habitans du continent & des îles de la Grèce, qui sont connus sous le nom générique de *Pélagiens* & *d'Helleniens*. Ils envoyèrent d'abord plusieurs colonies de tous côtés pendant plusieurs siècles. Mais ils furent enfin presque tous chassés de la Grèce, par les Cadmonéens ou Agénorides, qu'on croit être les sujets d'Og, Roi de Bazan, dont il est parlé dans l'Ecriture, & qui apportèrent, du pays des Chananéens, les lettres & peut-être la langue Grecque.

C'est dans l'Ouvrage même du Père Lafiteau, qu'il faut voir quelle est la base de ses conjectures, & comment une profonde érudition, soutenue de quelques probabilités tirées de la ressemblance des Sauvages de l'Amérique avec ces anciens Barbares Grecs, lui sert à étayer un systême, qui, s'il n'est pas vrai, est du moins très-vraisemblable.

CHAPITRE XIII.

Gouvernement Militaire de la Penſylvanie. Cruautés inouies des Sauvages Dellawares. Fanatiſme des Quakers. Tableau de ce qui s'y eſt paſſé depuis 1754, juſqu'à la fin de 1756.

LA guerre qui venoit de s'allumer dans le Canada, entre l'Angleterre & la France en 1754, embraſa bientôt toutes les contrées voiſines; & la Penſylvanie ne fut pas épargnée. Les François, perſuadés de n'y trouver qu'une foible réſiſtance, à cauſe des principes pacifiques des Quakers, la menacèrent d'une invaſion au milieu de l'année 1755. Soutenus de quelques partis de Sauvages des environs du fleuve Ohio, ils battirent complettement le 9 Juillet le Général Braddock, qui fut tué dans l'action. Cette victoire les rendit maîtres de tout le pays occidental, depuis l'Ohio juſqu'à la diviſion de la rivière de Suſquehanna en deux branches, & acheva

acheva de fixer dans leur parti tous les Sauvages de ces contrées.

Différens détachemens de ces Sauvages se montrèrent à vingt lieues de Philadelphie ; d'autres se portèrent chez les Dellawares, qui étoient en paix, pour les déterminer à lever la hâche contre les Anglois ; mais ce fût l'imprudence suivante qui les engagea à se déclarer, & qui faillit à entraîner la perte de toute la Pensylvánie.

Quelques Anglois, envoyés à la découverte, étant venus à *Shamokin*, village de Dellawares, sur la Susquehanna ; ils y apprirent qu'un parti de Sauvages & de François étoit dans le voisinage, & se disposoit à pénétrer par la vallée de Juniata. Scarroyadi, un des Chefs des Tribus Iroquoises, avertit alors les Anglois de se retirer, & leur conseilla de s'en retourner le long de la rive de l'Est de la Susquehanna. Les Anglois se retirèrent en effet ; mais au lieu de prendre leur route par le côté de l'est de la rivière, ils suivirent le côté de l'ouest, & tombèrent dans une embuscade du parti François, qui leur tua quatre hommes. La fuite sauva les quatre à cinq autres qui restoient.

Immédiatement après cet accident, un Traiteur (*a*) Anglois étant arrivé à Wioming, autre village des Dellawares, il leur dit que l'on favoit que c'étoit eux qui avoient tué fes compatriotes, & qu'on s'en vengeroit fur leur nation. Ce difcours indifcret, répandu parmi ces peuples, les fait auffitôt raffembler à Wioming, à deffein de réfifter aux Anglois, s'ils étoient attaqués. D'un autre côté, les Anglois regardèrent cette affemblée de Sauvages comme une première démarche, qui annonçoit des difpofitions à commettre des hoftilités. En conféquence, fans prendre d'informations plus particulières, fans attendre que les Dellawares les euffent attaqués, ils fe faifirent de tous ceux qui étoient établis dans la colonie, & les arrêtèrent au nombre de 232 perfonnes, de tout fexe & de tout âge.

Un de ces prifonniers s'étant échappé, porta l'allarme parmi fes compatriotes, en les informant de ce qui ve-

(*a*) On donne le nom de *Traiteur* à tous les marchands qui vont dans les villages des Sauvages, pour commercer avec eux.

noit de se passer en Pensylvanie. On redoubla d'attention, & ce ne fût partout que des préparatifs de guerre.

Cependant quatre Anglois, députés pour s'expliquer avec les Sauvages sur ce mal-entendu, arrivèrent à Wioming, où ils se tenoient toujours assemblés. Quand ils eurent fait le rapport de leur mission, & quelques propositions d'accommodement, le Sauvage qui s'étoit échappé de prison, voyant que les Dellawares étoient près d'acquiescer à leurs demandes, s'écria : *N'ajoutez point foi à ce que vous disent ces gens-là ; ils n'ont d'autre dessein que de vous tromper, pour vous faire leurs prisonniers, ou vous passer au fil de l'épée.* Aussitôt les Sauvages, interrompant la conférence, sautèrent sur leurs hâches, & tuèrent les quatre Députés.

Depuis cette fatale époque, ces Sauvages ne cessèrent pas de commettre des hostilités, & les plus affreuses cruautés. Ils se signalèrent surtout au mois d'Octobre 1755. Il n'est aucun trait de ce genre dans l'histoire, qu'on puisse mettre en parallèle avec les barbaries qu'ils exercent.

A Guadenhutten, petit établissement

de Moraves, dans le Comté de Northampton, les habitans, paisiblement rassemblés, soupoient sans inquiétude. Ces féroces ennemis, à la faveur d'une nuit aussi noire que le dessein qui les conduisoit, s'avançent sans bruit, les surprennent, les massacrent; enlèvent leurs chevelures, & mettent ensuite le feu partout. Ainsi, le jour venant à paroître, n'offrit plus à la vue que les cendres des cadavres des infortunés Moraves, confondues avec celles de leurs maisons, de leurs provisions, de leurs chevaux, & d'une centaine de bêtes à cornes.

A The-Great-Cove, dans le Comté de Cumberland; à Tulpéhokin, dans celui de Berks, & en quelques autres endroits, les Sauvages portèrent encore plus loin la férocité. Hommes, femmes, enfans, bestiaux; tout fut détruit. Dans les lieux où le feu n'avoit pas consumé les hommes, les animaux, on voyoit leurs corps mutilés & déchirés par lambeaux. Leurs membres, confusément épars, couvroient la terre ensanglantée, & présentoient le spectacle le plus horrible. C'est un triomphe pour ces Sauvages, & c'est la plus grande

ſolemnité pour leur victoire, que de commettre de ſens froid de pareilles inhumanités.

Une famille, conſiſtant en un homme, une femme & un enfant nouvellement né, furent trouvés tous trois aſſaſſinés, & ſans crâne. La femme étoit étendue dans ſon lit, le corps tout mutilé; la tête appuyée ſur ſon enfant, qui lui ſervoit d'oreiller. Près du lit étoit le mari couché par terre, le ventre ouvert, & les entrailles répandues ſur ſa tête.

Dans un autre endroit, une femme tenant entre ſes bras un enfant à la mammelle, s'appercevant qu'elle étoit tombée dans une embuſcade de Sauvages, ſe jette le viſage contre terre, & couvre ſon enfant de ſon corps. Un monſtre dénaturé s'élance de l'endroit où il étoit tapis, l'aſſomme avec ſon caſſe-tête, enlève ſa chevelure, & s'enfuit vîte dans le bois ſe recacher, pour attendre une nouvelle proie, ſans avoir apperçu l'enfant. Il fut retiré le lendemain de deſſous le cadavre de ſa mère par un parti Anglois; & en 1757 cet enfant vivoit encore.

Le village de Niniſincks fut ravagé.

Soixante-feize perfonnes y perdirent la vie, & quarante-trois habitations furent réduites en cendres. Un Chef des Dellawares, nommé *le Capitaine Jacob*, s'étant principalement diftingué dans ces incurfions, fa tête fut mife à prix à Philadelphie, ainfi que celles de quelques autres Chefs.

Ces petits moyens cependant, loin de tranquillifer les habitans de Penfylvanie, ne fervoient au contraire qu'à multiplier leurs frayeurs, parce qu'ils animoient davantage les Sauvages contre les Anglois. On mettoit toujours beaucoup de lenteur dans les mefures qu'on prenoit pour la fûreté de la colonie.

Les Quakers, conftamment attachés à leurs principes pacifiques, infinuoient malignement aux Allemands, qu'on les réduiroit à l'efclavage, s'il leur arrivoit d'élire pour Repréfentant tout autre qu'un Quaker, & demeuroient toujours prépondérans dans les affemblées. De temps à autre on diftribuoit à ces étrangers des livres & des brochures, à deffein de les fortifier dans les principes de ne jamais réfifter à fes ennemis.

De tous ces imprimés, il n'en étoit surtout point de plus pernicieux que la Gazette Allemande. Dans le temps même que la défaite du Général Braddock répandoit la consternation dans toute la colonie, & à Philadelphie même, dont l'ennemi n'étoit éloigné que d'une journée ; lorsque les femmes & les enfans fondoient en larmes, & que tous les honnêtes gens frémissoient sur la situation du pays, on assuroit dans cette Gazette qu'il n'y avoit rien à craindre de l'ennemi : que si les François & leurs Indiens entroient sur les terres, béni seroit celui qui leur ouvriroit les portes de sa maison, ou qui courroit au-devant d'eux leur offrir du pain & du lait : que leur résister, & avoir recours aux foibles armes des hommes, seroit un péché d'orgueil le plus manifeste.

Cette doctrine n'étoit pas celle de la presse seulement ; les Prédicans Quakers n'oublioient rien pour l'accréditer. Un des plus célèbres de ces Sectaires exhortoit son auditoire à demeurer ferme dans les mêmes principes de paix. Persistons, disoit-il, à ne rien faire pour nous défendre, à ne point contri-

buer à ce qui peut procurer la sûreté de ce pays ; nous ne devons point avoir d'ennemis dans le monde. Si de foibles fragmens de pot d'argile s'entrechoquent ensemble, qu'est-ce que cela nous importe ?

L'assemblée générale étoit une cabale politique, dans laquelle les Quakers avoient pris toutes les mesures pour ne laisser passer aucun bill pour des levées d'argent, ou concernant d'autres dispositions relatives à la sûreté de la colonie. Ils avoient déjà refusé de fournir des chevaux & des chariots au Général Braddock.

M. Morris, alors Gouverneur de la Pensylvanie, très-embarrassé sur les moyens de conserver cette colonie, proposa à l'assemblée de concéder des terres à l'ouest des montagnes Alleganny ; afin qu'au moyen des établissemens qui y seroient faits, on pût obliger plus aisément les François de se retirer de dessus l'Ohio.

Ces terres devoient être données à des Officiers & à des Soldats, qui, loin d'en payer aucun prix, auroient même été exempts de tous cens pendant quinze ans. Les concessions faites

à ces Militaires, auroient passé à leurs héritiers & ayans-cause, sans aucune autre redevance ou charge, que celle de l'arpentage; à condition toutefois qu'ils s'y établiroient sous trois ans, après que les François auroient été forcés de se retirer de ces quartiers.

L'assemblée refusa sèchement d'acquiescer aux propositions du Gouverneur; &, suivant l'usage, chaque parti défendit son sentiment par des écrits. Il y avoit encore une autre contestation entre le Gouverneur & l'assemblée, au sujet de la manière dont on devoit faire une levée d'argent. L'assemblée proposa un bill pour 50 mille livres sterlings, (1140000 liv.) qui devoient se repartir par une taxe sur les biens-réels & personnels de la colonie. Le Gouverneur refusa son consentement à ce bill, parce que cette forme d'imposition étoit contraire à une loi de la colonie, qui défendoit toute taxe sur les fonds sans l'avis des propriétaires, dont une grande partie étoit en Angleterre; & parce qu'étant d'ailleurs lié par ses instructions, il ne pouvoit s'en écarter.

Toutes ces contestations consumoient beaucoup de temps, & n'apportoient

aucun remède aux maux préfens. Les principaux citoyens de Philadelphie, & beaucoup d'autres habitans, également indignés de la conduite de l'affemblée, & allarmés des fuites dont ils étoient menacés, prirent le parti d'implorer la protection du Roi. Dans cette vue ils drefsèrent une requête, où ils expofoient la confternation générale, & le malheur qu'il y avoit pour eux, de voir qu'un fyftême de police, contraire à la nature, lioit les bras de plufieurs milliers de braves citoyens, qui auroient pu s'employer à repouffer l'ennemi. On ne manqua pas d'y faire mention auffi des intrigues des Quakers, de l'abus qu'ils faifoient de leur afcendant fur les étrangers, pour fe ménager la prépondérance dans les délibérations, & pour établir leurs principes. On finiffoit par fupplier S. M. de vouloir bien fauver la colonie, & pourvoir à fa fûreté pour l'avenir. Cette requête, fignée d'un grand nombre d'habitans, fut envoyé à Londres.

Toutes ces difputes fe paffoient en 1755 ; & c'eft pendant ce temps-là que s'exécutoient les effroyables tragédies, dont on a tracé ci-devant l'efquiffe.

A la vue de tant d'infortunes, Scarroyady, un des Chefs des Sauvages, allié des Anglois, homme d'une bravoure & d'une intrépidité peu commune, va trouver le Gouverneur. Ayant été admis ensuite à l'assemblée, il fit une harangue très-pathétique, à dessein d'exciter les Membres à employer toutes leurs forces pour défendre la colonie. Rien ne put toucher leurs cœurs. On se sépara sans prendre aucun parti.

Cependant les habitans des frontières de la colonie perdirent toute patience. Ils présentèrent des requêtes ; ils firent des remontrances ; ils ménacèrent même de marcher à Philadelphie, & de faire main-basse sur les Membres de l'assemblée, si on ne leur accordoit sur le champ des secours.

Les Quakers voyant leur systême pacifique attaqué, présentèrent une adresse, par laquelle ils supplioient la Chambre de persister dans tout ce qu'elle avoit fait jusqu'alors, & de ne rien ordonner de contraire à leurs principes religieux. On voit clairement par-là quel étoit l'esprit qui influoit sur les délibérations de l'assemblée, & que

toutes les contestations avec le Gouverneur n'étoient que des prétextes pour gagner du temps, & favoriser le parti Quaker ; car, comme ils avoient déclaré publiquement qu'ils aimoient mieux souffrir que de contribuer à la défense de la colonie, les Membres de l'assemblée n'osoient s'opposer à leurs vues, dans la crainte de perdre leurs places, par le crédit des Quakers, dans les élections.

Le plus grand nombre des habitans de Philadelphie lut, avec indignation, l'adresse des Quakers. On la regarda comme le cri d'une audace intolérable, comme l'ouvrage d'une troupe de fanatiques forcenés, dont le crédit illégitime immoleroit sans pitié le reste des colons.

Le mécontentement général contre les Quakers enflamma tous les esprits contre l'assemblée ; & la dextérité de ses Membres ne pouvoit plus parvenir à éteindre l'incendie qui paroissoit partout. Le peuple, dont les maux augmentoient, demandoit qu'on le protégeât, & ne vouloit plus prêter l'oreille à ce qu'on cherchoit à lui insinuer sur le danger de sa liberté & de ses pri-

vilèges. Le moment étoit favorable pour purger, pour toujours, l'assemblée de représentans Quakers ; mais il eût fallu dissoudre l'assemblée, & faire procéder à de nouvelles élections ; c'est ce que la constitution du Gouvernement ne permettoit pas. Tout ce que put faire le Corps-de-Ville, comme corps politique, dans la situation critique où se trouvoient les affaires, fut de porter à l'assemblée des remontrances très-fortes, signées de la plus grande partie des habitans, pour demander l'établissement d'une puissance militaire dans la colonie, qui pût réunir les forces & les opposer aux ennemis.

Dans l'alternative embarassante de détourner l'orage qui la menaçoit, ou d'anéantir la faction des Quakers, si l'on déféroit sans restriction aux requêtes du peuple, l'assemblée eut recours encore à l'adresse ; c'est-à-dire, qu'on rédigea une Loi militaire, de manière que si le Gouverneur l'approuvoit, le Roi se trouvoit dépouillé de ses prérogatives les plus essentielles ; & s'il la rejettoit, ou qu'il voulût y faire des modifications, les Quakers étoient dé-

cidés à ne pas y souscrire, & toute la haine publique seroit retombée sur le Gouverneur.

M. Morris, qui pénétra leurs vues, passa le bill immédiatement, parce qu'il sentoit qu'il ne devoit avoir de force que pour onze mois, & que ce temps serviroit à en dévoiler toute l'absurdité. Cette Loi est trop originale par sa forme & par sa teneur, pour ne pas mériter une place dans cette Histoire.

ACTE

Pour établir l'ordre & la discipline parmi ceux des habitans de Penſylvanie, qui deſireront s'unir en corps de Milice, paſſé dans l'aſſemblée générale de la Province, le 25 Novembre 1755.

CETTE Province a d'abord été établie par les Trembleurs, & les membres de leur croyance ont toujours fait ſans interruption le plus grand nombre de l'aſſemblée. Quoiqu'ils ne condamnent point dans les autres le port des armes, vu les circonſtances préſentes, néanmoins ils penſent, par principe de conſcience, ne devoir pas les porter eux-mêmes. Faire une loi pour les y obliger contre les ſentimens de leur conſcience, feroit non-ſeulement violer un article fondamental de notre conſtitution, & la chartre de nos privilèges; mais auſſi, dans le fait, commencer une perſécution contre tous les Trembleurs de cette colonie. D'un autre côté, il y

auroit de la partialité ; il ſeroit inconſéquent à eux de forcer les autres à prendre les armes, tandis qu'ils en ſeroient exempts.

Cependant, comme beaucoup de perſonnes de différentes religions, qui ne rejettent pas le port des armes, attirées par la tolérance générale que nous admettons, & par l'équité de nos Loix, ſont venues s'établir parmi nous ; & que quelques-uns d'eux, qui ont déjà été exercés dans le ſervice militaire, penſent qu'en conſcience il eſt de leur devoir de combattre pour la défenſe de leur patrie, de leurs femmes, de leurs familles, de leurs biens, & de ceux qui ont un droit égal & commun à la liberté générale de conſcience : Et comme un grand nombre de requêtes, venant des divers Comtés de cette Province, ont été préſentées à cette Chambre, portant que les expoſans ſouhaitent ſincèrement ſe défendre eux-mêmes & leur pays ; qu'ils déſireroient, pour cet effet, d'être enrégimentés, inſtruits & exercés par des Officiers revêtus d'un pouvoir ſuffiſant, autoriſés par la Loi ; & de plus qu'à moins qu'on ne prenne des meſures convenables pour

les unir tous ensemble, les soumettre à une même discipline, & leur donner par-là confiance les uns aux autres, ils ne peuvent s'assembler pour s'opposer à l'ennemi, sans s'exposer au danger le plus évident de tomber dans le désordre, & de se faire détruire :

Et d'autant que les assemblées arbitraires de gens armés, venant en troupes des diverses parties de la Province, sur les premières allarmes vraies ou fausses, comme il est arrivé en dernier lieu, sans être appelés par le Gouvernement, ou sans le concours de son autorité, ne conservent entr'eux aucun ordre ni discipline; ce qui peut avoir des conséquences fatales pour les Sauvages, nos amis & alliés, ainsi que pour la paix intérieure de cette Province :

Et comme notre Gouverneur a souvent recommandé à l'assemblée, qu'en préparant & passant une Loi sur cet objet, elle eût l'attention de ne point choquer les consciences scrupuleuses & timorées ; chose illusoire, lorsqu'on emploie des voyes d'autorité pour faire entrer les hommes dans le service militaire :

En vertu de ces considérations, Nous

qui représentons tout le peuple de la Province, composé de gens de diverses Religions, ne pensant pas qu'il soit raisonnable que, faute d'être autorisé par une Loi, on ne puisse faire ce que l'on imagine être de son devoir, pour sa propre sûreté & l'utilité publique : Ayant donc égard auxdites requêtes, Nous proposons au Gouverneur qu'il soit arrêté, soit ceci ordonné par l'honorable Robert-Hunter Morris, Ecuyer, notre Lieutenant-Gouverneur par l'approbation du Roi, sous les honorables Thomas & Richard Penn, Ecuyers, les vrais & absolus propriétaires de la province de Pensylvanie, & des comtés de Newcastle, Kent & Sussex, sur la baie de Dellaware, de l'avis & du consentement des représentans des hommes libres de ladite Province, convoqués en assemblée générale; c'est à savoir qu'il soit permis aux hommes libres de cette Province de se former en compagnies, à compter de la publication de cet Acte, comme ils ont déjà fait en temps de guerre, sans y être autorisés par aucune Loi; & de choisir pour chaque compagnie, à la pluralité des voix & par le scrutin, leurs propres Officiers;

ſavoir, un Capitaine, un Lieutenant & un Enſeigne, & de les préſenter au Gouverneur, ou à celui qui commandera en chef à l'avenir, pour avoir ſon agrément; leſquels Officiers ainſi choiſis, s'ils ſont approuvés & reçus par ledit Gouverneur ou Commandant, ſeront Capitaine, Lieutenant ou Enſeigne de chaque compagnie, reſpectivement ſuivant la teneur de leur commiſſion: Et leſdites compagnies étant aſſemblées en régimens par le Gouverneur ou Commandant en chef, il ſera & demeurera permis aux Officiers, ainſi choiſis & brévetés, de s'aſſembler & de choiſir, ſoit à la pluralité des voix, ſoit par le ſcrutin, un Colonel, un Lieutenant-Colonel & un Major pour leur régiment, & de les préſenter au Gouverneur ou Commandant pour avoir ſon agrément; leſquels Officiers ainſi choiſis, s'ils ſont approuvés & pourvus de commiſſions ou Commandant, ſeront Colonel, Lieutenant-Colonel & Major deſdits régimens, ſuivant leur commiſſion, & pendant le temps que le préſent Acte doit avoir force de loi.

Si cependant le Gouverneur refuſoit d'accorder des commiſſions aux Offi-

ciers d'abord choisis & à lui présentés, les électeurs pourront élire & présenter au Gouverneur deux sujets, à l'un desquels, de son choix, il expédira le brévet d'Officier.

Et soit ceci de plus ordonné, de la même autorité que ci-dessus qu'aussitôt que lesdites compagnies & régimens seront formés, & les Officiers pourvus de commissions, il sera & demeurera permis au Gouverneur ou Commandant en chef, de l'avis & avec le consentement des Colonels, Lieutenans-Colonels & Majors de tous les régimens qu'il convoquera à cet effet, de faire & établir, de l'avis & consentement du plus grand nombre de ces Officiers assemblés, des articles de discipline militaire pour le meilleur gouvernement des troupes qui seront sous leur commandement; ordonnant que ceux qui les enfreindront, seront punis : Comme aussi d'ériger des Conseils de guerre ou Cours Martiales, qui auront pouvoir de connoître de tous crimes & délits, ayant rapport à la discipline militaire établie, & d'infliger des punitions; lesquels articles de discipline, quand ils auront été arrêtés dans la for-

me ci-dessus, seront imprimés & distribués aux Capitaines des diverses compagnies, & par eux respectivement lus à leur troupe.

Et tout Capitaine, Lieutenant & Enseigne, & autre homme libre, qui aura volontairement signé devant un Juge de paix lesdits articles, après les avoir eu toutefois pendant trois jours pour les examiner, & qui reconnoîtra qu'il les a lus ou entendu lire distinctement; qu'il a bien réfléchi sur la teneur d'iceux, & qu'il consent d'être astreint à les observer, & d'être gouverné conformément à leur teneur, promettant de s'y soumettre, & obéir en conséquence à ses Officiers; tel homme sera dès-lors réputé bien & dûment obligé à l'observation desdits articles de discipline, à remplir les devoirs qu'ils prescrivent, & sujet aux peines & punitions qu'ils prononcent contre la désobéissance & les délinquans.

Pourvu néanmoins que les articles ainsi faits & établis, ne contiennent rien de contraire aux Loix militaires de la Grande-Bretagne, & à la discipline militaire établie par Sa Majesté, en conséquence du dernier Acte du Parle-

ment, pour punir les ſoldats mutins & déſerteurs, & qu'ils y ſoient conformes autant qu'il ſera poſſible; après néanmoins une mûre conſidération des circonſtances particulières dans leſquelles ſe trouve cette colonie comparée à la Grande-Bretagne, ainſi que la différence qui doit ſe trouver entre une milice compoſée d'hommes libres, & des troupes reglées qui ont une paie fixe; & ſont toujours ſur pied:

Pourvu auſſi que l'on ne prétende point que dans le préſent Acte il ait été inſéré quelque choſe qui donne pouvoir au Gouverneur ou Commandant en chef, & auxdits Officiers, de dreſſer des Statuts & Reglemens qui puiſſent en aucune manière affecter dans leur liberté, perſonne & fortune, ceux des habitans de cette Province, qui, par principe de conſcience, refuſent de porter les armes, ni aucunes autres perſonnes, de quelque religion, état ou condition que ce ſoit, qui n'auront pas auparavant volontairement & librement ſigné leſdits articles de diſcipline militaire, après les avoir mûrement examinés:

Pourvu auſſi qu'aucun garçon au-

deſſous de vingt-un ans, ni aucun engagé ou apprentif, ne puiſſe être admis à s'enrôler de ſa propre volonté, ou ſoit reçu dans leſdites compagnies & régimens ſans le conſentement par écrit de ſes parens ou tuteurs, maîtres & maîtreſſes.

Sous condition auſſi, que l'enrôlement d'une perſonne dans quelqu'une deſdites compagnies ou régimens qui ſeront formés, ne pourra le garantir des procès ou actions civiles intentées contre lui par ſes créanciers ou autres, excepté pendant le temps qu'il ſera de ſervice, en campagne ou en garniſon, ni le mettre à l'abri des pourſuites qu'il pourroit encourir pour délits commis contre les Loix de la colonie.

Sous condition enfin que nul régiment, compagnie ou parti de Volontaires, ne pourra être obligé, en vertu de cet Acte, d'avancer dans les parties inhabitées de la Province, plus loin que de trois jours de marche; ni être détenu plus longtemps que trois ſemaines dans une garniſon, ſans un engagement particulier à ce ſujet, qui ſera purement volontaire, & ſouſcrit en particulier de chaque homme, par lequel il s'obligera

de marcher plus loin, & de rester en garnison.

Ce Bill fut mal reçu du peuple. Personne ne s'empressoit de s'enrôler, parce qu'on sentoit que ceux qui prendroient parti dans cette milice, n'auroient pour toute récompense, que l'honneur de servir leur patrie à leurs dépens, & de pourvoir à la sûreté de tous les gens de mauvaise volonté, & de tous ces Sectaires, qui, par principe de Religion, comme les Quakers, les Anabatistes, les Moraves, sont déclarés contre le port des armes, sans qu'ils fussent pour cela assujettis à aucune charge, ni impôt particulier.

Cependant le Gouverneur le fit servir de plan pour lever des compagnies, entretenues sur le pied militaire. Messieurs Penn avoient fait un don gratuit de 5 mille livres sterlings (114000 l.) & l'assemblée avoit accordé, en même temps que le Bill militaire, un subside de 1246000 livres; ce qui formoit une somme de 1360000 livres avec le don des propriétaires. Ces fonds furent employés à l'armement & équipement des milices; à la construction de différens forts, pour couvrir la colonie; enfin,

au commencement de Mai, on étoit parvenu à voir 1500 hommes armés, qu'on tenoit sur la défensive, à cause de leur peu d'expérience.

A la fin du mois, l'assemblée arrêta qu'il seroit levé une nouvelle somme de 910000 livres, par une taxe sur les terres, pour être appliquée à la défense de la colonie. Ce fut une nouvelle occasion de dispute. Les Quakers ne se départoient pas de leur système de non-résistance; mais l'approche des ennemis qui avançoient toujours, en faisant des ravages horribles, avoit enlevé bien des partisans à l'entêtement fanatique de ces Sectaires. Six d'entr'eux, voyant leur parti se décréditer, résignèrent leurs places dans l'assemblée le 5 Juin; &, dans le même temps, les plus fameux Prédicans de cette Secte, convaincus que leurs sermons pacifiques leur attiroient la haine de toutes les autres Sectes, quittèrent la Pensylvanie pour passer en Irlande.

Cependant les François & les Chouanons faisoient toujours des progrès. Le 11 Juin ils s'emparèrent du fort *Bigham*, dans la vallée de Tuscarara. Les Dellawares restoient tranquilles; on

profita de ce temps pour entamer des négociations avec eux. M. Morris fit publier à Philadelphie qu'on cessât toutes hostilités contre ces Sauvages. Dans le même temps, le Chevalier Johnson parlementoit avec les Iroquois, pour les engager à rester fidèles aux Anglois; il leur fit même de si belles promesses, qu'ils lui promirent de faire leurs efforts pour les réconcilier avec ceux de leurs frères qui avoient levé la hâche.

Les Quakers de Pensylvanie, encouragés par ces espérances, se ménagèrent de leur côté une conférence avec les Chefs des Dellawares, & ils en obtinrent la permission d'envoyer une députation dans le village, où se rassemblent les Chefs pour traiter des affaires qui intéressent la nation.

Cette députation fut reçue assez favorablement, & l'on harangua beaucoup de part & d'autre. On a vu que Guillaume Penn, en formant ses premiers établissemens, avoit eu l'adresse de gagner les Sauvages par de bonnes façons, & la politique de se les attacher par des présens. Sa mémoire est encore en vénération entre eux. Ils en parlent

toujours sous le nom d'*Onas*, surnom d'amitié qu'ils lui avoient donné de son vivant. Les députés Quakers s'annoncèrent comme ses descendans, professant les mêmes sentimens pacifiques que lui, & ayant la même fidélité à garder leur parole.

Les Dellawares témoignèrent beaucoup de chagrin de ce qui s'étoit passé. On leur fit des présens. L'on convint d'un projet de traité, & l'on arrêta qu'on s'assembleroit à Bethlem, village à 25 lieues de Philadelphie, pour le signer.

Cette paix fut signée en effet le mois suivant, entre le Gouverneur, trois Députés de l'assemblée, & 50 des principaux Quakers; car les Sauvages avoient déclaré qu'ils ne signeroient aucun traité sans eux. Les Dellawares promirent de traiter comme ennemis tous ceux de leur nation qui troubleroient les enfans d'Onas.

Les ravages continuoient cependant toujours. Le Capitaine Jacob, dont la tête mise à prix à Philadelphie n'avoit encore tenté personne, portoit toujours la terreur & la désolation dans la colonie. Il étoit un des principaux chefs

d'une tribu de Sauvages de l'Ohio, & commandoit cent hommes, auxquels s'étoit joint un détachement François. Ils prirent & brûlèrent le fort Granville, où ils firent trente prisonniers, qui furent partagés, ainsi que les provisions & le butin, entre les François & la troupe de Jacob. L'approche de l'hyver, & le desir de mettre leurs prises à couvert, déterminèrent les Sauvages à retourner sur l'Ohio. Les François suivirent leur exemple. La campagne, qui avoit été toute à l'avantage des François, se termina encore heureusement par la prise des forts de Chouenguen & Oswego, sur le lac Ontario ; postes intéressans, qui furent emportés par M. de Moncalm.

L'année suivante les affaires changèrent de face. Les Anglois ayant eu différens avantages dans le Canada, les François parurent s'être absolument désistés de toute entreprise sur la Pensylvanie. Depuis ces temps fâcheux, la paix ayant rétabli le calme en Europe & dans tous les établissemens qui en dépendent, la Pensylvanie continue de jouir des avantages d'une législation heureuse, qui semble avoir fait, de

cette colonie, la patrie de la liberté.

Considérons maintenant les Quakers qui en sont les fondateurs. Comme citoyens, ils méritent certainement la plus grande estime par leur extérieur modeste, par la modération de leur conduite avec tous ceux qui ont affaire à eux, & par cette honnête simplicité, dont toutes leurs actions sont accompagnées. Mais comme législateurs, ils sont blamables en plusieurs points.

En instituant en Pensylvanie le même gouvernement qu'en Angleterre, il ne suffisoit pas d'établir cette liberté politique, qui fait qu'un citoyen ne peut pas craindre un autre citoyen; il falloit aussi procurer à tous, cette tranquillité d'esprit, qui provient de l'opinion que chacun a d'une sûreté parfaite; c'est-à-dire, qu'indépendamment de l'autorité civile, qui maintient l'ordre & la paix au-dedans, il falloit une autorité tutélaire pour garantir la société de toute attaque extérieure. Prétendre, comme font les Quakers, n'avoir aucun ennemi; &, par une conséquence de cette prétention, ne vouloir pas même préparer de la résistance contre une invasion ou un coup de main, c'est

ſuppoſer, contre l'expérience de tous les ſiècles, qu'il n'y a point d'hommes injuſtes, ou que l'univers n'eſt peuplé que de Quakers ; c'eſt, ſans ceſſe, expoſer la vertu à devenir la victime du vice ; c'eſt exciter le fort contre le foible ; c'eſt enfin abandonner des agneaux à la diſcrétion des loups.

On a vu, par les détails où nous ſommes entrés, qu'outre ce ſyſtême de principes pacifiques, qui eſt une chimère impraticable, l'eſprit de ces Sectaires dégénère en un fanatiſme inflèxible, qui rejette obſtinément les lumières du ſens commun ; & ne ſait, en aucun cas, plier ſous la néceſſité des circonſtances.

Il réſulte donc de l'examen de la légiſlation Quakre, qu'elle eſt très-vicieuſe, puiſqu'elle eſt perpétuellement en contradiction avec elle-même ; car ſon objet étant d'aſſurer aux citoyens l'uſage de leur liberté, ou, pour parler plus clairement, de les rapprocher de l'état naturel de l'homme ; elle enchaîne dans le fait cette liberté, & tend préciſément à éloigner chaque membre de la ſociété, du point de vue qu'elle lui préſente, en dédaignant de prendre des

mesures pour veiller à la conservation du corps général ; enfin, en perpétuant la prépondérance dans une partie de la nation, qui se fait une loi de ne pas résister, elle laisse la liberté publique dans la plus exacte dépendance, puisqu'elle la conduit à l'esclavage & à l'oppression du premier tyran, qui viendra, la force à la main, lui présenter des fers.

FIN.

ÉCLAIRCISSEMENS

NÉCESSAIRES

Sur les Observations Météorologiques, faites en Pensylvanie en 1748, par M. Kalms.

LA tête de chaque colonne indiquant leur destination, il suffit de rendre raison de quelques signes, dont on s'est servi pour désigner les degrés de violence des vents, & pour annoncer si la liqueur du thermomètre est au-dessus ou au-dessous du point de congélation, après avoir fait remarquer que cet instrument porte le nom de *Thermomètre Suédois*, ou *Thermomètre de M. Celsius*.

Toutes les fois que le o se trouve dans la troisième colonne, après les chifres, il signifie que la liqueur étoit au-dessus du point de congélation.

Le zéro avant le chifre, indique que la liqueur étoit au-dessous. Trois zéros marquent le point juste de congélation.

Le 20 & le 21 Octobre fourniſſent un exemple de ces indications. Le 20 la liqueur étoit un degré au-deſſous du point de congélation à 5 heures du matin ; à une heure après-midi, elle étoit à 9 degrés au-deſſus ; & le 21, à 7 heures du matin, elle étoit redeſcendue préciſément à ce point de congélation. Les chifres de la même colonne, du côté de celle des vents, indiquent des dixièmes de degrés. Ainſi au 23 Octobre, à 6 heures du matin, la liqueur étoit à 4 degrés $\frac{5}{10}$ ou $\frac{1}{2}$ degré au-deſſus du point de congélation.

Le 0 après les vents, annonce le calme ; 1, un vent doux ; 2, un vent plus fort ; 3, un vent violent ; 4, un ouragan furieux.

Lorſqu'il n'y a point d'obſervations dans un jour ſur les vents, ſur la température & ſur l'état du Ciel, c'eſt qu'elles ont été les mêmes que le jour précédent.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Mois d'Août 1748.

Dattes du mois.	*Heures du jour.*	*Situation du Thermomètre.*	
1er	5 h. avant midi.	20 degrés.	O
	2 h. après midi.	24	S
2	5 h. avant midi.	22	
	2 h. après midi	24	S
3	5 h. avant midi.	22	
	2 h. après midi.	25	S
4	5 h. avant midi.	22	S
	1 h. après midi.	21	O
5	5 h. avant midi.	17	O
6	7 h. avant midi.	17	O
	2 h. après midi.	19	O
7	5 h. avant midi.	15	S
8	5 h. avant midi.	18	O
	3 h. après midi.	19	O
9	6 h. avant midi.	17	S

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Mois d'Août 1748.

Qualités des Vents.		Observations sur le Ciel.
E. S. E.	2	Le temps étoit clair.
E.	2	*Idem.*
E.	2	Clair.
Idem.		*Idem.*
E.	1	Clair.
S. S. O.	1	Trouble, avec un peu de pluie.
S.	1	Changeant ; clair & chargé de nuages, qui donnèrent des ondées tout le jour.
S.	1	
S. S. O.	1	Pluie la plus grande partie du jour.
S.	2	Temps chargé.
S.	2	Temps inconstant ; tantôt trouble, tantôt clair.
S. S. O.	2	Temps changeant, comme le jour précédent.
S. S. O.		Clair pendant toute la journée.
Idem.		
O. N. O.		Comme la veille.

Mois d'Août 1748.

Dates du mois.	*Heures du jour.*	*situation du Thermomètre.*	
	4 h. après midi.	21 degrés.	
10	6 h. avant midi	18	5
	3 h. après midi.	20	5
11	6 h. avant midi.	17 0	
	une demi-h. ap. m.	18	5
	4 h. après midi.	22	0
	6 h. après midi.	0 3	
12	6 h. avant midi.	16	
	4 h. après midi.	19	0
13	6 h. avant midi.	17	0
	2 h. après midi.	18	5
14	5 h. avant midi.	18	5
	4 h. après midi.	20	0
15	5 h. avant midi.	18	
	2 h. après midi.	19	
16	6 h. avant midi.	18	3
	2 h. après midi.	19	5
17	6 h. avant midi.	18	5
	2 h. après midi.	19	5

Mois d'Août 1748.

Qualités des Vents.	*Observations sur le Ciel.*
Idem.	
E. 1	Clair.
E. N. E. 1	Un peu chargé.
S. O. 1	Clair.
O. 3	
N. O. 1	Trouble, avec de la brume.
	Changeant, avec petite pluie.
O. N. O. 2	Trouble, mêlé de pluie & de brouillards ; quelquefois clair.
	Clair.
O. S. O.	Un peu chargé depuis 11 heures avant midi, jusqu'à 3 h. qu'il s'éclaircit.
	Trouble.
O. S. O. 1	Trouble, quelquefois clair.
N. O. 2	Il tomba un brouillard très-fin.
N. N. O.	Un peu chargé, quelquefois clair.
	Trouble, pluie pendant la nuit.
E. N. E.	Trouble, avec de la brume.
	Il tomba une pluie fine tout l'après-midi.

Mois d'Août 1748.

Dates du mois.	Heures du jour.	situation du Thermomètre.	
18	6 h. avant midi.	19	0
	2 h. après midi.	20	5
19	6 h. avant midi.	19	5
	2 h. après midi.	20	
20	6 h. avant midi.	19	5
	2 h. après midi.	21	5
21	6 h. avant midi.	20	8
	2 h. après midi.	21	3
22	5 h. avant midi.	21	0
	1 h. après midi.	13	5
23	5 h. avant midi.	22	2
	7 h. avant midi.		
	2 h. après midi.	24	2
24	5 h. avant midi.	23	5
	6 h. avant midi.		
	7 h. avant midi.		
	9 h. avant midi.		
	2 h. après midi.		
25	6 h. avant midi.	24	5
	10 h. avant midi.		
	2 h. après midi.	23	5
26	6 h. avant midi.	24	0

Mois d'Août 1748.

Qualités des Vents.		*Observations.*
Eſt N. Eſt.	2	Trouble, avec de la bruine.
E. N. E.	2	
E.	2	Pluine fine tout le jour.
E.	2	
E.	2	Temps clair.
E.	2	Temps chargé; un peu de pluie.
E.	1	Un peu chargé; à 9 heures il devint clair.
E.	1	
E.	1	Clair juſqu'à midi, qu'il devint trouble.
E. S. E.	1	
E. S. E.	1	Chargé de nuages épais.
S. E.		
S. E.	2	Petite pluie ſur le ſoir.
O. S. O.	2	Forte pluie.
O.	2	
O. N. O.	2	Le temps s'éclaircit.
N. O.	1	
N. O.	1	Nébuleux.
O.	1	
O. N. O.	3	
O. N. O.	3	
O.	2	Clair; à 11 h. il parut un hâlo, ou un grand cercle autour du ſoleil.

Mois d'Août 1748.

Dates du mois.	*Heures du jour.*	*situation du Thermomètre.*	
26	2 h. après midi.	24	5
27	6 h. avant midi.	24.	
	11 h. avant midi.		
	2 h. après midi.		
	4 h. après midi.	21	5
28	7 h. avant midi.	23	0
	2 h. après midi.	23	5
29	6 h. avant midi.		
	2 h. après midi.	25	5
30	6 h. avant midi.	23	5
	2 h. après midi.	21	5
31	6 h. avant midi.	22	2
	2 h. après midi.	25	0

Mois d'Août 1748.

Qualités des Vents.		*Obſervations.*
S. O.		Trouble ; le couchant fut extrêmement rouge.
O. S. O.	1	Trouble ; à 10 h. la pluie commença, & dura le reſte du jour.
S. O.	2	
E.	3	
N. E.	4	
N.	1	Temps chargé.
S. O.	1	Temps nébuleux.
S. O.	3	Le ſoir bruine ; éclairs.
N. O.	2	Temps chargé ; air très-lourd.
S. O.	1	Clair ; à midi le temps devint trouble.
S. O.	2	Le ſoir forte pluie, accompagnée d'éclairs & de tonnerre.

Mois de Septembre.

Dates du mois.	Heures du jour.	Etat du Baromètre.	
1	7 h. avant midi.	20	0
	2 h. après midi.	21	5
2	6 h. avant midi.	19	0
	2 h. après midi.	20	5
3	6 h. avant midi.	21	5
	2 h. après midi.	23	0
4	6 h. avant midi.	23	5
	Midi.	27	5
	2 h. après midi.	24	0
5	6 h. avant midi.	24	5
	Midi.		
6	6 h. avant midi.	27	0
	1 h. après midi.	28	5
7	6 h. avant midi.	27	5
8	Minuit.	28	5

Mois de Septembre.

Qualités des Vents.		*Observations.*
N. O.	2	Temps chargé.
		Beaucoup de nuages, chassés par un vent très-fort ; ondées de pluie toute la nuit.
N. O.		Temps chargé tout le jour.
		Le soir un grand cercle entouroit la lune.
O. S. O.		Chargé de nuages.
S.		Le soir on vit un large cercle autour du soleil.
E.		Chargé de nuages.
E. S. E		
S. E.		Chargé.
S. E.	3	
S. E.		Trouble tout le jour.
		Le soir il parut un grand cercle autour de la lune, & le ciel fut extrêmement rouge.
E.	3	Trouble ; le soleil dardoit ses rayons à travers les nuages.
N. E.	2	Trouble.

Mois de Septembre 1748.

Dates du mois.	*Heures du jour.*	*Etat du Baromètre.*	
[illegible]	6 h. avant midi.	26	0
	1 h. après midi.	26	5
9	6 h avant midi.	24	5
	1 h. après midi.	24	5
10	5 h. avant midi.	24	0
	1 h. après midi.	24	5
11	6 h. avant midi.	23	2
	2 h. après midi.	25	0
12	6 h. avant midi	24	0
	une demi-h. ap. m.	26	0
13.	5 h. avant midi.	25	5
	1 h. après midi.	26	5
14	6 h. avant midi.	25	5
	1 h. après midi.	26	5
15	5 h. avant midi	23	0
	1 h. après midi.	27	5
16	5 h. avant midi.	21	5
	2 h. après midi.	21	5
17	5 h. avant midi.	25	5
	1 h. après midi.	21	0
18	6 h. avant midi.	13	
19	1 h. après midi.	24	6

Mois de Septembre 1748.

Qualités des Vents.		*Observations.*
N. N. E.	2	
N.	1	Couvert de nuages.
N. N. O.	1	Temps clair.
O. N. O.	1	Temps clair. Le soir on vit un cercle autour de la lune.
Calme.		Clair, très-chaud.
S. E.	1	Beau temps.
S. E.	1	Beau temps ; cependant il fit des éclairs toute la journée, & un vent assez fort.
S. E.	1	Chargé de nuages. Le soir & la nuit grande pluie & grand vent.
N. N. E.	1	Forte pluie pendant tout le jour.
N. O.	1	Trouble. Chargé de nuages dispersés.
Calme.		Beau temps.
N. N. E.	1	Beau temps.

Mois de Septembre 1748.

Dates du mois.	*Heures du jour.*	*Etat du Baromètre.*	
20	6 h. avant midi.	14	0
21	6 h. avant midi.	11	0
	1 h. après midi.	23	0
22	7 h. avant midi.	10	5
	1 h. après midi.	25	0
23	6 h. avant midi.	11	
	2 h. après midi.	28	0
24	6 h. avant midi.	14	0
	2 h. après midi.	28	0
25	6 h. avant midi.	18	0
	2 h. après midi.	28	0
26	6 h. avant midi.	15	5
	2 h. après midi.	27	5
27	6 h. avant midi.	17	0
	2 h. après midi.	27	0
28	6 h. avant midi.	14	0
	2 h. après midi.	20	0
29	7 h. avant midi.	15	5
	1 h. après midi.	20	5
30	7 h. avant midi.	16	0

Mois de Septembre 1748.

Qualités des Vents.		*Observations.*
N. E.	1	Nuages dispersés.
N. E.	1	Nuages dispersés.
N. E.		Temps clair.
N. N. E.	1	Temps clair,
N. E.	1	Temps clair. Il se troubla le soir; il plut toute la nuit.
N. O.	1	Trouble à 8 heures; nuages dispersés.
N. E.		Nuages dispersés.
N. N. E.		Temps clair.
N. E.		Trouble ; il s'éclaircit à 8 heures.
		Trouble.
N. E.		Temps changeant ; tantôt trouble, tantôt clair.
N. E.	1	Trouble.
		Bruine.
N. E.	0	Comme le 28.

Mois d'Octobre.

Dates du mois.	*Heures du jour.*	*Etat du Baromètre.*	
1	6 h. avant midi.	19	o
	2 h. après midi.	18	5
2	6 h. avant midi.	18	5
3	6 h. avant midi.	15	o
	1 h. après midi.	18	o
4	7 h. avant midi.	6	●
	1 h. après midi.	16	o
5	7 h. avant midi.	2	o
6	7 h. avant midi.	2	
	1 h. après midi.	13	o
7	6 h. avant midi.	7	●
8	6 h. avant midi.	14	o
9	6 h. avant midi.	18	o
	3 h. après midi.	23	o
10	6 h. avant midi.	20	o
	2 h. après midi	23	o
11	7 h. avant midi.	20	o
	2 h. après midi.	26	o

Mois d'Octobre.

Qualités des Vents.		*Observations.*
S.	1	Temps clair.
S.	1	Nuages disperſés ; le ſoir trouble.
S. O.	1	Trouble.
N. O.	1	*Idem.*
N. O.	1	Ciel parſemé de nuages le ſoir ; tard il parut un grand cercle autour de la lune.
N.	1	Clair.
N. E.	1	
N.	1	Clair.
N. E.	1	Clair.
		Le ſoir il parut un grand cercle autour de la lune.
E. N. E.	1	Trouble ; clair à 9 heures, & tout le reſte du jour.
E. N. E.	1	Trouble ; à 8 h. le temps s'éclaircit un peu.
S. S. E.		Pluie toute la matinée.
		Trouble.
S. O.	0	Brouillard & bruine.
		Clair.
S. O.	1	Brouillard qui tomba à 8 h.
		Clair.

Mois d'Octobre 1748.

Dates du mois.	*Heures du jour.*	*ſituation du Thermomètre.*	
12	6 h. avant midi	8	o
	8 h. avant midi		
	2 h. après midi.	20	o
13	6 h. avant midi.	2	o
	2 h. après midi.	17	o
14	6 h. avant midi.	5	o
	2 h. après midi.	21	o
15	6 h. avant midi.	4	5
	2 h. après midi.	24	o
16	6 h. avant midi.	11	o
17	6 h. avant midi.	8	o
	2 h. après midi.	18	o
18	6 h. avant midi.	12	o
	5 h. après midi.	4	o
19	6 h. avant midi.	00	o
	2 h. après midi.	9	o
20	5 h. avant midi.	01	o
	1 h. après midi.	9	o
21	7 h. avant midi.	00	o
	1 h. après midi.	15	o
22	6 h. avant midi.	00	o

Mois d'Octobre 1748.

Qualités des Vents.		*Observations sur le Ciel.*
O. N. O.	1	Clair tout le jour.
O.	1	
O. S. O.	1	
O. N. O.	o	Le matin on vit de la gêlée blanche sur les feuilles des plantes.
O. S. O.	o	Clair pendant tout le jour.
S. S. O.	o	Clair.
		Clair.
S. S. E.	o	Clair.
E. N. E.	o	Trouble.
N. E.	1	Trouble.
		Trouble le soir ; & toute la nuit très-forte pluie.
N. O.	o	Trouble.
S. O.	o	
O. S. O.	1	Nuages dispersés.
O. N. O.		Clair
O.	o	Le matin il y eut une petite gêlée sur l'eau dormante, & gêlée blanche.
O.	o	Clair.

Mois d'Octobre 1748.

Dates du mois.	*Heures du jour.*	*situation du Thermomètre.*	
23	6 h. avant midi.	4	5
	1 h. après midi.	16	0
24	6 h. avant midi.	4	5
	2 h. après midi.	18	0
25	6 h. avant midi	4	5
26	6 h. avant midi.	4	0
	3 h. après midi.	19	0
27	6 h. avant midi.	1	0
	3 h. après midi.	17	0
28	6 h. avant midi.	9	0
29	6 h. avant midi.	14	0
	1 h. après midi.	20	0
30	6 h. avant midi.	3	0
31	7 h. avant midi.	4	0
	1 h. après midi.	18	0

Mois d'Octobre 1748.

Qualités des Vents.		*Observations.*
N. N. E.	1	Clair.
N.	0	Clair.
S. O.	1	Clair ; l'après-midi l'air fut très-épais.
S. O.	0	Clair.
S. O.	0	Clair.
E.	2	Forte pluie tout le jour.
O.	1	Clair.
		Le soir il fila une étoile volante fort loin, du nord-ouest au sud-est.
N. O.	1	Clair.
O.	1	Clair.

Mois de Novembre 1748.

Dates du mois.	*Heures du jour.*	*Etat du Baromètre.*	
1	7 h. avant midi.	3	0
2	6 h. avant midi.	4	0
	3 h. après midi.	18	
3	7 h. avant midi.	7	
	1 h. après midi.	14	0
4	7 h. avant midi.	1	0
	à midi.	19	0
5	7 h. avant midi.	4	0
	1 h. après midi.	17	0
6	7 h avant midi.	4	5
	1 h. après midi.	12	0
7	7 h. avant midi	7	0
	4 h. après midi.	11	5
8	7 h. avant midi.	11	5
	une demi-h. ap. m.	18	0
9	7 h. avant midi.	17	0
	9 h. avant midi.	15	0
	1 h. après midi.	17	0
10	7 h. avant midi.	6	0
	une demi-h. ap. m.	13	0
11	7 h. avant midi.	4	0
	une demi-h. ap. m.	12	0
12	6 h. avant midi.	03	0

Mois de Novembre 1748.

Qualités des Vents.		*Observations.*
S.	1	Clair.
N.	0	Clair.
N. O.	1	Clair.
S. E.	0.	
S. O.	0	La campagne étoit couverte de gêlée blanche.
		Clair pendant tout le jour.
S. O.	1	Clair.
N. E.	1	Clair.
		Trouble vers le soir.
E. N. E.		
E. N. E.		
E. N. E.	2	Bruine.
E. S. E.	3	Forte pluie.
S. E.		Bruine.
S S. O.	1	Temps éclairci, parsemé de nuages.
S. S. O.	2	Temps clair.
O. N. O.	2	
O. S. O.	1	Trouble.
		Ciel parsemé de nuages.
S. O.	2	

Mois de Novembre 1748.

Dates du mois.	*Heures du jour.*	*situation du Thermomètre.*		
	2 h. après midi.	11		5
13	7 h. avant midi.	00		0
	2 h. après midi.	5		5
14	7 h. avant midi.	0		5
	1 h. après midi.	8		0
15	7 h. avant midi.	3		0
	1 h. après midi.	8		0
16	7 h. avant midi.	4		5
17	7 h. avant midi.	01		0
	1 h. après midi.	8		0
18	7 h. avant midi.	4		0
	2 h. après midi.	6		5
19	7 h. avant midi.	0	3	0
	2 h. après midi	11		5
20	7 h. avant midi.	0	1	0
	2 h. après midi.			
21	7 h. avant midi.	15		0
	1 h. après midi.	19		0
22	7 h. avant midi.	20		0
	2 h. après midi.	10		0
23	7 h. avant midi.	16		0

Mois de Novembre 1748.

Qualités des Vents.		*Obſervations.*
N. O.	2	Trouble.
N. N. E.		Le matin il y avoit une glace légère ſur l'eau.
		Le ciel étoit clair.
N.	3	
N.	2	
S.	2	Une aurore très-rouge.
		Le ciel ſe chargea, il tomba une pluie très fine.
O.	1	Clair.
O.	1	Clair & trouble alternativement.
S.	1	Quelquefois un peu de bruine.
N. O.	2	
O.	o	Clair.
N. N. E.		Clair.
S.	1	
S. O.	2	Clair.
		Pluie tout le jour.
S.		Trouble, nébuleux, & mêlé de pluie.

Mois de Novembre 1748.

Dates du mois.	*Heures du jour.*	*Etat du Baromètre.*
	8 h. après midi.	
24	7 h. avant midi.	00
25	7 h. avant midi.	
26		
27		
28		
29		
30		

Mois de Novembre 1748.

Qualités des Vents.		*Observations.*
S. O.	4	
O N. O.	3	Temps clair.
N. O.	0	Clair tout le jour.
N. O.		Temps changeant, parsemé de nuages ; un peu froid.
		Clair parsemé de nuages ; l'air un peu chaud.
		Trouble, nébuleux & calme.
		Un peu trouble.
		Ciel clair ; temps un peu froid.

Mois de Décembre 1748.

Dates du mois.	*Heures du jour.*	*Etat du Baromètre.*	
1	7 h. avant midi.	00	0
2			
3	7 h. avant midi.		
4	7 h. avant midi.	6	0
	3 h. après midi.	18	0
5	7 h. avant midi.	6	5
	4 h. après midi.	9	5
6	7 h. avant midi.	6	5
	2 h. après midi.	14	0
7	7 h. avant midi.	13	5
	2 h. après midi.	19	0
8	7 h. avant midi.	5	0
	2 h. après midi.	13	5
9	7 h. avant midi.	12	0
	2 h. après midi.	10	0
10			
11	7 h. avant midi.	2	0
	2 h. après midi.	12	5
12	7 h. avant midi.	0	5
	2 h. après midi.	10	5

Mois de Décembre 1748.

Qualités des Vents.		*Observations sur le Ciel.*
N.	1	Temps clair.
O. S. O.	2	Clair & froid ; le soir il y eut un halo ou couronne autour de la lune.
O. S. O.	1	Il y eut une belle aurore.
S. S. O.	1	Clair.
N. N. E.	1	Clair.
S. S. O.	1	Trouble.
		Un peu clair ; mais la nuit il tomba une forte pluie.
S. O.	1	Trouble.
		Clair.
S.	1	Trouble.
		La nuit pluie & vent.
S. O.	2	Air épais ; le ciel cependant parsemé de nuages.
O. N. O.		
O. N. O.	2	Ciel parsemé de nuages.
S. S. O.	1	Temps clair.
N. E.	1	Trouble ; pluie à 9 heures ; brouillard le reste du jour.

Mois de Décembre 1748.

Dates du mois.	Heures du jour.	Etat du Baromètre.	
13	8 h. avant midi.	7	5
	2 h. après midi.	10	0
14	8 h. avant midi.	1	0
	2 h. après midi.	2	0
15	8 h. avant midi.	07	0
	2 h. après midi.	01	0
16	8 h. avant midi	01	0
	2 h. après midi.	00	0
17	8 h. avant midi.	02	5
	2 h. après midi.	00	0
18	8 h. avant midi	03	0
	2 h. après midi.	4	0
19	8 h. avant midi.	1	0
	2 h. après midi.	8	0
20	8 h. avant midi.	01	0
	2 h. après midi.	7	5
21	8 h. avant midi.	07	0
	2 h. après midi.	2	0
22	8 h. avant midi.	04	5
	2 h. après midi.	13	0
23	8 h. avant midi.	13	0

Mois de Décembre 1748.

Qualités des Vents.		*Observations.*
S. O.	o	Trouble & nébuleux. Dans la nuit suivante grand vent de nord-ouest.
N. O.	2	Ciel parsemé de nuages.
O. N. O.	1	Temps changeant.
N. O.	1	Clair.
N. O.		Trouble ; il tomba de la neige.
O.	1	Temps clair.
O.	1	Ciel trouble. Temps clair.
O. S. O.	2	Ciel parsemé de nuages ; sur les 6 h. du soir on vit, au nord, une grande raie rouge.
N.	o	Temps clair.
S. E.		Temps clair. Ciel chargé de nuages.
S. S. O.	o	Forte pluie.

Mois de Décembre 1748.

Dates du mois.	*Heures du jour.*	*situation du Thermomètre.*	
	2 h. après midi.	18	0
24	8 h. avant midi.	13	0
	2 h. après midi.	17	0
25	8 h. avant midi.	18	0
	2 h. après midi.	18	5
26	8 h. avant midi.	3	0
	2 h. après midi.	3	5
27	8 h. avant midi.	04	0
28	8 h. avant midi.	07	0
	2 h. après midi.	8	0
29	8 h. avant midi.	3	0
	2 h. après midi.	13	0
30	8 h. avant midi.	8	0
	2 h. après midi.	10	0
31	8 h. avant midi.	6	0
	2 h. après midi.	4	0

Mois de Décembre 1748.

Qualités des Vents.		*Observations.*
		Trouble & nébuleux.
O. S. O.	o	Brouillard épais.
S. O.	1	Temps clair ; le soir grande pluie.
S.	3	La nuit précédente, orage, pluie avec du tonnerre & des éclairs.
S. S. E.		Tout le jour grande pluie.
O.	3	La nuit précédente, orage furieux par un vent de sud-ouest ; dans la matinée le temps se troubla, il tomba par fois de la neige.
O. N. O.		Ciel très-clair.
O. N. O.	3	Ciel clair.
O.	o	*Idem.*
N. N. E.		Un peu trouble, pluie.
N. N. E.	1	Trouble & nébuleux tout le jour.
O.	3	Temps clair.
N. O.		Le soir il y eut une couronne ou halo autour de la lune.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues en ce Volume.

A

APostrophe adreſſée au genre humain entier, pour le détourner de paſſer en Penſylvanie. Page 20
Aventure cruelle arrivée à M. Darer. 21
Arbre à tulipes, eſt commun en Penſylvanie. 48
Arbre à poiſſon. *Idem.*
Arbre de courrant. *Idem.*
Arbre aréſine liquidambar, &c. *Idem.*
Arbre à ceullière. *Idem.*
Arbre à ancre, & différentes ſortes d'autres. 49
Arbres fruitiers, y ont été portés de l'Europe. 54
Aune, ſes propriétés particulières. 69
Uſage de ſon écorce pour teindre en rouge. 70
Arbre des caſtors ; origine de ce nom. 77
Odeur agréable qu'il répand, lorſqu'il eſt en fleurs. 78
Autre ornement qui l'embellit après les fleurs. *Idem.*

Propriétés de ses graines & de son écorce. 78
Son bois, réduit en charbon, est un bon vulnéraire. 99
Arbre à sucre, *ou* Erable. 80
Temps où il commence à couler. 81
Manière dont on recueille son suc. *Idem.*
Méthode pour donner à ce suc la consistance du sucre. 82
Abeilles ont été portées d'Europe en Amérique; preuve de cette opinion. 142
Amianthe se trouve en Pensylvanie. 167
Ses différens noms. 168
Aiman, raisons qui font croire qu'il s'en trouve en Pensylvanie. 167
Atkins, Capitaine de Navire Anglois. 177
Il assure avoir découvert, au-delà du Groenland, des habitans à qui le feu étoit inconnu. *Idem.*
Aventure arrivée dans une Eglise réformée. 210
Aventure d'un Bigame. 230
Assemblées de Pensylvanie, composées des représentans des villes & bourgs. 239
Aventure d'une fille qui accuse un jeune homme de l'avoir séduite. 245
Jugement rendu sur cette affaire. 246

B

B*Atalas*, ou cloches de haie, plante potagère. 79
Manière dont on les assaisonne, & dont on les sert. *Idem.*
Manière de les conserver pendant l'hyver. 80
Bois de Pensylvanie, (les) sont d'une durée

plus courte que ceux d'Europe. 85
Béta l de Penſylvanie. 87
Il dégénère à chaque génération. *Idem.*
Biſons ou Bœufs ſauvages. 88
Sont très-difficiles à apprivoiſer. *Idem.*
Blaireau puant, *ou* Chat ſauvage. 96
Boiciningua, ou Serpent à ſonnettes. 133
Bertrand, (M.) ſavant Phyſicien. 39
Ses conjectures ſur la formation du continent de la Penſylvanie. 157
Son ſentiment ſur la formation des grottes. 173
Explication vraiſemblable qu'il donne ſur ce ſujet. 174
Briſtol, capitale du Comté de Buckingham. 198
Bigamie. Aventure plaiſante à ce ſujet. 223

C

CAp Jacques ; ſa vue réjouit tous les paſſagers. 13
Cap Heulopen ſur la côte de Penſylvanie. 35
Climat de la Penſylvanie. 40
Chênes, différentes eſpéces de ces arbres qui s'y trouvent. 47
Cormier, arbre de Penſylvanie. 48
Collinſonie, plante qui a reçu ſon nom de celui qui l'a découverte. 71
Odeur forte qu'elle répand. 72
Vertus vulnéraires qu'on lui attribue. 73
Cornouiller. Uſage auquel on emploie ſon bois. 74
Cloches de haie ; *ou* Bâtalás, plante potagère. 79

Chevreuils de Pensylvanie. On les apprivoise facilement. 73
On les dresse à amener, dans leurs étables, des Chevreuils sauvages. *Idem.*
Chat sauvage, *ou* Blaireau puant. 96
C'est par erreur qu'on dit à cet article que M. de Buffon appelle cet animal *Opassum* & *Sarigue*. Ce savant Naturaliste le place dans le genre des Mouffettes. *Voyez* le Tom. 13. *in*-4°. de l'Histoire Naturelle, page 288.
Dégats que fait le Blaireau puant. 97
Manière dont il se défend, quand il est poursuivi. *Idem.*
Effet de l'odeur empestée de cet animal. 100
Castors privés que l'on instruit à prendre du poisson. *Idem.*
Cochon-maron, est l'ennemi mortel des Serpens à sonnettes. 139
Chenilles. Ravages qu'elles font. 147
Métamorphoses qu'elles subissent. 148
Crystal de roche de différentes espèces. 163
Cuivre. Il s'en trouve des mines en Pensylvanie. 170
Chester, capitale du Comté de même nom. 197
Commerce de Pensylvanie en général. 246
Celui de Philadelphie. 247
Coutume honorable aux habitans de la Pensylvanie. 249
Chouanons sauvages de la Pensylvanie, qui ne font qu'une nation avec les Dellawares. 257

D

DArer, (M.) essuie une disgrace cruelle en Pensylvanie, & meurt de chagrin. 22
Dellaware, rivière de Pensylvanie. 37
Sa largeur à Philadelphie. *Idem.*
Sa profondeur devant cette ville. 216
Accidens qui en interrompent la navigation. 217
Est sujette aux flux & reflux, quoique éloignée de la mer de 125 milles d'Angleterre. 38
Douvres, capitale du Comté de Kent, en Pensylvanie. 197
Derby, ville de Pensylvanie. 198
Dunkards ou Dumplers, secte d'hermites, qu'on traitera peut-être d'extravagans, mais qui paroissent heureux. 221
Leur doctrine. 222
Comment ils vivent en communauté. 223
Leurs habillemens. 224
Leurs occupations. 225
Leur caractère. 226
Débiteurs. Comment ils sont traités en Pensylvanie. 243
Domestiques. Leur condition en Pensylvanie & dans les colonies Angloises. 250
Combien il y en a de sortes. 251
Dellawares, Sauvages de la Pensylvanie, qui ne font qu'une nation, sous deux noms, avec les Chouanons. 257
Leur situation. 258
Leurs habillemens. 259
Usages qu'ils ont adoptés des Européens. 260

Leurs maiſons & uſtenſiles de cuiſine. 260
Leur langue ; ſon énergie. 261
Exemple de ſa douceur. 262
Manière dont ils prennent leurs repas. 263.
Marque qui diſtingue les filles qui ſont devenues nubiles. 264
Comment ils traitent les enfans nouveaux nés. 265
Deuil de ces peuples à la mort de leurs parens. 267
Leur culte religieux. 268
Leurs fêtes. 269
Leurs monnoies. *Idem.*
Leur Gouvernement. 270
Leur manière de traiter les affaires. 272
Leurs bonnes qualités, leurs défauts. 275
Bonté de leur cœur. 276
Bonheur de leur condition, quoique ſans religion. 279
Leur caractère. 280
Les hommes veufs ne peuvent ſe remarier que du conſentement des parens de leurs femmes. 281
Juſtice de ces Sauvages. 282
Leur intelligence. 283
Preuve de leur ſavoir. 284
Leur origine d'après Guillaume Penn. 285
Idem, d'après le P. Lafiteau. 287
Les Sauvages prennent les armes. 290
Ils commencent leurs hoſtilités. 291
Cruautés inouies qu'ils commettent. 292

E.

ERable de Virginie, ſe trouve en Penſylvanie. 46

Comment il donne du ſucre. 80
Ecureuils, ſont de trois eſpéces, des gris, des rayés, & des écureuils volans. 101
Nourriture de ces animaux, comment ils font leurs nids. 102
Temps où ils amaſſent des proviſions ; en quoi elles conſiſtent. 103
Exemple de la fineſſe de ces écureuils. 104
Prix mis à leur tête. 105
Ennemi dangereux que ces petits animaux ont dans le ſerpent à ſonnettes. 106
Exemple de la manière dont ce reptile ſait charmer & attraper un écureuil qui eſt ſur un arbre. 107
Ecureuils rayés, *ou* Ecureuils de terre, ſont diſtingués des autres, en ce qu'ils ſe creuſent des terriers comme les lapins. 109
Ecureuils volans, origine de leur nom. 110
Sont les plus aiſés à apprivoiſer. 111
Etourneaux, ont beaucoup pululé en Penſylvanie ; pour quelles raiſons. 129
Exécutions de mort, comment elles ſe font. 144
Evénemens différens arrivés pendant la dernière guerre en Penſylvanie. 289

F.

FLeuves qui arroſent la Penſylvanie. 87
Fanatiſme au ſujet d'un ſerpent. 141
Fourmis de Penſylvanie. 144
Longueur de leur corps, ſa couleur. *Idem.*
Preuve qu'elles s'entendent entr'elles & ſe communiquent leurs idées. 145
Fer, eſt très-commun en Penſylvanie. 169
Fort qu'on conſtruit à Philadelphie. 115

Débats auxquels cette conſtruction donne lieu. 216

G.

Genevrier, arbre de Penſylvanie. 49
Eſtime que l'on fait de ſes graines. 83
Grillons, ſont communs en Penſylvanie. 152
Grenouilles, eſpéce particuliére qui ſe tient ſur les arbres. 155
Incommodités qu'elles cauſent aux habitans d'Yorck. 156
Grottes. Différentes opinions ſur la maniére dont elles ſe ſont formées. 174
Geant utile, qui ſert de pont. Tradition à ce ſujet. 176
Groenland. Récit d'un Capitaine de Navire, qui aſſure que ſur cette côte, au-delà du 70e degré, il ne ſe trouve plus de glace. 177
Germantown, ville de Penſylvanie. 198
Guerre, (la) s'allume en Penſylvanie. 288
Evénemens qui y ont rapport. 289

H.

Hickeri, eſpéce de noyer de Penſylvanie. 47
Hêtre d'eau, arbre de Penſylvanie. 48
Habitans de Penſylvanie. 227
Leurs habillemens. *Idem.*
Leurs uſages dans les funérailles. 230
Uſages dans les mariages. 231
Coutume qui fait honneur à leur humanité. 248
Hoſpitalité qu'ils exercent. 249

I.

INſectes de Penſylvanie. 142
Ordre ſucceſſif qu'obſervent trois eſpéces d'inſectes dans leur apparition. 149
Inſectes luiſans, *ou* Lucioles. 154
Juges, ſont de différentes ſortes en Penſylvanie 242
Juſtice criminelle. Comment elle s'y exerce parmi les habitans. 243
Idem, parmi les Sauvages. 282
Jacob, fameux Capitaine de Sauvages. 314
Sa tête eſt miſe à prix à Philadelphie. 315

K.

KAupp, port d'Angleterre, où l'on aborde en allant d'Allemagne en Penſylvanie. 5
Temps qu'il faut pour s'y rendre d'Amſterdam ou de Rotterdam. 7
Kalms, Académicien Suédois, qui voyage en Penſylvanie. Par quelles raiſons. *Voyez* l'AVERTISSEMENT. Ses obſervations ſur le climat de cette colonie. 43
Il faillit à cauſer une grande plaie à l'Europe. 150
Ses regrets ſur cette imprudence. 151
Ses Obſervations Météorologiques. 320

L.

LOups de Penſylvanie. 88
Leur hardieſſe pendant une maladie contagieuſe. 89
Prix fixé pour la tête de ces animaux. 80

Lièvres, manquent en Penſylvanie, 91
Loutres privées, dont on ſe ſert pour attraper du poiſſon. 113
Lokis, inſecte de Penſylvanie. 147
Linnæus. (M.) Nom qu'il donne à différentes plantes. 48 & ſuivantes.
Nom qu'il donne aux inſectes qui ſe trouvent dans les pois. 152
Lucioles, ou Inſectes luiſans. 154
Lettres-Patentes, ou Déclaration du Roi d'Angleterre, portant ceſſion de la Penſylvanie à Guillaume Penn, à titre de Souveraineté. 181
Autres Lettres-Patentes en faveur de ceux qui voudront aller habiter cette colonie. 189
Loix civiles & criminelles, établies par Penn. 191
La population qu'elles attirent en fait l'éloge. 196
Lewis, ville de Penſylvanie, capitale du Comté de Suſſex. 197
Lancaſtre, capitale du Comté de même nom. 198

M.

MIttelberger, Maître de Muſique, part pour la Penſylvanie. 1
Raiſons qui l'ont engagé à publier ſa relation. 3
Manière dont on entaſſe dans les vaiſſeaux les hommes qu'on conduit en Penſylvanie. 7
Maladies que ces hommes eſſuyent. 8
Lamentations, gémiſſemens qu'ils pouſſent lors d'une tempête. 11
Comme ils ſe réjouiſſent à la vue du Cap Jacques. 14

Prix que coûte le paſſage de ces hommes, ſuivant leur âge. 15
Eſclavage où ils ſont réduits, lorſqu'ils n'ont pas de quoi le payer. 17
Moyens de ſéduction dont on ſe ſert pour engager indifféremment toute ſorte de monde à paſſer en Penſylvanie. 26
Mittelberger faillit lui-même d'être la dupe de ces artifices. 32
Montagnes bleues. Origine de leur nom. Leur ſituation. 38
Muguet, plante commune en Penſylvanie. 47
Meliſſe, Idem. *Idem.*
Propriétés qu'elle a en Penſylvanie. 68
Morelle. 47
Vertu remarquable qu'a le ſuc de ſes graines de teindre le papier en un rouge pourpre. 71
Ses qualites vulnéraires. *Idem.*
Mooſe, animal fabuleux qui n'a jamais exiſté, & *qui vraiſemblablement eſt l'Elan.* 115
Matelot Hollandois qui faillit d'être victime de la ſuperſtition des femmes de Juida, en Afrique. 141
Mouches. Différentes eſpèces qui ſe trouvent en Penſylvanie. 143
Moſquites, ou Moucherons, couleur de cendré. 143
Douleur que cauſent leur piqûre. *Idem.*
Mineraux de Penſylvanie. 162
Marbre qu'on y trouve. *Idem.*
Modèle d'un bon Paſteur. 207
Miller, Allemand, chef des Dunkards. 225
Son caractère. 226
Mariages de Penſylvanie. 232
Manière dont on peut forcer les parens à y

donner leur consentement. 233
Monnoie qui a cours en Pensylvanie. 241

N.

Naufrages arrivés en différentes années à des bâtimens qui passoient en Pensylvanie. 23
Newcastle, capitale du Comté de même nom. 198
Nègres. Leur condition en Pensylvanie. 251
Ne peuvent se marier à des femmes blanches. 252
Peur qu'ils firent aux Sauvages. 255
Il y en a beaucoup de libres dans toutes les colonies Angloises. *Idem*.
Menaces qu'on leur fait de les transporter dans les colonies Espagnoles. 252

O.

Observations sur le climat de la Pensylvanie, & sur les saisons. 43
Ours à longue queue, *ou* Raccoon. 91
Opassum, quadrupede très-aisé à apprivoiser. 113
Oiseaux de Pensylvanie. Différentes espéces. 117
Oiseau mocqueur, qui a un ramage mélodieux. 118
Il aime la solitude ; est bourru comme les solitaires. 119
Oiseaux singuliers par leurs cris. *Idem.*
Oiseau-mouche, ou Oiseau-bourdon. 120
Beauté de son plumage. 121
Ornemens que l'on en fait dans les Indes. *Idem.*

Plante dont il extrait le suc, & de quelle façon. 122
Cette petite créature est sujette aux passions comme les grandes. 123
Manière dont ces petits oiseaux bâtissent leurs nids. 125
Dimensions de ces nids. *Idem.*
Description de plusieurs sortes d'Oiseaux-mouches. 126
Ormes qui servent de retraite aux grenouilles. 156
Observations Météorologiques. 320

P.

PAssage des différentes personnes qui vont en Pensylvanie. Leur prix. 15
Pensylvanie. Son étendue. Origine de son nom. Ses bornes. 32
Distance de l'Angleterre. Ses différentes dimensions. 33
Ses limites, suivant quelques Ecrivains Anglois. 35
Son climat. Qualités de l'air qu'on y respire. 39
Epoque & durée des saisons qu'on y éprouve. 41
Variation des jours & des nuits. 42
Persimon, plante de Pensylvanie. 47
Fruits qu'il rapporte, leurs effets. 36
Platane à fleurs rouges; leurs effets. 47
Prinos de marais. *Idem.* 48
Plantes de toutes espéces qui croissent en Pensylvanie. 49 & suivantes.
Pêches de différentes espéces. 55
Plantes tardives de Pensylvanie. 83
Observations sur les causes de cette lente

végétation. 84

Piegrièches ſont en grand nombre, par quelles raiſons. 129

Poules-d'inde, ſont domeſtiques & ſauvages. 130

Puces, ſont communes en Penſylvanie. 153

Punaiſes, ſont communes en Penſylvanie. 152

Il y a apparence qu'elles y ont été portées de l'Europe. 153

Obſervations qui confirment cette opinion. *Idem.*

Poiſſons qui peuplent les rivières. 156

Pierre à chaux, eſt très-abondante en Penſylvanie. 162

Pierre particulière, dont on conſtruit des fourneaux. 164

Pierre de ſavon; ſa contexture, ſes différens uſages. 165

Penn, (Guillaume) célèbre Quaker, obtient la Penſylvanie du Roi d'Angleterre. 180

Déclaratiou de ce Prince à ce ſujet. 181

Penn en obtient une autre en faveur de ceux qui voudront aller habiter ſa colonie. Réglemens qu'il fait lui-même en faveur des Colons. 191

Eloge de ces Réglemens par la multiplication des hommes. 197

Ses conjectures ſur l'origine des Sauvages. 285

Philadelphie. Sa deſcription. 201

Sa fondation, ſignification de ſon nom, ſa ſituation primitive. 202

Comment elle eſt conſtruite. 203

Bois dont les maiſons ſont couvertes. 204

Bâtimens publics qu'elle renferme. 205

Egliſes de différentes communions qui y exiſtent ſans trouble. 206

Eglise Luthérienne, où l'on trouve le modéle d'un bon Pasteur, quoique Luthérien. 208
Elle renferme aussi des Temples pour les Quakers & les Hernhoutes. 213
Un Hôtel-de-Ville, une Bibliothéque publique. 214
Conditions sous lesquelles on prête ces livres. *Idem.*
On y construit un Fort après quelques contestations. 215
Profondeur de la Dellaware devant Philadelphie. 216
Population de cette ville. 219
Son commerce. 247
Nombre des vaisseaux qu'elle a reçus & expédiés en sept années. Foires qui s'y tiennent. 249

Q.

Quantité de personnes qui arrive annuellement en Pensylvanie. 27
Quaker. Le plus célébre est Guillaume Penn, à qui le Roi d'Angleterre céde la Pensylvanie en Souveraineté. 180
Quakers. Secte établie en Pensylvanie. 213
Leur manière de prêcher. 214
Leurs principes pacifiques les empêchent de fortifier les villes. 198
Leur adresse en politique. 240
Ne veulent point d'esclaves. 252
Donnent souvent la liberté à leurs Noirs. *Idem.*
Ils manquent de causer la ruine de la Pensylvanie. 294
Préceptes qu'ils publient dans la Gazette. 295

Doctrine de leurs Prédicans. 296
Menées qu'ils font pour empêcher la guerre. *Idem.*
Leurs intrigues pour conserver la prépondérance dans les assemblées. 298
Adresse singulière qu'ils présentent. 300
Loi militaire qu'ils proposent. 302
Contenu de cette Loi très-extraordinaire. 303
Les Quakers s'attirent la haine publique par cette Loi. 312
Ils entrent en négociation avec les Sauvages. 313
Vice de leur législation. 317
Qualités physiques des peuples de Pensylvanie. 236

R.

REmarque sur les enfans au-dessous de sept ans, dont très-peu peuvent supporter les voyages de mer. 12
Ronce. Différentes sortes en Pensylvanie. 47
Raccoon, quadrupede. 91
On peut l'apprivoiser, mais non pas lui ôter son naturel sanguinaire. 92
Renards de Pensylvanie, sont de deux couleurs. 93
Opinion sur le passage des Renards rouges en Amérique. 95
Leurs têtes sont proscrites. Prix de la proscription. *Idem.*
Reptiles de Pensylvanie. 130
Rapports de deux Capitaines de Vaisseaux, qui prouvent qu'il n'y a pas de glace dans les mers du nord, au delà du Groenland. 177
Reglement de Police fait par Penn, en fa-

veur des Colons de la Penſylvanie. 191
Revenus publics de cette Colonie. 240

S.

SUſquehanna, rivière de Penſylvanie. 37
Prend ſa ſource au Canada. *Idem.*
Reçoit celle de Juniata. 38
Shuykill, autre rivière qui ſe jette dans la Dellaware. 37
Saiſons de la Penſylvanie ; leur époque ; leur durée. 41
Sumach, plante de Penſylvanie. 47
Ses différentes eſpéces. 49
Ses effets dangereux & ſinguliers qu'il produit. 56
Expériences faites avec le ſuc de cet arbre. 60
Sureau. Idem. 47
Sorbier à renoncules. *Idem.*
Saſſafras. 49
Vertus qu'on lui attribue. 64
Exemple de ſes bons effets. 65
Uſage que l'on fait de ſon écorce pour teindre les laines. 66
Serpens noirs & à ſonnettes. 131
Hiſtoire naturelle du Serpent à ſonnettes, *ou* Boiciningua. 132
Sa longueur, nombre de ſes dents, comment il paſſe l'hyver. 133
Odeur déſagréable qu'il répand. 134
Rapidité avec laquelle il s'élance ſur ſa proie. 136
Accidens terribles qu'éprouvent ceux qui ſont mordus par ce ſerpent. 137
Animaux qui lui ſervent de nourriture. 138
Ennemi mortel qu'il a dans le cochon-maron. 139

Moyens dont on eſt averti de l'approche de ce Serpent. 139
Facilité qu'on a de l'éviter ou de le tuer. *Idem.*
Signe aſſuré de ſa mort. *Idem.*
La chair de ce Serpent eſt d'un bon goût, & paſſe pour un antidote contre ſa morſure. 140
Exemple de fanatiſme au ſujet d'un Serpent. *Idem.*
Sauterelles. Bruit aigu qu'elles font. 147
Sel. Il ne s'en fabrique point en Penſylvanie. Endroits d'où l'on le tire. 168
Sectes différentes qui vivent en paix à Philadelphie. 219
Scarroyadi, Chef de Tribu Iroquoiſe. 289

T.

Tableau d'une tempête. 9
Trait de ſcélérateſſe arrivé en Penſylvanie. 30
Tamarisk, arbriſſeau de Penſylvanie. 66
Suif végétal que l'on en tire. 67
Tulipier. Beauté de cet arbre. 74
Uſages différens auxquels on emploie ſon bois. 75
Propriétés que l'on attribue à ſes feuilles. 76
Taupes différentes de celles d'Europe ; leur méchanceté. 114
Théorie du continent de la Penſylvanie. 157
Preuves que cette contrée a jadis été couverte des eaux. 158
Autre preuve de ce ſentiment. 172
Talc, ou verre naturel, ou foſſile. 166
Temples des Quakers ; comment on y prêche. 212

Temple des Hernhoutes à Philadelphie. 213
Tolérance qu'on professe en cette ville. 219

V.

VUe que l'on a sur la Dellaware. 36
Variation des jours & des nuits en Pensylvanie. 42
Vigne se trouve en Pensylvanie. 47
Volaille. Volatiles qu'elle comprend. 117
Ver d'herbe ou de prairie. Moyens de le détruire. 148
Ver de pois. Maux qu'il cause. 149
Progrès qu'il fait chaque année dans le pays. 150
Il est décrit par M. Linnæus. 151
Nom qu'il lui donne. *Idem.*
Verre fossile, *ou* Marienglas, espéce de talc. 166
Villes de Pensylvanie. 197
Idée qu'on doit prendre de ces villes. 198
Wilmington, ville de Pensylvanie. 199
Monumens qu'on y a trouvés. 200
Vice de la Constitution politique de la Pensylvanie. 240

Y.

YOrck, ville capitale de la colonie de la nouvelle Yorck. 155
Incommodités que les grenouilles y causent. 156
Yorck, chef-lieu du Comté de même nom, en Pensylvanie. 198

Fin de la Table des Matières.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Hiſtoire Naturelle & Politique de la Penſylvanie, & de l'établiſſement des Quakers dans cette Contrée.* Cet Ouvrage me paroît renfermer tout ce qu'on peut deſirer de ſavoir ſur une Colonie ſi digne d'exciter la curioſité. A Paris, le 4 Août 1767.

RÉMOND DE STE.-ALBINE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra. SALUT : notre amé PHILIPPE VINCENT, Libraire-Imprimeur, & ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer, & donner au Public une *Hiſtoire Naturelle de la Penſylvanie, traduite de l'Allemand*, s'il

Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *six années* consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hotel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux réglemens de la Librairie, & notamment à

celui du 10 Avril 1725 : à peine de déchéance du présent privilége ; & qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le sieur de MAUPEOU ; le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses Ayans-causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris, le trente-unième jour du mois d'Août, l'an de grace mil sept cent soi-

xante-ſept, & de notre Régne le cinquante-deuxiéme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1511, Fol. 286, *conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 16 Septembre 1767.*

Signé, GANEAU, *Syndic.*

Je cede & tranſporte pour toujours le préſent Privilége à M. GANEAU, pour en jouir en mon lieu & place. A Paris, le 15 Septembre 1767.

VINCENT.

De l'Imprimerie de D'HOURY.